Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12369 - 4 F . Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens — JEUDI 1er NOVEMBRE 1984

L'assassinat de Mme Gandhi

• Le premier ministre indien a été tué par deux sikhs membres de son service de sécurité
• L'armée a été mise en état d'alerte

La mort de Mme Gandhi – assassinée aux premières heures de la matinée, ce mercredi 31 octobre, par deux sikhs membres de son service de sécurité – a provoqué une émotion considérable en Inde et dans le monde.

Le gouvernement indien s'est aussitôt réuni pour désigner un successeur au premier ministre. Celui-ci devrait être choisi parmi les membres du gouvernement, à titre intérimaire, en attendant que le Parti du Congrès au pouvoir se désigne un nouveau chef. Le nom du fils du premier ministre défunt, Rajiv Gandhi, est avancé pour ce poste par certains observateurs. Dans l'Inde entière, tous les dirigeants politiques et les responsables provinciaux condamnent l'attentat. A New-Delhi, les commerçants ont fermé leurs magasins, et les fonctionnaires ont interrompu leur travail. L'armée indienne a été mise en état d'alerte et des forces de sécurité ont été déployées à proximité des temples sikhs de la capitale.

A l'étranger, le président Reagan a exprimé au peuple indien *« son profond chagrin personnel »*. A Moscou, l'agence Tass a annoncé avec une rapidité inhabituelle la nouvelle de l'attentat, mais en s'abstenant de tout commentaire. Le ministre indien de la défense, M. Shavan, qui se trouvait en visite en URSS depuis mardi, a aussitôt repris l'avion pour New-Delhi.

A Paris, l'Assemblée nationale a suspendu ses travaux quelques minutes, mercredi matin, et M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères, a souligné *« le danger de déstabilisation »* créé par la disparition de Mme Gandhi.

Un séisme

A une époque où l'information s'est mondialisée, le meurtre d'un chef – parfois sous le regard de la télévision – émeut presque toute la planète. Surtout si, comme avec J.F. Kennedy, c'est celui de la jeunesse et d'un espoir, ou si, comme avec Allende, c'est la fin d'un combat inégal. Pour beaucoup, le meurtre de Mme Gandhi sera celui d'un symbole : une femme d'abord – et ce n'est pas banal – qui représentait avec éclat un grand pays et une nation encore en gestation.

Au-delà du choc et de l'émotion, on peut craindre que l'élimination de cette forte personnalité n'ouvre en Inde même, mais aussi dans l'ensemble du sous-continent indien, une ère de dangereuse instabilité.

En Inde, cela risque d'abord de porter à leur paroxysme des tensions internes causant périodiquement de violents affrontements – l'origine sikh des deux meurtriers rendant la situation particulièrement explosive. D'un bord comme de l'autre, les extrémismes peuvent aujourd'hui se déchaîner. Le risque est grand d'une contagion qui affecterait d'autres communautés, dans d'autres Etats où les troubles sont endémiques et où l'incendie est toujours prêt à se rallumer.

Le danger s'accroît du fait que les pays voisins de l'Inde connaissent leurs propres crises internes et entretiennent tous un contentieux plus ou moins aigu avec New-Delhi. Au Bangladesh, le général Ershad vient d'ajourner les élections qu'il avait prévues pour début décembre et ne cesse de reprocher aux forces armées indiennes de provoquer des incidents frontaliers meurtriers. A Sri-Lanka, le gouvernement du président Jayewardine se voit confronté à un mouvement séparatiste tamoul dont les animateurs trouvent soutien dans l'Etat indien voisin du Tamil-Nadu.

Avec le Pakistan, surtout, les relations de New-Delhi sont actuellement au plus bas et les deux pays s'accusent réciproquement des plus noires intentions – au point de susciter l'inquiétude de tierces puissances qui en venaient ces derniers temps à redouter que la situation ne dégénère en un conflit armé à grande échelle.

Ces craintes ne peuvent aujourd'hui que s'accroître. On a beaucoup reproché à Mme Gandhi d'avoir la main lourde envers de ses opposants et de pratiquer une fort peu tolérante démocratie. Elle a sans doute été, également, l'inspiratrice d'un certain « hégémonisme » indien qui alimentait à l'extérieur de multiples récriminations.

Il demeure qu'elle concentrait entre ses mains un pouvoir qui, faute peut-être d'une solution de remplacement crédible, constituait en Asie un facteur de stabilité. La Chine, par exemple, ne s'y était pas trompée qui, en dépit de ses propres différends avec New-Delhi, s'appliquait à améliorer ses relations avec l'Inde et prenait soin de pratiquer à au niveau du sous-continent une diplomatie d'équilibre fort respectueuse de l'autorité de Mme Gandhi. Moscou et Washington, en dépit de leurs affinités respectives et par-delà leurs rivalités planétaires, ne suivaient pas sur ce terrain des lignes d'action fondamentalement différentes. C'est cette politique de difficile équilibre que le séisme maintenant compromet.

Un vide incommensurable

De notre correspondant

New-Delhi. – Au-delà de l'émotion considérable qu'elle soulève dans la population, la disparition de Mme Gandhi ne pouvait survenir à un plus mauvais moment pour la nation indienne. Fragiles depuis toujours, les structures fédérales de l'Etat sont fortement ébranlées depuis deux ans par l'expression des particularismes régionaux et religieux.

La crise du Pendjab bat toujours son plein, et les autonomistes sikhs – on le voit – ne désarment pas. L'Assam et le Cachemire suscitent de lourdes inquiétudes. On vient d'envoyer l'armée dans l'Etat du Tripura, et ses voisins sont périodiquement agités de confusions sécessionnistes. Jamais, depuis la dernière guerre de 1971, la tension n'avait été aussi forte à la frontière avec le Pakistan.

A l'intérieur, le parti de Mme Gandhi était, jusqu'à l'attentat, en chute libre dans l'opinion, et l'opposition souffre à la fois d'une absence de programme unique et crédible et d'un trop-plein de candidats au siège de premier ministre. La seule structure stable de l'Union, si l'on excepte la présidence de la République qui reste en place, est la force armée : plus d'un million d'hommes réputés disciplinés et conduits par des chefs qui ont toujours jusqu'ici soumis leur autorité à celle du pouvoir politique. Mais l'armée a été beaucoup utilisée ces derniers temps – notamment contre les autonomistes sikhs – dans des affaires de pure politique intérieure. Que cela puisse donner des idées à certains officiers n'est exclu par aucun observateur.

La « menace pakistanaise », largement utilisée par Mme Gandhi dans tous ses derniers discours publics, peut aussi constituer le prétexte idéal pour des militaires moins démocrates que d'autres. La réalité des concentrations de forces pakistanaises sur la frontière de l'Inde (quatorze divisions sur les dix-neuf que compte l'armée du général Zia, selon de bonnes sources) n'est pas discutable, et l'on peut aussi craindre à New-Delhi qu'un pouvoir militaire réputé opportuniste ne saisisse cette tragique occasion pour s'embarquer dans une aventure. Les forces indiennes aux frontières, en nombre à peu près égal à celles des Pakistanais, ont d'ailleurs, comme il est normal en pareille circonstance, été mises en état d'alerte.

Le vide politique laissé derrière elle par Mme Gandhi est incommensurable. Et la question la plus angoissante qu'on se pose aujourd'hui en Inde est évidemment de savoir qui peut lui succéder. Qui, sinon son dernier fils, Rajiv, dauphin désigné, présentement secrétaire général du parti gouvernemental, le Congrès Indira ?

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 3.)

La dernière impératrice des Indes

par ANDRÉ FONTAINE

« Que de force dans ce petit corps ! », disait Georges Pompidou de Michel Jobert. Le même jugement pourrait s'appliquer à Indira Gandhi. Elle était toute frêle, et son regard un peu trouble, alourdi par des cernes épais, laissait mal deviner la résolution qui l'habitait et qui l'avait fait se battre toute sa vie, n'hésitant pas, quand il le fallait, à recourir à la manière forte.

L'anglais châtié, la concision extrême du langage, le port un peu hautain, disaient cependant la naissance et l'éducation aristocratiques, l'orgueil de présider à la destinée de la plus grande démocratie du monde, d'avoir été quasi plébiscitée après l'épreuve de la disgrâce et de la prison, d'avoir su résister à l'adversité qui l'avait soudain privée du fils en qui elle voyait son successeur.

L'assassinat d'Indira, trente-six ans après celui de Gandhi, boucle une boucle tragique. L'Inde de la non-violence est décidément bien morte. Et si l'on peut penser que le sang du Mahatma, dont la vie entière a été au service de la paix, a fécondé l'unité indienne, il y a tout lieu de craindre que la mort de son homonyme ne déchaîne le cycle infernal des vengeances.

A bien des égards, certes, Indira laisse une Inde forte, qui a su maîtriser le nucléaire militaire et civil, placer des satellites en orbite, parvenir à l'autosuffisance alimentaire, développer une série d'industries de pointe, faire éclater l'ennemi héréditaire pakistanais, s'imposer comme le principal leader du tiers-monde. Malgré sa propension, souvent dénoncée, au pouvoir personnel, celle qu'on a pu appeler la dernière impératrice des Indes a su, dans l'ensemble, préserver les institutions libérales du seul pays en voie de développement où l'armée n'a jamais essayé de prendre le pouvoir.

Sur un point cependant, et sans doute malheureusement le principal, elle a échoué. Echoué au point d'en mourir, puisqu'elle est tombée sous les balles de deux de ces sikhs, dont elle avait cherché à réduire le poids dans la vie de son pays. Comme Nehru, son père, elle avait rêvé d'une Inde laïque, où toutes les religions, toutes les nationalités, feraient bon ménage, et où disparaîtraient les castes. Mais, là comme ailleurs, l'instinct tribal – attachement aux traditions, aux racines – aura été le plus fort, et personne ne peut nier que ce qui fait tenir encore ensemble les morceaux de ce corps si disparate, c'est le formidable ciment de l'hindouisme. Indira elle-même, dans ses dernières années, et surtout depuis la mort de son fils Sanjay, avait retrouvé, dit-on, les convictions de son enfance.

L'hindouisme, qui défie tout, se veut accueillant aux religions des autres. Mais les monothéistes se trouvent mal à l'aise dans un panthéon, surtout lorsqu'ils ont tendance, comme les musulmans et plus encore les sikhs, à se considérer comme supérieurs. D'où les « troubles communautaires » qui ont, à tant de reprises, ensanglanté l'Inde au cours de ces dernières années, et dont Indira est aujourd'hui à son tour la victime.

L'histoire de l'Inde indépendante s'est ouverte sur l'assassinat d'un Gandhi. Les Indiens de toutes les confessions doivent tout faire aujourd'hui pour éviter que l'assassinat d'une autre Gandhi ne fasse voler en éclats l'unité de leur pays. Pour son plus grand malheur et pour celui de l'Asie et du monde, l'Inde, dont chacun respecte aujourd'hui le non-alignement, aurait vite fait de devenir un théâtre d'opération de la guerre prétendument froide.

Les trois leçons de l'expérience Reagan

I. — Super-Pinay

par PAUL FABRA

Particulièrement révélatrice de l'objet véritable d'un débat et des préoccupations profondes des principaux protagonistes est souvent la façon dont est formulée la question. Celle que les économistes américains discutent aujourd'hui sur la place publique porte sur le point de savoir si l'économie des Etats-Unis, qui vient de connaître six semestres consécutifs d'expansion à vive allure, sera en mesure d'opérer un atterrissage en douceur *(soft landing)* ? Autrement dit : la décélération de la croissance ne sera-t-elle pas trop brutale ni accompagnée de secousses trop violentes.

Quand la reprise avait fini par se manifester, au mois de décembre 1982, la plupart des spécialistes n'y croyaient plus, parce qu'elle était en retard sur leurs prévisions. A l'exception notable, toutefois, d'un petit groupe d'économistes, proches de la Maison Blanche, et de M. Henry Kissinger, qui avaient averti de son imminence plusieurs hommes politiques européens, dont Pierre Bérégovoy, l'actuel ministre de l'économie et des finances.

Les énormes allégements fiscaux dont avaient bénéficié les entreprises (à la demande, en partie, il est vrai, des parlementaires démocrates, soucieux de ne pas voir diminuer seulement l'impôt direct sur le revenu) étaient programmés pour ne jouer à plein qu'à partir de la deuxième moitié de l'année 1982. Tout semble avec le recul du temps avoir été ordonné pour que le mandat présidentiel soit divisé par moitié : d'abord deux ans pour les vaches maigres, puis deux ans (1983 et 1984) pour les vaches grasses. Cela a beaucoup contribué à accréditer la réputation de stratège de M. Reagan auprès du monde de la politique et de la finance.

Il n'empêche que la vigueur du phénomène a surpris les plus optimistes. Keynésiens de tout bord, reaganiens modérés ou conservateurs-populistes, tels le député (membre de la Chambre des représentants) Jack Kemp et Lewis Lehrman (l'ancien adversaire républicain de M. Mario Cuomo pour le poste de gouverneur de l'Etat de New-York), qui, à la tête de l'organisation Citizens for America, en a à lui seul fait presque autant pendant la campagne en cours que les deux candidats réunis, disputent encore sur les causes de ce dynamisme retrouvé en dépit de la surévaluation du dollar. Celle-ci aurait dû constituer normalement un frein à l'expansion ; rôle qu'elle pourrait bien avoir fini par jouer depuis deux ou trois mois, ce qui expliquerait le sensible ralentissement de l'activité constaté depuis l'été et l'assouplissement par M. Paul Volcker, de la politique monétaire (baisse de taux d'intérêt).

Ainsi en est-on arrivé, faute d'avoir encore compris les ressorts de son formidable élan, à s'inquiéter de voir le moteur perdre soudainement de la vitesse. Mais il serait tout à fait hors de propos de se laisser aller à forcer le sens de la métaphore aujourd'hui présente dans tous les journaux et revues d'Amérique du Nord. L'obsession du *soft landing* n'est pas telle qu'il faille comparer l'économie des Etats-Unis à un énorme jumbo qui aurait amorcé sa descente et dont les millions d'occupants s'interrogeraient sur les chances de se poser sur le sol sans encombres.

(Lire la suite page 8.)

LIRE EN PAGES INTÉRIEURES

commentaires

Le Monde

Peine de mort

LA peine de mort est rétablie en France. Au coup par coup, si l'on ose dire. La loi l'interdit, mais l'observation des faits montre que la peine capitale est, dans certaines circonstances, tolérée, sinon approuvée, par la justice rendue au nom du peuple français.

Il y a juste deux ans, la cour d'assises de l'Aube avait acquitté M. Lionel Legras, un garagiste qui avait piégé sa maison et provoqué, ainsi, la mort d'un cambrioleur. L'affaire avait fait grand bruit. Les partisans de la légitime défense avaient applaudi le verdict. Les adversaires de l'autodéfense, les objecteurs de l'« idéologie sécuritaire » avaient enregistré ce recul avec tristesse et effroi.

Qui parle aujourd'hui de l'affaire Legras ? Qui s'est soucié, en décembre 1983, de cet arrêt des assises du Var acquittant un représentant de commerce poursuivi pour avoir blessé d'un coup de carabine un jeune Tunisien qu'il soupçonnait de vouloir commettre un vol dans une vitrine ? Qui se souvient d'Amar Hachi, dix-sept ans, tué un soir dans une rue de Roubaix par un honnête père de famille qui l'avait vu siphoner de l'essence dans son automobile ? Le meurtrier avait été condamné en mai 1984 à trois ans de prison, dont deux avec sursis.

PLUS près de nous. Le 9 octobre, la cour d'assises du Loiret acquitte un vétérinaire qui avait mortellement blessé un cambrioleur qui tentait de fuir en escaladant un mur. Trois jours après, le 12 octobre, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône acquitte, au nom de la légitime défense, le propriétaire d'un bar-restaurant de Carry-le-Rouet. Il avait, par une nuit d'été, tiré un coup de feu sur trois jeunes gens qui cambriolaient sa cave. L'un d'eux était mort. L'avocat général avait requis cinq à six ans d'emprisonnement avec sursis. Le jury populaire ne l'a pas suivi dans cette voie d'une sanction modérée : il a acquitté le prévenu.

Ainsi va le droit. Quand le peuple juge, il est tenté d'absoudre certains meurtriers si l'insécurité explique (légitime ?) leurs réactions, faites à la fois de force et de peur. Voilà donc quelques délinquants — des cambrioleurs — sanctionnés de fait, dans un premier temps, par la peine la plus lourde (leur mort) et, dans un deuxième temps, exécutés symboliquement par le refus de sanctionner ceux qui les ont tués.

ON peut s'indigner, condamner la peur des honnêtes gens qui s'arment contre les rôdeurs. Cela est de peu d'effet. Il faut surtout prendre conscience d'une dérive, si limitée soit-elle en nombre, qui permet de « laver » la mort de certains hommes, coupables de délits qui — même en d'autres temps — ne seraient jamais tombés sous la menace d'une peine capitale. Car le plus étrange, dans cette évolution, c'est que les victimes de cette sorte de code pénal spontané n'avaient pas — pas encore ? — à se reprocher ces crimes odieux pour lesquels la peine capitale existait encore dans notre pays jusqu'en 1981. Il y a là un déplacement de sanction et un déplacement de l'exemplarité de la peine.

La masse des Français — elle constitue aussi la majorité des jurys — ne craint pas de pardonner les excès de l'autodéfense parce qu'elle pense ainsi compenser le prétendu « laxisme » de la magistrature professionnelle. Ne vit-on pas dans l'affaire Legras la cour d'assises acquitter celui que le tribunal correctionnel avait, préalablement, condamné ?

En 1979, M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux et opposé à l'abolition de la peine de mort, déclarait au *Monde* : *« Quel progrès aurions-nous accompli si, pour supprimer une exécution capitale tous les deux ans, nous suscitions des dizaines de meurtres par vengeance chaque année ? »* On n'en est pas là, mais on y vient. Insidieusement.

BRUNO FRAPPAT.

POLÉMIQUE

Georges Mattéi, écrivain, ex-secrétaire général de la Fédération nationale des anciens d'Algérie, s'étonne de l'émotion que suscite en France la présence de M. Cheysson aux cérémonies du 1er novembre à Alger.

Sur les lieux du crime ou quand les assassins s'indignent

ILS frémissent, ils tremblent, ils bouillonnent, ils écument, ils tempêtent, ils explosent enfin de colère. J'imagine leurs tronches macrocéphales pleines de nostalgies coloniales. Ils froncent leurs gros sourcils de gaullistes historiques, surtout l'académicien Peyrefitte, et je ne sais si le citoyen Frêche, le maire socialiste de « Montpellier l'entreprenante », souligne à l'occasion ses sourcils à lui d'un trait de crayon noir pour mieux exhiber ses mégatripes, mais je n'ai pas oublié que sous le fard, avant de serrer sur son cœur ses précieux conseillers municipaux ex-OAS, dans les années 1962-1963, il militait du côté de *Voie communiste*, un des organes du soutien au FLN de l'époque. Encore un maire pris en écharpe. Ah ! reniement, quand tu nous tiens... Frêche gronde, Frêche peste, Frêche raconte n'importe quoi, comme un vulgaire sondeur d'opinion, il cause au nom du public. L'important, c'est que son plat de tripes à la mode de l'Hérault mijote bien au chaud jusqu'au prochain scrutin et que son fumet charme les narines de l'électeur pied-noir, qui en redemandera.

Voix d'outre-tombe, Robert Lacoste, le Néron SFIO de la Casbah, se fâche tout rouge et tient à le faire savoir — il vit donc encore, et moi qui le croyais parti brouter les verts pâturages en compagnie de son ancien patron Guy Mollet, amateur de tomates arrosées de raisiné bougnoule.

Si d'aventure passait par Paris un Persan non terroriste, il s'interrogerait : pourquoi tout ce vacarme ?

Un ministre français va endosser son costard des dimanches et une jolie cravate pour aller assister aux cérémonies officielles célébrant le trentième anniversaire du soulèvement algérien contre l'occupation française, qui durait depuis près d'un siècle. Les voix officielles de la France, celles qui éructent dans les métinges, causent dans le poste, griffonnent dans les journaux, s'auto-interviouvent à longueur de semaine à la télé, bavassant sur tout et sur rien, s'émeuvent de ce costard et de cette cravate de Claude Cheysson.

On s'indigne, on se fâche, on aligne les phrases toutes faites. « Mais notre honneur ? Mais notre dignité ? Mais la fierté du nom français ? »

Alors je dis : trop, c'est trop. Le droit de s'émouvoir sur l'opportunité de la présence d'un ministre français dans la tribune officielle à Alger le jour du 1er novembre, fête de tous les saints, je ne le reconnais qu'au seul peuple algérien pour les raisons suivantes :

M. Cheysson est le représentant officiel de la République française qui a tenté de bougnouliser tout un peuple un siècle durant. Il est membre d'un gouvernement qui a amnistié et rétabli dans la totalité de leurs droits des tueurs de femmes et d'enfants algériens, des assassins de soldats français. Mais oui, comme c'est bizarre, ces morts-là on n'en parle jamais, les « petits gars » tombés sous les balles françaises, flingués par les hommes de Salan et de Jouhaux. Il est le ministre des affaires extérieures d'un président qui fut lui-même ministre de l'intérieur, puis ministre de la justice pendant les premières années de la guerre d'Algérie.

M. Cheysson, ministre français qu'on accuse de manquer de dignité, représente une nation qui, le 8 mai 1945, le jour même où l'Occident tout entier célébrait la victoire des démocraties sur le nazisme, a fait donner son aviation et tonner ses canons de marine pour massacrer plus de dix mille hommes, femmes, enfants et vieillards, dont le crime était d'avoir osé brandir des bannières vert et blanc frappées d'un croissant rouge en criant *« Liberté ! El Djezaïr ! »* Naïfs bougnoules qui, ayant combattu dans les rangs de l'armée française contre l'Allemagne nazie, avaient cru que la victoire des « démocraties », cela se partageait.

Mais assez de ces renvois patriotiques, assez de ces vertus démocratiques qui s'aigrissent en hoquets politiciens. Ne parlons plus de l'armée qui se vexe, de la police qui se rebiffe, des pieds-noirs qui n'oublient pas à quel point l'on souffrait de la chaleur en Algérie, de ces anciens d'Algérie qui, préférant le Mascara au pinard du Gard et de l'Hérault, portent un rude coup à l'économie de leur pays. Pour oublier sept années de campagne électorale permanente, je vous propose un petit jeu, oui, comme à la radio, l'énigme est simple. Il s'agit de découvrir le nom d'un pays et le nom du système politique dont il s'est doté grâce à certains indices historiques et autres faits de société. *Le jeu commence.*

Pendant huit ans, l'armée et la police de ce pays ont pratiqué la torture, dans les commissariats, dans les caves de certains quartiers de la capitale et dans les montagnes d'un lointain département.

Vous ne voyez pas ? Je vous donne d'autres indices.

Ce pays a institutionnalisé la torture en 1957 en créant les DOP (dispositifs opérationnels de protection), formant ainsi des milliers de soldats, de sous-officiers et d'officiers à l'ingrat et patriotique métier de tortionnaire. Ces hommes portaient un écusson frappé d'une étoile surmontant un flambeau dessiné dans un croissant, leur spécialité était le téléphone de campagne, plus connu sous le nom de gégène. Rappelons-en brièvement le principe. La victime est arrosée d'eau. Ses poignets enchaînés sont entourés de chiffons mouillés auxquels on fixe des électrodes. Les deux fils sont reliés à la dynamo d'un téléphone de campagne. Assis à califourchon, un soldat ou un flic tourne la manivelle en changeant fréquemment de rythme. On peut fixer les électrodes aux tempes, sous la langue, sur le gland, dans le méat, sur les testicules. Pour les femmes, on choisira les seins, l'intérieur du vagin, etc. Passons sur diverses autres spécialités empruntées aux méthodes de la Gestapo.

Vous ne trouvez toujours pas ? Alors voici quelques éléments complémentaires. Cela devient vraiment trop facile.

L'armée de ce pays bombarda les populations civiles, brûla les villages, déporta leurs habitants pour les enfermer dans des camps d'internement après en avoir fusillé un certain nombre sans jugement. Alors, le nom du pays, son système politique ?

C'est l'Espagne fasciste de Franco. Le Salvador du colonel d'Aubuisson. La Hongrie de Khrouchtchev. Le Chili de Pinochet. Le Vietnam de Nixon. Le Cambodge de Pol Pot. L'Erythée de Mengistu. L'Argentine des généraux. L'Afghanistan de Tchernenko.

Mais non, voyons, vous avez perdu ! Je complète le tableau : c'est un beau pays. Le champion des rapports Nord-Sud qui licencie ses coopérants professeurs et techniciens pour les remplacer par des alphabétiseurs en uniforme, un pays grand donneur de leçons en démocratie, qui verse des larmes sur ses pauvres et en profite pour virer ses immigrés après qu'ils ont vendu à bas prix et jusqu'à épuisement leur force de travail. C'est le pays des droits de l'homme et du droit d'asile dont viennent d'être extradés des militants basques. Enfin, quoi, le pays rayonnant d'une culture en charentaises — le chausson le plus intelligent du monde ! Vraiment, vous ne trouvez toujours pas ? Cherchons encore ensemble, vieillards sans mémoire, jeune gens incultes : des prisons surpeuplées, infectes, où l'on est obligé de se mutiler ou de recourir à la grève de la faim pour avoir une chance de se faire entendre. Deux millions et demi de chômeurs. Des centaines de milliers de pauvres que l'on n'a pas enrichis en les baptisant « nouveaux ». 11 % de racistes et de xénophobes organisés.

Allez, je vous aide, son système politique est un mot de dix lettres.

DE-MO-CRA-TIE, *mais oui, bravo !* Et le nom du pays à présent, en six lettres, si vous le faites précéder de *merde in*, vous avez le titre d'une chanson de Jacques Dutronc.

Bon sang, mais c'est bien sûr... FRANCE.

Et maintenant, tous ensemble : Allons enfants de la patri-i-e, et à demain, si vous le voulez bien.

GEORGES MATTEI.

> ***Le Monde*** **a, pour sa part, fait connaître sa position dans son bulletin de « une » du 23 octobre et dans sa page Commentaires du 27 octobre, mais il juge conforme à sa vocation pluraliste de faire entendre les voix les plus diverses, même lorsque celles-ci s'expriment avec quelque virulence.**

COURRIER

Vexant pour les Allemands

Le gouvernement algérien a donné sans doute une leçon de magnanimité au gouvernement français en l'invitant à la commémoration du soulèvement de 1954, alors que le chancelier Kohl s'est trouvé proprement refoulé, cet été, des cérémonies du débarquement de 1944 à Omaha-Beach.

Accepter d'aller à Alger, c'est risquer de détruire tout le sens de la rencontre de Verdun du 22 septembre 1984, où le chancelier Kohl et le président Mitterrand effaçaient le mauvais effet de la non-invitation d'Omaha-Beach. Les raisons qui ont été données pour ne pas inviter d'Allemands en Normandie sont exactement les mêmes qui justifieraient qu'il n'y ait pas de Français à la cérémonie d'Alger le 1er novembre.

En acceptant cette invitation, le gouvernement français entend affirmer qu'il se distancie de la politique algérienne de la France entre 1954 et 1962. Outre que c'est faire bon marché du principe de la continuité de l'Etat, et de la simple vérité historique (Guy Mollet n'a toujours pas, à notre connaissance, été exclu du Parti socialiste à titre posthume pour cause de politique algérienne), cela revient à prétendre clairement qu'il y a plus de distance entre la France d'aujourd'hui et la France d'alors qu'entre l'Allemagne de l'Ouest d'aujourd'hui et le Reich d'alors : Kohl peut porter le chapeau pour Hitler, mais pas Cheysson pour Guy Mollet.

C'est ainsi que le voyage du ministre des relations extérieures est beaucoup plus vexant encore pour les Allemands de l'Ouest que pour les rapatriés d'Afrique du Nord.

LAURENT DISPOT,
écrivain (Paris).

Un peu de pudeur

Je suis profondément indigné par l'exploitation qui est faite de la présence du ministre Claude Cheysson à Alger pour le 1er novembre. Je suis pied-noir, « fier de l'être », et je suis profondément attaché tant à ma communauté qu'à mon pays natal. Le 1er novembre 1954 représente pour nous, c'est l'évidence, une date sombre : c'est le début d'un drame qui a atteint l'Algérie et la France au plus profond d'elles-mêmes et qui s'est soldé par un bilan tragique : un million de morts, Français et Algériens, un million d'exilés pieds-noirs chrétiens, juifs sépharades et français musulmans. Comment pourrait-on nous demander de considérer ce jour anniversaire comme un jour faste ?

Mais pourquoi ne nous laisse-t-on pas tranquilles ? Au nom de quoi des hommes politiques français, uniquement soucieux de flatter un électorat potentiel, s'arrogent-ils le droit de gratter des plaies toujours mal cicatrisées ? Où étaient-ils quand nous vivions ces longues années dramatiques ? Ils nous ont longtemps méprisés, nous qui n'étions que métèques, Juifs et Arabes, ils se sont servis de notre désarroi pour reprendre le pouvoir en France ou pour tenter de l'arracher à de Gaulle, puis ils nous ont piteusement oubliés en 1962 : demandez aux pieds-noirs, exilés dans ce rude hiver en 1962, dans quelles conditions ils sont arrivés en France et comment ils y ont été accueillis ! Demandez aux Français musulmans comment ils sont partis d'Algérie et comment on les a traités ici pendant près de vingt années ! Et qui donc avait alors la responsabilité de l'Etat ? Ceux-là mêmes qui crient aujourd'hui ! Alors, de grâce, un peu de pudeur ! Laissez les rapatriés se recueillir en ce 1er novembre, retenez vos pleurs si suspects !

G. M.
(Paris.)

Tendre la main

J'ai combattu dans la Résistance ; nous avons commis nous aussi des atrocités en réponse aux atrocités des Allemands, comme le FLN en a commis en réponse aux atrocités des troupes françaises et de l'OAS. Toute lutte révolutionnaire, tout combat de libération nationale, comporte une violence souvent barbare, car la sauvagerie des uns suscite la sauvagerie des autres. Nous pouvons le déplorer, et je le déplore autant que d'autres, comme je suis heureux d'avoir pu échapper personnellement à ce cycle infernal de la violence et de la répression. Mais quoi que nous ayons fait au cours de la lutte, il est temps de tendre la main à nos ex-ennemis (ils ne furent pas des ennemis pour tous les Français).

A. CHARCONNET.
(Paris.)

Humiliation

Nous n'hésitons pas à qualifier d'indécente la présence de M. Cheysson à Alger, le 1er novembre, dans la mesure même où nous avons toujours été très compréhensifs quant aux gestes d'une saine réconciliation. Or cette qualité de geste n'est plus respectée et l'aspect malsain de la participation de notre pays aux festivités du trentième anniversaire de la Toussaint rouge déséquilibre les rapports entre nos deux pays, puisque le comportement de la France se fait aux dépens de la fraction de la communauté nationale la plus directement concernée au plan sentimental et la plus profondément meurtrie : les rapatriés de toutes confessions.

Nous n'aurions jamais eu l'idée, ni la prétention, d'inviter des représentants algériens à des cérémonies commémorant l'Algérie française. Comment imaginer que ce « gage » offert à l'Algérie-FLN pouvait être considéré comme indispensable aux yeux des Algériens pour effacer l'effet Hassan à Ifrane ? A moins que l'Algérie n'ait décidé de profiter de cet épisode diplomatique pour mieux humilier la France ?

Avant de commettre un tel acte, nous conseillons à M. Cheysson de bien réfléchir à toutes les conséquences qu'il ne manquera pas de produire. Et que M. Cheysson ait bien en mémoire, ce jour-là, tous nos malheureux martyrs, tous nos suppliciés, depuis Guy Monnerot et Hadj Saddok, jusqu'aux derniers morts du 5 juillet 1962, à Oran. Car ce sont bien ces actes héroïques que M. Cheysson célébrera ce jour de honte, 1er novembre 1984, à Alger !

JACQUES ROSEAU,
porte-parole du RECOURS.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

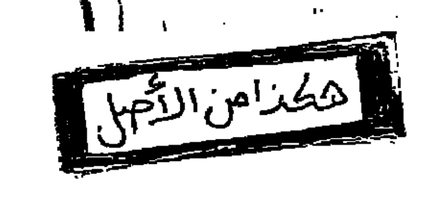
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

étranger

L'ASSASSINAT DE Mme GANDHI

Les circonstances de l'attentat

DEUX SIKHS DE SA GARDE PERSONNELLE...

Indira Gandhi a été assassinée, mercredi matin, alors qu'elle quittait à pied son domicile pour se rendre à son bureau, située non loin de là, par deux membres sikhs de sa garde personnelle. L'un des hommes était armé d'un pistolet, et l'autre d'un pistolet mitrailleur. Indira Gandhi a été touchée par au moins huit balles, dont l'une lui a perforé le cœur, a déclaré, par la suite, l'un des médecins de l'Institut panindien des sciences médicales, où elle a été transportée pour être immédiatement conduite au bloc opératoire. En arrivant à l'hôpital, elle perdait abondamment son sang, et, alors que l'opération se poursuivait, un médecin a fait savoir que les chirurgiens *« ne parvenaient pas à la réanimer »*.

La nouvelle de son décès a été diffusée, mercredi à 7 h 45 GMT, par l'agence PTI (Press Trust of India). La nouvelle de l'attentat était connue depuis deux heures, et les médecins avaient laissé peu d'espoir de la sauver en annonçant, au bout d'une heure trente d'opération, que son état était *« très, très critique »*. La douzaine de chirurgiens réunis à son chevet auraient réussi à retirer de son corps huit projectiles, dont plusieurs logés dans l'abdomen, et constaté douze impacts.

Après avoir commis leur forfait, les deux assassins ont jeté leurs armes et levé les bras en l'air. Arrêtés par les autres membres du service de sécurité, ils ont aussitôt été emmenés pour interrogatoire. L'agence United News of India affirme, pour sa part, que les deux hommes ont été abattus, ce qui n'a pas été confirmé officiellement.

Les mesures de sécurité avaient été considérablement renforcées autour d'Indira Gandhi ces dernières semaines, à la suite de menaces d'assassinat émanant d'extrémistes sikhs. Le premier ministre venait de regagner New-Delhi, au terme d'une tournée de quarante-huit heures dans l'Orissa. Selon PTI, les membres de la famille de l'ancien ministre se trouvaient à son chevet au moment de sa mort, à l'exception de son fils Rajiv, en train de regagner la capitale.

Quelques heures après l'attentat, l'agence Associated Press a annoncé que son bureau à New-Delhi avait reçu un coup de téléphone anonyme revendiquant l'attentat au nom de *« la secte sikh tout entière »*.

Un vide incommensurable

(Suite de la première page.)

Rajiv a évidemment pour lui son nom, mais, tout le monde en est d'accord, il ne possède ni le charisme de sa mère ni l'habileté dénuée de scrupules dont son frère, disparu dans un accident d'avion en 1980, savait faire preuve en certaines circonstances.

Rajiv, dit la *vox populi*, *« est un gentil jeune homme qui a appris la politique par nécessité. Il n'est pas né avec le virus comme sa mère ou son frère »*. L'ancien pilote se révélera-t-il à la hauteur des circonstances ? C'est évidemment ce qu'on espère au Congrès Indira, où les hommes de la trempe de Mme Gandhi sont, pour des raisons liées à la personnalité même de la fille de Nehru, très loins de foisonner.

Les élections générales étaient prévues pour se dérouler dans les trois mois. Il est probable que la consultation sera désormais reportée, ce qui devrait permettre au Congrès, actuellement désorganisé, de resserrer les rangs et de se trouver un chef.

Mais il faudra faire vite. La veille encore de l'attentat, les pronostiqueurs lui accordaient entre 225 et 260 sièges aux prochaines élections, alors qu'il contrôle les deux tiers des 546 mandats de l'Assemblée. Il est sans doute trop tôt pour prédire toutes les conséquences qu'aura la disparition de celle que le petit peuple appelait *« mother Indira »*.

En Inde, où les populations sont sans doute plus émotives et volatiles qu'ailleurs, tout est toujours possible. Qu'ils l'aiment ou la détestent, les Indiens étaient, dans leur immense majorité, très fiers, à l'égard de l'étranger surtout, d'avoir à leur tête une dame de cette envergure, et l'Inde se sent sans doute aujourd'hui tragiquement orpheline.

Saura-t-elle résister à ses vieux démons et faire l'union sacrée autour du gouvernement de l'heure ? Une seule chose est absolument certaine : le pays des Gandhi est entré dans l'une des plus dangereuses phases de son histoire depuis l'indépendance en 1947.

PATRICE CLAUDE.

« Si je dois mourir... »

Mme Indira Gandhi, qui a succombé, mercredi 31 octobre, aux blessures consécutives à l'attentat dont elle avait été victime quelques heures plus tôt, avait évoqué sa mort, la veille, dans un discours prononcé dans l'Etat d'Orissa.

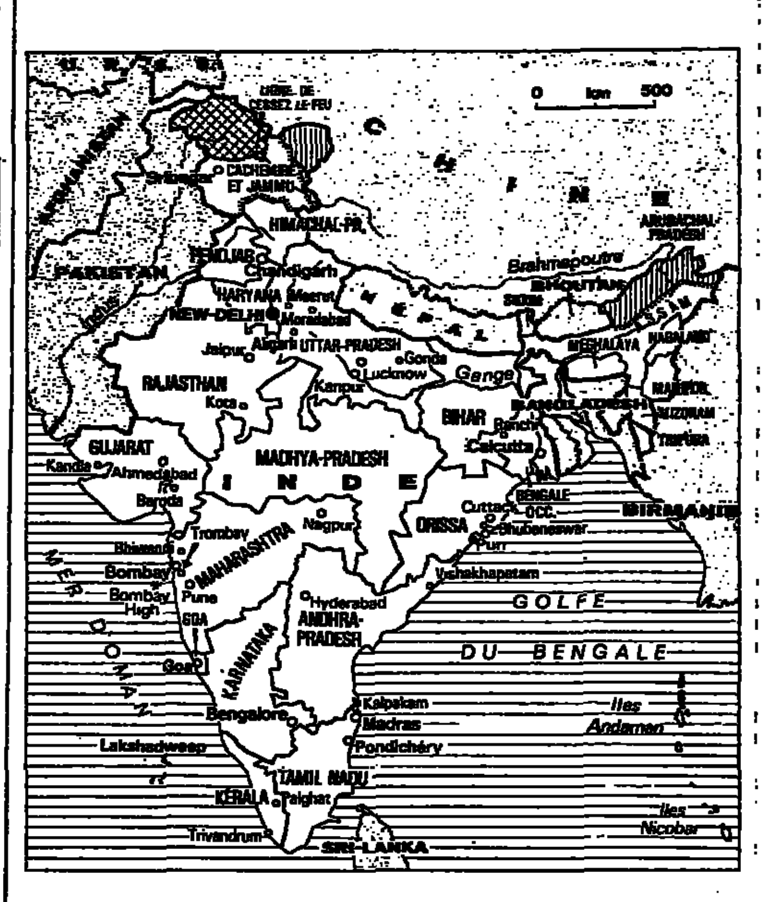
« Si je dois mourir au service de la nation, je le ferai avec fierté », avait-elle déclaré. *« Chaque goutte de mon sang, j'en ai la certitude, contribuera au développement de ce pays, à son renforcement et à son dynamisme. »*

Il y a quelques années, avec une prémonition troublante et dans un esprit qui témoignait de la haute conscience qu'elle avait de sa place dans l'histoire de son pays, la fille de Nehru avait déjà parlé publiquement de l'éventualité de sa disparition brutale de la scène politique sous les balles d'assassins. En janvier 1975, après l'attentat qui avait coûté la vie à un de ses ministres, elle avait dit : *« C'était la répétition d'un événement plus important, et tout le monde sait qui était réellement visé. Mais je n'ai pas peur pour ma vie. Si l'on tue Indira Gandhi, ce ne sera rien : je ne suis qu'une humble personne. Mais ce qui est important, c'est que le pays perdra les principes pour lesquels le Parti du Congrès a lutté : les principes de la démocratie et de la non-violence. »*

Menacée physiquement par des irréductibles que sa politique autoritaire ne faisait qu'exalter davantage, Mme Gandhi est morte avec le sentiment qu'elle avait plus que jamais une mission historique à remplir et que son destin était de toute façon hors du commun.

Une fédération de vingt-deux Etats et neuf territoires

Les sikhs représentent un peu plus de 50 % de la population du Pendjab indien, où les hindous constituent une forte minorité. Il existe, en outre, une importante diaspora sikh dans le reste de l'Inde, en particulier à New-Delhi (où ils sont 800 000), ainsi que dans les Etats limitrophes du Pendjab. L'ethnie pendjabie, dont sont originaires les sikhs, est divisée en deux par la frontière indo-pakistanaise. Au nombre d'une douzaine de millions, les sikhs représentent l'une des principales minorités en Inde, mais après les musulmans (plus de 60 millions) et les chrétiens (une quinzaine de millions).



Tracé de la frontière selon l'administration indienne
Tracé de la frontière selon l'administration chinoise ou pakistanaise
Territoires contestés entre la Chine et l'Inde
Cachemire sous administration pakistanaise depuis le "cessez-le-feu" (janv. 1949)

Plus d'un million d'hommes sous les drapeaux

Les forces armées indiennes, qui ont été mises en état d'alerte, rassemblent environ 1 120 000 hommes, si l'on exclut des unités paramilitaires (forces de sécurité aux frontières et garde-côtes) qui mobilisent environ 260 000 hommes.

Pour l'essentiel de ces forces, c'est l'armée de terre indienne, dont les effectifs sont les plus nombreux, avec 960 000 hommes recrutés par volontariat pour l'armée d'active et environ 250 000 hommes constituant des réserves territoriales non comprises dans le décompte des forces armées régulières. Cette armée de terre indienne réunit essentiellement des unités blindées (dotées de chars soviétiques T-54, T-55 ou T-72), des unités d'infanterie (utilisant notamment des missiles antichars français SS-11 et Milan) et des unités de montagne (l'équivalent de dix divisions, au total).

Avec 47 000 hommes, la marine indienne dispose surtout de navires de surface (parmi lesquels un porte-avions d'origine britannique) et de sous-marins de construction soviétique. Certains de ces bâtiments sont dotés de missiles Exocet.

Quant à l'armée de l'air indienne, elle totalise environ 113 000 hommes qui mettent en œuvre plus de neuf cents avions de combat et des hélicoptères armés. Il s'agit d'une flotte aérienne assez dépareillée, avec des avions soviétiques (des modèles Mig-23, Sukhoi-7 et Mig-21), des avions britanniques (comme des avions d'attaque Jaguar qui sont construits sous licence, des Hunter et des Canberra pour la reconnaissance) ou des avions français (comme des Mirage 2000). La France a également fourni à l'Inde des hélicoptères Alouette III et Lama.

A TRAVERS LE MONDE

Burkina

● LIBÉRATION DE PLUSIEURS MEMBRES DE LA LIPAD. – Huit des onze personnalités de la LIPAD (Ligue patriotique pour le développement) *« interpellés pour enquête »* dans la nuit de vendredi 26 à samedi 27 octobre (*le Monde* du 30 octobre) ont été relâchées, a-t-on appris mardi de source proche du Conseil national de la révolution (CNR). Parmi les trois personnes qui sont toujours détenues, figurent MM. Arba Diallo et Adama Touré, respectivement anciens ministres des affaires étrangères et de l'information. – *(AFP.)*

Etats-Unis

● RECTIFICATIF. – Nous avons indiqué, par erreur, dans *le Monde* du 24 octobre, sur la foi d'un document officiel, que la désignation du président des Etats-Unis par les grands électeurs avait lieu le premier mercredi de décembre, qui tombe cette année le 5. Ce vote se tiendra, en réalité, le premier lundi après le deuxième mercredi de décembre, c'est-à-dire le 17 décembre.

Guinée

● RECTIFICATIF. – Une erreur s'est introduite dans l'article de J.-C. Pomonti « Pour les militaires, l'heure des choix... » (*Monde* du 30 octobre). A propos d'un projet américain d'extraction de diamants, il fallait lire, bien entendu, 500 000 carats (et non 500 000 tonnes).

Iran

● EXÉCUTION DE TRAFIQUANTS. – Trente-trois trafiquants de drogue, jugés coupables d'avoir vendu 72 tonnes de narcotiques, ont été pendus le dimanche 28 octobre à Zahedan, dans l'est de l'Iran. Dix-sept Afghans et un Pakistanais étaient au nombre des suppliciés. – *(Reuter.)*

Mozambique

● RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE. – Les créanciers occidentaux du Mozambique ont accepté, à l'issue d'une réunion, vendredi, du Club de Paris, de rééchelonner sa dette extérieure pour 1983, 1984 et le premier semestre de 1985, a annoncé, lundi 29 ocobre, le gouverneur de la banque centrale, M. Prakash Ratilal. Le remboursement des 300 millions de dollars sera étalé sur une période de six ans à compter de 1990, et des pourparlers vont continuer avec les banques occidentales pour le réaménagement d'autres créances s'élevant à 1 milliard de dollars. – *(Reuter.)*

République sud-africaine

● UN JEUNE MANIFESTANT TUÉ. – Un adolescent de quatorze ans a été tué et deux autres jeunes Noirs ont été blessés, mardi 30 octobre, dans la région de Port-Elizabeth (sud-est du pays), lorsque la police a fait usage de balles en caoutchouc contre des manifestants. Un porte-parole de la police de Pretoria a précisé que l'adolescent, qui a été mortellement blessé, faisait partie d'un groupe de cent cinquante écoliers du ghetto noir de Kwazakele qui, devant leur lycée, avaient entrepris de lancer des pierres sur des véhicules des forces de l'ordre en patrouille. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Vietnam

● APPEL DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS. – Le Secours populaire français a lancé un appel à la solidarité en faveur des victimes du typhon Susan qui a ravagé deux provinces au Vietnam. Selon l'organisation humanitaire, les victimes se comptent par dizaines de milliers. Les dons devront être adressés au Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris - CCP 654-37 H Paris avec mention « sinistrés Vietnam ».

L'ASSASSINAT DE Mme GANDHI

Seize ans au pouvoir

1966

19 JANVIER. — Mme Gandhi devient premier ministre à la suite de la mort de Shastri. Plus de cent millions d'Indiens sont alors menacés par la disette.

MARS. — Les sikhs du Pendjab se voient accorder l'autonomie, ce qui provoque des troubles; émeutes de la faim au Bengale.

1967

JANVIER. — Cédant aux pressions tribales, Mme Gandhi accorde des droits politiques aux Etats et territoires du Nord-Est.

15 FÉVRIER. — Elections générales; net recul du Congrès; Mme Gandhi demeure au pouvoir.

JUIN. — Tension sino-indienne; soulèvement naxalite (maoïste) dans le Nord-Est.

11 SEPTEMBRE. — Incident sino-indien à la frontière du Sikkim.

1968

FÉVRIER. — New-Delhi prend le contrôle des Etats du Bengale et d'Uttar-Pradesh.

1969

JUIN. — Crise dans le gouvernement et tensions dans le Parti du Congrès.

12 NOVEMBRE. — Mme Gandhi est expulsée du Parti du Congrès, ce qui provoque une scission.

1970

AOUT. — Arrestation de vingt mille personnes après l'occupation de terres par des paysans.

SEPTEMBRE. — Mme Gandhi supprime les listes civiles des anciens princes; la Cour suprême déclarera en décembre la mesure inconstitutionnelle.

DÉCEMBRE. — La Chambre basse est dissoute à la suite de revers électoraux de Mme Gandhi.

LA CRISE DU BANGLADESH

1971

MARS. — Elections générales; victoire de Mme Gandhi. Début de la crise au Pakistan-Oriental.

AVRIL. — L'Inde soutient les nationalistes bengalais.

9 AOUT. — Signature du traité d'amitié et de coopération entre l'Inde et l'URSS.

OCTOBRE. — Tension entre l'Inde et le Pakistan, qui accentue sa répression sur les Bengalais. New-Delhi mobilise ses réservistes.

3 AU 17 DÉCEMBRE. — Guerre indo-pakistanaise, qui se termine par la création du Bangladesh.

1972

19 MARS. — Traité signé entre Dacca et New-Delhi suivi d'un accord fixant les frontières entre les deux pays.

11 DÉCEMBRE. — « Compromis » indo-pakistanais sur le tracé de la ligne de cessez-le-feu au Cachemire.

1974

JANVIER. — Emeutes provoquées par l'inflation.

MAI. — Mme Gandhi fait arrêter des milliers de cheminots en grève.

SEPTEMBRE. — Le Sikkim annexé *de facto* par l'Inde.

1975

10 AVRIL. — Le Sikkim officiellement rattaché à l'Inde.

12 JUIN. — Le tribunal d'Allahabad annule pour « irrégularités » l'élection, en 1971, de Mme Gandhi; grave revers électoral du Congrès dans le Goudjerat.

24 JUIN. — La Cour suprême permet à Mme Gandhi de demeurer premier ministre.

26 JUIN. — Mme Gandhi fait arrêter tous les dirigeants de l'opposition (communistes prosoviétiques exceptés) et décrète l'état d'urgence.

1976

JANVIER. — Suspension de l'article 19 de la Constitution sur les droits du citoyen.

JUIN. — Accentuation de la législation répressive.

29 OCTOBRE. — Le Parlement adopte un amendement réduisant le rôle du président de l'Union au profit de celui de premier ministre.

1977

16-20 MARS. — Elections générales anticipées. Mme Gandhi est battue.

21 MARS. — Levée de l'état d'urgence.

24 MARS. — Morarji Desaï du Janat (Parti du peuple) forme le gouvernement.

1978

JANVIER. — Scission au Congrès; naissance du Congrès Indira (ou Congrès I)

JUILLET. — Mme Gandhi inculpée ainsi que son fils Sanjay pour « violations de la législation électorale ».

RETOUR AU POUVOIR

1979

FÉVRIER. — Première visite en Chine d'un ministre indien des affaires étrangères depuis 1962.

JUIN. — Le premier ministre, M. Desaï se rend en Union soviétique.

JUILLET. — Démission de M. Desaï; le vice-premier ministre et ministre des finances, M. Charan Sing devient premier ministre.

AOUT. — Dissolution de l'Assemblée nationale.

1980

JANVIER. — Inquiétude à New-Delhi après l'intervention soviétique en Afghanistan.

JANVIER. — Victoire du parti de Mme Gandhi, qui revient au pouvoir.

24 JUIN. — Sanjay Gandhi, le fils cadet du premier ministre, se tue dans un accident d'avion.

JUILLET. — New-Delhi reconnaît le gouvernement provietnamien du Cambodge.

1981

NOVEMBRE. — Voyage officiel en France de Mme Indira Gandhi.

LES VIOLENCES SIKHS

1983

JANVIER. — Revers électoraux en Andhra-Pradesh et au Tripura.

FÉVRIER. — Massacre en Assam. Plus de trois mille morts.

MARS. — Sommet des non-alignés à New-Delhi.

AVRIL. — Agitation des sikhs au Pendjab.

1984

FÉVRIER. — Graves incidents dans la ville sainte sikh d'Amritsar au Pendjab. Affrontements entre sikhs et hindous dans l'ensemble de cet Etat.

MARS. — Quatre personnalités sikhs modérées sont assassinées au Pendjab.

AVRIL. — Mme Gandhi accepte d'amender la Constitution en faveur des sikhs.

MAI. — Emeutes religieuses à Bombay entre hindous et musulmans.

JUIN. — L'armée donne l'assaut au Temple d'or d'Amritsar, haut lieu saint des sikhs. Le bilan de cette intervention s'élève à huit cents morts. Des mutineries éclatent dans l'armée.

JUILLET. — Crise politique au Jammu-et-Cachemire.

AOUT. — Grève générale en Andhra-Pradesh; le chef du gouvernement, l'ancien acteur M. N.T. Rama Rao, est destitué, puis reconduit dans ses fonctions; détournement d'un avion vers le Pakistan par des militants sikhs.

31 OCTOBRE. — Mme Indira Gandhi est assassinée par des sikhs, membres de sa sécurité.

En Afghanistan

240 SOLDATS SOVIÉTIQUES AURAIENT TROUVÉ LA MORT DANS UN ACCIDENT D'AVION

240 soldats soviétiques ont péri dans un accident d'avion, dimanche 28 octobre, tandis que la résistance afghane a abattu la semaine dernière, à l'aide de missiles SAM 7, quatre hélicoptères soviétiques, rapportent des sources diplomatiques occidentales à Islamabad. L'avion, qui ramenait des soldats en Union soviétique, s'est écrasé à 10 kilomètres de Kaboul. Selon certains témoignages, l'avion est entré en collision avec un autre appareil transportant de jeunes Afghans en URSS selon d'autres sources, l'avion aurait été abattu par des moudjahidine. — *(AFP.)*

Une vie tout entière « en politique »

Plus sans doute qu'aucun autre de ses contemporains parmi les dirigeants des grands pays, Indira Gandhi était littéralement « née en politique ». Et c'est « en politique » que s'est déroulée de bout en bout son existence, au détriment de toute autre préoccupation et au point de transformer sa vie familiale elle-même en affaire politique.

La petite fille née le 19 novembre 1917 à Allahabad se souviendra toujours des descentes de police qu'attiraient au domicile de Nehru les activités politiques de son père Jawaharlal, jeune avocat déjà fort connu. Elle est tout naturellement entraînée dans le sillage de ce dernier qui, très tôt, l'associe à ses engagements. De prison, il lui adresse toute une correspondance qui joue un rôle déterminant dans son éducation. Elle sera plus tard publiée sous le titre éloquent : *Aperçus sur l'histoire du monde*.

Toujours sous l'inspiration de Nehru, qui, en dépit de son nationalisme, garde ses distances à l'égard du traditionnalisme hindou, c'est en Grande-Bretagne, à Oxford, qu'elle achève ses études universitaires. C'est là aussi qu'elle précise son engagement politique en adhérant au Parti travailliste.

Ce séjour britannique est également marqué par une rencontre sentimentale avec un jeune étudiant indien, Feroze Gandhi (aucune parenté avec le Mahatma), qu'elle épouse en 1941. La lune de miel est brève, car Indira Gandhi, de retour en Inde, fait son premier séjour en prison — treize mois — en raison de ses activités politiques.

C'est de ce mariage que naissent deux fils, Rajiv et Sanjay, que leur mère associera tour à tour de très près — mais en commençant par le cadet dont l'aîné ne fera plus tard que prendre la succession — à ses activités de militante puis de chef de gouvernement.

Indira Gandhi à cet égard est beaucoup plus mère qu'épouse. Quand son mari disparaît, victime en 1960 d'une crise cardiaque, elle est déjà séparée de lui depuis plusieurs années car elle vit désormais non plus au domicile familial mais à la résidence du premier ministre, son père — qui a fait d'elle sa plus proche collaboratrice. Apprentissage tous azimuts : la jeune femme est, de fait, associée à toutes les activités d'un chef de gouvernement, intérieures comme extérieures. Elle est aux côtés de Nehru en 1955 à la conférence de Bandoeng.

Quand Nehru meurt en 1964, Indira est déjà présidente du parti du Congrès, présidence à laquelle elle a été élue en 1959. Mais commence pour elle une longue lutte, qui l'oppose aux hommes qui tiennent malgré tout en main l'appareil de la formation majoritaire et sont peu disposés à se laisser diriger par cette jeune femme encore dans la quarantaine.

Une redoutable tacticienne

C'est dans ce contexte qu'elle se révèle une redoutable tacticienne, ne reculant devant aucun risque pour l'emporter sur ses adversaires. Quand Shastri, qui avait pris la succession de Nehru, meurt à son tour en 1966, elle pose d'emblée sa candidature à la présidence du groupe parlementaire du Congrès, c'est-à-dire en fait au poste de premier ministre. Elle argue de la « légitimité » que lui confère une vie passée aux côtés des fondateurs de l'Inde indépendante, de Gandhi à Nehru, et qui la désigne pour devenir, à l'instar de son père, le *« premier serviteur de l'Etat »*. Elle l'emporte par 355 voix contre 169 à Morarji Desaï, à qui cependant sera réservé un peu plus tard — par souci de compromis — un titre de vice-premier ministre.

L'épreuve de force est cependant inévitable et elle s'engage en 1968 lorsque l'appareil du Congrès dénonce sa *« dictature »* et l' *« expulse »* du parti. Indira Gandhi sort victorieuse de la bataille, crée sa propre formation, le Congrès (I), devant laquelle l'ancien Congrès dirigé par Morarji Desaï n'est que minoritaire.

1971 : Indira Gandhi — qui a passé outre à des jugements de la Cour suprême invalidant ses décisions portant sur la nationalisation des banques ou la suppression des listes civiles des anciens princes — mène campagne sur le thème « Halte à la pauvreté ». C'est à partir de cette époque que la vie politique indienne commence véritablement à être centrée sur sa personne et la victoire qu'emporte le Congrès est d'abord la sienne. Les grands milieux d'affaires eux-mêmes, que ses orientations progressistes pourraient inquiéter, jugent prudent de lui accorder leur soutien. La même année, la guerre civile au Pakistan oriental la détourne des projets intérieurs pour *« porter assistance*, dit-elle, *au vaillant peuple du Bangladesh »*.

Très vite, cependant, le front intérieur reprend la priorité. Les troubles endémiques de l'Inde agitent différents Etats. Certes le régime enregistre des succès — à commencer par l'accès à l'arme nucléaire, — mais la position électorale du Congrès se détériore. Indira Gandhi traverse l'une de ses épreuves les plus difficiles avec l'annulation de sa propre élection en 1975 dans l'Etat d'Uttar-Pradesh. On parle d'un « Watergate indien ».

Mais jamais plus que lorsqu'elle se trouve confrontée à la pire adversité Indira Gandhi n'est convaincue de la justesse et de la légitimité de sa mission. Elle n'hésite pas devant ce que ses ennemis considéreront comme un coup de force. La loi électorale est rétroactivement modifiée. A ceux qui exigent sa démission, elle réplique en décrétant, le 26 juin 1975, l'état d'urgence.

L'échec de 1977...

Le régime de l'état d'urgence (fin juin 1975-mars 1977) sera considéré par de nombreux Indiens comme la *« période sombre »* de leur histoire contemporaine. Mme Gandhi ne parviendra, en effet, jamais à convaincre tout à fait l'opinion du bien-fondé des mesures d'exception prises alors (censure de la presse, arrestations de milliers d'opposants, dont les principaux dirigeants de mouvements politiques, interdiction de groupes politico-religieux d'extrême gauche et d'extrême droite, mise au pas de la justice, etc.) et de la thèse du *« complot contre la nation »* invoquée pour justifier le coup de force. Elle dément cependant vouloir instaurer un régime de parti unique ou personnel, entreprend une *« remise en ordre »* du pays et annonce simultanément un programme en faveur des défavorisés.

La loyauté de l'armée sera alors essentielle pour le pouvoir politique. *« La plus grande démocratie du monde »* n'en est pas moins suspendue et le régime va continuer — par des mesures autoritaires suspendant les libertés fondamentales — à se durcir. Mais Mme Gandhi se défendra à de nombreuses reprises de chercher à devenir — et encore moins d'être — un « dictateur ». Mais il lui est rapidement prêté l'intention (dès décembre 1975) de caresser le désir de préparer son fils cadet, Sanjay, à assumer, le moment venu, la relève du pouvoir et de poursuivre la « dynastie » des Nehru. Sanjay Gandhi débute effectivement une carrière politique en entrant au Parti du congrès et son ascension commence dans l'antichambre du pouvoir.

Mme Gandhi va, d'autre part, se tailler une Constitution sur mesure, en amendant assez largement la Loi fondamentale nationale, qui implique un renforcement des prérogatives du premier ministre et limite les pouvoirs du président de la République, pourtant toujours désigné parmi les fidèles du chef du gouvernement. La réforme est adoptée par un Parlement où le Congrès dispose de la majorité requise des deux tiers. Les protestations des formations de gauche et modérées qui ont boycotté les débat, et des intellectuels n'y feront rien. Mais amorcer des réformes, en s'appuyant sur la même base politique que par le passé, libérer les paysans du servage et distribuer des terres aux paysans, se révèle une tâche beaucoup plus ingrate que retoucher la Constitution. En outre, et surtout, des « excès » vont être commis sous l'état d'urgence, la stérilisation des pauvres, par exemple, pour enrayer la poussée démographique, qui porteront gravement préjudice à certains dirigeants — comme Sanjay notamment — et contribueront à la défaite de Mme Gandhi aux élections générales de mars 1977.

Le premier ministre avait pensé qu'une telle consultation serait sans risques et qu'elle lui permettrait au contraire de consolider son pouvoir. Elle avait levé, en conséquence, l'état d'urgence, libéré les dirigeants de l'opposition emprisonnés. Mais c'est un véritable raz de marée qui va porter au pouvoir une coalition hétéroclite de formations d'opposition — des socialistes à l'extrême droite hindouiste. Mme Gandhi, pourtant dotée d'un incomparable « flair » politique, avait sous-estimé le mécontentement populaire provoqué par les mesures d'exception, au point qu'elle fut elle-même battue dans sa propre circonscription. Cette défaite représente bien sûr un échec personnel cuisant pour Mme Gandhi, auquel succède M. Morajî Desai, âgé de quatre-vingts ans. Pour la première fois la droite arrive en force au pouvoir. et cette situation semble embarrasser Moscou, Pékin se félicitant, en revanche, du rapprochement amorcé un peu plus tard par New-Delhi avec Washington.

...et la revanche

Mme Gandhi cependant n'abandonnera pas la partie et manifestera rapidement sa volonté de revanche. Son retour sur la scène politique ne se fera toutefois pas sans heurts avec les responsable du Congrès qui ne lui pardonnent pas le dérapage de l'état d'urgence. Elle aura sérieusement maille à partir avec ceux-ci avant le prendre finalement le dessus en janvier 1978, en s'imposant, *manu militari*, à la tête de la grande formation nationale.

Assez maladroitement, les nouveaux dirigeants de l'Inde vont, en octobre 1977, arrêter celle qui a gouverné le pays pendant onze ans pour la traduire devant la justice. Mais ils s'apercevront rapidement que ceci ne peut que favoriser la rentrée politique de Mme Gandhi et ils la font relâcher, estimant sans doute qu'elle est moins encombrante en liberté qu'en prison. Elle n'aura aucun mal a se poser en chef de l'opposition parlementaire une fois élue, en novembre 1978 — dans une consultation partielle — dans l'Etat du Karnataka.

Et ceci apparaitra comme la première étape d'une longue marche vers un retour aux *« affaires »*. Quelques jours plus tard, elle est rejetée par ses pairs parlementaires et jugée coupable *« d'abus de privilèges et d'outrage à la Chambre »* et expulsée du Parlement. Est-ce un *« combat d'arrière-garde désespéré »* mené par une femme qui fait preuve d'une *« véritable paranoïa »*, comme l'écrivent certains journaux indiens.

On verra, lorsque, en juin 1979, la nouvelle coalition au pouvoir traversera une crise, que Mme Gandhi est à nouveau sur l'échiquier politique une force avec laquelle il faut compter. M. Charan Singh, représentant principalement les intérêts des agriculteurs du nord-ouest de l'Inde, formera un éphémère gouvernement, qui dépendra en fait de l'appui du Congrès de Mme Gandhi.

Début janvier 1980, le Congrès Indira remporte une victoire éclatante aux élections législatives et chasse du pouvoir la coalition du Janata, effaçant ainsi le déshonneur causé par sa défaite de 1977. Cette victoire est celle d'une tacticienne éprouvée et tenace, qui a su gagner l'appui des diverses composantes de la nation indienne et s'attirer de subtils appuis politiques. C'est la victoire d'une personnalité charismatique, qui a parcouru le pays en dénonçant l'incurie de ses adversaires, et celle aussi de la machine électorale qu'elle a remise en place. Elle dispose d'une puissante majorité à la Chambre du peuple, et ses adversaires s'inquiéteront des risques de restauration d'un régime musclé par celle que certains observateurs n'hésitent pas à appeler, comme *The Economist* à Londres, *« l'Impératrice de l'Inde »*.

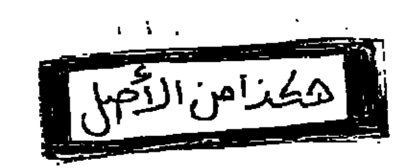
Ayant tiré les leçons de l'expérience malencontreuse de l'état d'urgence, Mme Gandhi va cette fois garder la mesure et ne pas trop malmener les libertés démocratiques. Mais, à la faveur des crises multiples que connaîtra l'Inde au cours des quatre dernières années (Assam, Pendjab, Cachemire, Andhra-Pradesh, notamment), le pouvoir va à nouveau se raffermir et user de méthodes extrêmes (intervention de l'armée au Pendjab pour écraser la rébellion des extrémistes religieux sikhs, limogeage de chefs de gouvernement au Sikkim, au Cachemire et en Adhra-Pradesh).

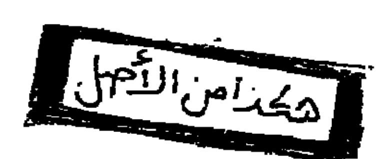
Le sacrilège constitué par l'intervention de l'armée dans le Temple d'or d'Amritsar aura été fatal à la fille de Nehru. Elle s'apprêtait à redemander une fois encore au peuple indien le renouvellement de son mandat. Pour suivre une œuvre inachevée ?

L'Inde, sous ses gouvernements, était restée attachée à la politique de non-alignement — et elle préside, de fait, le mouvement des pays non alignés jusqu'en 1966, — mais cette politique n'empêchait pas une certaine complaisance à l'égard de l'URSS, et notamment de son intervention en Afghanistan.

La mort accidentelle de son fils cadet Sanjay, en juin 1980, avait été une terrible épreuve pour le premier ministre. Il ne devait pas pour autant être mis un terme aux rumeurs sur la « succession », puisque l'autre fils de Mme Gandhi, Rajiv, un pilote à la compagnie aérienne nationale, fut à son tour appelé dans le sérail à faire ses premières armes politiques. S'il a évité les erreurs politiques de son frère, et s'il a gardé un profil bas, il n'a pas cependant d'ascendant sur le parti du Congrès ni l'autorité nécessaire à un premier ministre. Mais on ne peut exclure que les caciques du Congrès décident qu'il est tout de même le plus digne d'assurer la continuité du régima après la tragédie.

Dessin de SZLAKMANN.





EUROPE

Pologne

LA DÉCOUVERTE DU CORPS DU PÈRE POPIELUSZKO

Le gouvernement estime que les assassins bénéficiaient de protecteurs haut placés

Les Polonais qui espéraient encore, contre tout espoir, que le Père Jerzy Popieluszko pouvait être retrouvé vivant, ont appris, mardi 30 octobre, à 20 heures, par le bulletin d'informations de la télévision, que l'aumônier des aciéries de Varsovie était mort et que son corps avait été retrouvé quelques heures auparavant dans une retenue d'eau de la Vistule, à Wloclawek, au nord de la capitale. Le Père Popieluszko avait été enlevé, le 19 octobre sur une route proche de la ville de Torun, à 200 kilomètres au nord de Varsovie et à 50 kilomètres de l'endroit où son cadavre a été découvert.

Une autopsie a été ordonnée par les autorités, et la date des obsèques, qui vont sans doute rassembler des centaines de milliers de Polonais, n'avait pas encore été fixée, mercredi en fin de matinée.

Dès l'annonce de la découverte du corps, M. Lech Walesa a renouvelé ses appels au calme et à l'ouverture du dialogue : *« Le pire est arrivé. On a voulu tuer, et on a tué, non seulement un homme, un Polonais, un prêtre. On a aussi voulu tuer l'espoir, l'espoir qu'il est possible d'éviter en Pologne la violence dans la vie politique »*, a d'abord estimé le prix Nobel de la paix dans une déclaration faite à Gdansk.

Pour lui, la mort de l'abbé Popieluszko est d'abord un *« sacrifice »*. *« Il serait peut-être mieux que nous ignorions les véritables meurtriers pour que nous n'allions pas, mus par colère, nous salir les mains à notre tour »*, a-t-il ajouté en se référant à la Passion du Christ, dans laquelle, a-t-il dit, les *« soldats romains »* avaient eu moins de part que *« ceux qui l'avaient condamné et ceux qui avaient exigé cette condamnation »*.

« Cette mort doit servir pour la construction de la paix sociale, a encore déclaré M. Walesa. *C'est pourquoi j'appelle, au nom du bien suprême de la Pologne et des Polonais, tous les responsables, aussi bien ceux qui sont au pouvoir que les militants et structures de Solidarité, la TKK* [direction clandestine du syndicat] *y compris, à ouvrir un plein dialogue. L'épiscopat polonais est une partie indispensable de ce dialogue (...) J'en appelle à toute la société polonaise, aux travailleurs et à la jeunesse : en ces jours de deuil, qu'un silence funèbre règne en Pologne, mais un silence plein d'espérance. Abstenez-vous pendant ces journées dramatiques de manifestations d'indignation ou autres qui peuvent créer des tensions. Que ce silence ouvre la voie au dialogue. »*

« Si ma personne pouvait rendre impossible ce dialogue, la société en désignera d'autres. La victoire du dialogue sur la violence, du bien sur le mal, est maintenant plus importante que les ambitions personnelles, y compris les miennes », a conclu le président de Solidarité.

Etait-ce une allusion à la thèse du complot que reprennent à leur compte les proches du général Jaruzelski ou aux diatribes publiées par ces mêmes personnages, ces derniers mois, contre un ecclésiastique qui ne cachait pas sa sympathie active pour Solidarité ?

« Un silence plein d'espérance »

Cet appel au dialogue n'a, pour l'instant, rencontré aucun écho du côté du général Jaruzelski, qui se trouve confronté à deux problèmes. Il lui faut d'abord maintenir l'ordre. Depuis l'enlèvement du Père Popieluszko, la Pologne a été étrangement calme, comme frappée par le recueillement. Les exhortations des dirigeants de Solidarité y ont été sans doute pour quelque chose, mais il n'est pas sûr que, une fois la stupeur passée, certains militants de l'opposition ne soient tentés de manifester dans la rue leur colère et leur désespoir.

Pour parer à toute éventualité, les mesures de sécurité viennent d'être renforcées. Les procédures de renvoi devant les tribunaux ont été accélérées dans neuf provinces, dont celles de Varsovie et de Gdansk. A Wroclaw, un autre fief du syndicat dissous, les procédures accélérées introduites au mois d'août dernier ont été prolongées jusqu'à la fin de l'année. L'armée et la police ont été mises en état d'alerte.

D'autre part, le général Jaruzelski se doit de découvrir si une partie de l'appareil du POUP, alliée à des éléments de la police politique, n'a pas cherché à le déstabiliser en organisant l'enlèvement, puis l'assassinat du Père Popieluszko, que le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a décrit comme une *« provocation »*.

Le gouvernement soupçonne les trois officiers du ministère de l'intérieur qui ont été arrêtés d'être engagés dans un complot plus vaste et de bénéficier de protections au sommet de l'appareil. Ils font l'objet d'une surveillance renforcée afin qu'ils ne soient pas éliminés dans leur prison. Le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak — un proche du général Jaruzelski — estime maintenant que *« quelqu'un se tient derrière les comploteurs »*, a déclaré M. Urban. Selon le porte-parole officiel, les trois auteurs présumés du meurtre *« semblent attendre de l'aide »*. Ils avaient préparé leur crime depuis longtemps, se forgeant des alibis, brouillant les pistes, etc. M. Urban estime que les déclarations contradictoires faites après leur arrestation peuvent étayer la thèse selon laquelle ils comptent sur *« quelqu'un de puissant »*, lié à l'enlèvement, *« pour les protéger »*.

Les recherches pour retrouver les éventuels instigateurs du crime sont menées activement *« pas seulement dans le strict cadre de l'enquête »*, a déclaré M. Urban, ce qui suppose que les investigations s'étendent au domaine politique. Le plénum du comité central, la semaine dernière, avait laissé prévoir une purge au sein de l'appareil de répression, voire au secrétariat et au bureau politique.

D. V.

A LA PAROISSE SAINT-STANISLAS
« Un martyr de la vérité »

Varsovie (AFP). — *« Le corps du Père Jerzy Popieluszko a été repêché dans la Vistule. »* Cette phrase prononcée, mardi 30 octobre au soir, à l'église Saint-Stanislas de Varsovie, a plongé dans un profond désarroi les cinq mille fidèles qui suivaient un office religieux à l'intention du prêtre enlevé. Dans la nuit froide, la messe touchait à sa fin, peu de temps après l'annonce par la télévision polonaise de la nouvelle que tout le monde attendait, mais à laquelle personne ne voulait croire. Certains fidèles s'apprêtaient à quitter les lieux lorsque les haut-parleurs installés sur la façade de l'église commencèrent à grésiller.

La foule transie dressa l'oreille. D'une voie brisée par l'émotion, le prêtre qui avait célébré la messe déclara que le Père Jerzy *« n'était plus »*. Des sanglots éclatèrent de toute part. Les fidèles tombèrent à genoux, les joues mouillés de larmes. Le désespoir apparut sur tous les visages.

Le prêtre qui avait annoncé la mort du Père Popieluszko renonça, la gorge serrée, à s'adresser à la foule. Il fallut faire appel à un autre ecclésiastique, le Père Feliks Folejewski, d'une paroisse ouvrière de la capitale, pour faire l'éloge du Père Popieluszko, qu'il qualifia de *« martyr de la cause de la vérité et de l'amour du prochain »*. Dans un silence poignant, il ajouta : *« Je ne peux trouver mes mots, car le fait d'apprendre que le Père Jerzy ne se trouve plus parmi nous nous plonge dans un désespoir total. Mais nous rappelons que Jésus-Christ pleura quand il a appris la mort de Lazare. »* Il appela la foule à faire *« preuve de courage dans la douleur »*.

Dans la sacristie, le frère aîné du Père Popieluszko, Jozef, s'effondra, soutenu par deux membres du service d'ordre mis en place par des ouvriers des aciéries de Varsovie, Huta Warszawa. Le chauffeur du Père Jerzy, M. Waldemar Chrostowski, qui avait pu échapper aux ravisseurs en sautant de la voiture en marche, fut également reconduit au presbytère à demi inconscient.

Au pied de l'autel, M. Seweryn Jaworski, figure de proue de Solidarité et animateur du comité en faveur du Père Popieluszko, déclarait, le visage en larmes, qu'il *« ne voulait pas quitter l'église, où il allait prier toute la nuit »*.

Partout, des gens de tous âges se jetaient dans les bras les uns des autres en pleurant. Les jeunes métallos du service d'ordre, les yeux rougis et la voix coupée, serraient les poings en déclarant à l'adresse des autorités qu'un *« tel crime ne peut être pardonné »*. D'ailleurs, affirmaient-ils, *« nous ne quitterons pas l'église avant que le corps du Père Jerzy nous soit rendu »*.

Dans cette atmosphère de douleur, des fidèles avaient allumé, selon la tradition polonaise, des centaines de cierges et de lumignons tout autour du parvis de l'église, devant les photographies, les calicots et les chapelles ardentes installés depuis plusieurs jours autour des grilles de l'église et dédiés au Père Popieluszko.

Longtemps après la fin de la messe, la foule était encore dense. Elle priait avec ferveur, alors que d'autres habitants de la capitale, des fleurs ou des cierges à la main, se dirigeaient vers Saint-Stanislas.

Roumanie

Pour la première fois depuis trente ans le pape nomme un évêque à Bucarest

Cité du Vatican *(AFP)*. — Jean-Paul II a nommé, mardi 30 octobre, Mgr Joan Robu administrateur apostolique de Bucarest dont l'archevêché était vacant depuis trente ans, à la suite de la rupture des relations entre le Saint-Siège et Bucarest après la fin de la deuxième guerre mondiale. Mgr Robu, qui prend la dignité d'évêque, est âgé de quarante ans. Il est professeur de théologie morale et recteur du grand séminaire de Iasi.

La nomination d'un évêque catholique dans la capitale roumaine est le résultat d'un accord entre le Saint-Siège et les dirigeants roumains. Des onze diocèses de rite latin et oriental de Roumanie, seuls Alba-Julia et Bucarest ont à présent un évêque à leur tête. Trois autres sont confiés à des prélats non évêques et six sont toujours vacants. Selon les estimations du Saint-Siège, la Roumanie compte un million et demi de catholiques.

Belgique

L'ancien premier ministre, M. Vanden Boynants est déféré en correctionnelle pour fraude fiscale

De notre correspondant

Bruxelles. — La chambre du conseil du tribunal de première instance de Bruxelles a décidé, le mardi 30 octobre, de renvoyer en correctionnelle, pour fraude fiscale, M. Paul Vanden Boynants, qui fut premier ministre chrétien-démocrate durant les années 60, et qui a occupé de nombreux autres postes gouvernementaux jusqu'à l'ouverture de l'« affaire VDB », il y a trois ans.

M. Vanden Boynants a été, dans la politique belge en général, et bruxelloise en particulier, l'un des hommes les plus dynamiques et les plus populaires avant de devenir l'un des plus discutés. C'est sous son égide que la capitale a été transformée après la guerre, les vieux quartiers faisant place à des tours gigantesques.

Grand brasseur d'affaires, « VDB » est apparemment impliqué dans d'importantes fraudes fiscales. Son immunité parlementaire a été levée par la Chambre des représentants en juin 1982. Depuis lors, l'enquête, très complexe, a donné lieu à quelque deux cents perquisitions et à l'interrogatoire de centaines de témoins. L'ancien premier ministre se voit accusé de faux et usage de faux. Il proteste de son innocence, mais il a dû, néanmoins, s'acquitter d'un redressement fiscal de 24 millions de francs belges. Pour cela, il lui a fallu vendre la propriété qu'il possédait en France, à Mougins, ainsi que sa luxueuse résidence bruxelloise.

Autre conséquence de l'affaire : après les élections municipales de l'automne 1982, M. Vanden Boynants avait dû renoncer — provisoirement, croyait-il — à devenir bourgmestre de Bruxelles, poste qui devait lui être attribué après la constitution d'un nouvel cartel évinçant, pour la première fois, les libéraux de l'hôtel de ville. En attendant que la situation juridique de « VDB » soit clarifiée, l'écharpe de bourgmestre a été confiée alors à un socialiste, M. Hervé Brouhon, qui a promis de se désister si l'innocence de son collègue était prouvée.

Une telle éventualité, toutefois, est de moins en moins probable. M. Vanden Boynants a immédiatement fait appel de la décision le renvoyant devant le tribunal correctionnel, dont il conteste la compétence et il pourrait demander à comparaître devant la Chambre de cassation. Certaines rumeurs laissent même entendre que, s'il n'obtenait pas satisfaction, il envisagerait de présenter son cas devant la Cour européenne de justice. L'affaire ne trouvera donc pas de conclusion avant bien des mois encore.

JEAN WETZ.

Italie

Le Sénat a rejeté trois motions demandant la démission de M. Andreotti

Sauvé mais non absous

De notre correspondant

Rome. — Appelés à se prononcer sur ce qui était devenu « le cas Andreotti » — en particulier sur les liens entre le ministre des affaires étrangères italien et le banquier de la Mafia Michele Sindona, — les sénateurs ont repoussé par un vote à main levée, mardi 30 octobre, les motions présentées contre le ministre par les communistes, les néofascistes, les radicaux et les indépendants de gauche. Ils ont approuvé en revanche un document de la majorité (DC, PSI, PSDI, PRI et PLI) enjoignant au gouvernement de compléter les enquêtes sur les responsabilités dans cette affaire.

Un vote sans surprise mais qui n'est pas pour autant pleinement absolutoire. Dans la défense de son ministre, le président du Conseil, M. Craxi, a voulu s'en tenir aux faits. Il n'en ressort aucun indice permettant d'affirmer notamment que M. Andreotti aurait tenté de couvrir l'escroc au début des années 70, lorsqu'il était président du Conseil.

Mais la manière dont a eu lieu le débat au Sénat peut avoir laissé quelque amertume au ministre des affaires étrangères. Assurément, ses quarante années de vie politique l'ont habitué à être cloué au pilori par ses adversaires comme par ses alliés (son nom apparaît périodiquement à propos des affaires les plus louches que l'Italie a connues depuis la guerre : pour ne prendre que les plus récentes, l'affaire Lockheed, le scandale des pétroles, la P 2 et pour finir l'assassinat du général Dalla Chiesa). Des rumeurs, des soupçons, mais jamais de preuve. M. Andreotti, cet homme singulier à la silhouette voûtée, au fait des arcanes du Vatican comme des intrigues du *« palazzo »* (le Monde politique), est *« l'insubmersible de la vie politique italienne »*.

La majorité a serré les rangs, en particulier pour repousser la motion communiste. Elle avait beau jeu de s'étonner de la présentation tardive de cette motion au Sénat alors que le Parlement s'était déjà prononcé sur cette affaire, et de demander au PCI pourquoi il n'avait pas mis en cause M. Andreotti lorsque furent rendus publics les résultats de la commission d'enquête sur le cas Sindona.

Mais c'est en fait des rangs de la majorité qu'est partie la flèche qui a sans doute le plus profondément touché M. Andreotti, lorsque M. Ferrara, sénateur républicain, a posé la question de fond : *« Il faut serrer les rangs. Mais autour de quoi ? Autour de l'homme tombé de cheval ? C'est autour des valeurs, non des hommes, qu'on doit faire le carré. Les faits sont les faits, et M. Andreotti doit les évaluer lui-même (...). Il s'agit d'un cas de conscience, non d'un cas politique. »*

Le PCI, quant à lui, a fait de la question morale une tactique politique. En s'attaquant à M. Andreotti, l'homme le plus représentatif de la Démocratie chrétienne, les communistes cherchaient à provoquer une crise au sein de ce parti et, donc, de la majorité. Mais la question morale peut-elle être à elle seule l'élément porteur d'une politique ? Certains membres du parti estiment qu'il faut faire table rase pour pouvoir reconstruire : de manière symptomatique, dans son intervention au Sénat, M. Macaluso, le directeur du quotidien du PCI *l'Unita*, ne s'en est pas pris uniquement à M. Andreotti, mais aussi à d'autres dirigeants de la DC, mettant en cause l'ensemble de son *« système de pouvoir »*.

Prendre pour cible M. Andreotti signifie pour le PCI un changement de cap : depuis dix ans, l'actuel ministre des affaires étrangères était en effet l'un des interlocuteurs privilégiés des communistes. Sa politique étrangère — proche du monde arabe, non systématiquement hostile à l'Union soviétique, évitant un alignement inconditionnel sur Washington — ne leur déplaît pas. Sans doute le PCI par son attaque a-t-il coupé l'herbe sous le pied à M. Andreotti si celui-ci avait l'intention de présenter sa candidature à la présidence de la République à l'expiration, en juin, du mandat de M. Pertini. Sans doute peut-il faire valoir qu'on ne peut subordonner la question morale au pragmatisme politique. Il reste que, pour l'instant, le PCI paraît plus isolé que jamais.

PHILIPPE PONS.

Espagne

Cent mille ouvriers en grève contre la restructuration des chantiers navals

De notre correspondant

Madrid. — Les manifestations de protestation contre la reconversion industrielle prennent de plus en plus d'ampleur en Espagne. Quelque cent mille travailleurs ont participé, le mardi 30 octobre, à un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour protester contre le plan gouvernemental de restructuration des chantiers navals, qui devrait se traduire par la perte de dix-sept mille emplois (sur un total de quarante mille). La grève avait été lancée par les Commissions ouvrières (procommunistes), ainsi que par les syndicats nationaliste basque ELA et galicien Intersindical Gallega. Seul la centrale socialiste UGT a refusé de s'associer.

Le mouvement a été particulièrement suivi au Pays basque, en Galice et à Gijon, ainsi que — dans une moindre mesure — à Cadiz et à Valence. Aux travailleurs des chantiers navals se sont joints, en signe de solidarité, ceux d'autres secteurs, comme les métallurgistes, en Biscaye. La grande « ceinture » industrielle de Bilbao a été en grande partie paralysée et, dans l'après-midi, la plupart des magasins du centre de la ville ont fermé leurs portes.

A El Ferrol, en Galice, l'arrêt de travail a été total, affectant à la fois les usines et les commerces. Plusieurs centaines de travailleurs des chantiers ont occupé la gare et paralysé pendant plusieurs heures la circulation des trains. Aucun incident sérieux n'a toutefois été enregistré. Dans plusieurs villes ont eu lieu des manifestations réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Le ministre de l'industrie, M. Carlos Solchaga, n'en a pas moins réaffirmé le même jour, devant les députés, que le gouvernement était décidé à aller de l'avant dans son projet de reconversion. Les pertes du secteur naval, il est vrai, ne cessent d'augmenter ; elles atteignaient 38 milliards de pesetas (2,1 milliards de francs) en 1983. Les grands chantiers, les plus affectés par la crise, travaillent actuellement à 23 % de leur capacité, les petits et les moyens à 40 %.

Les négociations entre gouvernement et syndicats sur ce sujet sont cependant au point mort. Seul la centrale socialiste UGT participe encore aux réunions de la commission de reconversion du secteur naval ; les trois autres syndicats l'ont successivement abandonnée. Malgré son désir de prêter main-forte au gouvernement en ce moment difficile, l'UGT, qui craint de se retrouver isolée, a exigé que la réduction de main-d'œuvre s'opère par le biais de la simple suspension des contrats de travail et non de leur résiliation. Le ministère de l'industrie s'est, jusqu'ici, refusé à accepter cette solution.

THIERRY MALINIAK.

Turquie

- LE PORT DU VOILE RÉPRIMÉ. — Dix-huit femmes qui portaient le tcharchaf, version turque du tchador iranien, ont été arrêtées par la police, à Golcuk, à l'est d'Istanbul, le lundi 29 octobre, jour anniversaire de la fondation de la République laïque par Ataturk. Elles ont été entendues par un juge puis relâchées après inculpation pour violation d'une loi de 1934 réglementant les tenues vestimentaires et bannissant celles qui ne correspondent pas *« au niveau de civilisation du pays »*. — *(AFP.)*

URSS

- PROCÈS D'UN POÈTE UKRAINIEN. — Le poète ukrainien dissident Mykola Horbal, 43 ans, membre du groupe de surveillance des accords d'Helsinki, n'a pas été libéré la semaine dernière au terme de sa peine de 5 ans de camp de travail, a annoncé mardi 30 octobre à Bonn l'association ouest-allemande Continent, qui soutient les dissidents d'Europe de l'Est. L'épouse de M. Horbal, venue chercher son mari le 24 octobre dernier à la sortie du camp numéro 320913 dans la région de Nikolajev (Ukraine), a été informée par la direction du camp que *« le détenu a été transféré à la prison de Nikolajev où l'attend un nouveau procès pour diffamation envers l'URSS »*. Le poète a déjà passé douze années dans des camps et des prisons soviétiques. — *(AFP.)*

AFRIQUE

L'AIDE HUMANITAIRE DE LA CEE

L'Ethiopie et les pays du Sahel vont recevoir 220 millions de francs

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté européenne s'apprête à accroître de manière sensible son aide à l'Ethiopie et aux pays du Sahel frappés par la famine. Cet effort supplémentaire permettra de mobiliser de façon quasi immédiate 32 millions d'ECU (220 millions de francs), qui seront utilisés pour la fourniture de céréales, de produits laitiers, de médicaments, de couvertures, mais aussi pour accélérer les transports d'Europe vers l'Afrique, ainsi que pour acheminer l'aide par camions ou par avions vers les zones sinistrées.

Un nouveau programme de 25 millions d'ECU (172 millions de francs) sera également adopté afin de prendre le relais du précédent d'ici quelques mois, après que les récoltes, qui viennent d'être rentrées et qui sont inférieures de 30 à 40 % à celles de l'année précédente, auront été épuisées. C'est ce qu'ont annoncé, le 30 octobre, au cours d'une conférence de presse conjointe, Mme Katherina Foke, président de la commission du développement de l'Assemblée européenne, et M. Edgard Pisani, le commissaire européen compétent.

A cette aide communautaire il faut ajouter celle fournie de façon bilatérale par les Etats membres, qui tiendront une réunion de coordination avec la Commission le 13 novembre, afin d'accroître l'efficacité des Européens sur le terrain. Cependant, la sécheresse compromet la survie de six millions de personnes en Ethiopie, de deux ou trois millions dans les pays du Sahel les plus touchés, à savoir la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Tchad.

La Communauté ne découvre pas en ce mois d'octobre 1984 la gravité du déficit alimentaire de cette partie de l'Afrique, a souligné en substance M. Pisani. Au cours de l'année, elle a déjà fourni 117 000 tonnes de céréales, 5 150 tonnes de poudre de lait, du butter-oil et du sucre à l'Ethiopie. Des quantités presque équivalentes ont été livrées aux pays du Sahel, et une aide a également été apportée au Mozambique. A ces livraisons alimentaires, il faut ajouter les « aides d'urgence » utilisées pour couvrir les frais de transport et financer les programmes médicaux, les envois de matériel, etc. Au total, le programme d'urgence exécuté par la Communauté depuis le début de 1984 pour lutter contre la famine porte sur 80 millions d'ECU (552 millions de francs), dont un peu plus de la moitié au profit de l'Ethiopie.

D'ores et déjà, l'aide alimentaire de la CEE représente le quart des importations en céréales de l'Ethiopie. La Communauté s'apprête donc à faire davantage, mais se heurte à des goulets d'étranglement difficilement franchissables. Les besoins actuels de l'Ethiopie sont de 45 000 tonnes de céréales par mois ; mais les ports sont engorgés et on ne peut y décharger plus de 30 000 tonnes. Les camions manquent. La Communauté pourrait financer l'achat et l'entretien de camions. Elle continuera à transporter des vivres par avion entre Asmara sur côte et Mekelé à l'intérieur du pays.

Mme Foke a constaté néanmoins que la CEE se laisse régulièrement surprendre par de tels fléaux et n'a pas pris jusqu'ici les dispositions préventives qui lui faciliteraient une réaction plus rapide. Elle regrette ainsi le manque de stocks de sécurité sur place, l'absence d'un plan d'urgence qui permettrait aux Européens de mobiliser plus vite et de façon coordonnée les avions nécessaires au transport de vivres. Elle déplore encore que le conseil des ministres des Dix limite étroitement chaque année les crédits qui, dans le budget de la Communauté, sont affectés à l'aide alimentaire.

M. Pisani a répondu que les rigidités ne sont pas toujours européennes. Il a cité l'exemple récent d'un pays africain qui disposait d'un stock de céréales financé par la CEE et qui n'avait pas de besoins immédiats, mais qui a cependant refusé de s'en dessaisir au profit d'un autre pays africain touché par la famine. Il note encore que c'est le pays membre où l'opinion publique réagit actuellement le plus vivement aux images que sa télévision envoie d'Ethiopie — il s'agit du Royaume-Uni — qui, régulièrement, insiste pour que soit réduit le programme communautaire d'aide alimentaire.

Un autre sujet de controverse porte sur les conditions d'octroi de l'aide européenne à un pays aussi troublé que l'Ethiopie. Les secours communautaires *profitent-ils* de façon équitable à toute la population, y compris à celle des régions plus ou moins en rebellion contre le pouvoir central ? M. Pisani répond de manière affirmative. Une partie de l'aide est fournie à l'organisme gouvernemental compétent, mais une autre partie est acheminée par l'intermédiaire du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) ou d'ONG (organisations non gouvernementales), précisément parce qu'ils opèrent en Erythrée et dans les autres régions du nord du pays où règne l'insécurité.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'insécurité dans certaines provinces éthiopiennes freine l'acheminement des secours

L'acheminement des secours aux victimes de la famine en Ethiopie est devenu le *« principal problème »*, ainsi que l'a déclaré, mardi 30 octobre à Londres, Mme Thatcher, qui a également critiqué les *« dépenses d'apparat »* d'Addis-Abeba à l'occasion de la célébration, en septembre, du dixième anniversaire de la révolution. De son côté, un porte-parole de la Maison Blanche a reproché, mardi à Washington, au gouvernement d'Addis-Abeba de n'affecter que *« quelques centaines »* de camions aux transports de secours d'urgence sur plus de six mille véhicules dont disposeraient les Ethiopiens.

La distribution de l'aide, à l'intérieur du pays, se heurte notamment à l'insécurité qui règne dans les zones les plus touchées par la sécheresse (Wollo, Tigré, Gondar et Erythrée, provinces contrôlées, en grande partie, par les insurgés). Le FPLE (Front populaire de libération de l'Erythrée, mouvement insurgé le plus puissant) a d'ailleurs proposé, mardi, un cessez-le-feu pour *« ravitailler quelque deux millions de civils affamés »* qui vivent dans les *« zones libérées »*.

Entre-temps, outre celle de la CEE, de nouvelles aides se sont débloquées. La FAO a annoncé, mardi, qu'une aide totale de 15,8 millions de dollars va être affectée notamment à l'Ethiopie, au Kenya, au Rwanda et au Lesotho. A Genève, le CDAA (Comité d'action contre la sécheresse en Afrique) a mis en place un pont aérien pour acheminer sur l'Ethiopie 3 000 tonnes de vivres données par les Etats-Unis et des pays européens. Le CDAA, qui regroupe plusieurs Églises, estime qu'il pourra acheminer 215 000 tonnes de vivres en 1985. Londres met, de son côté, à la disposition d'Addis-Abeba, pour une période de trois mois renouvelable, trois avions Hercules C-130 (et non deux, comme il avait été annoncé auparavant). L'Italie envoie des secours d'une valeur de 10 millions de dollars et le Danemark une aide d'urgence d'un montant de 20 millions de francs. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

LES OBSERVATEURS LIBYENS ET FRANÇAIS SONT ARRIVÉS AU TCHAD

Six observateurs libyens et six observateurs français, chargés de contrôler le désengagement des troupes françaises, sont arrivés, mardi 30 octobre, à N'Djamena. Ces observateurs seront pris en charge par des éléments de la force Manta, qui les conduiront sur les différentes positions évacuées par les soldats français : Salal et Moussouro (au nord de N'Djamena, sur l'axe ouest), Arada et Biltine (nord-est) et Abéché et Ati (à l'est de la capitale). D'autre part, six autres observateurs français arrivés dimanche 28 octobre à Tripoli sont partis mardi pour Bardaï. De là, ils se rendront sur les positions occupées par les Libyens dans le nord du Tchad pour contrôler le désengagement des forces du colonel Kadhafi. Depuis l'échec de la conférence de Brazzaville, suspendue *sine die* samedi dernier, les autorités de N'Djamena font preuve, dans leurs déclarations publiques, d'une grande modération, tout en faisant porter la responsabilité de cet échec sur *« le groupe de Tripoli »*. Les commentaires diffusés par la radio et l'Agence tchadienne de presse (ATP) soulignent la volonté du gouvernement de M. Hissène Habré de reprendre le dialogue *« suspendu »* avec les différentes tendances de l'opposition tchadienne. L'ATP affirme ainsi que Brazzaville *« a marqué une étape importante dans la processus de réconciliation »*. — *(AFP, AP.)*

Algérie

La génération de l'après-guerre à la recherche de son histoire

De notre correspondant

Alger. — Un cinéaste algérien désireux de tourner un film sur la guerre d'indépendance (1954-1962) recrute actuellement, par voie d'affiches ou d'avis dans la presse, des figurants algériens et même européens à partir de l'âge de dix-huit ans. Certains rôles seront donc tenus par des jeunes qui n'étaient pas nés à l'époque des faits, comme plus de 60% de la population actuelle.

Quelles sont les dispositions d'esprit de ces garçons et filles au moment où Alger fête le trentième anniversaire du début de la lutte ? La réponse varie selon que l'on a affaire à une minorité consciente et engagée ou à la grande masse sinon des indifférents du moins de ceux qui, trop occupés par les problèmes quotidiens, ne sont guère enclins à se pencher sur le passé.

« Le drame de notre nation est que toute une partie de son histoire est occultée », nous disait un groupe d'étudiants peu avant l'annonce des mesures de réhabilitation de vingt et un anciens chefs du FLN (*le Monde* du 25 octobre). Il existe, dans les librairies, un grand nombre de récits, romans ou albums de bandes dessinées relatant le combat nationaliste sur un mode plus épique qu'historique. La même constatation s'impose en ce qui concerne les films et les émissions de télévision. Toute cette chanson de geste présente les colons et l'armée adverse sans nuance, sans que cela suscite actuellement des comportements hostiles à l'égard des Français vivant en Algérie. La population a l'esprit assez critique pour faire la part des choses, et elle a aussi la pudeur de ne pas rappeler, dans ses relations personnelles avec les Français, certains faits qui ne furent pas à l'honneur de l'ancienne puissance tutélaire. Pour évoquer les périodes les plus sombres des années 50 et 60, on s'en tient généralement à la formule vague : *« les événements »*.

Un ouvrage de M. Ferhat Abbas

Ces événements et tous ceux qui les ont précédés, accompagnés ou suivis, ne sont guère exposés de façon claire dans les manuels d'histoire. Si le combat de l'émir Ab del Kader est tout à fait propre à édifier les élèves et étudiants, les choses se compliquent avec le vingtième siècle. Les premières activités nationalistes de Messali Hadj (*le Monde* du 4 juin) font l'objet de livres universitaires, mais les affrontements entre le Mouvement national algérien (MNA) et le FLN et la suite de la vie du vieux militant exilé, puis enterré à Tlemcen après son décès en France, sont passés sous silence.

D'une façon générale, les livres d'histoire comportent peu de noms propres, hormis ceux des chefs morts au combat ou exécutés par les Français, qui ont donné leur nom aux rues principales de la capitale. Il arrive cependant pendant les cours qu'un professeur, de sa propre initiative ou interrogé par des élèves, présente à sa façon tel ou tel personnage historique, soit pour le critiquer, soit pour rappeler son rôle, même si le manuel n'en parle pas.

Parmi les livres qui circulent le plus sous le manteau, il y a *la Guerre d'Algérie*, d'Yves Courrière, ouvrage interdit ici. Si le livre de Mohamed Harbi, *le FNL, mirage et réalité*, qui évoque les activités de beaucoup d'hommes rayés de l'Histoire jusqu'aux récentes mesures de réhabilitation, a été épuisé en quelques mois après sa parution à Paris, en 1980, ce n'est certainement pas dû à la seule curiosité des lecteurs français.

L'ancien président du gouvernement algérien en exil, M. Ferhat Abbas, vient de publier, chez Flammarion, sous le titre *l'Indépendance confisquée*, un réquisitoire contre l'Algérie de Ben Bella et de Boumediène. Cet homme de quatre-vingt-cinq ans vit retiré dans une villa d'Alger où il était assigné à résidence jusqu'à ce que le président Chadli rapporte cette mesure, peu après son accession au pouvoir.

Il a « *écrit ce livre pour la jeunesse, pour ceux qui n'ont connu ni régime colonial ni guerre d'Algérie* ». Il est peu probable qu'on le diffuse dans son pays, bien que le président Chadli soit épargné par l'auteur. Mais que celui-ci se rassure ! On sait déjà à Alger, par la radio française et par le téléphone, ce qu'il faut commander aux prochains voyageurs qui franchiront la Méditerranée.

Certains jeunes voudraient simplement comprendre leur histoire récente. D'autres, plus motivés et parfaitement informés, notamment parmi les Kabyles, fils de maquisards tués au combat, veulent *« présenter la mémoire de leur parents, qu'ils estiment exploitée de façon tendancieuse par le système »*. Ces orphelins de guerre se sont heurtés à un refus lorsqu'ils ont voulu déposer les statuts d'une association. Quelques-uns ont été dispersés par la police à Tizi-Ouzou quand ils ont tenté d'apporter une gerbe au monument des martyrs, en juillet, à l'occasion de la fête de l'Indépendance.

L'organisation nationale des moudjahidins (anciens combattants) répond à ces contestataires sans vraiment les convaincre quand elle affirme, comme elle l'a fait le 10 octobre, sa *« détermination »* à écrire *« une histoire claire dont les générations futures seront fières »*. Même s'ils soulignent les silences, omissions ou ambiguïtés qui ont accompagné la réhabilitation et l'inhumation en Algérie d'hommes tel Krim Belkacem, ces contestataires ne peuvent nier qu'un geste significatif a été fait.

On est trop habitué, dans les familles algéroises, à garder de prudents silences pour que l'initiative du président Chadli soit commentée publiquement. Certains enregistrent les faits sans se sentir concernés. D'autres préfèrent attendre la suite des événements.

Plusieurs font remarquer que les mesures de réhabilitation sont aussi un geste en direction d'une partie de l'émigration. Certes, celle-ci a quitté le pays essentiellement pour des raisons économiques. Mais une minorité qui se reconnaissait dans certains chefs disparus ou oubliés avait aussi des raisons politiques ou sentimentales de ne pas se sentir chez elle en Algérie, malgré l'inconfort de sa situation au nord de la Méditerranée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



AFRIQUE

La commémoration à Alger du 1er novembre 1954

Réuni à Pantin quelques jours avant la Toussaint, qui, en 1954, marqua l'insurrection algérienne, *« le conseil national de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC) s'incline devant toutes les victimes de cette guerre qui devait durer huit ans. Il rappelle que, dès le début, l'ARAC – fidèle à ses orientations considérant que l'intérêt de la France n'était pas de s'engager dans un nouveau conflit – demandait la cessation des hostilités, le règlement des problèmes soulevés par voie de négociations avec les représentants qualifiés des combattants algériens – c'est d'ailleurs cette solution qui s'est imposée aux belligérants pour mettre fin à la guerre.*

» Aujourd'hui, il importe de tourner les yeux résolument vers l'avenir. Dans cet esprit, l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre a établi des rapports fraternels avec l'Association des anciens moudjahidines. Le conseil national souhaite que, entre la France et l'Algérie, se développent des relations étroites dans tous les domaines (économique, scientifique, culturel, touristique, etc.) et ce d'autant plus que, en dépit des épreuves et du sang versé, subsistent les liens tissés entre nos deux pays par-delà les vicissitudes de l'histoire. »

∴

Lors du congrès de Biarritz, du 19 au 21 octobre, les délégués de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) ont réaffirmé *« leur indéfectible attachement à la date historique du 19 mars 1962. Après avoir pris acte que la France sera officiellement représentée à Alger aux cérémonies marquant le trentième anniversaire du déclenchement de la guerre d'Algérie,* [ils] *rappellent que la FNACA n'a pas vocation pour juger un acte gouvernemental – de quelque gouvernement qu'il s'agisse – et qu'elle a toujours laissé à ses adhérents l'entière liberté de jugement sur le caractère et le dénouement de la guerre d'Algérie.*

» Alors qu'un hommage va être rendu aux combattants algériens, les délégués déplorent qu'à ce jour aucun gouvernement français n'ait officialisé l'hommage rendu aux trente mille soldats français tombés en Afrique du Nord le 19 mars (date anniversaire de la proclamation du cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie).

» Les anciens combattants en Algérie, dont le loyalisme a permis de sauvegarder les institutions républicaines, comprendraient mal que le président de la République française n'honore pas, à l'Arc de Triomphe, dès le 19 mars 1985, la mémoire des victimes civiles et militaires des combats du Maroc et de la Tunisie et de la guerre d'Algérie. »

LES RÉACTIONS

● *LE FRONT NATIONAL (extrême droite)* a organisé, mardi 30 octobre, en fin d'après-midi, dans le quartier des Champs-Élysées, à Paris, une manifestation de protestation contre le voyage à Alger de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Deux mille personnes environ ont défilé jusqu'à la place de l'Alma en réclamant la démission du ministre.

● *LA CONFÉDÉRATION DU RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer)*, qui demande la démission de M. Cheysson, a appelé les rapatriés d'Algérie à déposer des fleurs crêpées de noir devant les monuments érigés à la mémoire de toutes les victimes françaises de la guerre d'Algérie.

● *LES PRINCIPAUX PARTIS DE GAUCHE* seront représentés aux cérémonies d'Alger. Le PCF déléguera M. Gaston Plissonnier, le PS M. Lionel Jospin et le PSU M. Serge Depaquit.

● *LA CONVENTION NATIONALE DES FRANÇAIS MUSULMANS*, qui représente soixante-sept associations, *« respecte la décision de M. Cheysson de se rendre en Algérie »* et souligne que cette visite *« s'inscrit dans le cadre des relations franco-algériennes »*. L'Union française des femmes musulmanes *« approuve »*, pour sa part, le voyage du ministre.

● *M. Bourguiba à Alger.* – Le président tunisien Habib Bourguiba participera, le 1er novembre, à la célébration à Alger du trentième anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne, a-t-on annoncé officiellement, mardi 30 octobre, à Tunis. – *(AFP.)*

Maroc

● NOUVEAU PRÊT AMÉRICAIN. – Les Etats-Unis ont accordé au Maroc une nouvelle ligne de crédit de 250 millions de dollars pour l'achat de blé visant à combler le déficit céréalier du royaume, provoqué par la sécheresse, a annoncé, mardi 30 octobre à Rabat, l'ambassade des Etats-Unis. En décembre, Washington avait déjà accordé un crédit similaire de 244 millions de dollars étalé sur trois ans. – *(Reuter.)*

● LES PARTIS POLITIQUES DÉCLINENT UNE INVITATION ALGÉRIENNE. – Les responsables de trois partis politiques et d'un syndicat, (l'Union socialiste des forces populaires (USFP), principal parti d'opposition, le Parti du progrès et du socialisme (communiste), le vieux parti de l'Istiqlal et l'Union marocaine du travail), invités aux cérémonies marquant le trentième anniversaire de la révolution algérienne (*le Monde* du 30 octobre) ont décliné l'invitation en raison de la récente attaque du Front Polisario contre les forces marocaines, lancée à partir du territoire algérien, a annoncé un de leurs porte-parole mardi 30 octobre. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Chili

L'ampleur du succès de la grève générale a étonné ses organisateurs

Sept personnes ont trouvé la mort, le mardi 30 octobre, au cours de la première journée de grève générale qu'a connue le Chili depuis le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. Le mouvement a été un succès.

De notre correspondant

Santiago. – Un climat d'euphorie régnait mardi soir au siège du Commandement national des travailleurs. *« La grève a dépassé toutes nos espérances. Le Chili a été paralysé »*, déclarait le président du CNT, M. Rodolfo Seguel. Et d'ajouter sur un ton ferme : *« En faisant grève le 30 octobre, le peuple chilien a dit « basta » à onze ans d'abus et à une politique économique qui a plongé le pays dans la plus grave crise de son histoire. Le Chili a démontré aujourd'hui qu'il n'était plus disposé à être gouverné par la menace et par la force... Le peuple chilien veut la fin de la dictature dans l'ordre et la paix ; ne pas le comprendre, c'est s'exposer à une rébellion généralisée. »*

L'enthousiasme de M. Rodolfo Seguel et de ceux qui l'ont accompagné dans cette première *« grève nationale et populaire »* depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973 s'explique. Voilà dix mois qu'ils en parlaient. Prévue d'abord pour avril puis pour juillet, la grève générale paraissait mise aux oubliettes. *« La situation n'est pas mûre »*, répétait-on dans l'opposition – à l'exception des communistes. Les arguments en faveur de cette thèse ne manquaient pas. Personne n'a oublié l'échec du mouvement de force déclenché en juin 1983 par les travailleurs du cuivre : quatre cent soixante-cinq mineurs perdirent leur emploi, et six d'entre eux, qui font la grève de la faim depuis près d'un mois, ont été conduits à l'hôpital dans un état très grave. Or les conditions sont pires qu'il y a un an et demi. Le régime s'est durci après une éphémère « ouverture ». Près de deux millions de Chiliens sont au chômage, réel ou déguisé, et les divisions de l'opposition se sont approfondies. Pourtant, à la fin du mois de septembre, le Commandement national des travailleurs appelait les Chiliens à cesser le travail à la fin d'octobre.

Déjà, lors de la première journée de protestation en mai 1983, c'était la nécessité de *« faire quelque chose »*, de vaincre un sentiment d'impuissance, qui avait convaincu les hésitants. Mais les *protestas* se sont essoufflées. Les journées des 4 et 5 septembre avaient été particulièrement violentes, mais n'avaient mobilisé que peu de Chiliens. En fait les *protestas* étaient de plus en plus limitées aux quartiers pauvres de la capitale, et ceux qui dressaient des barricades étaient le plus souvent des marginaux échappant au contrôle des organisateurs.

Il fallait donc employer d'autres formes de lutte, massives mais n'exposant pas la population à une répression sanglante. Les dirigeants du CNT ne se faisaient pas trop d'illusions quant au résultat. Ils avaient sous-estimé la combativité des travailleurs chiliens.

Peut-on pour autant considérer la grève de mardi comme un *« succès total »* ? La réponse est nuancée. Santiago, Concepcion, et dans une moindre mesure, Valparaiso se sont vidés de leurs habitants au fil de la matinée pour se transformer en un véritable désert en milieu d'après-midi. La raison est simple : les transports en commun ont été pratiquement paralysés, à l'exception du métro, qui ne dessert qu'une zone limitée de la capitale, et des chemins de fer, peu développés au Chili. Le gouvernement affirme que les chauffeurs d'autobus ont fait l'objet de menaces et que les entreprises de transport ont préféré ne pas courir de risques. *« C'est faux,* rétorque le vice-président du CNT, M. Manuel Bustos, *la liberté du travail a été respectée. »*

Sept morts

En réalité, dès les premières heures de la matinée, des groupes de *pobladores* (habitants des quartiers pauvres) se sont chargés de dissuader les conducteurs de prendre le volant. Beaucoup plus significative a été la réaction des chauffeurs de poids lourds. Ils ont en effet adhéré dans leur grande majorité au mouvement, bien que le président de la confédération des propriétaires de camions, M. Adolfo Quinteros, eût annoncé la veille que son syndicat ne se mettrait pas en grève. La paralysie des transports explique dans une large mesure l'absentéisme dans de nombreuses usines textiles, metallurgiques et dans la construction.

Il est cependant difficile de suivre M. Bustos lorsqu'il affirme : *« Nous avons démontré que des débrayages pouvaient avoir lieu dans l'industrie. »* L'activité a été en effet tout à fait normale dans les mines de cuivre et dans les raffineries de pétrole.

Le mouvement a été très largement suivi dans les universités et dans les établissements secondaires. Dès le début de l'agitation sociale les étudiants ont été à la pointe du combat contre le régime du général Pinochet. L'absentéisme a été également très élevé dans les écoles, beaucoup de parents préférant garder leurs enfants chez eux pour des raisons de sécurité. Enfin, les magasins qui avaient ouvert en début de matinée ont rapidement baissé leur rideau faute de personnel et de clients.

De violentes manifestations ont ponctué cette journée que les organisateurs avaient voulu pacifique. Comme de coutume, elles se sont produites en fin de soirée – malgré le couvre-feu à partir de 22 heures – et se sont concentrées dans les quartiers périphériques de la capitale. On déplorait, ce mercredi 31, sept morts (deux personnes électrocutées par un câble posé en travers d'une route, et cinq autres tuées par balles), plusieurs dizaines de blessés graves et près de deux cents arrestations. Par ailleurs, quarante *« délinquants »* ont été transférés au camp de prisonniers de Pisagua – ce qui porte officiellement à cent soixante-quatorze le nombre de personnes reléguées. Le 30 octobre n'est donc pas passé inaperçu. S'il ne s'agit pas encore d'un *« événement historique »*, comme l'a affirmé M. Manuel Bustos, les dirigeants du CNT ont cependant démontré que la grève était possible.

JACQUES DESPRÉS.

La Grenade

L'inauguration d'un aéroport très controversé

Le président Reagan ayant finalement renoncé à se rendre à la Grenade, à l'occasion du premier anniversaire du débarquement du 25 octobre 1983, c'est avec quelques jours de retard et avec un faste réduit qu'a eu lieu, le lundi 29 octobre, l'inauguration de l'aéroport international de Point-Saline, près de Saint-George's. La cérémonie a été présidée par le gouverneur général, Sir Paul Scoon, et a eu lieu en présence de cinq mille personnes, dont de nombreuses personnalités étrangères, indique l'Agence France-Presse.

Cet ouvrage d'art avait été au centre d'une controverse entre les Etats-Unis et la Communauté européenne, ainsi qu'entre eux et Cuba. A Washington, on s'est, en effet, déclaré persuadé, dès le début des travaux en 1980, que la nouvelle piste, longue de 3 kilomètres, accueillerait des avions militaires cubains en route vers l'Angola et l'Afrique en général. La construction, au sud-ouest de la petite île, d'un nouvel aéroport pour remplacer les installations de Pearls (sur la côte est) avait été une des premières décisions prise par le régime révolutionnaire de Maurice Bishop, après le coup d'Etat le 13 mars 1979. Il s'agissait, en principe, de faciliter l'accès de touristes, américains notamment, à la Grenade, une des plus belles îles de la région, mais totalement sous-équipée par rapport, par exemple, à la Barbade voisine, pourtant beaucoup moins spectaculaire.

La CEE avait admis ce point de vue, et décidé, en 1980, de participer au financement de l'aéroport, de même que d'autres pays comme le Venezuela. Cependant, Cuba manifesta dès le départ un intérêt qui semble suspect aux Etats-Unis. Deux cents, puis cinq cents, et enfin plus de sept cents travailleurs cubains débarquèrent à Saint-George's pour participer à la construction de l'ouvrage. Bien que la firme britannique, chargée de la mise en œuvre des aspects techniques eût assuré que les spécifications étaient telles qu'elles excluaient une utilisation militaire, le soupçon américain se dissipa d'autant moins que l'identification de la politique grenadienne avec le castrisme tendit plutôt à se confirmer.

La prise de Point-Saline, le 25 octobre 1983, fut naturellement un temps fort de l'opération américaine – même s'il se vérifia que la combativité des « travailleurs-soldats » cubains était des plus modestes – au point que le chef d'état-major envoyé par M. Fidel Castro fut ensuite dégradé.

La question s'est immédiatement posée à Washington, devenu le nouveau tuteur de la Grenade à l'automne 1983, de la suite à donner à la construction de l'aéroport. Les travaux de Point-Saline étant l'une des rares sources d'emplois dans une île en proie à un chômage chronique aggravé par la désorganisation économique consécutive aux événements de 1979-1983, la décision fut prise d'achever l'ouvrage. Des crédits américains furent débloqués.

Elections et procès

Moins de trois heures après l'inauguration du 29 octobre, le premier avion, un appareil de la Panam atterrissait, amenant quatre-vingts passagers – pour la plupart des parents d'étudiants de l'école de médecine de Saint-George's, devenue célèbre au moment des événements d'octobre 1983. Ce mardi 30, un monument sera inauguré à la mémoire des dix-huit soldats américains officiellement tués lors de l'invasion du 25 octobre.

Cependant, l'île prépare sans enthousiasme le scrutin du 3 décembre, au cours duquel vont s'affronter les partisans de l'ancien dictateur conservateur, Sir Eric Gairy, ceux de feu Maurice Bishop, regroupés autour de deux anciens ministres du « New Jewel », MM. Radix et Louison, et une nébuleuse centriste autour d'un autre ancien ministre jadis adversaire de M. Gairy, Herbert Blaize, leader du Nouveau Parti national (NNP). Les Grenadins semblent craindre tant la victoire de M. Gairy, animé d'un esprit de revanche après son éviction en 1979, que celle du « New Jewel », totalement démonétisé, sauf dans la jeunesse ; mais ils sont également préoccupés de l'absence totale d'unité du NNP, et de la paralysie qui suivrait sa victoire éventuelle.

Les Grenadins attendent également la reprise du procès des dix-neuf personnes impliquées dans l'assassinat, le 19 octobre 1983, de Maurice Bishop, et de la moitié de son gouvernement, ainsi que de plusieurs dizaines de personnes qui manifestaient à Saint-George's en faveur du leader déchu par la tendance prosoviétique du « New Jewel ». Parmi les inculpés figurent M. Bernard Coard, ancien ministre des finances et numéro deux du régime révolutionnaire, sa femme Phyllis, qui était l'égérie du Mouvement des femmes grenadines, ainsi que le général Austin Hudson qui fut, six jours durant, le chef du Conseil militaire révolutionnaire qui succéda à Maurice Bishop. Le procès avait débuté le 16 octobre, mais avait aussitôt été suspendu, les accusés contestant la compétence de la cour. Les audiences doivent reprendre le 1er novembre.

JEAN-PIERRE CLERC.

Bolivie

Le président Siles Zuazo est totalement isolé

Après l'échec de sa grève de la faim, le président de la République bolivienne est désormais totalement isolé, nous indique notre correspondante au Pérou, Nicole Bonnet.

De notre correspondante

Lima. – Le président Hernan Siles Zuazo avait commencé son jeûne pour défendre son honneur face à une censure du Congrès. Après trois semaines de violents débats, l'opposition parlementaire conservatrice avait approuvé, par 71 voix contre 61, la création d'une commission d'enquête pour étudier une éventuelle *« complicité de l'exécutif avec les trafiquants de drogue »* (le président avait autorisé, l'année dernière, un entretien entre M. Rafael Otazo, principal responsable de la lutte contre les stupéfiants, et M. Roberto Suarez, connu sous le nom de « roi de la cocaïne »).

Ce geste extrême, auquel M. Siles Zuazo a eu recours à trois reprises en près d'un demi-siècle d'activité politique, ne semble avoir ému que quelques chefs d'Etats voisins et amis, ainsi que l'Organisation des Etats américains. Dans le pays, la puissante centrale des travailleurs, la COB, a fait remarquer que cette démarche symbolique n'allait pas résoudre les problèmes. L'Eglise, qui venait de publier un document critiquant l'infiltration communiste dans les hautes sphères du gouvernement et le manque d'ouverture des dirigeants au pouvoir, a formulé un commentaire analogue.

Les deux grandes forces politiques de l'opposition, loin de baisser le ton, ont renchéri. M. Paz Estenssoro, ancien président, dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire historique (MNR-H), frère ennemi du président Siles Zuazo, a déclaré que *« ce geste théâtral, qui fomente le chaos et l'anarchie, ne vise qu'à distraire l'opinion publique et à paralyser l'enquête du Congrès »*.

Pour sa part, le général Hugo Banzer, chef de la très conservatrice Action démocratique nationaliste (ADN), a assuré que son parti ne se laisserait pas intimider par le chantage et le comportement *« démagogique et irresponsable »* du chef de l'Etat. L'ADN a même été plus loin en décidant de lancer, le 5 novembre devant le siège du Congrès, un « procès » contre le chef de l'Etat pour détournement de fonds publics, usurpation de fonctions, abus d'autorité, atteintes aux garanties constitutionnelles, et à la sécurité nationale. La vérité, c'est que les conservateurs veulent renverser le chef de l'Etat depuis plus d'un an, et que l'heure leur paraît propice.

Les dirigeants de la coalition au pouvoir, l'Union démocratique et populaire (UDP), s'attendaient en revanche à une démonstration de solidarité de la population envers le chef de l'Etat, pour lequel elle a voté de façon majoritaire en 1978, 1979 et 1980. Mais les mineurs et les paysans sont restés indifférents.

La COB, quant à elle, avait, par la voix de son secrétaire général, M. Walter Delgadillo annoncé le 12 octobre que *« si les parlementaires continuent à conspirer, nous, travailleurs, les chasserons à coups de pied »*. Or, la COB ne s'est pas déclarée solidaire de M. Zuazo. Elle vient au contraire d'annoncer la radicalisation de la lutte syndicale afin d'obtenir du gouvernement une augmentation générale des salaires, un contrôle des prix et le retour à un approvisionnement des marchés.

La grève de la faim, il est vrai, est une arme un peu émoussée en Bolivie. En deux ans de régime de l'UDP, plus d'une centaine de démonstrations de cette nature ont eu lieu. Au moment même où le chef de l'Etat mettait fin à la sienne, on apprenait que cinq mille planteurs de coca de la région de Chaparé, dans le centre du pays, avaient commencé à jeûner pour obtenir des autorités la liberté de production et de commercialisation de cette denrée.

Devant l'échec de sa grève de la faim, le président Siles Zuazo va-t-il avoir recours à un dernier acte pour débloquer la situation ? Il avait déjà récemment envisagé devant ses proches l'hypothèse d'une démission.

NICOLE BONNET.

AMÉRIQUES

Les trois leçons de l'expérience Reagan

(Suite de la première page.)

Ce qui domine est le sentiment de confiance que le super-Pinay de la Maison Blanche a si bien su communiquer à ses concitoyens, même s'il lui arrive à la télévision de trébucher sur les pièges tendus par son adversaire.

Cependant l'assurance est un état encore plus précaire que la santé, et celle dont les citoyens américains font preuve ressemble au crédit que les capitalistes étrangers qui continuent de placer des fonds considérables aux Etats-Unis accordent à ce diable de Dollar. « *Mais si l'on regarde de près les renseignements chiffrés que l'on possède sur l'afflux de capitaux venus d'Europe, du Japon, du Proche-Orient et encore, quoiqu'à un rythme beaucoup plus faible, d'Amérique latine, on s'aperçoit que la plus grande partie est investie à court terme* », nous dit l'un des plus anciens et des plus respectés membres du conseil d'administration du Système de réserve fédéral, M. Henry Wallich. Il ne s'agit pas tout à fait du vote de confiance sans arrière-pensée des épargnants du monde entier en faveur de l'Oncle Sam.

D'autres hommes, dans l'histoire moderne du conservatisme, ont incarné sur le Nouveau ou l'Ancien Continent, des politiques caractérisées précisément par le fait qu'elles faisaient une confiance excessive... à la confiance pour arranger les choses.

Curieusement leur point faible, si l'on peut dire, a presque toujours été une monnaie surévaluée. Pinay est un bon exemple, qui ne voulait pas que le général de Gaulle dévaluât le franc à la fin de 1958, ce qui aurait été une grave erreur.

Telle n'est pas cependant la seule faiblesse de l'économie américaine. On entend prononcer presque aussi souvent aux Etats-Unis le mot de crise qu'en Europe. La crise persistante latente ou ouverte, selon le cas, revêt de multiples formes, et certaines équivalent à de véritables défauts de constitution (redressables, mais pas encore corrigés). Voilà pourquoi sont redoutées les difficultés de l'atterrissage. La surévaluation du dollar est une abstraction. D'autres facteurs négatifs sont à l'œuvre, qui viennent tempérer et parfois annuler les effets bénéfiques du phénomène dominant qui reste la reprise.

Sous l'effet des coups de butoir d'une concurrence étrangère exacerbée par un taux de change qui lui est éminemment favorable, les importations ont, au cours des trois derniers mois, augmenté au rythme insoutenable de 28 % par an. Plusieurs secteurs de l'industrie battent en retraite. Les Etats-Unis achètent désormais 40 % de leurs machines-outils à l'extérieur. Les industries les plus lourdes, et notamment la sidérurgie, l'industrie du bois, supportent mal la lourdeur des charges financières aggravées par des taux d'intérêt élevés.

« *Serions-nous condamnés à devenir le bras marchand du Japon manufacturier ?* », demande M. Allen Sinai, un économiste très écouté de la maison de courtage et de placement new-yorkaise Shearson Lehman (récemment rachetée par l'*Americain Express*). Son interrogation prouve que la crainte déjà ancienne de la désindustrialisation n'est pas morte.

Le bâtiment a été un des bénéficiaires de la reprise, mais là encore la persistance d'un coût élevé du crédit a produit ses effets : on construit aujourd'hui moins de maisons qu'en 1979, et dans plus d'une ville où existent encore beaucoup de bureaux à louer, on en édifie des neufs pour profiter du régime très favorable à l'amortissement, préparant pour un avenir plus ou moins proche les conditions d'un marché déprimé.

On fabrique aussi moins d'automobiles. Le remarquable renouveau de Detroit dû à un effort considérable de modernisation et de compression des coûts serait compromis si, au mois de mars prochain, les Japonais ne cédaient une fois de plus aux pressions de l'administration de Washington pour limiter « volontairement » leurs exportations. Qu'on ne crie pas trop vite au protectionnisme de Washington. Les Japonais ont pu se tailler une bonne place : une voiture sur cinq qui est vendue aux Etats-Unis l'est par eux.

Heureusement, les Américains ont d'autres moyens de se défendre et la façon dont ils les utilisent devrait constituer un exemple pour les Européens. Même s'il est jugé pour l'immédiat comme trop coûteux par les autorités monétaires (hausse potentielle de 6 % à 7 % du coût de la main-d'œuvre au lieu des 4 % à 4,5 % annuels constatés en moyenne dans l'industrie américaine), l'accord conclu entre General Motors et le syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW) est une remarquable illustration de la « flexibilité » du système : on n'incorporera pas dans le salaire de base les hausses et bonus accordés pendant la deuxième et troisième année, ce qui donnera aux négociateurs du prochain accord, en 1988, une plus grande liberté de manœuvre. Et GM a promis au syndicat de mener à bien son projet Saturn de construction sur le territoire américain d'une petite voiture selon des méthodes de fabrication nouvelles : « *Un projet à partir d'une feuille blanche* », nous dit Mme Marina Whitman, chef du département de la recherche de GM.

Doublement des crédits en deux ans

Une autre tache d'ombre est la situation très vulnérable du système financier en général, dont les banques ne sont qu'une composante. « *Le volume total des crédits distribués aux Etats-Unis*, nous dit M. Henry Kaufman, *aura triplé en 1984 (750 milliards de dollars) par rapport à 1981 (242 milliards) et pratiquement doublé par rapport à 1982 (409 milliards de dollars)*. Il n'y a plus que le gouvernement pour emprunter encore à taux fixe pour une longue période. Même les emprunts sur hypothèque des particuliers sont contractés à taux variable à concurrence de presque 70 % de leur montant total (contre 30 % au début de 1983). « *Conséquence*, ajoute notre interlocuteur, *les sociétés et les ménages sont pratiquement éliminés du marché obligataire à long terme, naguère l'orgueil de l'appareil de crédit américain et le symbole* [précisons : du temps où les taux étaient bas] *de la confiance dans la stabilité du système économique et financier du pays.* » « *Ces deux catégories de débiteurs sont du même coup soumises aux brusques variations de taux, d'où une fragilité accrue pour l'ensemble* », dit encore M. Kaufman.

Qui dit système financier fragile dit aussi inflation encore prête a resurgir. Cependant la « victoire » de M. Reagan dans ce domaine pourrait être moins précaire qu'on serait tenté de le craindre, et cela d'abord pour une raison d'ordre psychologique : en prouvant qu'on pouvait renverser le courant, il a fortement réduit la liberté de manœuvre des politiciens qui pourraient être tentés de recourir à de nouveau à une création monétaire débridée. Mais d'autres leçons qui touchent aux rapports de la société avec le chômage et la technologie sont à tirer de l'expérience Reagan : elles sont de nature à dissiper un certain nombre d'illusions dangereuses qui ont cours en Europe, et particulièrement en France.

PAUL FABRA.

Prochain article :

REGARDER EN FACE LE CHOMAGE

RENCONTRES

Jeune, républicain, et fier de l'être

Washington. — La vieille cafetière électrique qui aurait besoin d'un coup d'éponge, la pagaille poussiéreuse et les murs submergés d'affiches évoquent une chambre d'étudiant. La fenêtre du bureau donne pourtant sur l'entrée d'honneur de la Maison Blanche, et, si Grover Norquist n'a que vingt-sept ans, il est déjà installé, et fort bien, dans la vie active.

Membre de la direction des Jeunes Républicains, il gagne 40 000 dollars par an à rédiger les discours du président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, dont il fait visiter le majestueux immeuble avec la fierté d'un maître des lieux. Célibataire, il pourrait, avec ce salaire et les 7 000 autres dollars qu'il se fait en piges dans les revues de la droite républicaine, se permettre les nœuds papillon soyeux et les costumes de sénateur très portés dès l'adolescence dans son mouvement.

Ce n'est pas son genre, car Grover Norquist n'a pas besoin de paraître conservateur pour affirmer ses idées. Ancien élève de Harvard, il a suffisamment de culture pour savoir les défendre et il y met toute l'habileté d'un professionnel bien rodé. Vieux routier de la bureaucratie des organisations de jeunesse internationales, il connaît aussi le monde — notamment celui de l'Est.

Ce dernier, ne l'aime pas, et c'est avec l'admiration d'un adversaire décidé à relever le gant qu'il détaille la « *force* » de l'affiche de propagande cubaine punaisée face au cadre dans lequel M. et Mme Reagan lui sourient avec bienveillance. « *C'est par le biais de la politique étrangère,* dit-il, *que je suis devenu conservateur.* » « *Devenu* », car, lorsque Grover grandissait dans sa famille républicaine du Massachusetts libéral, « *les républicains voulaient être des démocrates soucieux seulement de mieux gérer l'Etat-Providence* » ; lui lisait déjà des ouvrages sur l'espionnage soviétique, l'après-Yalta et le système communiste, qu'il se procurait, explique-t-il, « *pour presque rien* », car ils étaient alors peu prisés.

Une révolution personnelle

Seconde étape de cette révolution personnelle qui allait bientôt gagner tout son parti, les cours d'économie de Harvard. La micro-économie le passionnait, la macro-économie « *ne signifiait rien* » pour lui. Pis, alors que, dans l'enseignement de la première, on insistait sur l'importance de l'« *initiative individuelle* », on « *l'oubliait* » dans l'enseignement de la seconde en faisant mine de ne pas voir l'« *incroyable contradiction* » qu'il y avait là et qui le scandalise aujourd'hui.

De notre correspondant

En termes moins techniques, Grover Norquist, qui cite avec passion ses auteurs de l'École de Vienne, considère que l'individu est le seul ressort de l'économie, à laquelle l'intervention de l'Etat ne peut faire que du tort. « *Vous commencez,* dit-il, pour résumer sa formation politique, *par comprendre que les Soviétiques ne sont pas de chics types, puis vous voyez des hommes politiques qui les excusent et vous vous demandez s'ils se moquent de la menace soviétique ou si, leurs dépenses sociales les obligeant à réduire le budget militaire, ils nient la menace pour pouvoir acheter plus de voix grâce aux programmes d'assistance étatique.* »

« *L'Etat,* dit-il, *est par nature un mal, puisqu'il prend de l'argent aux individus* [et] *lorsque vous protestez contre ce vol on vous accuse de manquer de compassion.* » Ce dernier mot n'est pas choisi au hasard : c'est celui qu'emploient les démocrates pour dire, eux, que l'État se doit au contraire de secourir les pauvres en assurant une redistribution sociale. Qui dit « pauvre » aux Etats-Unis dit avant tout « Noir » et, devançant une éventuelle question, Grover Norquist conclut son plaidoyer pour le libéralisme économique par un tir de boulets contre les libéraux (au sens politique) : « *En fait,* s'exclame-t-il, *ils sont tout simplement racistes ! A leurs yeux, les Noirs sont pauvres, resteront pauvres, et la seule chose à faire est donc de leur distribuer de l'argent.* » Dispensons-le de l'expliquer lui-même : dans son courant politique, le credo est que si les Noirs n'étaient plus assurés de recevoir de quoi survivre, ils seraient saisis de l'esprit d'entreprise, dont la force fait celle des nations.

Plus prosaïques, d'autres reaganiens tiennent les Noirs pour des bons à rien, indignes d'être aidés, mais, cela, ce n'est pas non plus le genre de cet esprit agile qui sait résumer en un phrase une situation politique. « *Les gens,* dit-il, *veulent la croissance économique, ne font pas confiance aux communistes et n'aiment pas les impôts. C'est tout et fin des débats, car les démocrates sont du mauvais côté sur chacun de ces trois points.* »

Au-delà des choix partisans, n'est-on pas gêné quand on a lu et voyagé, par le simplisme des thèmes républicains ? Sans catégoriquement nier qu'il le soit, Grover Norquist éclate de rire : « *Cela, c'est la manière polie des Européens de dire qu'ils ne sont pas d'accord avec nous ! M. Reagan,* reprend-il, *a fait renaître l'intelligence, la qualité et la grandeur de l'idéal américain (...).* » Il en revient à la primauté de l'individu sur l'État central, qui, non content de « *voler* », attire aussi dans son sein, « *partout dans le monde, les brigands, les Staline, les Amin Dada* ». Et voilà comment on trouve à vingt-sept ans l'exaltant parfum de l'avant-garde contestatrice au conservatisme le plus classique...

Des alliés encombrants

Il est pourtant un aspect auquel Grover Norquist a du mal à véritablement adhérer : le puritanisme vindicatif de la Majorité morale, pilier du reaganisme, *lobby* politique du fondamentalisme protestant. Il se garde de le condamner, en expliquant, par exemple, que lui-même, après avoir été partisan de la liberté de l'avortement est aujourd'hui inquiet du nombre d'interruptions de grossesse aux États-Unis. Il comprend pleinement aussi que des parents religieux ne veulent pas que des lois contre la discrimination interdisent aux écoles religieuses de refuser d'embaucher des professeurs homosexuels. Des lors que les milieux fondamentalistes ne se sentiront pas aussi « *menacés* » que dans les vingt dernières années, affirme-t-il, voulant rassurer (ou se rassurer lui-même ?), ils se désintéresseront de la politique — « *ce qui sera embêtant pour nous* », ajoute-t-il avec un clin d'œil.

Il n'en reconnaît pas moins qu'il est paradoxal que les reaganiens souhaitent dans le même temps réduire le rôle de l'Etat et lui voir imposer aux citoyens des normes de vie privée. « *Il y a là,* dit-il, *une gêne dans la coalition* », car les fondamentalistes ne sont clairement, dans son esprit, que « *des alliés indispensables mais à tenir en laisse* ».

Au mur, un autocollant proclame en lettres blanches sur fond noir : « *La prochaine fois, le Nicaragua !* » De nouveau parfaitement à l'aise, il explique : « *Mais oui, vous avez bien compris : après la Grenade, le Nicaragua, car il n'y a pas d'autre solution.* » Cuba ensuite ? Réponse : « *Si cela peut se faire sans guerre nucléaire, certainement. Et je voudrais aussi voir libérer l'Afghanistan, la Pologne, tous les pays dominés par l'empire soviétique qu'il faut désintégrer de l'intérieur.* »

Grover Norquist risque d'être un peu déçu par le second mandat de M. Reagan, dont les idéologues de la nouvelle droite jugent sévèrement l'évolution centriste. Proche conseiller du pasteur Jackson, le professeur Ronald Walters ne fait, lui, plus confiance aux démocrates pour endiguer le « *nouveau racisme* » qu'auraient fait éclore les conservateurs.

BERNARD GUETTA.

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Bonn donne son accord de principe au programme spatial européen

Correspondance

Bad-Kreuznach. — Après la phase d'euphorie, la phase « digestive ». Il n'y avait pas de raisons d'attendre du sommet franco-allemand de Bad-Kreuznach des miracles et il n'y en a pas eu. MM. Mitterrand et Kohl se sont néanmoins énergiquement défendus mardi 30 octobre, à l'issue des conversations, d'avoir ralenti leurs efforts pour développer la coopération franco-allemande et la construction européenne. « *Il y a des périodes où l'on annonce, et des périodes où l'on réalise* », a souligné le président français au cours de leur conférence de presse commune. En l'absence de spectaculaire, un certain nombre d'engagements ont été pris pour l'avenir.

Le plus important est l'accord de principe donné par l'Allemagne aux trois grands volets du programme spatial européen : participation au développement de la station orbitale américaine Colombus, construction d'un moteur cryogénique pour la future fusée Ariane-5, lancement des recherches pour la navette européenne Hermes. Il reste au gouvernement allemand à trancher la question de l'augmentation de son budget spatial, mais cela devrait normalement être fait d'ici au mois de novembre. Le chancelier a estimé que ce programme était « *une manière de démontrer la vitalité de l'Europe* ».

En contrepartie, les Français ont dû accepter de lâcher un peu de lest, en retardant notamment leur projet de satellite d'observation militaire, pour lancer avec la RFA l'examen d'un satellite « *tous temps* ». Ils ont également décidé d'adopter le système digital pour leur coopération dans le domaine des radios cellulaires. Ce système pourrait entrer en fonction dans les années 1988-1989.

Les deux chefs d'Etat et de gouvernement se sont en outre félicités de la rapidité avec laquelle leur décision d'ouvrir les frontières entre les deux pays est mise en œuvre. Dans une déclaration publiée mardi, ils ont approuvé les recommandations faites à ce sujet par leurs chargés de mission : extension à quinze postes frontières du système de contrôle groupé, relèvement des franchises appliquées aux devises et aux marchandises pour les particuliers, suppression des contrôles pour les camions et les autobus notamment.

Restait le domaine de l'environnement qui, comme l'a souligné le chancelier Kohl, revêtait une importance particulière pour la délégation allemande en raison de la détérioration de la forêt allemande. M. Kohl a insisté sur la nécessité d'introduire une « *voiture écologique* », mais s'est montré ouvert sur les techniques possibles à employer. M. Mitterrand n'a, pour sa part, pas dit un seul mot à ce sujet au cours de la conférence de presse, mais un conseil des ministres de l'environnement et de l'industrie doit se pencher sur la question en novembre prochain.

HENRI DE BRESSON.

La session annuelle du COMECON se tient pour la première fois à La Havane

Le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Tikhonov, a vivement attaqué la politique « *belliqueuse* » des Etats-Unis, dans une intervention prononcée lundi 29 octobre à La Havane, au cours de la première journée de la session annuelle du COMECON (Organisation économique des pays du bloc soviétique). M. Tikhonov a accusé les Etats-Unis de créer des « *foyers de tension constants* », notamment en Amérique centrale. De son côté, M. Nikolaï Baïbakov, président du Gosplan (direction du plan en URSS) et du comité de planification du Comecon, a évoqué les « *difficultés externes* » des pays socialistes, dues, selon lui, aux tensions internationales et à la politique de sanctions et de discrimination menée par Washington. Il a aussi insisté sur la nécessité, pour les pays membres de l'organisation, de diminuer leur consommation d'énergie, et en particulier de pétrole.

C'est la première fois que la session annuelle du COMECON, à laquelle participent en principe les premiers ministres des dix pays membres, se réunit à Cuba. Dans son intervention, M. Tikhonov a d'ailleurs souhaité que le problème (traditionnellement délicat) de l'aide aux pays les moins développés du groupe (Cuba, Vietnam, Mongolie) soit traité au cours de la session de façon « *plus efficace et rationnelle* ». D'autres pays du tiers-monde, comme le Nicaragua, l'Afghanistan, l'Ethiopie, l'Angola, etc., assistent à la session en qualité d'observateurs. — *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Soudan

Les rebelles du Sud exigent 3 millions de dollars pour la libération de deux otages français

Les rebelles du Soudan du Sud qui détiennent deux techniciens français depuis neuf mois réclament, pour les libérer, 3 millions de dollars (près de 30 millions de francs) à la société les Grands Travaux de Marseille (GMT), affirme *le Matin* dans son édition de ce mercredi 31 octobre.

Michel Dupire et Yves Parisse, employés par la société les Grands Travaux de Marseille, avaient été enlevés le 10 février dernier sur le chantier d'aménagement du canal de Jonglei, dans le sud du Soudan, par des éléments de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) en lutte contre le régime islamique du président Gaafar Nemeyri. Depuis, selon l'avocat de leurs familles, qui a déclaré tenir l'information du ministère des relations extérieures, les deux techniciens sont détenus en Ethiopie.

Dans une déclaration au quotidien parisien, M. Steven Baak, porte-parole du Mouvement de libération du peuple du Soudan (MLPS) à Londres, indique : « *1,5 million de dollars chacun. Il ne s'agit pas d'une rançon mais d'une juste compensation pour les morts que nous avons eus lors de l'attaque du 10 février et pour le matériel que nous avons dû abandonner sur place.* » Mais, poursuit-il, « *nous sommes disposés à descendre jusqu'à 1 million de dollars pour chaque technicien étranger que nous détenons* ». En outre, M. Steven Baak a précisé que les deux techniciens « *se trouvent toujours au Soudan du Sud* ».

Selon *le Matin*, des négociations entre des responsables du MLPS et les Grands Travaux de Marseille ont été interrompues récemment à Londres, « *la compagnie marseillaise se disant incapable de payer la somme réclamée* ». Toutefois, toujours selon le quotidien, d'autres rencontres sont prévues — probablement à Addis-Abeba — vers la mi-novembre, au moment même où se tiendra le sommet annuel de l'OUA.

Les deux techniciens français avaient été enlevés en compagnie de six autres étrangers, et notamment deux ressortissants allemands, une femme enceinte et son enfant âgé de dix-huit mois, et qui ont été libérés le 11 mars, après le versement d'une importante somme d'argent.

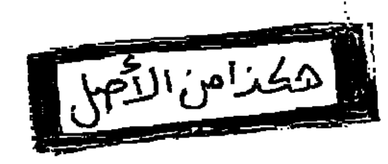
● *Le président égyptien Moubarak*, en visite de travail en France, s'est vu décerner le mardi 30 octobre, à Paris, le prix de « la personnalité de l'année » attribué par un jury de personnalités françaises au cours d'une brève cérémonie au palais Marigny. Créé en 1970, le prix de « la personnalité de l'année » a déjà été décerné à plusieurs chefs d'Etat dont les présidents Senghor, Houphouët-Boigny, Pertini, ainsi qu'au roi Hassan II du Maroc.

LE MILLIARDAIRE SAOUDIEN ADNAN KHASHOGGI VA PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT PÉTROLIER ET MINIER DU PAYS

M. Adnan Khashoggi, milliardaire saoudien, vient de signer avec le président du Soudan, M. Gaafar L. Nemeiry, un accord par lequel sa société, Sigma international, va partager avec la Société nationale soudanaise de pétrole (NOCS) le développement et le contrôle des ressources pétrolières et minières de ce pays. Selon le *Financial Times*, les deux compagnies opératrices du Soudan, Chevron et Shell, ont été quelque peu surprises par cet accord.

Ces deux sociétés ont déjà dépensé quelque 900 millions de dollars, avec une filiale de la Banque mondiale, pour forer des puits produisant du pétrole à Bentiu, dans le sud du pays. Et elles ont dû arrêter leurs travaux après la mort de trois employés de Chevron, tués par l'Armée de libération du peuple, un groupe qui cherche à renverser le président Nemeiry.

Or l'accord qui vient d'être signé permettrait au gouvernement soudanais de reprendre pour la nouvelle association les droits pétroliers des sociétés qui ne poursuivent pas normalement leurs opérations.



Le Monde

politique

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

• Travail : former des chômeurs, ce n'est pas créer des emplois

Les députés socialistes ont approuvé, le lundi 29 octobre, à l'Assemblée nationale, les crédits du ministère du travail et de l'emploi, les élus du PC s'abstenant, ceux du RPR et de l'UDF votant contre. Ces crédits s'élèvent à 49 081 millions de francs, en augmentation de 0,82 % sur 1984 à structure budgétaire constante. Ils représentent 4,49 % des dépenses de l'Etat. Les députés ont, aussi, débattu du budget de la formation professionnelle, qui sera voté avec d'autres budgets rattachés aux services du premier ministre. D'un montant de 12 600 millions de francs, ces crédits permettront, en fait, à l'Etat de dépenser en 1985 près de 17 milliards de francs en la matière, soit une progression de l'ordre de 18 %.

Pour M. Michel Delebarre, la tâche était à la fois facile et impossible. Facile, parce que personne ne peut s'opposer à des crédits qui servent avant tout à aider les chômeurs, soit pour leur garantir un minimum de revenu, soit pour leur fournir une formation. Tâche impossible, pourtant, parce qu'on ne fait jamais assez dans ce domaine, et parce que le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle doit gérer une situation qui n'est que la conséquence d'une évolution qu'il ne maîtrise pas.

C'est bien ce que lui ont reproché les communistes. *« Le budget de l'Etat réunissant les conditions de la stagnation économique et du recul de l'emploi*, a expliqué M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine), *on peut craindre que les hypothèses d'évolution du chômage ne pèchent par optimisme. »* La conclusion de Mme Colette Goeuriot (PC, Meurthe-et-Moselle) est donc simple : *« Le traitement social du chômage a atteint, aujourd'hui, ses limites. »* Pour la formation professionnelle, la contestation est tout aussi ferme, M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) reprochant au ministre de privilégier *« les stages d'initiation à la vie professionnelle, qui ne conduisent ni à la formation ni à l'obtention d'un travail »*. L'opposition a émis des critiques du même ordre, Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris) faisant remarquer que, si *« les emplois manquent, ce n'est pas la formation qui les créera »*.

Les socialistes eux-mêmes semblent hésiter. Mme Martine Frachon (PS, Yvelines) a observé que *« les mesures arrêtées par le gouvernement correspondent plus à un traitement social du chômage qu'à une politique d'investissement offensive »*. Quant aux travaux d'utilité collective, dont elle pense qu'*« ils ne constituent qu'un palliatif »*, Mme Marie-France Lecuir (PS, Val-d'Oise) juge, au contraire, qu'ils permettront *« une meilleure insertion des jeunes chômeurs et l'apparition de nouvelles activités »*.

Quant à M. Jean Proveux (PS, Indre-et-Loire), il constate qu'il n'est pas certain que *« la reprise de la croissance ou le rétablissement de l'équilibre entre les offres et les demandes d'emplois suffisent à faire reculer le chômage »*.

Le ministre du travail est d'accord avec les communistes et l'opposition pour constater que *« seule une reprise vigoureuse de l'activité économique est susceptible d'apporter une réponse durable au problème de l'emploi »*. Mais, pour cela, il faut moderniser l'appareil de production, ce qui a des conséquences négatives sur l'emploi. D'où l'obligation de *« mobiliser tous les acteurs politiques, économiques et sociaux »* dans ce domaine. Ainsi, pour les restructurations industrielles, il pense qu'*« une approche préventive et concertée des problèmes d'emploi est indispensable »*. Il reste, a-t-il souligné, que *« la formation professionnelle constitue l'un des moyens privilégiés de résoudre à court et long terme le problème de l'emploi et de la conversion industrielle »*. Pour ce faire, si la formation par l'appareil scolaire doit rester la *« priorité »*, il faut, aussi, développer les formations continues et l'apprentissage. A ce sujet, M. Delebarre a annoncé qu'il va s'efforcer d'ouvrir *« les centres de formation de grands établissements, comme EDF, à des jeunes ne se destinant pas à entrer dans ces établissements »*. Il a aussi déclaré qu'il avait obtenu du gouvernement la possibilité de commencer une réforme du statut des personnels de l'Agence nationale pour l'emploi.

Th. B.

• Urbanisme et logement : l'opposition demande une intervention accrue de l'Etat

L'Assemblée nationale a examiné, le mardi 30 octobre, les crédits de l'urbanisme et du logement, d'un montant global de 45,018 milliards de francs, en augmentation de 13,5 % par rapport à 1984 (*le Monde* des 9 et 19 octobre). Le vote sur ces crédits est intervenu le mercredi 31 octobre, à l'issue de la discussion de l'ensemble du budget du ministère les socialistes votant pour, les groupes communiste, UDF et RPR votant contre.

Le logement social et les problèmes qui s'y rattachent (lutte contre la pauvreté, difficulté des organismes d'HLM, loyers impayés, etc.) ont particulièrement retenu l'attention des députés, à gauche comme à droite. L'opposition, pourtant soucieuse de voir limiter les interventions de l'Etat, a, paradoxalement déploré, comme le PC, un certain désengagement de la puissance publique.

M. Pascal Clément (UDF, Loire) a expliqué qu'il y a *« une façon optimiste et une façon pessimiste de voir les choses »*, la première étant celle de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, qui, selon M. Clément, souligne l'accroissement de 13,5 % de son budget, et de 11,6 % des crédits en faveur du logement. *« La façon pessimiste*, a ajouté le porte-parole de l'UDF, *consiste à considérer non plus les engagements que l'Etat doit remplir, mais les ambitions du gouvernement, puisque la construction du logement s'étend sur plusieurs années. Vu sous cet angle, votre budget (...) chute de 11,6 %. »*

M. Jean Tiberi (RPR, Paris) a particulièrement critiqué les mesures prévues pour le logement social. *« Nous sommes loin des engagements d'avant 1981 où on nous promettait alors 500 000 logements par an (...). A l'irréalisme des doctrines trop généreuses, et par là même nocives, le gouvernement fait succéder maintenant l'irréalisme d'un discours qui ne correspond plus à ses actes (...) »*, a déclaré l'adjoint au maire de Paris avant de dénoncer le blocage des loyers des HLM.

Pour sa part, M. Paul Chomat (PC, Loire) a estimé *« très regrettable l'insuffisance de l'effort en matière de construction sociale »*, souhaitant qu'au lieu de 70 000 logements sociaux locatifs, il en soit construit 100 000. Ce *« recul »*, également constaté par le député communiste en matière de justice sociale (faible progression des aides à la personne), justifie le vote négatif de son groupe.

Si l'ensemble des députés socialistes ont jugé satisfaisant le budget présenté par M. Quilès, certains, comme M. Jacques Badet (PS, Loire), ont cependant émis des réserves : *« Votre budget recèle des contradictions que nous aurons à surmonter, sauf à laisser les impératifs économiques prendre le pas sur les objectifs sociaux »*, a-t-il déclaré. Le député de la Loire s'est également inquiété que la baisse générale des taux d'intérêt, notamment la baisse d'un point du livret A des caisses d'épargne, n'ait pas été entièrement répercutée sur tout le financement du logement social, qui bénéficie seulement d'une baisse d'un demi-point.

« C'est en effet une question primordiale, a répondu M. Quilès. *Nous avons le souci qu'il baisse comme l'inflation. Tel est le cas dans les principaux secteurs de prêt locatif aidés* [PLA], *prêts conventionnés, prêts complémentaires. Le taux des prêts à l'amélioration du logement a baissé de deux points en deux ans. Celui des PLA d'un demi-point (...). Les PLA sont ceux qui bénéficient de l'aide budgétaire la plus forte : 140 000 F par logement en 1984. »*

Construire plus de logements sociaux ? *« Avec 85 milliards de francs d'aide directe et indirecte au logement, l'effort de l'Etat n'a jamais été aussi important »*, a dit le ministre, s'adressant à M. Chomat. Il a, d'autre part, précisé que *« le Crédit foncier prépare un projet de création d'un organisme qui rachèterait les logements dont les acquéreurs ne peuvent plus supporter les charges de remboursement »*.

Enfin, sur la situation des entreprises du bâtiment, le ministre a déclaré que *« la diminution du rythme de la construction remonte à 1973 (...). Je m'efforce de rétablir la confiance et de créer des conditions favorables au placement d'une partie de l'épargne dans l'immobilier »*, soutenant que les milieux professionnels constatent une lueur d'amélioration.

R. Sa.

• *M. Rocard est satisfait de son budget.* – Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'an dernier, le ministre de l'agriculture n'avait pas caché aux députés du groupe socialiste son mécontentement devant le budget qu'il avait dû accepter. Cette fois, devant la même instance, le mardi 30 octobre, M. Rocard s'est félicité, a expliqué Mme Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), porte-parole du groupe, que l'agriculture soit traitée *« de façon équitable, contrairement aux années passées »*, faisant ainsi allusion à l'avant comme à l'après-1981.

AU SÉNAT

L'intervention des caisses d'allocations familiales dans le recouvrement des pensions alimentaires est approuvée à l'unanimité

Le Sénat a examiné, le mardi 30 octobre, trois projets de loi. Il a adopté en première lecture, et sans y rien changer, le texte modifiant les ordonnances du 31 mars 1982 relatives à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents titulaires des collectivités locales.

La Haute Assemblée a également adopté, mais en les amendant, trois projets de loi précédemment examinés par l'Assemblée nationale et relatifs aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales et entreprises publiques, à la domiciliation des entreprises et à l'aide aux parents divorcés.

Sur proposition du rapporteur de la commission des lois, M. Jean Arthuis (Union centriste, Mayenne), les sénateurs ont notamment prévu que toutes les sociétés commerciales devront établir et publier des comptes consolidés en précisant et définissant les trois cas d'application de l'obligation de consolidation (contrôle exclusif, contrôle conjoint et influence notable). Avec l'accord du gouvernement, ils ont aussi repoussé d'un an l'application de ce texte.

Dans la discussion du deuxième texte, à la demande du rapporteur de la commission des lois, M. François Collet (RPR, Paris), le Sénat a adopté plusieurs amendements, dont un tendant, d'une part, à propos de la domiciliation provisoire dans un local d'habitation, à préciser que cette dérogation ne s'applique qu'aux premières immatriculations et, d'autre part, à subordonner son autorisation à la notification préalable au bailleur – ou au syndic de la copropriété – par le déclarant de son intention d'user de cette faculté. Elle a également fixé des limites à cette domiciliation.

Le Sénat a aussi adopté, à l'unanimité comme l'Assemblée nationale, le projet de loi de Mme Yvette Roudy permettant aux caisses d'allocations familiales de remplacer les parents défaillants dans le versement des pensions alimentaires après divorce, les caisses se retournant après contre eux. En dehors de divers amendements techniques et rédactionnels, les sénateurs ont aussi rétabli l'intervention du commissaire de la République dans l'établissement des sommes à recouvrer qui avait été supprimée par les députés. Ils ont surtout, suivant M. Claude Huriet (rat. adm. à l'Union centriste, Meurthe-et-Moselle), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, et contre l'opinion de M. Collet, rapporteur de la commission des lois, prévu que l'avance de la caisse ne pourrait pas être supérieure à la somme effectivement due par le parent défaillant.

SEPT CANDIDATS SEULEMENT ADMIS A LA « TROISIÈME VOIE » DE L'ENA

Pour la deuxième fois le concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration par la « troisième voie » (réservé à des candidats qui ne sont pas diplômés universitaires ou fonctionnaires) vient de s'achever. Mais pour la première fois le jury n'a pas pu pourvoir toutes les places mises à ce concours.

Sur les douze postes offerts, sept seulement ont été pourvus. Parmi les sept reçus il y a trois élus locaux (dont un adjoint au maire de Toulouse), trois responsables de syndicat et un animateur de mouvement associatif.

Le jury a estimé qu'il n'y avait pas assez de candidats d'un niveau suffisant. Sur quarante et un candidats admis à concourir, trente-trois seulement avaient participé aux épreuves. En 1983, où pour la première fois se déroulait le concours de la « troisième voie », il y avait eu quarante-sept candidats, et les dix places offertes avaient été pourvues.

Cohabiter en politique

II. – *1986-1988*

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Dans un premier article (*le Monde* du 31 octobre), Olivier Duhamel a souligné les contradictions dans lesquelles sont placés les différents partis politiques, lorsque se pose à eux la difficile question de la cohabitation.

1986, le millésime fait fureur. D'abord parce que à seize mois de l'échéance, il est à peu près impossible de rencontrer quelqu'un qui ne pense que l'opposition doive gagner les législatives. Certes, échaudé par les erreurs de prévision de 1978, aucun politologue ne le proclame publiquement : il est plus prudent de disserter sur le caractère toujours imprévisible d'un scrutin, surtout losque l'on ignore encore ce que seront le système électoral, la conjoncture économique, le contexte international, sans compter l'imprévu, si souvent roi en politique (qui aurait annoncé en septembre 1965 de Gaulle en ballottage, à la mi-mai 1969 Alain Poher battu, en avril 1974 Valéry Giscard d'Estaing élu, en 1980 le même battu ?).

Il n'empêche que, avec un écart de suffrages exprimés donnant à la droite près de vingt points d'avance sur la gauche aux dernières européennes, l'hypothèse d'un antagonisme entre la majorité présidentielle de 1981 et la prochaine majorité parlementaire n'a jamais eu autant de chances de se réaliser. D'où le second motif de distinguer le millésime 1986 : la Ve République pourrait enfin connaître le choc des majorités, le face à face entre un président issu d'un camp et une Assemblée dominée par l'autre.

Plaçons-nous donc dans ce cas de figure, non pour jouer les Nostradamus du droit constitutionnel, mais pour confronter les données institutionnelles au contexte de 1986-1988 et dessiner ainsi les évolutions les plus vraisemblables. Le plus simple est de raisonner chronologiquement.

1) La non-démission du président. – Par postulat, les élections de juin 1986 donnent au RPR et à l'UDF une nette majorité de députés. La première question susceptible de se poser est celle de la démission du président. A cet égard, l'histoire ne nous apprend pas grand-chose. Mac-Mahon est resté – un an et demi – face à la gauche majoritaire en 1877, Millerand fut contraint à la démission par le Cartel des gauches en 1924, mais ni l'un ni l'autre n'étaient élus du suffrage universel direct. Quant aux présidents de la Ve, V. Giscard d'Estaing disait clairement qu'il resterait ; Charles de Gaulle et Georges Pompidou restèrent plus mystérieux, mais, vu leurs tempéraments, on peut penser que le premier s'en serait retourné à Colombey tandis que le second aurait fait face.

François Mitterrand, qui n'est pas gaullien jusqu'au tragique, ne paraît pas devoir démissionner : parce qu'il ne laissera pas Raymond Barre lui dicter sa conduite ; parce que la difficulté de la situation l'intéressera ; parce que, dans la disgrâce sans précédent qu'il subit, l'existence d'une majorité dans l'opinion favorable à ce qu'il reste constitue son unique rayon de soleil, et, enfin, parce que même si peu l'ont remarqué, il l'a dit (1).

L'opposition pourra-t-elle imposer la démission immédiate du président ? La Constitution ne lui confère pas ce pouvoir, sauf à détourner les textes et mettre le président en accusation pour haute trahison ou refuser tout gouvernement, même conforme à la nouvelle majorité. A ce jeu dangereux, le président pourrait être tenté de répliquer par les pleins pouvoirs de l'article 16, mais il paraît surtout très improbable que l'on assiste à une telle montée aux extrêmes, que d'ores et déjà deux des trois mousquetaires de l'opposition refusent.

2) La formation du gouvernement. – Demeuré à l'Elysée, François Mitterrand choisira un premier ministre. Etant donné qu'il devra être accepté par la majorité des députés, RPR et UDF pourraient en théorie s'accorder sur un nom jusqu'à l'imposer. Les prérogatives présidentielles seraient bafouées, mais nous avons l'habitude que les réalités politiques imposent quelques contorsions aux textes constitutionnels. Néanmoins, les rivalités à la tête de l'actuelle opposition font douter d'un tel accord, ce qui laissera donc au chef de l'Etat une certaine marge de manœuvre.

Il choisira parmi cinq à dix possibles celui auquel sera offert le plaisir de diriger un gouvernement sous haute surveillance parlementaire et sans complicité présidentielle assurée. Autant dire que le pressenti n'acceptera pas obligatoirement, auquel cas la cohabitation nous offrira sa première distraction. Mais on finit toujours par trouver un premier ministre, et commencera le premier gouvernement de droite sous un président de gauche.

3) Le repli arbitral du président. – Dans un premier temps, François Mitterrand sera contraint de laisser la nouvelle majorité gouverner, non seulement parce qu'elle sera forte de la dernière expression de la volonté populaire, mais encore parce que les extensions dont a bénéficié, depuis 1958, le pouvoir présidentiel par rapport au texte de la Constitution ne seront plus acceptées par la majorité des députés et le gouvernement qui lui est nécessairement lié. Plus question que les ministres soient choisis pour l'essentiel par le président et se considèrent chacun comme son obligé. Plus question de référendum législatif décidé par le seul président, la nécessité d'une proposition gouvernementale prenant désormais tout son sens. Plus question pour le président d'amender les projets de loi ou de les retirer au moment qui lui convient...

La liste serait interminable des renoncements qui s'imposeront à l'hôte de l'Elysée, tout simplement parce que le gouvernement présidentiel cèdera la place au gouvernement parlementaire, à cause de l'inversion du circuit de légitimité. C'est l'Assemblée qui incarnera la nouvelle majorité électorale. C'est de l'Assemblée que le gouvernement tiendra la réalité de son existence. C'est l'Assemblée qui pourra y mettre fin, tandis que le président ne pourra plus renvoyer le premier ministre à sa guise, comme il le fait depuis 1958 contre la lettre de l'article 8-2. De même entrera pour la première fois en application l'article 20 qui dispose que *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*.

Les règles qui permettent au gouvernement de diriger l'Assemblée auront, elles aussi, tendance à se mettre en veilleuse, le recours aux ordonnances ou à l'adoption forcée d'un texte par le biais de l'article 49-3 se feront plus rares parce que l'Assemblée ne relâchera pas son contrôle sur le gouvernement *a priori* suspect de compromission. Bref, la Constitution connaîtra une application inédite, et la Ve République présentera enfin sa face parlementaire. Ce ne sera pas la moindre ironie de l'histoire que cette révélation intervienne sous la présidence d'un homme qui a tant écrit et discouru sur l'irrespect de la lettre et de l'esprit parlementaires du texte de 1958, le retour aux sources s'opérant, de surcroît, à son détriment.

4) Le conflit. – L'effacement présidentiel ne saurait s'éterniser. Même en admettant qu'une liberté d'action lui soit concédée en politique étrangère, puisque telle est la tradition républicaine à laquelle les Français demeurent fidèles, le chef de l'Etat ne se contentera pas de voyages à l'étranger, où sa puissance sera d'ailleurs diminuée. Sauf à être masochiste ou converti à une mise à la retraite progressive, un président élu du peuple n'est pas prédisposé à contempler passivement la mise à bas de sa politique, le renvoi, ici et là, de tous ses amis, sans compter toutes les petites humiliations où l'imagination des adversaires politiques excelle. Une fois que chacun aura montré qu'il joue loyalement le jeu de la démocratie, chacun s'emploiera à prouver qu'il ne trahit ni ses convictions ni ses électeurs. Le conflit éclatera, probablement à l'initiative du président : ayant reculé, ce sera à lui d'avancer.

5) La résolution du conflit. – Pour sortir de l'antagonisme entre président et Assemblée, il faut rétablir l'unité des majorités, ce que seul le peuple peut faire. Le référendum n'offrirait que des solutions ponctuelles, et il est à peu près exclu que gouvernement et président s'accordent sur le recours à cette procédure. Restent alors de nouvelles législatives ou une élection présidentielle.

Les élections législatives ne règlent le problème que si la gauche gagne, l'élection présidentielle que si la droite gagne. Au cas contraire, la contradiction des majorités continue, mais le dernier perdant est tellement affaibli qu'interviendrait l'élection complémentaire pour parachever l'issue : en cas de législatives à nouveau gagnées par la gauche, l'heureux élu, fort de son succès, dissoudra l'Assemblée avec de bonnes chances de succès. En toute hypothèse, nous n'aurions pas fini de voter...

Le plus simple serait peut-être de faire coïncider présidentielle et législatives. Le président peut y parvenir, puisqu'il est seul maître de la dissolution et de sa démission, s'il veut anticiper l'élection présidentielle. Rien ne lui interdit de coupler les deux opérations et jouer ainsi le tout pour le tout. Telle pourrait être sa seule chance d'espérer entamer un deuxième mandat. Et tel n'est pas le moindre paradoxe de la Constitution que après avoir imposé au président un gouvernement parlementaire lui ôtant la direction de la politique de la France, c'est au même président qu'elle donne le pouvoir de choisir la procédure et le moment susceptibles d'y mettre un terme.

FIN

(*) Professeur de droit public, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) *« Rien n'arrêtera l'action que je conduis pendant le temps pour lequel la confiance populaire m'a confié ce mandat »*, a déclaré M. Mitterrand dans son discours de Montmélian (*le Monde*, 8 septembre 1984).

LE DÉBAT SUR L'INSÉCURITÉ

Le porte-parole du PS réclame « davantage de fermeté »...

En matière de délinquance, le Parti socialiste est favorable à davantage de fermeté. Son porte-parole, M. Jean-Pierre Destrade, député des Pyrénées-Atlantiques, a estimé, le lundi 29 octobre, qu'il était *« urgent que le gouvernement s'engage plus résolument dans le combat contre l'insécurité »*. Quelle politique faut-il mener ? a demandé en substance M. Destrade : *« La continuation de la prévention bien entendu, mais sans doute davantage encore de fermeté : par exemple, peines incompressibles pour certains criminels, réduction encore plus notable du nombre des permissions de sortir et des libérations conditionnelles, plan d'équipement pluri-annuel de la police, avec recrutement de personnel et achat de matériel. »*

Aussitôt cette déclaration rendue publique, l'Hôtel Matignon s'est efforcé d'en minimiser la portée en soulignant qu'une prise de position du PS n'engage évidemment pas le gouvernement. Au Parti socialiste, la prise de position de M. Destrade n'a pas été du goût de tous. Certains députés ont manifesté leur étonnement, mardi, dont M. Michel Sapin, un rocardien, qui s'est ému du fait que l'on reparle de « peines incompressibles », des mots, explique-t-il, *« avec lesquels on ne joue pas impunément »*, car ils ont été forgé *« par la droite et l'extrême droite »*.

De telles peines avaient été introduites dans le code de procédure pénal à l'époque où M. Alain Peyrefitte était garde des sceaux, cela malgré les protestations de la gauche. La politique de M. Robert Badinter est à l'opposée de cette conception. Pratiquement, les permissions de sortir et les libérations conditionnelles sont accordées beaucoup plus chichement qu'à l'époque de M. Peyrefitte, mais la chancellerie estime qu'à les supprimer complètement, on court le risque de provoquer des troubles graves dans les prisons.

La déclaration de M. Destrade et la mise au point officieuse de l'hôtel Matignon confirment l'existence d'un débat parmi les socialistes sur la manière de répondre, en cette période préélectorale, au sentiment d'insécurité (*le Monde* daté 21-22 octobre).

Quelles seront les solutions retenues ? On en discute beaucoup au sein du gouvernement, au point que l'examen de cette question par le conseil des ministres, prévu pour le 7 novembre, a été reporté à une date non encore fixée, mais qui devrait se situer avant la fin de l'année.

... et un « barriste » vole au secours de M. Badinter

« Un garde des sceaux trop décrié », tel est le jugement que porte dans le dernier numéro de la revue *Commentaire* (1) M. Jean-Claude Casanova, ancien conseiller de M. Raymond Barre à l'Hôtel Matignon et aujourd'hui l'un des plus proches collaborateurs de celui-ci.

M. Casanova souligne certes que le gouvernement *« a été critiquable en voulant ignorer la réalité des différents problèmes de sécurité »*, mais pour le reste ce ne sont pratiquement que des compliments adressés à M. Robert Badinter. La loi d'amnistie ? Il y en avait eu aussi après les élections présidentielles de 1965 et 1974. La suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ? *« C'était une juridiction d'exception. »* L'abolition de la peine de mort ? Elle obéit *« à l'esprit de notre temps »*. L'abrogation de la loi « sécurité et liberté » ? *« Robert Badinter est revenu à la tradition »*, etc.

Plus « badintérien » que le garde des sceaux, M. Casanova estime que des *« progrès considérables restent à accomplir »*. Il faudrait, explique-t-il, mieux assurer l'indépendance de la magistrature et, par exemple, instituer une procédure d'appel en faveur des criminels condamnés par les cours d'assises qui, à la différence des délinquants jugés par les tribunaux correctionnels, n'en bénéficient pas actuellement.

(1) Numéro de l'automne 1984.

Le Monde

société

Deux avis du Comité national d'éthique

- *La « location d'utérus » ne devrait pas être autorisée*
- *Il faudrait organiser une consultation publique sur la reproduction artificielle*

Le Comité national d'éthique que préside le professeur Jean Bernard vient de prendre position sur l'ensemble des techniques concernant la reproduction artificielle de l'espèce humaine. Dans un avis rendu public le 31 octobre, ce comité s'oppose à la pratique dite des « *locations d'utérus* » et propose l'organisation d'une « *vaste consultation publique* » sur l'ensemble des nouvelles techniques concernant la reproduction artificielle.

Il y a un an, Me Gisèle Halimi évoquait sur les bancs de l'Assemblée nationale « *l'existence de réseaux ayant pour objet de permettre à des couples dont la femme est stérile de s'assurer, moyennant finances, les services d'un ventre fécondé par le sperme du mari* ». Le député (apparenté PS, de l'Isère) demandait aussi à M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, quelles mesures le gouvernement comptait prendre pour éviter que le trafic se généralise.

Depuis, le trafic des « locations d'utérus » s'est bel et bien généralisé, deux associations, à Paris et à Marseille, ayant décidé d'organiser ce « marché » d'un nouveau genre qui fleurit aux Etats-Unis depuis près de trois ans. A plusieurs reprises, le secrétariat d'Etat à la santé a condamné ces pratiques, sans véritablement s'y opposer. Il y a quelques semaines, on découvrait l'existence de Patricia, première « mère porteuse » française.

C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer la prise de position du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. A propos des « locations d'utérus », le comité (qui préfère parler dans ce cas de « *mères donneuses* »), propose d'appliquer la législation actuelle. Et, donc, « *de ne pas prendre les textes nécessaires pour rendre licite une manière de répondre à l'infécondité* ». Une « manière » qui, selon lui, « *contient en puissance l'insécurité pour l'enfant, pour les parents qui souhaitent une naissance, pour la femme qui met au monde l'enfant et pour les personnes qui s'entremettent dans ces opérations* ».

Le Comité rejoint donc sur ce point les conclusions du secrétariat d'Etat à la santé qui estime que les associations ayant pour but d'organiser les locations d'utérus sont doublement illicites : parce que les indemnités qu'elles proposent peuvent être assimilées au commerce d'enfant, et parce qu'il y a toujours dans ce cas incitation à l'abandon d'enfant. Le comité souhaite « *persuader toutes les personnes qui ont manifesté leur intérêt pour cette méthode de ne pas chercher à y recourir* ».

Reste à savoir si la seule persuasion sera efficace. Ou, en d'autres termes, si les pouvoirs publics, confortés par cette prise de position, seront disposés à engager des poursuites judiciaires, malgré l'écho assez favorable que rencontrent ces initiatives dans l'opinion publique.

Des médecins veulent un référendum

Le comité s'exprime aussi sur l'ensemble des techniques de reproduction artificielle (conservation par congélation des ovules, des spermatozoïdes ou des embryons humains, insémination artificielle avec donneur, insémination artificielle *post mortem*, fécondation *in vitro*, manipulation d'embryons, etc.). Il le fait avec la plus grande prudence, allant jusqu'à s'interroger sur le sens même de sa mission (*lire ci-contre*). Seul, un point est, aux yeux du comité, acquis : les techniques de reproduction artificielle ne doivent plus être menées qu'« *au sein des équipes agréées et sans but lucratif* ». Cet agrément « *devrait être délivré sur l'avis du comité d'éthique compétent* ». Pour le reste, le comité propose l'organisation — qu'il est prêt à assumer — d'une « *vaste consultation publique* ».

La France n'est pas le seul pays à engager une réflexion éthique à propos des nouvelles techniques appliquées à la reproduction humaine. En août dernier (*le Monde* du 14 août), une commission gouvernementale britannique, présidée par Dame Mary Warnock, rendait public un rapport sur ces questions. A l'image du comité français, la commission britannique s'oppose à l'existence de sociétés ou d'intermédiaires entre couples demandeurs et mères « porteuses ». Ce rapport devrait faire l'objet, en Grande-Bretagne, d'un vaste débat national. Déjà, en France, certains médecins ont émis l'idée pour le moins discutable, d'un référendum national sur le seul thème des locations d'utérus.

JEAN-YVES NAU.

TRENTE-SIX « SAGES »

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a été cré par décret le 25 février 1983 et mis en place le 2 décembre de la même année par M. François Mitterrand.

Sa composition avait donné lieu à quelques difficultés. Outre son président, le professeur Jean Bernard, il comprend cinq personnalités désignées par le président de la République, quinze personnalités « *choisies en raison de leur compétence et de leur intérêt pour les problèmes d'éthique* » et quinze personnalités « *appartenant au secteur de la recherche* ».

« Se donner les moyens et le temps d'une réflexion nécessaire »

Voici les principaux extraits de l'avis du Comité :

« *Dans les sociétés modernes, l'infécondité fait l'objet de thérapeutiques. Il n'est pas question, parce qu'il ne s'agit pas d'une maladie, de refuser le traitement ou de récuser le progrès. Ces patients ont le droit d'être traités et de demander l'entier concours de leur médecin. Mais ce concours implique dorénavant le recours de plus en plus fréquent à des techniques de reproduction artificielle.*

» *Provoquer une naissance par ces techniques est un acte qui suscite des interrogations éthiques. Elles ne viennent pas d'un a priori à l'égard de ce qui est artificiel. Le fait nouveau, pour lequel la société n'a pas encore de réponse, est qu'en dissociant différentes étapes du processus de reproduction, les nouvelles techniques obligent à considérer séparément l'intérêt des patients, parents potentiels, et celui du futur enfant.*

» *Nos habitudes nous ont jusqu'à présent conduits à nous immiscer le moins possible dans cette liberté des libertés, qui est la décision d'un couple d'avoir ou non un enfant. Tout est organisé, pensé, comme si les parents, avec leur médecin pour les conseiller, étaient seuls face aux décisions à prendre.*

» *Les nouvelles techniques ouvrent un champ inconnu. La procréation, acte complexe, est dissociée. Cet acte, jusqu'à maintenant décidé et accompli de concert par un homme et une femme, conduit à son terme par l'association de l'embryon et de cette femme, peut ne plus être décidé ensemble et en même temps. Des tiers interviennent : donneurs de sperme et d'ovocyte, femme qui se prête à la gestation de l'embryon, médecins et intermédiaires qui, à divers titres, suivent cette naissance pendant un temps parfois long.* (...)

» *La gravité des questions posées rappelle au Comité quel est le champ de sa mission. Elle a pour point d'appui la science et la recherche, et sa composition en fait une institution d'abord faite pour se prononcer sur des questions proprement scientifiques. L'expérience de ses membres ne l'habilite que partiellement à trancher les questions — où il n'y a encore que peu de recherche et au contraire beaucoup d'interrogations ethiques et sociales — qui viennent d'être évoquées. Ces interrogations mettent directement en cause la manière dont la société française conçoit le statut familial. Le Comité éthique en est venu à penser que ce débat sur l'intérêt du futur enfant et le droit des parents devrait être mené selon une procédure plus ouverte et qui organise de façon plus solennelle la consultation et l'audition de tous les secteurs d'opinion. Les citoyens dans leur diversité devraient y être associés. A l'image de ce qui a pu être fait à l'étranger, cette vaste consultation publique contribuerait à faire mûrir les idées sur le sujet, et cette ouverture répond à un souci d'éthique. La société française se donnerait ainsi les moyens et le temps d'une réflexion nécessaire.* »

Concernant la question des « locations d'utérus » le Comité conclut :

« *Enfin, et en toute humilité devant un problème encore mal cerné par la science, il paraît clair que la question centrale, celle de l'intérêt de ce futur enfant, n'est pas résolue. Personne ne peut donner une assurance suffisante que l'idée de susciter une naissance avec, dès l'origine, l'intention de séparer l'enfant de la mère qui l'aura porté, de sa mère comme il a été dit, répond à l'intérêt de cet enfant. C'est tout autre chose que de trouver une famille pour un enfant abandonné : la société est alors placée devant un fait accompli sur lequel elle n'a pas à s'interroger. Elle accueille l'enfant, elle permet son adoption et on peut constater à l'expérience combien de problèmes ont été heureusement résolus et sont susceptibles de l'être mieux encore. L'enfant ainsi pris en charge a toutes ses chances. Rien ne permet d'affirmer, en l'état de nos connaissances, qu'il en irait de même d'un enfant qui, de volonté délibérée, serait conçu dans le seul but d'être donné par sa mère dès sa naissance.* »

AU TRIBUNAL DE CAEN

L'opération camembert

De notre envoyé spécial

Caen. — Toute la France se souvient encore de cette opération d'Isigny (Calvados), de cette irruption, le 7 février 1982, peu avant minuit, dans une fromagerie en grève avec occupation des lieux, d'un commando sous la protection duquel la direction fit évacuer 750 000 camemberts en souffrance, au sens le plus physique du mot.

Il en résulte un procès, sous l'inculpation de séquestration de moins de vingt-quatre heures, pour ceux qui en furent les auteurs principaux : MM. Fernand Loustau, ancien parachutiste, qui monta « l'équipe » ; Louis Pouyoulon, son second ; Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier, propriétaire de l'usine, et Claude Meïer, directeur-gérant de l'établissement.

Et mardi 30 octobre, le tribunal correctionnel de Caen, sous la présidence de Mme Martine Varin, a examiné l'affaire durant douze heures d'horloge. Selon les parties, il y a bien des manières de considérer les choses. « *Véritable acte de guerre civile* » pour les parties civiles, les syndicats CGT et CFDT, l'affaire, pour les prévenus, n'est au contraire qu'un acte de légitime défense, une manière de souligner l'incurie des pouvoirs publics, qui avaient refusé de faire intervenir la gendarmerie pour exécuter une ordonnance d'évacuation des lieux par les grévistes.

Du côté des inculpés, on ne se sent pas du tout coupables, ni même confus. Tout cela paraît naturel. M. Loustau, directeur à Paris d'une société de gardiennage, a trouvé tout à fait normal que M. Aubert, ancien para comme lui — ils s'étaient connus en Algérie et s'étaient revus quatre ou cinq fois, — lui demande son concours. M. Loustau est assurément un homme efficace. En vingt-quatre heures, il a recruté ceux qu'il appelle ses « garçons », trente-sept « petits gars » solides et de sang-froid. Il a loué ce qu'il fallait de voitures pour que sa troupe se rende de Paris à Isigny avec le matériel adéquat : des bombes lacrymogènes, mais, il le jure, pas d'armes.

Gaz lacrymogènes

S'agissait-il de séquestrer les grévistes qui occupaient l'usine ? Pas du tout. Il s'agissait, seulement, d'ouvrir les portes à une vingtaine de camions et à quatre-vingt-cinq autres personnes venues de diverses entreprises du groupe Besnier, à qui incombait le soin de charger et d'emporter les fameux camemberts. Quant aux grévistes qui occupaient les lieux on ne s'en souciait point. Au contraire, on voulait être « un tampon » entre eux et des non-grévistes pour prévenir tout risque de violence.

Les grévistes ont une autre version. Ils ont dit, eux, qu'on les boucla bel et bien et que pour y parvenir, on projeta des gaz lacrymogènes à fortes doses et à plusieurs reprises. Ils précisent même qu'ils durent rester allongés par terre durant six heures.

En tout cas, les choses furent rondement menées. M. Loustau fit merveille. Entre les deux groupes de son équipe, il assurait la liaison par radio et au sifflet. Les gendarmes, qui virent cela en spectateurs, n'ayant pas d'ordre pour intervenir, en sont encore ébahis : « *Chez nous, on n'aurait pas pu imaginer quelque chose d'aussi bien synchronisé.* »

M. Aubert dit, pour sa part, qu'il se sentait dans son droit. N'avait-il pas obtenu une ordonnance du tribunal de Caen qui autorisait à faire évacuer l'usine avec le concours de la force publique ? Or, le préfet refusa ce concours. Pendant ce temps, les 750 000 camemberts — dix jours de production d'une valeur de 3 millions de francs — étaient en train de tourner au désastre.

Dans ces conditions, on pouvait bien engager une dépense de 96 000 F, puisque tel paraît avoir été le coût de l'expédition. Et M. Loustau entendait bien présenter sa note un jour ou l'autre à M. Aubert pour qui cette opération était tout simplement « *un acte de gestion* ».

Quant à M. Claude Meïer, directeur-gérant de l'usine d'Isigny, il se borna à expliquer à MM. Loustau et Aubert, qui connaissaient mal les lieux, à quoi correspondaient sur un plan les différents locaux de l'entreprise. Patron de combat ? Un peu malgré tout, si l'on en juge par des condamnations qui lui furent infligées pour entrave à l'exercice des droits syndicaux. Ne prenait-il pas à cette occasion une sorte de revanche ?

M. Josselin, substitut du procureur de la République, a requis des peines de prison avec sursis : deux mois pour M. Meïer, trois mois pour M. Pouyoulon, quatre à six mois pour MM. Aubert et Loustau.

Jugement le 11 décembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Bouygues et Havas-Tourisme s'associent pour créer la société Latitudes

Les firmes Bouygues et Havas-Tourisme ont annoncé, mardi 30 octobre, à Paris, la création d'une nouvelle société de gestion hôtelière Latitudes. D'un côté, Havas-Tourisme, membre du groupe Havas (13,5 milliards de francs de chiffre d'affaires cumulés), première entreprise française de tourisme (244 agences de voyages et un chiffre d'affaires estimé à 2,2 milliards de francs). De l'autre, Bouygues-Immobilier, membre du groupe Bouygues, première entreprise de construction française, avec un chiffre d'affaires consolidé de 22 milliards de francs, qui commercialise 8 200 logements en 1984, et qui, implanté sur tout le territoire national, quadrille la quasi-totalité des grandes villes avec près de 600 programmes immobiliers.

Présidée par M. Pierre Guiral, la nouvelle société Latitudes, ainsi que l'a expliqué son directeur général, M. Marc Amoudry, directeur des hébergements d'Havas-Tourisme, entend répondre à la nouvelle demande de vacances qui s'exprime aujourd'hui en France.

Pour ce faire, la nouvelle société proposera deux produits principaux :

1) Des hôtels, type hôtels-clubs caractérisés par la qualité des prestations sportives, la qualité de la restauration et la présence d'une animation particulière réservée aux enfants ;

2) Des résidences hôtelières de tourisme qui offriront des possibilités de séjour plus économique en appartements avec cependant la faculté de pouvoir bénéficier à la demande de prestations hôtelières, d'équipements de sport et d'une animation.

Latitudes développera ces produits d'abord en France : à la montagne (dans les Alpes du Nord), à la mer (d'abord sur la côte méditerranéenne, puis sur les autres littoraux), à Paris et en région parisienne enfin.

En outre, pour le directeur général, Latitudes devrait apporter au moins quatre grands avantages à sa future clientèle :

« *1) La garantie d'un forfait minimum sans surprise et la liberté de choix du superflu ;*

» *2) La maîtrise des prix et la qualité de la gestion ;*

» *3) L'effet de chaine, qui permettra à chacun de varier ses séjours et de profiter de sites différents ;*

» *4) La garantie d'un choix plus large pour le consommateur en raison du supplément de concurrence ainsi créé* ».

Premier objectif de la nouvelle société : environ 5 000 lits en quelques années, en partant des 1 000 lits actuels de Serre-Chevalier (Hautes-Alpes) et des Issambres (Var), soit l'ouverture, en moyenne, de deux unités de 500 lits par an.

P. F.

EN BREF

Lavilliers remet les gants

Le chanteur Bernard Lavilliers, ancien boxeur, a été placé en garde à vue, mardi 30 octobre, pour avoir pénétré par effraction dans les locaux du Casino de Paris. Dans l'après-midi de ce même jour, M. Luc Richard, président-directeur général du célèbre music-hall, avait, à la suite, a-t-il prétendu, d'un référé ordonnant l'expulsion, pour loyers impayés, de la société Trinité Spectacles, locataire du Casino de Paris, repris possession des locaux et fait procéder, devant huissier, au changement des serrures et à la pose de cadenas.

Vers 17 heures, le chanteur, actionnaire de la société Trinité Spectacles, a défoncé les portes de l'établissement en compagnie de deux hommes qui s'en sont pris à M. Luc Richard, le frappant à l'épaule et au visage. Ce dernier a porté plainte pour « *bris de clôtures et coups et blessures* ». Les policiers ont arrêté le chanteur, mais ses deux complices se sont enfuis. Devant la porte du commissariat du neuvième arrondissement, M. Lavilliers s'est écrié : « *C'est la lutte des artistes contre le pouvoir du fric.* » Il devait être déféré, ce mercredi 31 octobre dans la matinée, au parquet de Paris. De son côté, la société Trinité-spectacles a porté plainte et conteste que M. Luc Richard se soit présenté avec un huissier pour reprendre possession des lieux.

Dissensions chez les surveillants de prison

Le mouvement de protestation des surveillants de prison n'affectait plus que deux établissements (Marseille et Roanne), mardi 30 octobre, selon des informations recueillies à la chancellerie. La CGT parlait, elle, d'une cinquantaine de prisons touchées, en insistant sur le fait que la décision prise le même jour par la CFDT d'arrêter cette grève avait provisoirement créé la confusion à la base. Mercredi, la CGT, la CFTC et le Syndicat autonome des personnels pénitentiaires continuaient ce mouvement commencé le 22 octobre et destiné à bloquer l'appareil judiciaire en interdisant l'accès et la sortie des prisons.

La rupture du front syndical intervenue mardi et illustrée par la décision de la CFDT de mettre fin à ce mouvement a été accentuée mardi par FO, le principal syndicat de surveillants, qui a accusé les grévistes de vouloir « *déstabiliser le fonctionnement des prisons françaises à des fins purement électoralistes* ». FO ne s'était joint au mouvement de protestation que le 25 octobre, à l'occasion de la grève des fonctionnaires. Son communiqué fait allusion aux élections professionnelles qui doivent avoir lieu le 22 janvier 1985.

L'affaire des faux Modigliani

Le professeur Dario Durbe, directeur de la Galeria d'arte moderna de Rome, vient d'être destitué de ses fonctions, apprend-on le 30 octobre, à la suite de l'affaire des faux Modigliani de Livourne (*le Monde* du 28 et 31 juillet, daté 12-13 août, du 5 et du 18 septembre).

Spécialiste de la peinture du XIXe siècle, M. Durbe avait été nommé, il y a trois ans, à la tête du musée romain.

UN ENTRETIEN AVEC M. GUY POUZARD
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Le besoin de sélection

Depuis quelques semaines, les étudiants et les universitaires ont repris le chemin des amphithéâtres et des salles de cours. La rentrée, avec les premiers cycles rénovés et la préparation de la réforme des études doctorales, a eu lieu dans le calme.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Guy Pouzard, président de l'université d'Aix-Marseille I et premier vice-président de la conférence des présidents, explique qu'avec ses collègues il attend du ministre des textes qui « *n'essayent pas de tout prévoir à l'avance* ».

« *A l'heure de la rentrée universitaire, estimez-vous que le travail reprend dans de bonnes conditions ?*

— Je voudrais d'abord souligner que les universitaires sont au travail depuis bientôt deux mois. Au début de septembre, les services se sont réunis ainsi que les conseils ou les commissions de spécialistes. Les enseignants-chercheurs ont ensuite organisé les deuxièmes sessions d'examens et préparé les modalités d'accueil des nouveaux étudiants.

» En ce qui concerne le premiers cycles « rénovés » ou les nouveaux diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), beaucoup d'établissements ont réussi à les mettre en place. Des difficultés liées à des problèmes de manque de locaux demeurent dans deux ou trois universités. En outre, nous ne savons toujours pas de combien d'heures complémentaires nous disposerons, cette année, ce qui provoque une gêne pour la répartition des enseignements. Enfin, malgré ces handicaps, l'accueil des étudiants dans des formations aménagées a eu lieu.

— *De tous les étudiants ?*

— Là vous posez le problème de la capacité d'accueil des formations. Personnellement, je suis partisan de la contractualisation. Une université qui passe un contrat avec le ministère s'engage à accepter un certain nombre d'étudiants correspondant au potentiel en enseignants et en locaux dont elle dispose. Elle ne peut en accueillir plus.

— *Vous effectuez donc une sélection ?*

— Ce mot ne me fait pas peur. La politique de contractualisation doit permettre de poser cette question de manière différente. Nous sommes conscients qu'il ne faut pas accueillir n'importe qui, n'importe comment à l'Université. C'est le meilleur moyen de maintenir un taux d'échec scandaleux en premier cycle. Les universités doivent accueillir le plus grand nombre de bacheliers dans les meilleures conditions. C'est le rôle de la période d'orientation qui doit aider les étudiants à découvrir des formations qui correspondent à leurs objectifs. Des formations qualifiantes et valorisantes qui ne sont évidemment pas les mêmes pour tous les jeunes. Nous devons conseiller les bacheliers dans leur choix, en fonction de leurs projets d'avenir mais aussi de leurs connaissances, de leur travail antérieur.

— *Les universitaires sont-ils prêts à assumer cette fonction ?*

— Motiver les enseignants est essentiel, c'est en tout cas bien préférable à la contrainte. Et cela ne se fait pas par une avalanche de textes réglementaires. Il est nécessaire de laisser les universitaires s'exprimer. Nous savons que le pays a besoin de cadres et nous sommes prêts à modifier des formations pour répondre à des besoins nouveaux de la société. L'Université vit, ce n'est pas un corps mort ou en voie d'extinction, coupé des réalités du monde qui l'entoure.

— *Certaines filières traditionnelles ou anciennes ne conduisent-elles pas les étudiants vers des secteurs sans débouchés ?*

— Il est faux de prétendre que l'Université forme des chômeurs. Vous savez que les diplômés trouvent plus facilement des emplois que ceux qui n'ont pas réussi à passer d'examens.

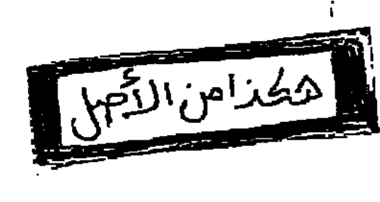
— *Cette année universitaire va être celle de la mise en place des nouvelles structures des établissements. Rude tâche pour les présidents.*

— Les présidents doivent mettre en place les nouveaux premiers cycles, repenser les formations de troisième cycle, réfléchir aux instances de direction prévues par la loi, et surtout continuer à gérer leurs établissements ; alors le travail ne manque pas. En ce qui concerne l'adaptation des statuts à la loi du 26 janvier, nous attendons les décrets. Les présidents ne souhaitent pas des textes trop lourds, trop complexes, qui essayent de tout prévoir à l'avance. Nous ne voulons pas d'une autonomie réglementée. Nous sommes partisans d'une autonomie véritable. Un cadre, oui, mais souple, dans lequel nous puissions évoluer. Librement.

— *C'est une critique de la loi ?*

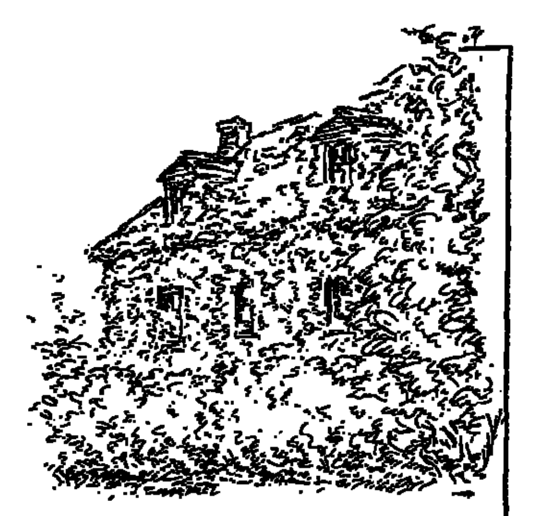
— Tout n'est pas parfait dans cette loi. Nous devons exploiter les aspects positifs comme la contractualisation, par exemple. Une politique contractuelle menée avec des partenaires comme l'Etat, la région, le secteur public ou privé peut favoriser un développement des universités. A l'inverse, il serait désastreux de se servir de la loi pour enlever aux universités des secteurs ou des formations qui ont fait leurs preuves. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.



ARTS ET SPECTACLES

Marguerite Duras au magnétoscope



C'est encore le moment de l'Amant. *Mille histoires s'échangent sur l'amour de ce livre, qu'on trouve jusque dans les gares, partout, et qu'on lit partout aussi, qu'on achète pour l'offrir, une fois, cinq fois, aussi parce qu'il ne coûte que 49 francs. Marguerite Duras en tête des ventes de la semaine, Marguerite Duras à « Apostrophes » : 1984, l'année de Marguerite.*

Maintenu hors champ jusqu'à ce qu'on se remette du livre, le cinéma. Un film a été tourné, qui est déjà presque prêt, mais on en sait très peu de choses, car Marguerite Duras n'en parle pas. Avec ce silence, elle se prépare au prochain affrontement, qui ne devrait pas non plus déborder, comme on dit d'une couleur, sur l'Amant.

Un événement complémentaire a eu lieu, transition — non calculée mais bien venue — entre l'actualité de l'écrivain et celle du cinéaste. Il s'agit de l'édition vidéographique critique entreprise par le ministère des relations extérieures, qui est doté d'un bureau d'animation culturelle, sous la responsabilité de Pascal Gallet (le Monde *du 13 octobre).*

Chez elle, en compagnie de Dominique Noguez, avec la participation de quelques complices, acteurs et techniciens, Marguerite Duras revient sur Nathalie Granger, India Song, Son nom de Venise dans Calcutta désert, le Camion, *et ses quatre courts métrages qui avaient été regroupés sous le nom d'*Aurélia Steiner. *Il y a donc les films, et cinq postfaces :* la Classe de la violence, la Couleur des mots, le Cimetière anglais, la Dame des Yvelines, la Caverne noire. *Epilogue :* Work and Words. *Réalisation : Jérôme Beaujour et Jean Mascolo.*

Au coffret des cinq cassettes est joint, revu et parfois corrigé par l'auteur, le texte complet des postfaces, y compris celui des passages coupés au montage, avec des photos, une bibliographie, une filmographie soigneusement commentée et un index. Au bonheur d'avoir le tout chez soi s'ajoute celui de disposer d'un irremplaçable outil de travail. — Cl. D.

La dernière idole parfaite

QUI est-elle ? *« C'est une question sans objet. Je suis un écrivain, rien d'autre qui vaille la peine d'être retenu »* (1). Ce qui veut dire : *« Puisque je suis un écrivain, je n'ai pas d'histoire, ou bien j'ai des histoires dans l'écriture. »* Marguerite Duras, la dernière idole parfaite, ne sera jamais en couverture de *Paris-Match.*

Touche « recherche rapide » du magnétoscope. 1984-1974. Le destin de *l'Amant* est scellé dans une salle obscure du Quartier Latin où pendant des mois on projette *India Song*. Le film est né de trois romans : *le Ravissement de Lol V Stein ; le Vice-Consul ; l'Amour.* Les deux premiers, publiés en 1964 et 1965, ont été écrits la même année *(« il faut le faire ! »)*, et dessinent la ligne de démarcation. A partir de là, l'écriture est hantée. Beaucoup de lecteurs resteront en deçà du *Ravissement*, où apparaît Anne-Marie Stretter, l'héroïne d'*India Song.* Les autres seront les spectateurs pionniers.

Dans ce film, on commence à entendre la voix, la scansion de l'univers durassien (*« le vice-consul de France à Lahore — oui — en disgrâce à Calcutta »* ...). Puis la voix a un visage, dans *le Camion*, avant de regagner l'espace seul du son. Il est entendu que Marguerite Duras est devenue l'héroïne, entière, peuplée, illimitée.

Quand paraît *l'Amant*, le petit frère et le frère aîné, la mère, l'homme dans la limousine noire, rejoignent les personnages légendaires, ou bien ce sont les personnages légendaires qui regagnent la famille. On croit s'approcher au plus près de la personne, on s'y précipite. Mais il ne peut y avoir que l'écrivain.

Marguerite Duras ne peut pas se mettre à sa table de travail si son lit n'est pas fait. Son thé préféré est un mélange de lapsang souchong, d'earl grey et de ceylan jaune. Elle ne supporte pas de manquer d'œufs, de beurre, de fruits : il lui semble alors *« que c'est toute la maison qui est atteinte »* (1). Aucune anecdote ne pourra jamais la mettre en danger. Elle écrit tout le temps.

« Ce n'est pas assez d'écrire des choses sur ça et ça, etc. Il faut que le texte « sorte ». Il faut que le texte soit dit. » De *Nathalie Granger* (1972), au *Navire night* (1979), Marguerite Duras écrit davantage des films que des livres. Le mouvement est ensuite inversé : *« Mes films sont de plus en plus écrits, ce sont des livres. »* Intervient ici une chronologie, une question de préexistence, sur laquelle nous reviendrons. Pour l'instant, le magnétoscope est en position « lecture ».

La relation au cinéma se serait établie par hasard. *« Si on veut, oui. Il s'est trouvé que les films qu'on a faits à partir de mes livres étaient si mauvais que je me suis dit que je pouvais en faire autant, ou plutôt que je ne pouvais faire que mieux. »* *La Musica* (1966) vient d'une pièce de théâtre, comme, dix ans après, *Des journées entières dans les arbres. Détruire dit-elle* (1969), c'est le roman. *Jaune le soleil* (1971) est adapté d'*Abahn Sabana David*, et *la Femme du Gange* (1972-1973), de *l'Amour.*

L'édition vidéographique commence à ce moment-là, avec *Nathalie Granger*. A ce moment-là, Marguerite Duras entreprend de révolutionner le cinéma. Elle fait d'abord éclater la durée, elle met l'image en doute, elle la vide, puis elle achèvera de détruire la soudure de l'image et du son, remplaçant par l'imparfait le temps habituel du cinéma, le présent, ce *« présent de la reconstitution »* qu'elle a en horreur.

Le négatif du cinéma

Nathalie Granger, qui est construit pour et par la maison où habite Marguerite Duras, est *« une mise en procès de tout l'extérieur de la maison »*. On y voit deux femmes, un après-midi. L'occupation de la journée est montrée dans sa lente continuité : *« On décrit là ce qu'on évite de décrire au cinéma. On fait le « négatif » du cinéma. »*

Il y a une petite fille violente dont on ne veut plus à l'école et dont l'état de la société voudrait qu'elle soit enfermée, en pension. Par la radio, on suit une chasse à l'homme dans les Yvelines. Un meurtre a été commis par des mineurs. Marguerite Duras établit une *« parenté »* entre les jeunes tueurs et l'enfant : ils appartiennent à la *« classe de la violence »*. On entend, omniprésent, un piano, et plutôt que de chasser l'enfant, on la donnera à la musique *« comme on donne à la mort »*.

« Jouer avec la musique et les paroles, c'est jouer avec l'essentiel, le plus profond. On n'a jamais quitté ce niveau-là, du sens profond. » Cette phrase appartient au commentaire d'*India Song*, mais déjà, dans *Nathalie Granger*, le sens, le son, veulent se dissocier de l'image. Les comédiens commencent à s'absenter de la scène, à parler « off », à abandonner le film à la maison.

La destruction avance, dans *India Song*. Les témoins sont invisibles, qui racontent l'histoire d'Anne-Marie Stretter, sa mort, au présent et au passé. Les conversations ont lieu. Seulement les personnages que l'on voit glisser devant les miroirs sont des fantômes, bouche close. Les acteurs entendaient le dialogue qu'ils avaient enregistré et Marguerite Duras profitait *« de cette distraction dans laquelle les plongeait l'écoute de leur propre voix pour tourner »*.

« J'ai même parlé du « dépeuplement » de l'acteur. Et je crois qu'il y a un dépleuplement général, dans India Song. » *Son nom de Venise dans Calcutta désert* va être la destruction même du film précédent. La désertification est absolue. Sur la bande-son d'*India Song*, la caméra revient aux lieux du crime : la façade de l'ambassade de France, celle du château Rothschild, bateau maudit, entre-temps définitivement ruiné. A l'intérieur, Marguerite Duras accomplit sa nouvelle étape. Elle est ravie quand elle le raconte, elle jubile. Elle rit de plaisir et de tendresse, quand Bruno Nuytten explique à quel point il avait peur qu'on ne voie rien sur le film. Elle lui demandait de désapprendre sur la lumière tout ce qu'il avait appris.

Après ce film sur *« l'oubli d'*India Song », que va-t-elle encore inventer ? *Le Camion*. Elle, l'auteur, et Gérard Depardieu lisent le script d'un film qui ne sera pas tourné. Quand les acteurs d'*India Song* écoutaient leurs voix, ils oubliaient de jouer. Ici, Marguerite Duras joue avec l'acteur qui ne joue pas, puisqu'il lit — à tâtons. De temps en temps, il y a l'image du camion tranquille qui traverse l'écran, sur les *variations Diabelli* de Beethoven, tandis que va la dame du texte, destinée à l'errance lucide, contestant le camionneur syndiqué.

Le Camion est un grand bonheur. *« Moi-même, quand je le revois, je suis aux anges,* dit-elle. *C'est un film sur le cinéma. C'est extrêmement calé,* le Camion. *C'est sans doute ce que j'ai fait de plus calé. C'est pour ça que j'ai beaucoup peiné. Je pense que c'était un film sur la façon dont les autres font des films. »* Que ceux qui n'ont pas l'habitude ne s'offusquent pas : Marguerite Duras est la meilleure critique de son œuvre.

La dernière cassette recèle *Césarée*, dont elle aurait déclaré un jour : *« Ce film a un défaut* (panique dans l'assistance), *il est parfait. »* Dans la postface, il faut l'entendre lire *Bérénice* de Racine, de sa façon à elle (on comprend tout), et comme au théâtre (*« alors, on n'entend plus »*). Suit *les Mains négatives*, ce long travelling de la Bastille aux Champs-Élysées : *« Ce sont les plans eux-mêmes qui ont fait que j'ai parlé des premières grottes de l'histoire de l'humanité. »*

Le parcours s'achève avec les deux *Aurélia Steiner*. Le premier (*Melbourne*) lui a été commandé par Paris Audiovisuel. *« Je ne sais pas pourquoi j'ai parlé des juifs. C'est l'eau. La Seine. »* Le second (*Vancouver*), elle ne peut plus en parler, ou pas encore, ou à peine. On est arrivé au point limite.

Le temps désarticulé

« Je vais vers une sorte de no man's land *du cinéma où il n'y aura plus de corrélation entre le son et l'image, vers une sorte de temps désarticulé du cinéma »*, affirmait Marguerite Duras au moment de *Son nom de Venise*. En 1980, dans le numéro des *Cahiers du cinéma* qu'elle a conçu et appelé *les Yeux verts*, elle poursuit : *« Je suis dans un rapport de meurtre avec le cinéma. J'ai commencé à en faire pour atteindre l'acquis créateur de la destruction du texte. Maintenant c'est l'image que je veux atteindre, réduire. »* L'image idéale, celle du *« meurtre avoué »* du cinéma, est noire. *L'Homme Atlantique* osera trente minutes de noir.

Le magnétoscope est arrêté. Strié de blanc, l'écran ressemble à ces plans mortels du dernier film d'Alain Resnais. Marguerite Duras vient de dire l'épilogue... *« Il y a certains mots, même dans la vie quotidienne, qui sont des mots-clés, isolés de toute grammaire : le mot* nuit *par exemple,* soleil *et* nuit, *le mot* temps, *le mot* travail, *le mot* table, maison, *le mot* mort, *le mot* vent, fleuve, plat, platitude, mer, sable, immensité, manger. »

Sur *India Song*, sur *le Camion* et *Aurélia Steiner (Vancouver)*, elle a dit, écrit, des choses plus importantes que ce qu'on vient d'entendre avec les postfaces. On a cette réaction, d'abord. Elle est vite chassée par une évidence : dans ce libre jeu de l'entretien, dans la confiance de Dominique Noguez, et le soin apporté à la visite des lieux et des films, est découvert le regard de Marguerite Duras.

Toute la durée du fleuve

Elle fait le seul cinéma capable d'accompagner l'imaginaire sans limite de la littérature. Son œuvre progresse par sa destruction systématique, avance à cette seule condition. Elle désigne l'impossibilité de l'image, mais lui rend une vérité absolue, neuve : elle la rend au monde, au réel.

Ce qu'elle appelle l'image idéale n'est peut-être rien d'autre que la projection opaque de *« l'ombre interne, l'ombre portée par les faits à partir de quoi on écrit »* (1). Ne dit-elle pas d'*India Song* : *« C'est un film en partie — à 80 % — sourd et aveugle »* ? Comme est sourde et aveugle la personne qui se livre à l'écriture ? Mais revient en mémoire la phrase de *l'Amant*, livre écrit sur une photographie qui n'a jamais été prise : *« L'image dure toute la durée du fleuve. »* Le film est donc là, au début.

Ecoutons Marguerite Duras regarder ses films. Il est des scènes de son enfance d'où surgit, par exemple, Anne-Marie Stretter. Il est des visions millénaires qui plongent dans la nuit des temps pour finir dans le prochain au-delà de la mer. Et puis, elle voit juste une réalité, qui est la nôtre tous les jours. Elle fait la différence entre un personnage qui sait débarrasser la table et ramasser les miettes, et un autre qui a des gestes inutiles (*Nathalie Granger*).

Elle voit *« l'Amérique du Sud, New-York, la France, l'argent, les milliards dans le terrain vague d'Auchan » (le Camion)*. Elle a vu Césarée, l'endroit qui n'a plus rien à voir avec le mot. Elle a vu et n'a pas oublié les mains bleues dans la grotte préhistorique près d'Altamira, sur l'Atlantique, mains de l'homme qui appelle à être aimé. Comme appellent à être reconnus vivants ces Noirs et ces femmes de ménage portugaises — *« ça se devinait, elles ont une allure à elles »* — rencontrés à l'aube sur les trottoirs des grands boulevards (*les Mains négatives*).

Elle a vu la cour de la pendaison du père d'Aurélia Steiner, la cour de rassemblement du camp, le *« rectangle blanc »*, à Auschwitz.

Elle se prononce. *« Une des clés du* Camion, *c'est la mise en accusation des gens qui disent ne rien voir, que le monde est vide, qu'il n'y a rien à voir, qu'il n'y a rien à voir nulle part. Les gens désabusés. Que je ne les aime pas, ceux-là. »* Elle voit *« à travers »*, et nous entraîne à sa suite, elle est éreintante, terrifiante.

Une fois le texte lancé sur le film-fleuve, une fois la voix de l'écrit retrouvée, par exemple au plus près de l'horreur, de l'indicible, la phrase échappée *« crée l'événement »*. Le spectateur peut croire ne rien comprendre, à la correspondance de l'image et de cette phrase-là. S'il accepte le vertige, il a déjà ouvert en lui le premier espace, noir, vide, libre. Les difficultés qui entourent les films, l'échafaudage minutieux des tournages, deviennent des détails. Le risque de la liberté, c'est la leçon de Marguerite Duras. Assorti du risque de l'amour universel, il a fait sa gloire.

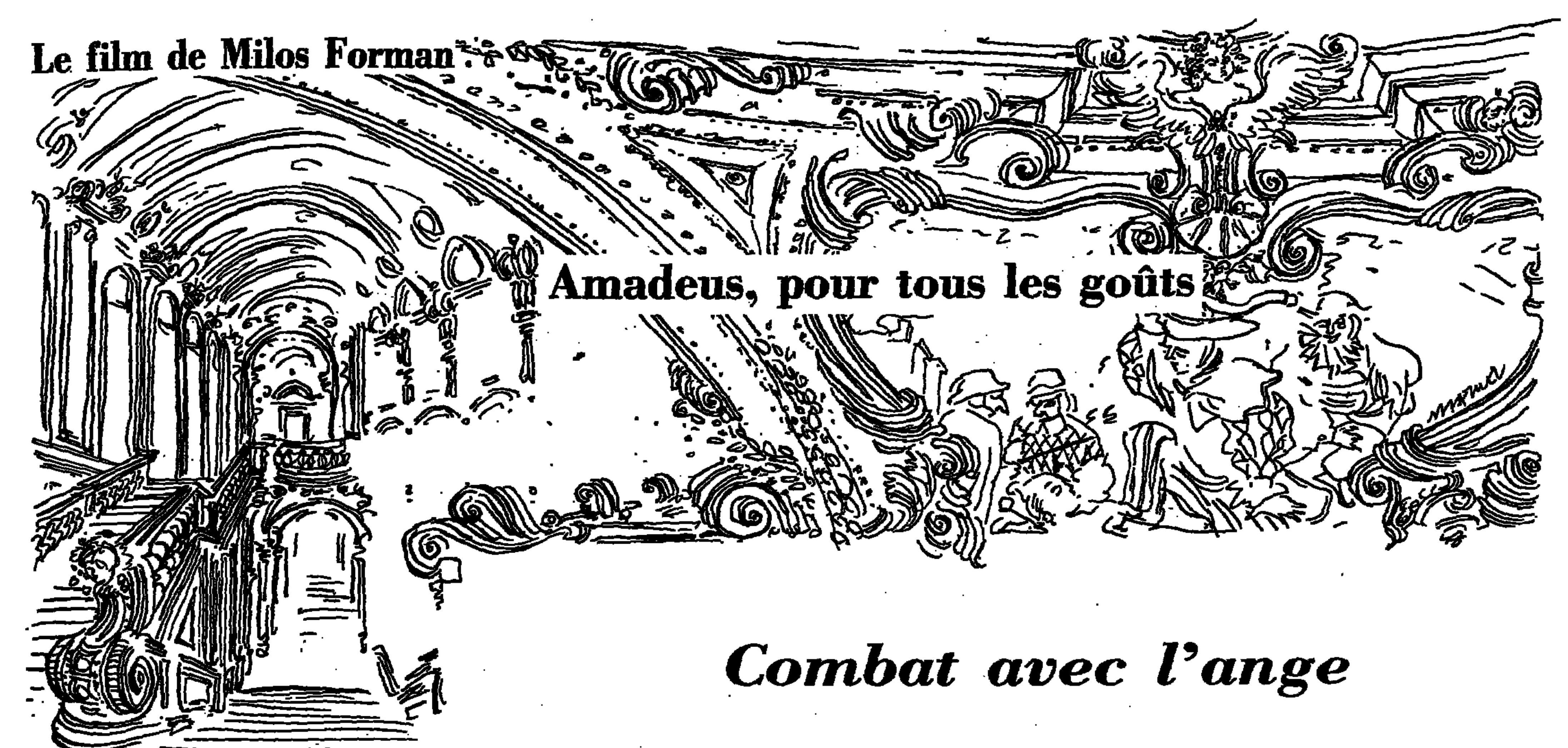
CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) France-Culture, le 20 octobre. Les autres citations sont extraites des postfaces.

★ *Marguerite Duras, œuvres cinématographiques. Edition vidéographique critique.* 1900 F, jusqu'au 31 décembre, date de clôture de la souscription. S'adresser à la société Philippe Dussart, 99, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le film de Milos Forman

Amadeus, pour tous les goûts



Combat avec l'ange

UNE nuit de neige, à Vienne, en novembre 1823, un cri terrible traverse l'espace, emplit les rues où de rares passants se hâtent sous les flocons : *« Pardonne Mozart, pardonne à ton assassin ! »* Il y a trente-deux ans que Mozart est mort. Qui a donc crié ? Un vieillard, Antonio Salieri, que ses domestiques trouvent maculé du sang de sa gorge tranchée, après avoir forcé les portes de sa chambre. Hâtivement transporté sur une civière à l'hôpital général, Salieri, l'italianissime compositeur officiel de la cour d'Autriche, va survivre, cloué sur un fauteuil de paralytique dans une pièce du département des fous, pour raconter au chapelain Vogler, venu lui apporter les secours de la religion, l'histoire de son combat contre Mozart.

Nuit, neige, sang, mort, folie..., le film de Milos Forman débute par une suite d'images chaotiques, impressionnantes, sombre ballet qui prélude à l'émergence d'un secret enfoui dans la conscience du vieillard. Au sein du clair-obscur de la cellule, des yeux qui regardent en dedans flamboient sous les rares cheveux blancs d'une tête ridée, couleur de parchemin moisi par le temps. En face, le prêtre, un homme jeune, écoute avec stupeur. On se croirait dans un conte d'Hoffmann, et ce pourrait en être un. La confession commence, on bascule dans le passé.

Adaptée pour l'écran par l'auteur lui-même, la pièce de Peter Shaffer (qui fut jouée à Paris par François Périer et Roman Polanski) ne se présente pas, on le sait, comme une biographie de Mozart, malgré quelques détails réels de sa vie. Mieux vaut d'ailleurs oublier ce que l'on sait ou croit savoir sur Wolfgang Amadeus, en abordant cette œuvre cinématographique réinventant l'admiration et la haine de Salieri à l'égard de celui dont le génie le frappa, à jamais, au cœur et à l'âme.

Pour Milos Forman, les retours en arrière ne sont pas figures de style. Sans le suicide manqué, sans la folie rôdant dans les couloirs de l'hôpital, grondant, avec des éclairs de lucidité, dans la tête parcheminée, les visions extravagantes qui surgissent, n'auraient pas de sens. Premier point : la mise en scène est subjective, prend en charge les souvenirs et leur déformation par la psychanalyse sauvage du septuagénaire s'adressant au prêtre. Deuxième point : le réalisme historique des maisons, des palais (le rococo viennois dix-huitième siècle reconstitué grâce aux richesses architecturales de Prague), des décors et des costumes, authentifie l'époque; mais, à l'exemple de Goya peignant tels qu'ils étaient physiquement, sans les flatter, le roi d'Espagne Charles IV et sa famille, Forman filme à nu l'archevêque de Salzbourg, le roi Joseph II, les dignitaires, les courtisans, la faune qui s'agitait dans les salons surchargés de laque crème fouettée et de dorures, le père Mozart et, même, parfois, le peuple.

Qu'importe si les personnages parlent en anglais, langue des acteurs. Leur vérité est dans leurs apparences et leur comportement. Troisième point : le conflit sous-tendant le ressentiment de Salieri, motivant ses actes, est celui de la création musicale considérée comme un don de Dieu. Ce don n'est pas allé au compositeur italien fécond et fêté, mais à un être qu'il en juge indigne.

Brassant, rassemblant tout cela, Milos Forman se retrouve à l'aise, comme à l'époque du dernier film qu'il tourna en son pays natal, *Au feu, les pompiers!* dans l'allégorie, le grotesque, le tragique « Europe centrale ». La magnificence baroque, l'aspect torrentiel d'une mise en scène qui enchaîne les événements par saccades, l'ampleur du spectacle, ne sont pas affaire de moyens matériels (et le cinéaste en a eu d'importants à sa disposition) mais d'inspiration intérieure. Pour les visions de Salieri, il fallait la culture, le *back ground* d'un Forman, et non d'un Fellini comme nous l'avons entendu dire par certains qui n'aiment pas ce film admirable rongeant la légende romantique au profit d'un grand débat spirituel sur l'artiste et son art confrontés au prosaïsme social, aux règles de classes ou de pouvoir.

Sorti de son enfance de petit prodige, Mozart apparaît donc, selon l'optique de Salieri retransmise par Forman, sous les traits d'un Paillasse ou d'un Jocrisse à la perruque ébouriffée, aux manières vulgaires, au langage obscène, qui cherche à trousser une fille sous une table, hennit d'un rire chevalin, se montre insolent et sûr de lui. Rude choc reçu à Salzbourg et qui s'amplifie lorsque Mozart s'installe à Vienne. Pour l'honorable Salieri, le génie musical sous l'enveloppe d'un valet d'écurie au visage empâté d'adolescence rustaude, c'est inconcevable. Plus tard, la foudre s'abat sur l'Italien, auquel Constance, la jeune épouse de Mozart, présente les manuscrits originaux, sans copies et sans ratures, de son mari. Cette musique-là vient du ciel, Dieu l'a donnée à un ange impur, aux dépens de Salieri, son fidèle serviteur. Salieri jettera au feu son crucifix, signe blasphématoire du combat engagé contre l'ange. Au milieu des intrigues de cour, des bals masqués délirants, des concerts, des représentations théâtrales, Salieri tisse sa toile de haine. Il lui faut défier Dieu et s'approprier la musique de Mozart.

Cette musique, d'opéra surtout, Forman en a placé des extraits superbes aux plus hauts points de tension du combat engagé dans l'ombre. Elle semble réellement divine ; elle se crée, on peut dire sous nos yeux, en même temps que les images, même dans les mises en scène lyriques entachées de kitsch, même dans la représentation populacière de *la Flûte enchantée*, qui n'est plus un « opéra maçonnique » mais un divertissement sublime à l'usage des foules. Vieillard dément ou homme mûr pétri de fureur rentrée, d'esprit de vengeance, F. Murray Abraham est aussi extraordinaire acteur que Tom Hulce, dissipant son génie et son argent en distractions stupides avant d'accéder à l'ascèse par la hantise du père — qui devient le commandeur de *Don Juan*, — la pauvreté, l'approche de la mort.

Nous avons déjà parlé d'Hoffmann, le conteur fantastique (qui fut aussi compositeur) allemand. On y songe encore lorsque Salieri se travestit en homme noir venant commander le *Requiem*, puis — c'est le sommet du film — se montre, à visage découvert, un faux ami qui arrache à Mozart mourant les notes du *Requiem* inachevé et découvre, alors, l'ineffable création. Guidée par Dieu, peut-être, la frivole Constance revient au mari qu'elle avait abandonné (la métamorphose d'Elisabeth Berridge procure un bon moment d'émotion) et met la partition sous clé. *Amadeus*, c'est, à travers la musique mozartienne, l'affrontement de l'enfer et du ciel. L'enfer, Salieri, avec sa gloire factice, s'y précipite de son vivant, jusqu'à l'asile d'aliénés. Mozart gagne le ciel dans la fosse commune du cimetière de Vienne et devant la postérité.

J. S.

* Voir les films nouveaux.

Mozart en négatif

DEPUIS deux siècles, l'œuvre de Mozart jouit d'une faveur particulière et presque constante auprès des musiciens ; son existence, sur laquelle on sait au fond peu de choses, n'a cessé de stimuler l'imagination ou la sagacité des biographes. Le public, de son côté, s'est montré compréhensif et coopérant, faisant preuve, selon les modes, d'un enthousiasme poli ou fanatique pour une musique dont on lui répète qu'elle vient du ciel. Rien n'est moins sûr, et cependant cette idée n'a pas fini de faire rêver, car, si l'on ne croit pas au ciel, Mozart peut en tenir lieu ; mort à trente-cinq ans, il constitue un Christ de remplacement dont les miracles sont à la portée de toutes les oreilles.

Nul doute que le film de Milos Forman, *Amadeus,* ne connaisse un succès en rapport avec la popularité de son héros. Mais est-ce bien de Mozart, le compositeur, qu'il s'agit ? Celui dont on nous dit que seul un chien a suivi l'enterrement ? Point de chien mélomane chez Forman, pas trace de Mozart non plus, seulement tout ce qui n'est pas lui, comme un portrait en négatif.

Et pourtant, à l'évidence, l'auteur de la pièce qui a servi de point de départ au film, Peter Shaffer, connaît tant bien que mal la biographie de Mozart, mais il a pris le parti de mélanger les cartes et de faire son portrait, avec Milos Forman, selon un procédé que les écoliers connaissent bien : sur un papier plié chacun dessine tour à tour, sans savoir ce que l'autre a fait avant lui ; il en résulte un animal fabuleux, zèbre à pattes d'éléphant, tête de veau, cou de girafe et queue de crocodile.

Ni Mozart ni Salieri, son rival supposé, ni l'Empereur ni Constance ni la société viennoise ne se reconnaîtraient dans cette fresque de deux heures trois quart, mais il est clair que le but n'est pas là : si l'on pouvait nous restituer, par un de ces procédés dont la science-fiction n'est pas avare, ces hommes et ces événements tels qu'ils furent réellement, une bonne partie du public ne s'y retrouverait plus ; or, à l'évidence, un tel film n'est pas destiné au cercle étroit des connaisseurs. D'ailleurs il reste possible à chacun de se rendre compte qu'il s'agit, pour partie, d'une fiction, ne serait-ce qu'à cause de l'invraisemblable perruque ébouriffée dont Wolfgang est coiffé.

Et cependant il est à craindre que ce film ne soit qu'un pas de plus dans le processus de mystification du public qui s'interroge naturellement sur le phénomène du génie et auquel on ne répond qu'en inventant des fables. Ainsi, Milos Forman semble très satisfait de la scène où Mozart, à bout de forces, dicte son *Requiem* à Salieri. Or, indépendamment du fait que c'est historiquement invraisemblable, on peut penser qu'à ce rythme-là ce n'est pas vingt-quatre heures mais un an qu'il faudrait pour achever l'œuvre ; ensuite il est curieux de voir Salieri transcrire sans peine des fragments chantonnés à mi-voix et se perdre dans des détails qui vont de soi... Au début du film on n'avait pas hésité à nous montrer Salieri s'aidant du piano pour composer une mélodie qu'un débutant en solfège pourrait écrire de tête, voire inventer sans peine. C'est cet air sans mystère que Mozart rejoue de mémoire à la scène suivante, ce qui ne constitue nullement l'exploit qu'on voudrait nous montrer ! Voilà pour le didactisme. Si Salieri était aussi ignare qu'on nous le représente, on se demande comment il aurait pu écrire les opéras dont on voit deux fragments ; le contexte nous laisse entendre (à tort) qu'ils sont mauvais, mais rien ne le montre. Encore une fois, il faut croire aveuglément ce qu'on veut nous enseigner. Ce ne sont là que des exemples relevés parmi d'autres, et, à moins d'admettre la formule « faux + faux = vrai », il s'agit d'une sorte d'abus de confiance.

Ce film opérera vraisemblablement des conversions. Ses quatre-vingt-dix minutes de musique gagneront à Mozart des auditeurs qui ne savaient pas, en entrant, à quel point ses œuvres sont aimables et grandioses. Ce n'est, sur ce plan, ni plus ni moins qu'une entreprise de propagande esthétique que l'on dénoncerait bien plus vigoureusement si les mêmes procédés étaient appliqués à la politique ou à une religion. L'aspect le plus pernicieux étant que ce Mozart grossier, vulgaire et alcoolique n'est que la mise au goût du jour du portrait angélique, raffiné et exemplaire qu'on en dressait autrefois pour les mêmes raisons. Sous couvert de rectification, on ne fait qu'obscurcir le peu qu'on pourrait apprendre sur un artiste hors du commun.

S'il est un moyen plus sûr d'apprécier à sa juste mesure le mystère de la création mozartienne, c'est encore d'écouter cette musique que nous croyons toujours pouvoir comprendre et qui échappe au fur et à mesure qu'on la pénètre. Justement, la sortie d'*Amadeus* coïncide avec la première représentation, au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, de *Lucio Silla*, opéra-seria presque inconnu d'un Mozart de seize ans. Ce n'est, bien sûr, ni *Idoménée* ni *Don Juan*, mais quelle invention, quelle maîtrise, quelle aisance ! Cela suppose une rapidité d'assimilation technique, une pénétration des passions humaines, un regard critique porté sur les modèles de son temps, et surtout une capacité de concevoir à la fois l'ensemble et les détails, qui ne se sont guère trouvés réunis chez un seul artiste, surtout si précocement. Il est vrai que Mozart, en dépit ou à cause de ses dons, a beaucoup travaillé ; mais cela, on se garde bien de le rappeler, génie oblige.

GÉRARD CONDÉ.

« LUCIO SILLA », A NANTERRE

Patrice Chéreau, l'inspiration impérieuse

LORSQU'ON écoute l'enregistrement de *Lucio Silla*, cet opéra seria écrit par Mozart à seize ans pour Milan, comment ne pas être émerveillé par son jaillissement prodigieux, la beauté de certains airs et des récitatifs accompagnés, la force des affrontements dramatiques (qui annoncent parfois *Don Giovanni*), le côté impérieux de l'inspiration chez cet adolescent follement doué ? Mais à la longue on se sent accablé par cette succession d'arias calquées pour la plupart sur le même modèle et souvent interminable.

L'admirable spectacle réalisé par Patrice Chéreau au Théâtre des Amandiers de Nanterre (après Milan, avant Bruxelles) laisse une impression analogue. Pourtant, c'est avec un art bouleversant des attitudes, des groupes, des gestes, qu'il a recréé cette histoire de Silla, le dictateur de Rome, entouré de conjurations, amoureux de la fille de son ennemi, et qui finira par abdiquer, laissant le champ libre à ses adversaires.

Il n'est que de feuilleter le livre-programme, abondamment illustré de photos du spectacle, pour être bouleversé par tant de visions qui condensent, pour chaque situation, l'essence du drame. Mais Chéreau, qui en a pris consciemment le risque, est souvent trahi par le temps musical, par l'obligation de jouer tout au long de ces airs doublés, triplés ou quadruplés, au risque de délayer et d'épuiser la signification de ses images, que la substance musicale, en quelque sorte abstraite, laisse bien souvent sans support.

Innombrables sont par exemple les fausses sorties des personnages que les *da capo*, les reprises obligent à rester, à revenir, même si le metteur en scène remarque judicieusement qu'il y a *« une rencontre miraculeuse entre cette narration souvent immobile, à la fois répétitive et ornée, et ces indécisions qui semblent paralyser tous les personnages »*.

Il n'en reste pas moins que la musique contraint Chéreau à des acrobaties théâtrales, à des parcours assez sophistiqués, sauvés par la qualité exceptionnelle du jeu scénique et surtout par la profonde qualité humaine qu'il confère à chacun de ses personnages, vivant ce drame quelque peu stéréotypé comme une tragédie racinienne.

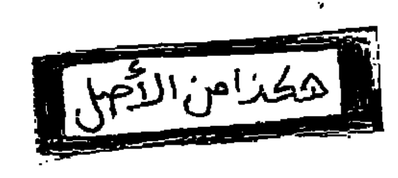
Tout dans ce spectacle est d'une beauté suprême : le mur de Richard Peduzzi mouvementant l'espace inflexible par des saillies et des creux soudains, arcs-boutants et bouches d'ombre, les éclairages avec leurs clairs-obscurs, leurs lumières coupantes ou tamisées qui tombent de haut comme dans la cour d'une prison, les costumes de Jacques Schmidt variant à l'infini les noirs de ses habits et robes dix-huitième siècle, les foules admirablement structurées, aux regroupements brusques, comme spontanés, l'inquiétante présence des gardes, indifférents et cruels.

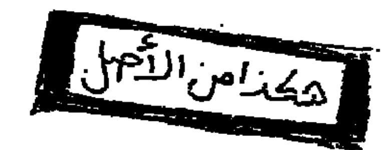
Et, avant tout, cet ensemble de chanteurs qui jouent avec une formidable intensité tout en maîtrisant des difficultés musicales exceptionnelles prodiguées par Mozart avec l'insouciance de la jeunesse : Lella Cuberli, Giunia bouleversée, inébranlable, aux volalises plus terrifiantes et dix fois plus longues que celles de la Reine de la nuit ; Martine Dupuy (le proscrit Cecilio), tendue, frémissante, mélancolique jusqu'au désespoir ; Britt-Marie Aruhn, qui prête au velléitaire Cinna une technique vocale éblouissante malgré un timbre un peu mince ; Christiane Barbaux, Clélia (sœur du tyran) à la voix rayonnante, qui éclaire le drame de tendresse, dans sa confiance un peu utopique en une fin heureuse de tous ces malheurs ; enfin John Stewart, Silla de grande stature, déchiré par son amour impossible, hésitant entre la brutalité et la clémence, un des personnages les plus forts que Chéreau ait créés.

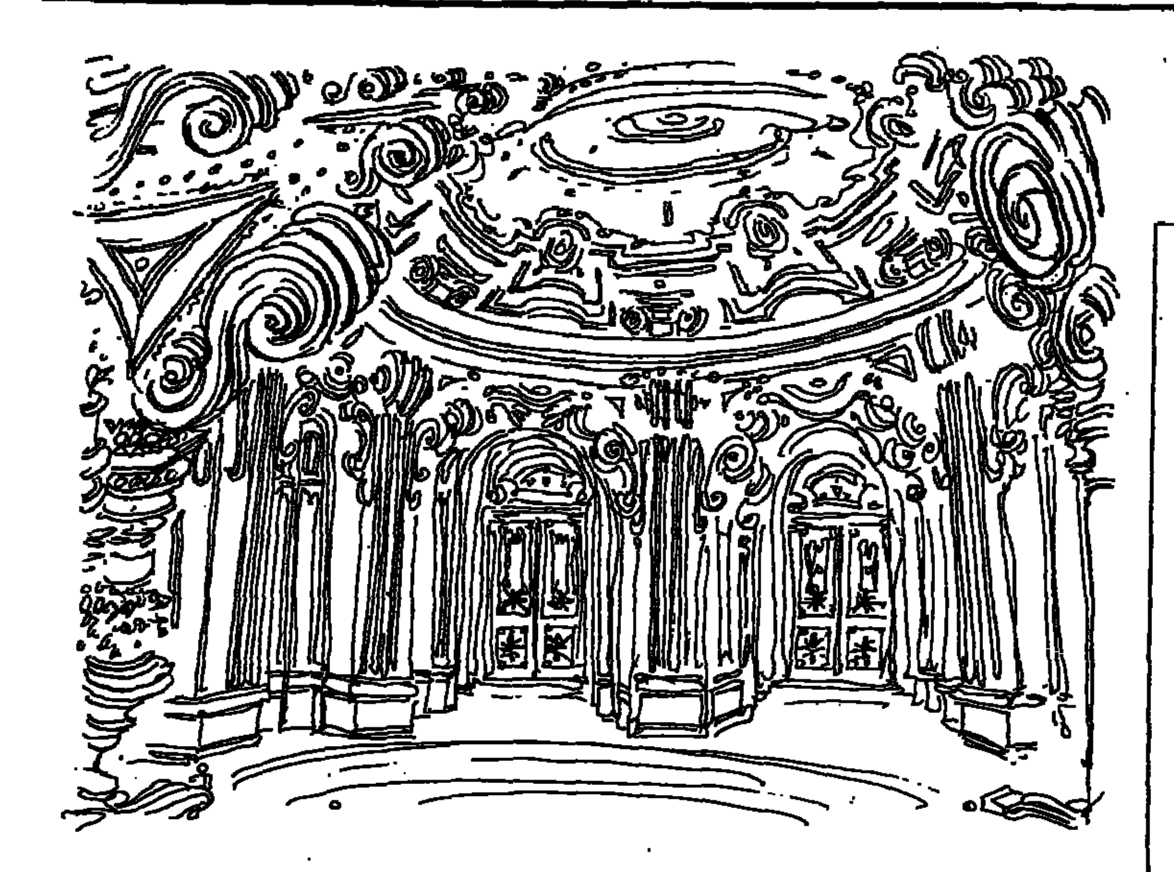
Celui-ci a trouvé en Sylvain Cambreling un collaborateur parfait, qui a donné une tension et un élan merveilleux à son orchestre et aux chœurs de l'Opéra national de Belgique, d'une souplesse et d'une couleur étonnantes. Toute sa lecture de l'œuvre est d'une intelligence et d'une subtilité remarquables, comme les accompagnements des récitatifs, qu'il réalise lui-même au clavecin (et dont il a heureusement coupé des quantités impressionnantes pour rendre l'œuvre viable). Patrice Chéreau aurait décidé de renoncer provisoirement à l'opéra ; souhaitons que son entente avec Cambreling l'y fasse promptement revenir.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 h 30. Jusqu'au 18 novembre.







« L'Europe centrale dans le sang »

Trois films, l'As de pique *(1964),* les Amours d'une blonde *(1965),* Au feu les pompiers ! *(1967), avaient fait de Milos Forman (né en 1932) l'un des chefs de file de la « nouvelle vague » du cinéma tchèque. En 1968, il était en train de préparer, très officiellement, le tournage d'un film aux Etats-Unis. Les événements qui mirent fin au printemps de Prague ne l'empêchèrent pas d'aller et venir. Mais le projet américain prit du retard. Réalisé en 1971,* Taking off *ne fut pas un succès commercial. Milos Forman demanda une prolongation de visa aux autorités tchèques. Elle lui fut refusée. C'est comme cela qu'il est resté aux Etats-Unis. Il précise :* « Je n'ai pas été vraiment un exilé politique. » *En 1984, le contrat de coproduction américano-tchèque l'a ramené à Prague, pour* Amadeus. « Les relations ont été un peu froides, *dit-il,* mais, finalement, très professionnelles. La deuxième équipe, tchèque, a travaillé avec un grand enthousiasme. C'était formidable. »

• *Après* Vol au-dessus d'un nid de coucou, Hair *et* Ragtime, *vous sentez-vous un cinéaste américain ?*

– Je ne me suis jamais trop analysé. Je réalise les films comme je les ressens en moi. Il est certain que le système de production américain me convient. Si j'avais voulu faire d'*Amadeus* un film allemand, je n'aurais jamais trouvé 18 millions de dollars pour qu'il soit comme je le concevais. Et si on m'avait demandé de tourner une biographie d'un génie, j'aurais refusé ; c'est trop ennuyeux. Suis-je tchèque ou américain ? Je réfléchis ; je me demande si cela m'intérese de le savoir. Admettons qu'en Amérique je décide que je suis un Tchèque ; alors, je réalise des films sur l'Amérique vue par un étranger ? Ce n'est pas le cas.

– Amadeus *aurait-il été tourné de la même manière dans les studios américains ?*

– Du point de vue professionnel, il n'y aurait pas de différence. Tout de même, je sais qu'il y aurait eu une grande différence. Pas dans l'esprit du sujet, dans l'atmosphère. Sans les vrais décors d'époque qu'on trouve à Prague, sans l'utilisation de gens recrutés sur place, je n'aurais pas atteint à une telle authenticité. Car je pense que j'ai, là-bas, reçu l'empreinte de la vérité historique.

– Et celle de la culture européenne ?

– Oui, absolument. Mais le fait que nous ayons tourné *Amadeus* en Europe centrale a plus influencé les comédiens américains et anglais que moi. Cette culture d'Europe centrale est dans mon sang. Je n'y pense même plus, c'est inné, c'est normal. Les acteurs, eux, en ont été imprégnés, brusquement. Travailler dans le théâtre même où Mozart a dirigé *Don Giovanni*, par exemple, a été une expérience extrêmement stimulante pour eux. En Amérique, ils n'auraient pas été entourés, conditionnés en quelque sorte, par cette culture, cette architecture, cette ambiance où Mozart a vécu et créé.

La justice de Dieu

– Selon la pièce de Peter Shaffer et votre film, la création musicale est d'origine divine. Etes-vous croyant ?

– Oui. Je ne suis pas un homme religieux, mais croyant, sans conteste. Il est trop difficile pour moi de penser, d'admettre que toute la complexité et la beauté géniales de la nature sont venues par hasard.

– Et le mal ?

– Personne n'est parfait. Ni Dieu ni Satan. C'est justement cela qui provoque la déception de Salieri et son comportement envers Mozart. Salieri espère de Dieu la justice tellé que l'homme l'imagine : immanente, infaillible. On cherche toujours le juge ultime. S'il n'est pas parmi nous, cela ne peut être que Dieu. Or, en découvrant Mozart, Salieri se sent trahi par la justice divine. C'est la déception la plus terrible parce qu'il n'existe rien de supérieur à Dieu. Salieri considère l'existence de Mozart comme une blague cruelle de Dieu. Pourquoi lui a-t-il donné, à lui, un tel désir de créer et pas les moyens du génie ? Dieu le torture. Dieu est cynique. Salieri veut, avec ferveur, le servir, grâce à la musique, et il lui refuse le talent, le génie, alors que Mozart a tout et ne fait rien pour le mériter. Donc, Salieri utilise les forces du mal. C'est un enjeu qui dépasse l'humain. C'est ce qu'il y a dans toute création. Tout ce que l'ordinateur ne peut pas produire est touché par ce qu'on appelle le talent. Sinon, chacun ferait un chef-d'œuvre après l'autre. En musique, tout le monde peut apprendre l'orchestration, l'harmonie, mais pas la mélodie. Si on ne peut pas l'apprendre, c'est qu'elle est donnée. Par qui ? Voilà bien la question. Il en est de même, d'une certaine façon, au cinéma. Tout le monde peut apprendre la technique, on le voit d'ailleurs aux spots publicitaires ! Mais la mélodie, c'est-à-dire l'esprit, l'émotion, l'amour, c'est exceptionnel, un résultat venant d'ailleurs et qui n'est pas donné à tous. J'aimais Mozart autant que d'autres, pas comme un cas spécial. En travaillant sur le film, je l'ai découvert complètement. La musique a un côté problématique. Il ne suffit pas de l'entendre une fois. Il faut la patience d'écouter à plusieurs reprises. Et, surtout, on ne peut pas expliquer la beauté.

– Vous montrez Mozart composant les Noces de Figaro *et, surtout,* la Flûte enchantée *comme de purs et splendides divertissements, alors que les musicologues en donnent des interprétations « contestataires » et maçonniques.*

– J'ai lu tout ce qui avait été écrit sur Mozart. Pour *les Noces*, il y a eu son rapport avec le librettiste Lorenzo da Ponte, mais on ne pouvait pas mettre ce personnage dans le scénario. Il n'aurait rien apporté de dramatique. Par contre, Schikadener était un personnage essentiel. Mozart et lui ont vraiment conçu *la Flûte enchantée* comme un vaudeville musical. Les emblèmes, les symboles maçonniques, je crois qu'ils les ont mis là-dedans pour s'amuser. Mais, de toute façon, *la Flûte*, dans le film, c'est la mélodie, le génie de lumière de Mozart contre l'esprit de mort du *Requiem* commandé par Salieri, qui veut le faire servir à sa vengeance. C'est la fin du suspense, qui a commencé avec la confession de Salieri, et qui fait toujours changer d'attitude devant les deux hommes. On peut comprendre, aimer Salieri, puis le détester, on peut détester puis aimer Mozart, sans savoir à qui va, en définitive, la sympathie. C'est toute la complexité de la vérité historique et de la création. Je n'ai pas choisi moi-même les extraits musicaux. Je ne suis pas assez grand connaisseur. J'ai demandé à cinq personnes très qualifiées de m'indiquer les meilleurs chefs actuels pour Mozart. Les cinq m'ont conseillé Neville Marriner, qui est devenu le directeur musical du film, quatre avaient cité, également, Colin Davis (1). Il y a quatre-vingt-dix minutes de musique dans le film. Mais nous étions décidés, et nous y sommes arrivés, à utiliser les extraits comme structures dramatiques. Dans les biographies traditionnelles, ils arrivent généralement comme des attractions collées sur une narration, des morceaux de bravoure. Dans *Amadeus*, ils font partie intégrante du rythme, ils sont la mélodie, la grâce donnée à Mozart et le tourment de Salieri. Si on les enlevait, si on en supprimait quelques-uns, le film serait incompréhensible. J'ai pris conscience de quelque chose de troublant en allant voir, cette année, *Carmen* de Bizet, aux arènes de Vérone. Dans leur subconscient, les Italiens ne doivent pas aimer Mozart. Les spectacles d'opéra de Vérone durent depuis 1913. Le programme rappelle tout ce qu'on y a monté : des œuvres italiennes, françaises, russes, etc. Mais pas une seule de Mozart. Qu'en dites-vous ? »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

(1) Colin Davis a justement enregistré une *Flûte enchantée* s'écartant de la conception maçonnique, initiatique (*le Monde Loisirs* du 27 octobre 1984).

« Mon ami François Truffaut »

par Milos Forman

Le 16 août dernier, le metteur en scène tchèque Milos Forman rendait visite à François Truffaut chez lui. La dernière visite, près de trois heures, et, nous dit Milos Forman, il fut éblouissant. Au point, nous assure Helen Scott, la fidèle collaboratrice de l'auteur des 400 coups, *que Forman lui-même ne se rendit peut-être pas tout à fait compte de l'énorme effort que cela lui avait coûté.*

Milos Forman loue en priorité trois qualités chez François Truffaut : classicisme, professionnalisme, esprit de tolérance. En professionnel parlant d'un autre professionnel, il a bien voulu, avec joie, malgré les soucis très immédiats de la sortie d' Amadeus, *évoquer pour nous un ami qui fut un peu un complice.* – L. M.

« QUAND j'ai vu les *400 coups*, ce fut une révélation pour moi : il était le premier à élever la méthode du cinéma-vérité au niveau de l'art. C'était la première fois que l'art contrôlait le cinéma-vérité, et non le contraire. Je me trouvais à Londres à l'occasion du Festival, il y a exactement vingt ans. Les Anglais m'ont demandé ce que je désirais voir, et je leur ai dit François Truffaut. Ils ont été un peu surpris, ils s'attendaient à ce que je cite Buckingham Palace, la tour de Londres... Après trois jours, ils m'ont dit que François avait vu mon film *l'As de pique*, qu'il l'aimait beaucoup et qu'il avait même écrit dessus. Mais il est très timide. Il ne veut pas de gens autour...

Finalement, nous nous sommes rencontrés chez Wendy Toye, metteur en scène et chorégraphe de théâtre. François est arrivé, timide, il n'y avait que lui, moi, et Helen Scott qui traduisait. Moi-même j'étais trop impressionné. La première demi-heure, on n'a rien dit, ou presque. Et puis, lentement, on a commencé à parler. Et, depuis, chaque fois que je viens à Paris, je l'ai appelé. Et il a toujours voulu qu'on déjeune ensemble. Et toujours, quand il est venu à New-York, il m'a appelé et on a déjeuné ensemble.

François Truffaut n'a jamais fait un mauvais film, c'est une performance incroyable dans le monde du cinéma. D'une certaine façon, les réalisateurs de la nouvelle vague se sont trahis eux-mêmes. François ! jamais. Il est toujours resté fidèle à lui-même, à son esthétique. Je crois que c'est la richesse des émotions qui lui a donné la sérénité et qui lui permet de traiter des sujets aussi différents que *les 400 coups, l'Histoire d'Adèle H., l'Enfant sauvage, le Dernier Métro*. Je l'admire comme cinéaste, sans flatterie élaborée. Mais je l'adorais comme homme parce qu'il était absolument honnête. Il n'a jamais pratiqué la diplomatie. On pouvait parler de n'importe quoi, de lui, de moi, des autres. Il disait toujours ce qu'il pensait, et jamais de manière offensante. Il se situait à un tel niveau d'intelligence, de sensibilité, que c'était un plaisir de s'asseoir avec lui et de discuter.

Avec Claude Berri, il a joué un rôle très important au moment où je venais de tourner *Au feu les pompiers !* Le film avait été coproduit par Carlo Ponti en Italie, il y avait mis 65 000 dollars. Après l'avoir vu, il a refusé de le prendre et demandé aux autorités tchèques de lui rembourser ces 65 000 dollars. En Tchécoslovaquie, c'était un crime. J'ai reçu une lettre officielle des studios de Barrandov, je l'ai encore chez moi, m'annonçant que j'allais être traduit en justice pour sabotage économique. Ponti avait détesté le film, mais utilisait comme prétexte le fait qu'il durait deux minutes de moins que prévu dans le contrat. J'étais coupable de n'avoir pas tenu mes engagements. Je pouvais obtenir jusqu'à quinze ans de prison. Je n'aurais peut-être pas eu le maximum, mais je risquais un an au moins. A ce moment, François Truffaut et Claude Berri ont vu le film et décidé de le racheter. Ils me sauvaient, François et Claude.

Une autre chose encore, qui a affecté un peu ma vie. C'était en 1968, à Cannes, les cinéastes français ont interrompu le Festival. Je trouvais ça bête : qu'est-ce que le cinéma a à faire avec la politique ? Elle peut changer demain, mais le cinéma, lui, demeure. Je n'approuvais pas cette idée d'arrêter un festival pour des raisons politiques, quelles qu'elles soient. J'ai écouté tous les discours de Godard, de Louis Malle, de François, de tout le monde. Je n'ai pas compris un mot. Mais à cause de mon admiration pour François *je me suis dit* : bon, s'il est pour, il doit avoir quelque raison. Je suis allé contre mes convictions et j'ai rejoint la contestation. On n'en a guère parlé par la suite. Mais un jour, à New-York, il m'a dit : oui, nous étions peut-être trop échauffés.

Aux Etats-Unis, les relations entre cinéastes sont bien différentes de celles qu'on connaît en Europe. Quand je rencontre un metteur en scène européen, et que je n'ai rien à lui offrir de spécifique qui pourrait l'aider, on ne se parle pas. En Amérique, quand on se retrouve entre collègues, on a toujours quelque chose à se dire, on a des rapports professionnels qui ne sont pas nécessairement des rapports d'amitié. C'est vrai des Américains, et de François Truffaut. En cela, il était plus américain qu'européen.

Dernière image

Je savais que François était malade, je ne voulais pas trop le déranger. Je suis venu simplement pour lui dire bonjour, pour lui faire savoir qu'on pensait toujours à lui. Il m'a posé des milliers de questions sur des gens que nous connaissions tous les deux. Il m'a demandé des nouvelles d'Ivan Passer. Il a éclaté de rire à l'histoire du producteur qui l'avait poursuivi en justice et s'était vu infliger une amende : 5 000 dollars pour la guilde des metteurs en scène, 10 000 pour Ivan. Il était très curieux de savoir comment se passait le tournage d' *Amadeus*. Il m'a demandé de lui organiser une projection. Hélas ! je n'ai pu le faire. Il se demandait comment le film serait accueilli en Allemagne. Comment accepteront-ils un film sur une idole à eux, fait par les Américains ? Le problème avec l'Allemagne, lui disais-je, c'est qu'on leur montre les films les moins ambitieux, *Cannonball*, etc. Et François m'a répondu une chose intéressante : c'est à cause du doublage. Le doublage ne nuira pas à un policier, à un film courant, mais fera du mal à une œuvre ambitieuse. On a encore évoqué ce qui se passe dans les *major studios*, le jeu de *musical chairs* qui s'y déroule en permanence : les chaises de studio qui changent chaque semaine de propriétaire. Un jour, on rencontre quelqu'un, on revient deux semaines plus tard et on ne connaît plus personne. Il a bien ri.

Et puis, nous nous sommes quittés. C'est peut-être une image que je n'oublierai pas de ma vie. Nous étions assis dans son salon où l'on descend par un escalier. Je ne voulais pas qu'il remonte pour m'accompagner, car il était fatigué. Je lui ai dit : *« François, je vais arranger une projection de mon film. J'espère à bientôt. »* Je lui ai aussi parlé d'un médecin de San-Francisco, spécialiste des maladies de la tête, que je connais personnellement. Ce serait bien d'avoir une autre opinion médicale, je pourrais m'en occuper. Et je monte l'escalier pour aller vers la porte de sortie. Je vois qu'il me suit. Sa fille, sa femme Madeleine, étaient là. Dans le corridor, François s'arrête à la porte, la laisse ouverte. J'appuie sur le bouton de l'ascenseur, qui met du temps à venir. Il était toujours là, comme s'il savait que n'importe quelle visite, désormais, serait la dernière. Je le vois encore, immobile, ne fermant pas la porte, alors que l'ascenseur commençait à descendre. Je n'oublierai jamais cette image...

Les films, on peut toujours les voir. Mais le souvenir de François comme homme, je le garde précieusement. Je suis heureux d'avoir eu la chance de le connaître. »

NOTES

Hommage à Roger Chastel

A Saint-Germain-en-Laye, Roger Chastel est chez lui. C'est là que ce Parisien s'était fixé dès 1928. C'est là qu'il est mort, en 1981, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il était juste qu'un hommage d'envergure lui fût enfin rendu. Car si, au cours d'une carrière laborieuse, silencieuse, il a eu droit, maintes fois, à la reconnaissance de ses contemporains, ce peintre majeur s'est toujours, *nolens volens*, tenu plus ou moins à l'écart des bruits du siècle. Il fallait sans cesse le redécouvrir. L'exposition, organisée par Edda Maillet et Jérôme Serri sous les auspices de la municipalité, a trouvé au Manège royal un cadre à sa mesure.

C'est une rétrospective où l'émotion règne en maîtresse jusque dans les portraits, exécutés sur commande, aux moments difficiles — exception faite pour l'autoportrait de 1958, reproduit sur l'affiche : Chastel y tourne le dos, masqué lui-même par un large panneau ocre et parallèle à une série de plans verticaux qui résument en quelque sorte, de même que la silhouette d'un vase, le faire du peintre ; pourtant, cette nuque inclinée, cette chevelure clairsemée, sont d'une bouleversante présence.

Les portraits ne sauraient être dissociés des toiles aux modèles inanimés, anonymes. La ressemblance est partout criante, même si ces cris sont amortis, même si le travail de l'artiste les métamorphose en peinture vigoureusement charpentée. De toute façon, Chastel ne peut se passer de l'objet. Ce prétexte est pour lui d'une nécessité vitale, il lui sert de tremplin, il demeure le soubassement des compositions les moins lisibles.

Les thèmes des séries — Chastel aimait travailler par séries — n'épuisent pas tout l'arsenal des quatre-vingt-seize peintures, des soixante-quatre œuvres sur papier, et de la dizaine de gravures réunies. Mais ils sont suffisamment explicites, qu'il s'agisse de la famille Roumegous ou des portraits de l'enfant dit *le Petit Colleone*. Ou des amoureux au bistrot, ou des variations sur les *Veillées*, éclairées, réchauffées, comme le sont ailleurs tant d'autres scènes, par *« un feu constructeur, un feu durable, qui anime de l'intérieur les figures, les objets, les chambres de notre vie »* (Jean Starobinsky). Du *Cirque*, Chastel n'a retenu, fasciné, que le vertigineux gouffre aérien du chapiteau, et son réseau de courbes, ses mâts, son gréement. Qui n'a pas perçu l'immensité incluse dans la moindre anémone sera au moins captivé par ces énormes coques retournées. La vision s'élargit pareillement devant les paysages marins.

Méditation bien sûr, mais tout l'art de Roger Chastel est méditatif dans sa scrupuleuse interprétation des êtres et des choses qu'il recrée sur tous les registres avec une impeccable technique et une infinie tendresse.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Saint-Germain-en-Laye, Manège royal, place Royale. Jusqu'au 11 novembre. En même temps, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente un choix d'œuvres de Roger Chastel.

Jules Vallès, décor mythique

Le dix-neuvième siècle nous a légué une solide bande d'enfants malheureux : les petits martyrs de Dickens, le Sans Famille d'Hector Malot, le Petit Chose d'Alphonse Daudet, et bien sûr, le héros de *l'Enfant*, où Jules Vallès raconte sa propre histoire de petit Auvergnat, fils d'un pion de collège hanté par l'échec et d'une paysanne ambitieuse et bougonne.

Retenues, fessées, ventre creux, tel est le sinistre quotidien de Jacques Vingtras. Pourtant, l'enfant résiste : d'abord parce qu'il finit par se savoir aimé, même si mal aimé. Et puis, parce qu'il lutte, se rebiffe et fugue. Parce qu'il est d'une santé féroce. La lecture de *Robinson*, la sensualité de la campagne, la simple cour de récréation, l'espace ouvert des rues le font vite grimper aux étoiles. Demain, il sera à Paris, il saura se battre, malgré l'échec au baccalauréat ; il sera l'Insurgé.

Le texte de Vallès a vieilli, c'est sûr, avec son socialisme combattif, ses espoirs naïfs. C'est sur cet évident écart et sur ce miroir déformant de l'enfant d'aujourd'hui que Catherine Delattre a choisi de bâtir sa mise en scène. Son beau décor est moins réaliste que mythique avec sa montagne verte et bosselée d'émeraude veloutée par le souvenir sous un ciel immense, magnifié par les projections de rêves ; son passage voûté côté jardin et côté cour l'étroite terrasse encombrée où se frôle la famille, où rôde la taloche.

Les comédiens — tous les quatre du Théâtre des Deux-Rives, de Rouen — ont choisi un jeu très stylisé, très expressif, pour servir un dialogue dru et comme rituel. Olivier Saladin (l'enfant) est bouleversant de cette drôlerie des écorchés vifs. Le spectacle marche vite et fort, comme l'aurait aimé Vallès.

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : Maison de la culture du Havre. Tél. : (35) 21-21-10. *L'Enfant* sera du 23 au 30 novembre à Aubervilliers, Théâtre de la Commune.

Scène infernale pour Dino Buzzati

Un homme se souvient et rêve. Un homme ferme les yeux et tend les bras. Cauchemars, illusions, images venues d'ailleurs, où se mêlent le rire et quelques gouttes de larmes. L'univers de Dino Buzzati est apparemment celui du quotidien. Mais, transposé par son imagination, il devient fantasmagorie surréaliste. Tout comme Gilgamesh, le personnage des *Nuits difficiles* sait que la Mort va venir. Elle guette, et rien ne saurait l'amadouer.

Claude Moreau a extrait du *Rêve de l'escalier* et des *Nuits difficiles* de courtes nouvelles qui illustrent l'imaginaire de Dino Buzzati. Pour les mettre en scène, il a choisi un lieu gigantesque, hors de toute norme théâtrale. Un espace infernal. Découpée en morceaux, la scène du Théâtre de la Manufacture est un univers miniature ramassé sur lui-même. Des recoins derrière lesquels se dissimule le hasard. Des niveaux qu'il faut escalader. Des espaces plats où l'on est exposé à tous les dangers. Mais aussi des passerelles qui permettent de dominer, des escaliers qui mènent on ne sait où.

Claude Moreau a réussi un travail complet qui utilise parfaitement les volumes, l'audiovisuel, les lumières et la musique de Bernard Szajner, déluge, colère divine.

Paul Le Person incarne ce personnage ordinaire aux rêves extraordinaires : une caméra qui décèle la mort ; un hôpital dans lequel tous les médecins sont souffrants afin de mieux soigner leurs malades ; un psychiatre qui annonce à son patient qu'il est mort, car il a abandonné sa personnalité. Renoncement. *« Ainsi*, dit-il, *des nations entières ne sont faites que de morts. »* Tous les autres personnages sont des pions, des repères. Seule une femme enfermée dans un cube de verre est réellement importante, une femme qui attend l'amour jusqu'au point de non-retour.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de la Manufacture. 20 h 30.

Concours de danse

Année sabbatique pour le Festival international de danse de Paris, qui, faute de crédits suffisants, renonce à inviter des compagnies, comme il en avait pris l'habitude depuis 1963. Si l'on considère que le Festival d'automne, de son côté, n'a pour ainsi dire pas programmé de danse, on peut s'inquiéter de cette raréfaction de l'activité chorégraphique dans la rentrée parisienne.

Jean Robin, le directeur, a donc opté pour la formule, moins onéreuse, du concours, un concours de haut niveau pour danseurs professionnels (dix-sept - vingt-six ans), compétition de prestige visant à aligner Paris sur New-York, Moscou, Varna, Tokyo et Helsinki.

Les épreuves auront lieu au Théâtre des Champs-Elysées du 4 au 10 novembre. Les récompenses (trois médailles de vermeil de la Ville de Paris et 30.000 F, trois médailles d'argent et 15.000 F) seront décernées par un jury présidé par Yvette Chauviré.

Jean Robin tablait sur quatre-vingts candidats ; quarante-cinq seulement se sont inscrits, beaucoup n'étant pas disponibles en ce début de saison. On compte des Russes, des Japonais, des Chinois, des Bulgares, des Allemands, des Belges et des Danois. Pour la France, trois couples présentés par l'Opéra de Paris et, parmi les individuels, des danseurs venus des Ballets du Nord, du Rhin et de Marseille. Pas d'Anglais ni d'Américains : en général peu portés sur ce genre de concours, ils boudent une compétition dont les avantages pour l'instant ne leur semblent pas évidents.

MARCELLE MICHEL.

★ Remise des prix le samedi 10 novembre à 20 h 30, au cours d'un gala avec la participation de Noëlla Pontois et Patrick Dupond.

SELECTION

CINÉMA

Amadeus de Milos Forman

Lire nos articles pages 12 et 13.

ET AUSSI : *Ave Maria*, de Jacques Richard (le dernier rôle de Pascale Ogier). *J'ai le droit de vivre*, de Fritz Lang (un des deux meilleurs films américains de l'auteur).

THÉATRE

L'Ouest, le vrai à l'Athénée

Deux frères : l'un est routard, baratineur, un peu voyou, Richard Bohringer. L'autre, Roland Blanche, est un peu intello, bien intégré, scénariste de son métier. Un producteur, Michel Berto, vient brouiller les pistes et provoque la bagarre, la destruction de l'ordre. La pièce, de Sam Shepard, est une charge énorme contre les inconséquences du cinéma hollywoodien. La mise en scène de Luc Béraud est un combat à fleurets mouchetés, d'une infinie drôlerie.

Pasolini au Festival d'automne

Au Centre Georges-Pompidou, *Amado mio*, par Gianni Fiori, jusqu'au 4 novembre. Du 5 au 11 novembre, *Uccelacci Uncceluni* par le Collectif de Parme.

MUSIQUE

Reprise après la trêve

Trêve de la Toussaint pour la musique – une des très rares de l'année. Bonne occasion pour écouter des disques. Au Théâtre du Rond-Point cependant, les courageux du dimanche matin ne seront pas déçus : Falla, Ravel et Bartok, par les mousquetaires Pennetier, Pasquier, Lodéon, Portal (le 4, à 11 heures).

Reprise le 6 novembre avec un récital de Simon Estes, le jeune baryton qui impressionne, aux lundis classiques de l'Athénée, et les Solisti Veneti, fougueux et optimistes, de Claudio Scimone, au TMP-Châtelet. A Marcq-en-Barœul, le Festival de Lille amène Christopher Hogwood et son Academy of Ancient Musica.

L'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par J.-P. Wallez, avec F. Duchable (Pleyel) et le grand harpiste Nicanor Zabaleta (Gaveau) marqueront le mardi 6.

Le 7, gala de l'UNICEF à l'UNESCO, avec l'Orchestre national dirigé par G. Chmura, Rita Streich et une pléiade de jeunes Français (Dalberto, Pennetier, Bourgue, Amoyal, Tacchino, etc.) dans Mozart, Poulenc, Saint-Saëns, Fauré et Ravel, tandis qu'à Pleyel (mais on peut aussi bien y aller le 8 novembre) se trouveront Anne-Sophie Mutter et James Conlon, avec l'Orchestre de Paris.

VARIÉTÉS-ROCK

Johnny Hallyday au Zénith

La nouvelle superproduction de la superstar hexagonale célèbre vingt-cinq années de rock n'roll. Johnny Hallyday prouve qu'il vieillit bien.

ET AUSSI : *Eddy Mitchell* au Palais des sports; *Mike Oldfield* à Brest (parc de Penfeld) le 5 novembre, à Paris-Bercy le 6, à Lyon (Espace Tony-Garnier) le 6, à Toulouse le 7; *Gun Club*, à Orléans le 1er novembre, à Bordeaux le 3, à Toulouse le 5, à Grenoble le 7; *Telephone*, le 2 à Brest, le 3 à Lorient, le 5 à Nancy, le 7 à Strasbourg; *Kiss*, le 5 à Paris-Zénith.

JAZZ

Festival de Paris

Le 5e Festival de Jazz de Paris rend hommage à Grappelli pour le cinquantième anniversaire du *Quintette du Hot Club de France*. Soirée des violonistes : Dominique Pifarély dans le septette d'Eddie Louiss est au Théâtre de la Ville à 18 h 30, et Didier Lockwood au TMP à 20 h 30, comme Grappelli (31 octobre). Le Festival se poursuit jusqu'au 6 novembre (hommages au cinquantenaire de la revue *Jazz Hot* et au trentenaire de la revue *Jazz Magazine*). En apothéose, Gil Evans, Bobby McFerrin et Miles Davis au Centre de Bercy. Entre ces deux dates, piano pour le 1er novembre (Miche Petrucciani et Cecil Taylor), Claude Bolling et Lavelle à la Maison de Radio-France (le 2), orchestres de l'Union européenne de radiodiffusion les 3 et 4, une nuit du traditionnel à la mairie du Ve arrondissement, des créations au Studio 104 (le 5).

DANSE

Lucinda Childs à l'Opéra de Paris

La chorégraphe américaine abandonne la musique répétitive et les baskets pour le support d'une partition classique structurée (Chostakovitch), et l'usage des chaussons à pointes. Avec *Premier orage*, *Icare*, solo de Serge Lifar, et *le Sacre du printemps* de Béjart.

Dominique Bagouet au Théâtre de Paris

Créé cet été à Montpellier, *Désert d'amour* marque une évolution dans le style de Bagouet. Le chorégraphe peaufine son langage et sollicite la musique classique pour tester la solidité du geste contemporain.

EXPOSITIONS

Kandinsky au Centre Georges-Pompidou

Une rétrospective qui couvre les quatre grandes étapes de l'œuvre : Munich, Moscou, le Bauhaus, Paris. Où une quarantaine de prêts extérieurs s'ajoutent aux œuvres tirées du fonds du Musée national d'art moderne. Grâce aux dons (en 1966 et 1976) et au legs (1981) de Nina Kandinsky, ce fonds est riche, particulièrement en œuvres graphiques et documents susceptibles de compléter la connaissance de l'œuvre, d'éclairer sous un jour nouveau le personnage de Kandinsky.

ET AUSSI : *Watteau et le Douanier Rousseau*, au Grand Palais. *Symboles et réalités : la peinture allemande 1848-1905*, au Petit Palais. *Diderot et l'art de Boucher à David*, à l'hôtel de la Monnaie. *L'affiche d'opéra*, au musée-galerie de la SEITA. *Les tarots*, à la Bibliothèque nationale. *Bertini*, à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques. *Autour de Michel Ragon*, au Paris Art Center.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

KANDINSKY. Jusqu'au 28 janvier.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Matisse à nos jours. Jusqu'au 7 janvier.

UN APERÇU DES COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES du Musée national d'art moderne. Jusqu'au 11 novembre.

PATRICK BAILLY-MAITRE-GRAND. Salon photo. Jusqu'au 16 décembre.

C.C.I.

DECHETS : l'art d'accommoder les restes. Jusqu'au 21 janvier.

BPI

IMAGES A LA PAGE. L'illustration de l'album en France 1954-1984. Jusqu'au 7 janvier.

FÉLIX LORIOUX. Entre Grandville et Walt Disney, un précurseur. Jusqu'au 7 janvier.

UN MONDE DISPARU. Photographies de Roman Vishniac. Jusqu'au 19 novembre.

IMAGES ET SONS. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 17 décembre.

INITIATIVES CULTURELLES DE FEMMES. Jusqu'au 30 novembre.

OBJETS EN DÉRIVE. Atelier des enfants. Sauf dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F (gratuite le 3 décembre). Jusqu'au 7 janvier.

WATTEAU, 1684-1721. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 20 F ; samedi : 15 F (gratuite le 13 décembre). Jusqu'au 28 janvier.

SALON D'AUTOMNE : Kisling, 1891-1953. Grand Palais, porte H (359-46-07). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30. Du 1er au 25 novembre.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

SYMBOLES ET RÉALITÉS. La peinture allemande 1848-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 janvier.

DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe siècle. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 28 janvier.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

RETROSPECTIVE DE L'ŒUVRE GRAVÉ DE PICASSO (1899-1972). Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h ; sam., dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

LE CIRQUE ET LE JOUET. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 janvier.

DIDEROT ET L'ART DE BOUCHER A DAVID : les Salons 1759-1781. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier.

TAROT. Jeu et magie. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 6 janvier 1985.

LUCIEN CLERGUE. Rétrospective. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 janvier.

COLLECTIONS DE PHOTOGRAPHIES : Accrochage n° 1 (Boubat, Brassaï, Cartier-Bresson, Charbonnier, Doisneau, Kertesz). Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

JACQUELINE DAURIAC - ROBERT FILLIOU - MERET OPPENHEIM. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 décembre.

LA FÊTE DES MORTS AU MEXIQUE. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 16 décembre.

PHOTOGRAPHIE SUISSE DES ORIGINES A NOS JOURS. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 18 novembre.

30 ANS DE PHOTOGRAPHIE PUBLICITAIRE AU JAPON - MAGGI-KUB PUB. Cent ans de publicité. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 janvier.

L'AFFICHE D'OPÉRA. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

LA RUE SAINT-DOMINIQUE : Hôtels et amateurs. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 45. Jusqu'au 20 décembre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet 1985.

DESSINE-MOI LA CHINE — LA FRANCE QUE JE CONNAIS. Musée de l'homme (voir ci-dessus).

L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 décembre.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE TOULOUSE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (257-84-15). Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

LES PTT DANS LA RÉSISTANCE. Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard (320-15-30), sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 24 novembre.

Centres culturels

BERTINI. Rétrospective. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 10 novembre.

PARIS DES ILLUSIONS. Un siècle de décors éphémères à Paris, 1820-1920. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (274-44-44). Sauf dim. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier 1985.

COTÉ JARDIN. L'art des jardins dans les collections de la bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 novembre.

AUTOUR DE MICHEL RAGON. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 novembre.

ARMANDO. Tableaux et dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

ECHANGES. Artistes français à Berlin 1964-1984 : Boltanski, Bour, Brusse, Buren, etc. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). De 10 h à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

DIDIER BAY. A propos des pyramides. 31, rue de Condé. De 13 h à 19 h. Jusqu'au 9 novembre.

EXPRESSIONS/NEW YORK : Frangella, Hermann, Milani, Sharon. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 6 novembre.

FEMMES ET CRÉATION. Centre international d'art rive gauche, 8, rue de Nesle. Sauf dim., de 11 h 30 à 20 h. Jusqu'au 8 novembre.

DEGAS. Le modelé et l'espace. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 27 janvier.

ALEXANDRE VESNINE et le constructivisme russe. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 décembre.

OLIVIER BRICE. Hurlevents, 1983-1984. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Sauf sam. et dim. de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 novembre.

KIRSTEN LOCKENWITZ. Ligne d'azur. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim. de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 novembre.

THEA BERNARD. Peintures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 16 novembre.

EN QUÊTE : Photographies. ENSAD, 31, rue d'Ulm (329-86-79). De 14 h à 20 h ; sam. de 10 h à 18 h. Du 4 au 16 novembre.

RAYMOND VOINQUEL. Photographies. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80). Jusqu'au 11 novembre.

MARIO BELLAVIA. Photographies. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 10 novembre.

NACHO LOPEZ. Photographies. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Jusqu'au 8 décembre.

LA PHOTOGRAPHIE EN YOUGOSLAVIE. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (272-50-50).

VIVE L'ENFANT ! Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; les samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 novembre.

Galeries

ENGLISH CONTRASTS. Peintres et sculpteurs anglais 1945-1960 - UMBERTO MASTROIANNI. Sculptures 1956-1984. Jusqu'au 24 novembre. **ARMAN. Les bijoux-violons.** Jusqu'au 1er décembre. **MEURICE. Suite Walid, lithographies originales, 1984.** Jusqu'au 1er décembre. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

MATISSE. Gravures. — TITUS CARMEL. Derniers casques, ombres, premières nuits. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 novembre.

A UN ŒIL ET DEMI. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 5 décembre.

LA FORME. Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 décembre.

RETROSPORT 1850-1940. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 1er décembre.

LA PHOTOGRAPHIE DE MODE. Galerie Texbraun, 12, rue Mazarine (633-47-84). Jusqu'au 14 novembre.

HOMMAGE AUX GRANDS CRÉATEURS. Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 24 novembre.

DAN FLAVIN. Monuments à Tatlin, 1964-1984. JULES OLITSKI. Peintures récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 28 novembre.

PHOTOLANGAGES. LECTURES PHOTOGRAPHIQUES. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 1er décembre.

ATTERSEE. Störobst. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 6 décembre.

JOHN BALDESSARI. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 17 novembre.

BARBATRE. Pastels et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 1er décembre.

BAZILEBUSTAMANTE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 6 décembre.

BERTHOLIN. Galerie B. Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 17 novembre.

MARTINE BOILEAU. Les Chanteloup, sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 2 décembre.

FREDERIC BRECK. Tuiles. 17, rue des Beaux-Arts (326-95-89). Jusqu'au 14 novembre.

ALEX BURKE. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 20 novembre.

ARISTIDE CAILLAUD. 26 œuvres récentes. Galerie Vanuxem, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-72-18). Jusqu'au 8 décembre.

HOMMAGE A CHARCHOUNE (1888-1975). Œuvres de 1920 à 1962. Galerie Roque, 9, rue du Cirque, (225-84-80). Jusqu'au 10 novembre.

A. COJAN. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 décembre.

DESBOUIGES. Losanges-peintures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 24 novembre.

JEAN DUBUFFET. Mires. Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'à fin décembre.

JEAN-LOUIS FAURE. Galerie A. Blondel, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 5 janvier.

FAUTRIER. Sculptures, œuvres sur papier. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 novembre.

NICOLAS FEDORENKO. Peintures récentes. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 24 novembre.

LEON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 10 novembre.

JANE GRAVEROL. Pour moi chez moi. Atelier 10, rue Pernéty (539-49-96). Jusqu'au 24 novembre.

ALEXANDRE HINKIS. 50 ans de peinture, 1934-1984. Galerie-Atelier, 52, rue de Crimée (208-13-39). Jusqu'au 10 novembre.

IONESCO. Œuvre peint récent. La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Novembre.

CHRISTIAN JACCARD. Pièces - blanches - brûlées. Galerie G. Brownstone, 17, rue Saint-Gilles. Jusqu'au 15 décembre.

JACQUES DE LAJOUE (1686-1761) et l'art rocaille en France. Galerie Cailleux, 136, Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 17 novembre.

MICHELLE DE LAUNAY. Métaphore et mouvements. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 24 novembre.

CLAUDE LAZAR. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 17 novembre.

MATHIGOT. Peintures. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

PAUL MAURER. Photographies. Galerie C.-Sablon, 21, avenue du Maine (548-10-48). Jusqu'au 24 novembre.

ZWY MILSHTEIN. Œuvres récentes. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 17 novembre.

MERET OPPENHEIM. Galerie F.-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 24 novembre.

JACQUES PONCET. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 17 novembre.

ALBERT RAFOLS-CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 17 novembre.

SAVARY. Peintures et gouaches. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 24 novembre.

GÉRARD THALMANN. Peintures 1980-1984. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 novembre.

TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 1er décembre.

GER VAN ELK. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 14 novembre.

CLAUDE YVEL. Peintures 1980-1984. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 10 janvier.

ZAO WOU-KI. Peinture. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 24 novembre.

En région parisienne

BALLANCOURT. 4e Salon d'art. Salle des fêtes, rue Varache. Les 3, 4, 9, 10 et 11 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les 92 du 92. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). T. l. j., de 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 16 décembre.

BRÉTIGNY. Joël Kermarrec. Dessins. Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 novembre.

COLOMBES. Didier Berfay. 70 ans de peinture. Galerie du Centaure, 64, rue du Bournard (780-88-62). Sauf lundi, de 14 h à 20 h. Jusqu'au 17 novembre.

CORBEIL-ESSONNES. Ré-création - Louise Bentin. Férouilles, débâcles, micro-mabules. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

CRÉTEIL. Christian Zeimert. 50 ans d'arrière-garde. Peintures. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 décembre.

GENNEVILLIERS. Création. Galerie E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 novembre.

MONTGERON. Il y a dix ans... Elskaya, Jarikih, Masterkova, Rabine, etc. Château du moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

PRESLES. Des artistes et un château : Neintel, De Turville, Martin Prades, Couturier, peintures et dessins. Château (470-09-52). Jusqu'au 15 novembre.

ROSNY-SOUS-BOIS. Sculpture en ville. Renseignements : 528-27-40. Jusqu'au 18 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Roger Chastel (1897-1981). Peintures-dessins. Manège Royal, place Royale (973-92-92). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; mercredi jusqu'à 21 h. Jusqu'au 11 novembre.

VILLEPARISIS. Tchine Yu-Yeung. Peintures. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

En province

ALENÇON. Peintures sur la dentelle. Musée des beaux-arts et de la dentelle, rue Charles-Aveline (26-61-25). Jusqu'au 16 décembre.

AMIENS. Chemin faisant : Delfino, Haber, Karavan, Kowalski, François-Lalanne ; Pierre-Marie Ziegler. - Où sont les funérailles d'antan ? Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 10 novembre.

ANGERS. Quilts contemporains américains. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 25 novembre.

ANGOULÊME. Entre archéologie et modernité : Paul Abadie, architecte 1812-1884. Musée municipal, 1, rue Friedland (95-07-69). Jusqu'au 13 janvier.

AUBUSSON. Histoire d'une tapisserie (ou de la rencontre du cannibale et des carnassiers). Musée départemental de la Tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 2 décembre.

AUTUN. Le 20e siècle au musée Rolin. Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-09-76). Jusqu'au 25 novembre.

AVIGNON. Jean Vilar et les peintres. Maison Jean-Vilar, 8, rue de Mons (86-59-64). Novembre.

BAR-LE-DUC. Traces et empreintes. Musée, esplanade du château (76-14-67). Novembre.

BEAUVAIS. Jacques Gruber maître verrier, 1870-1936. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 2 décembre. - **Francis Wilson. Travaux récents.** Galerie nationale de la Tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 14 janvier.

BORDEAUX. Alexandre Delay. Peintures 1981-1984. California Sculpture Show. Capc, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 18 novembre.

CAEN. Christian Bouillé. Peintures. Théâtre municipal.

CASES-DE-PENE. Bordarier-Demozay-Thupinier : Autour de l'abstraction. Château de Jau. Jusqu'au 15 novembre.

CHOLET. Navigation et émigration des Vikings. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 2 décembre.

DIEPPE. Dorny : Itinéraires. Château-musée, rue des Chastes (84-19-76). Jusqu'au 31 décembre.

DIJON. Victor-Hugo et la photographie. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 7 janvier. **Dijon vu par Victor-Hugo.** Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 7 janvier.

DOLE. Philippe Lagrange : Savoir faire sans panique. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 23 décembre.

DUNKERQUE. Bernard Turiot. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 19 novembre.

GRENOBLE. Tadeusz Kantor. Dessins, Peintures. Objets. Maria Stangret. Peintures. Maison de la Culture. Jusqu'au 20 décembre.

LA ROCHELLE. La Renaissance et le Nouveau Monde, 1503-1608. Musée du Nouveau Monde, 10, rue de Fleuriau (41-46-50). Jusqu'au 15 novembre. **Louis Cordesse.** Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79).

LE HAVRE. Art contemporain : Bartolani, Briggs, Cragg, Croiset, Friedmann, etc. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 3 décembre.

LILLE. 700 000 ans de Préhistoire dans le nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

LYON. Octobre des arts : Terry Allen. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 2 décembre. — **Paladino-Kirili.** Saint-Pierre, art contemporain, 16, rue Président-Herriot (830-50-66). Jusqu'au 12 novembre. - **Georges Adilon.** Musée Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 12 novembre. **Carole Barriquand-Treuille, Kuston Hallé, Sophie Ristelhueber.** Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 6 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Jean Cocteau, poète du spectacle. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 décembre.

MARSEILLE. Les peintures italiennes du musée. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en janvier 1985.

NICE. Ion Vlad. Cycle sculpture. Galerie municipale Mossa, 60, promenade du Paillon (85-06-26). Jusqu'au 14 novembre. - **Déjà jadis : autour de Georges Ribemont-Dessaignes.** Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'en janvier.

POITIERS. Bauhaus. Photographies. Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53). Jusqu'au 12 novembre.

LE PUY-EN-VELAY. La tapisserie en France. Musée Crozatier, jardin Henri Vinay (09-38-90). Jusqu'au 15 décembre.

- **RENNES. Jean Deyrolle. Œuvres sur papier. - Robert Jacobsen. Parcours.** Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, (79-44-16). Jusqu'au 31 décembre. **Ars + machina : Flavin, Karavan, Kowalski, Merz, Morellet, Paik, Takis, Vostell.** Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (31-55-33). Jusqu'au 2 décembre.

ROUEN. Des cartes pour jouer. Bibliothèque municipale, 3, rue Jacques-Villon. Jusqu'au 29 décembre.

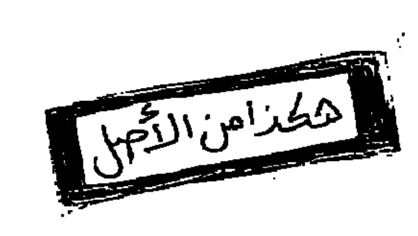
STRASBOURG. Art espagnol actuel. Jusqu'au 18 novembre. — **La figure humaine et sa mise en scène.** Jusqu'au 4 janvier 1985. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07).

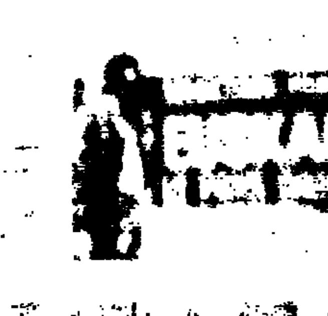
TOULON. Louis Pons. Musée, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 2 décembre.

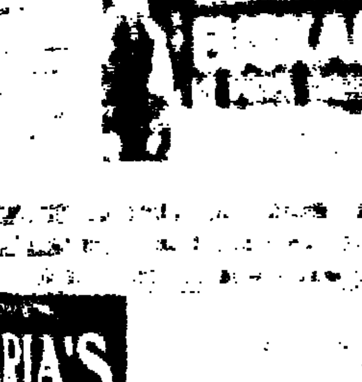
TROYES. Julio Gonzalez, 1876-1942. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 2 décembre.

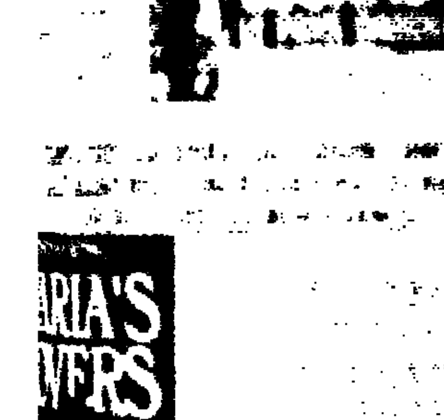
VILLENEUVE D'ASCQ. Joe Colombo, designer. 1930-1971. Musée d'art moderne, autoroute Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 30 décembre.

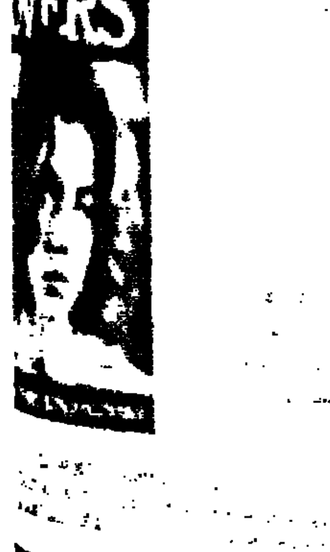
VILLEURBANNE. Jenny Holzer. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 16 décembre.













MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 31

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : G. Fumet, I. Krainik (Bach, Frédéric II, Telemann...).

Théâtre 18, 20 h 30 : Ensemble Aleph (Berio, Webern, Lutoslawski...).

JEUDI 1er

Théâtre 18, 20 h 30 : voir le 31.

VENDREDI 2

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : voir le 31.

Théâtre 18, 20 h 30 : voir le 31.

SAMEDI 3

Eglise Suédoise, 18 h : B. Hallqvist, S. Therstam (Milhaud, Fauré, Roger).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : P. Caire (Bach, Corette, du Mage...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Maîtrise G. Fauré, Trio Deslogères (Fauré, Bartok, Kodaly...).

Théâtre 18, 16 h 30 : J. Devost, M. Beckoughe (Martini, Gounod, Chausson...) ; 20 h 30 : voir le 31.

DIMANCHE 4

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ph. Cambon (Dufault, Mouton, Pinel...).

Conciergerie, 17 h 30 : voir Festival d'Ile-de-France.

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Buxtehude, Bach, Walther) ; 17 h : Trio du Nord (Grieg, Sinding, Schubert).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Chorale G. Fauré (Fauré, Poulenc, Chailley...).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : F. Lodéon, J.-Cl. Pennetier, R. Pasquier, M. Portal (Ravel, Bartok).

Théâtre 18, 16 h : voir le 31.

LUNDI 5

Théâtre de la Cité Universitaire, 20 h 30 : Quatuor Rosamonde (Haydn, Beethoven, Schubert).

Athénée, 20 h 30 : S. Estes, J. Tilghman.

MARDI 6

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Chœur Grégorien de Paris, dir. : F. Polgar (chants grégoriens).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Ch. Petrescu (Boulez).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Schumann, Mahler, Mendelssohn).

Théâtre 18, 20 h 30 : C. Petit-Heugel, P. Bouyer (Spohr, Meyerbeer, Schubert...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : Nefertiti ; 22 h 30 : G. Chesy ; jeu., 20 h 30 : L.C. Ewande ; ven. 20 h 30 : Duo Kimpa ; 22 h 30 : P. Wognin ; sam., 20 h 30 : Garribean Show ; 22 h 30 : Deka Koma ; lun. 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman ; mar., 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : A. Hoist.

BERCY, (341-72-04), le 5 à 20 h : M. Oldfield.

CITHEA (357-99-26) les 5, 6, à 22 h : Plurielle.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Caroff (dern. le 3) (à partir du 4) : Cl. Luter.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), mer., jeu., ven., sam., à 22 h 30 : Latine Salsa.

DECHARGEURS (236-00-02), les 2, 3 à 22 h, le 4 à 18 h : Faton Cahen, D. Malherbe, R. Sarrazin, E. Bedoucha.

DUNOIS (584-72-00), les 2, 3 à 15 h : la Mer à boire.

FORUM (297-53-47), le 1er, à 21 h : Blasphème ; les 2, 3 à 21 h : New Example ; le 5 à 21 h : Clavier 55.

LUCERNAIRE (544-57-34), les 1er, 2, 5 à 20 h 30, le 4 à 17 h 30 : J. Erdos.

MONTANA (548-93-08) (D), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 31, 1er : R. Cole ; le 2 : Salsa y Control ; le 3 : Pharoah Sanders.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : O. Jackson Quintet ; jeu. : Royal Tencopators Orchestra ; ven. : Hot Antic jazz band ; sam. : Swing at six ; lun. mar. : Cuarteto Cedron.

PHIL'ONE (776-44-26), le 1er à 22 h : Ultra Marine ; les 2, 3 à 22 h : Apartheid not.

LA SPHÈRE (806-77-96), les 2, 3 à 20 h 30 : A. Silva Sextet.

SUNSET (261-46-60), 22 h : les 31, 1er, 2, 3 : P. Blanchard, F. Sicart, B. Rafaelly, D. Bertram, H. Lavandier : les 5, 6 : F. Joly, P. Govin, F. Laiseau, B. Linck, G. Polve.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 22 h : N. Simone.

TROU NOIR (570-84-29), le 31 à 21 h 30 : Collectif Musique sans nom ; le 1er à 21 h 30 : J. Stivin, R. Dasek, Abavrand, R. Weber ; le 5 à 21 h 30 : M. Waldron, M. Brown.

ZENITH (240-60-00), le 5 à 20 h : Kiss.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), (S., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir), 21 h, dim., 15 h : la Serva padrona - la Querelle des Bouffons.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim., 14 h 30 : la Périchole.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), (mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30 : mer. sam. 14 h 30, dim. 14 h et 17 h 30, Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), mer., 14 h 30, ven. et sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34) (S. soir, D., L.), 20 h 30, sam. 18 h : le Paradis du catastrophe.

BATACLAN (700-30-12) (dim. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Megumi Satsu (dern. le 6).

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Pepe de Cordoba.

L'ECUME (542-71-16), les 31, 1er, 2 à 20 h 30 : Polar-Oid ; les 31, 1er, 2, 3 à 22 h : P. Fernandez ; les 3 à 24 h : L. Aquino, R. Reis.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : F. François (dern. le 4) ; à partir du 6 : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), les 31, 3, à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : E. Mitchell.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), le 31 à 20 h 15 : F. Kachou ; 22 h : J. Olivier ; les 1er, 2, 3 à 20 h 15 : De Nieuwe Snaar ; le 1er à 22 h : Triboulet ; le 2 à 22 h : M. Rodriguez et Violette ; le 6 à 20 h 15 : le Quatuor ; 22 h : TSF.

SPLENDID (208-21-93) (D., L.) 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : A. Prucnal (dern. le 4).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), les 2, 3, 4 à 21 h 30 : A. Renard.

ZÉNITH (245-44-44), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : J. Halliday.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 31 à 20 h 30 : Katahkali ; le 2 à 20 h 30 : Derviches de Perse ; les 5, 6 à 20 h 30 : Danse Odissi.

TEMPLIERS (278-91-15), le 5 à 14 h 30 : A. Michemin.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), XXIIe Festival international de danse de Paris, le 5 à 13 h 30 et 20 h ; le 6 à 13 h 30 : Epreuves publiques.

TH. DE PARIS (280-09-30), le 6 à 20 h 30 : D. Bagouet.

FESTIVALS

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), les 31, 2, 3 à 20 h 30, les 1er, 4 à 16 h : Amado mio.

Théâtre de Paris (280-09-30), les 31, 1er, 2, 3 à 19 h : Zeza ; les 31, 1er, 2, 3 à 21 h, le 4 à 17 h : Peppe e Barra.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), le 6 à 21 h : Spinoza.

5e Festival de jazz de Paris

(273-06-66)

Maison de Radio-France, Auditorium 104 (524-15-16), le 2 à 18 h 30 : Jazz Quizz de l'UER, Cl. Bolling Show Bizz Band, Lavelle ; le 5 à 20 h 30 : Ensemble de jazz, Jeune philharmonie franco-allemande, A. Mangelsorff, J.-F. Jenny Clarke.

Mairie du 5e (331-78-41), le 3 à 20 h : Knstbandet de Stockholm, M. Saury, Watergate Seven + One, Cl. Tissandier sextet.

Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris (723-61-27), le 3 à 18 h : Orchestres de l'Union européenne de radio-diffusion, Triode, Quartz, Alpine Jazz Herd, Jukkis Votila Band, Bent Jaedig trio ; le 4 à 14 h : A. Debiossat, quartet, P. King quintet, E. Melaerts quartet, Hackensack, MGM Lingomenia, L. Guri, U. Beckerhoff quintet.

Palais Omnisport de Bercy (342-01-23), le 6 à 19 h : Gil Evans, B. McFerrin, Miles Davis septet.

Théâtre de la Ville (274-22-77), le 31 à 18 h 30 : E. Louiss septet ; le 1er à 18 h 30 : M. Petrucciani trio.

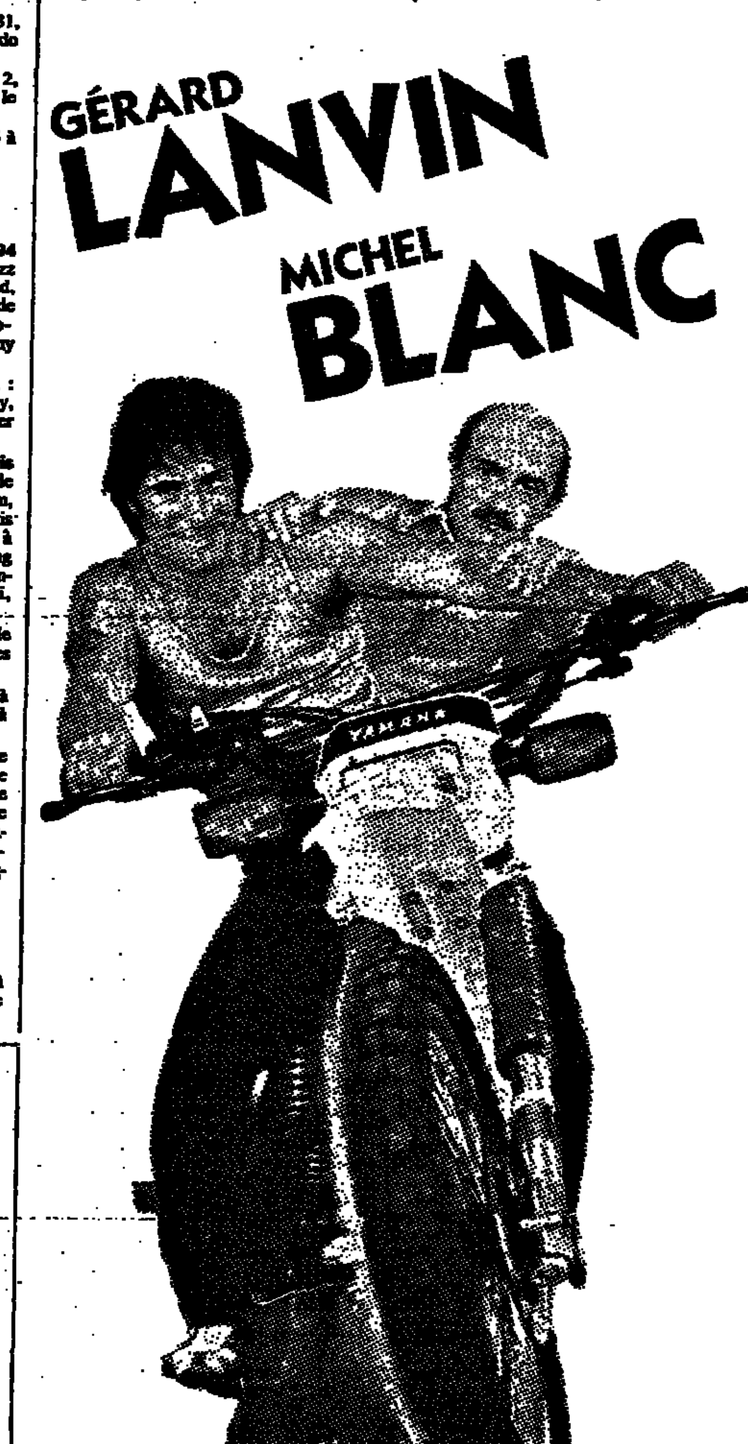
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), le 30 à 20 h 30 : M. Portal percussive ensemble, Art of Chicago, C. Taylor ; le 31 à 20 h 30 : Quintet du Hot Club de Norvège, S. Grapelli, M. Fosset, P. Caratini, Trio Catherine, Escoudé, Lockwood ; le 1er à 20 h 30 : C. Taylor Segments.

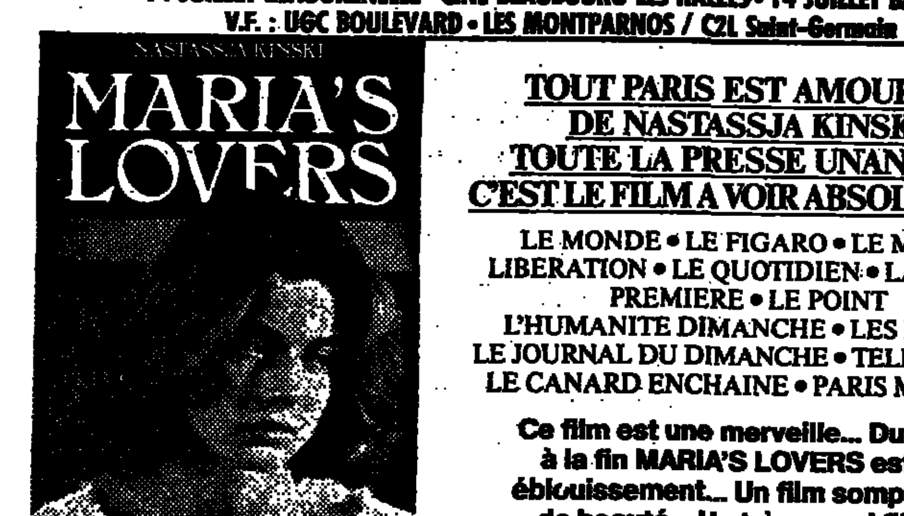
Festival de l'Ile-de-France

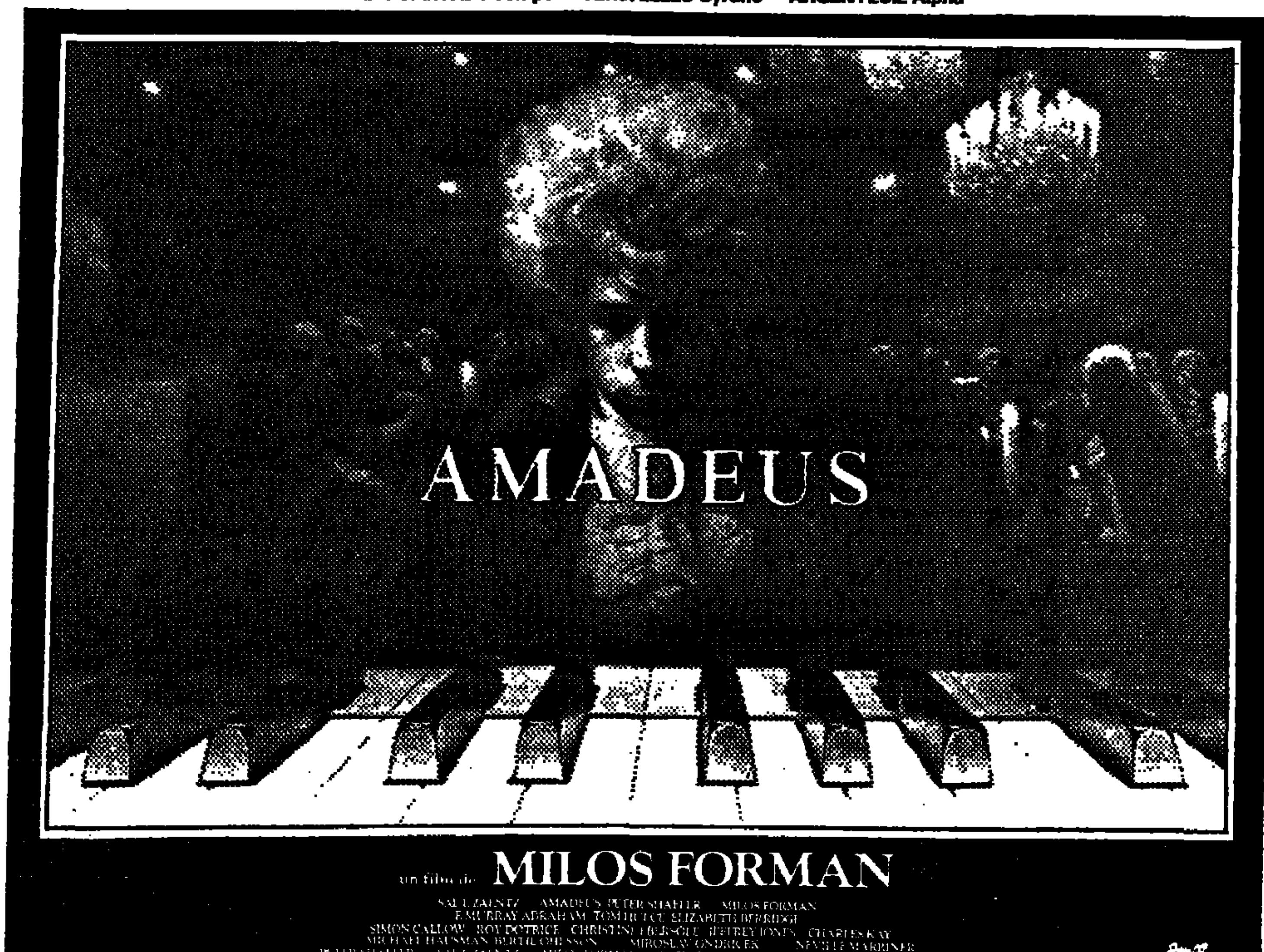
(723-40-84)

Paris, Conciergerie (353-29-83), le 4 à 17 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Albinoni, Corelli, Vivaldi).









Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Club du Monde des Spectacles

Réservation

Club du Monde des spectacles — N° — Nom: — Adresse: — Expire le:

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

- La Ville marine, tls Artistic-Athévains, 47 F au lieu de 70 F.
- On m'appelle Emilie, Th. St-Georges, tls (sf sam. 21 h 30), 96 F au lieu de 150 F.
- Maurice Baquet dans Meli-Melomen II, Th. des Mathurins, tls, 92 F au lieu de 120 F (à partir du 10 nov.).
- Concert du dimanche matin au Th. du Rond-Point : J.-C. Pennetier, R. Pasquier, F. Lodéon, M. Portal, le 4/11 ; Quatuor Muir, le 11/11 ; C. Ivaldi, A. Meunier, A. Debost, le 18/11 ; J.-J. Kantorow J. Rouvier, le 25/11 ; Quatuor bulgare, le 2/12 ; J. Kalichstein, J. Laredo, Sh. Robinson, le 9/12 ; Octuor Academy of St-Martin in the Fields, le 16/12 ; 45 F au lieu de 50 F.
- Cirque Gruss, les 17/11, 14 h ; 8/12, 14 h ; Parc de La Villette, 72 F au lieu de 80 F ; 54 F au lieu de 60 F.
- La Fausse Suivante, de Marivaux, mise en sc. : P. Chéreau, le 5/03, 20 h 30, Th. des Amandiers de Nanterre, 60 F au lieu de 70 F.
- Zouc, les 12, 27/12 et 2/1 à 20 h 30 ; 16/12, 17/h, 120 F au lieu de 130 F(1re série). Les 12, 20, 26/12 et 4/1, 20, 26 et 4/01, 20 h 30, 92 F au lieu de 100 F. Théâtre de Paris.
- La Carte du tendre, tls, Th. Montparnasse, 95 F au lieu de 130 F.
- Salle Gaveau, à 20 h 30 : M. Magin (Chopin...) le 7 11 ; G. Ghanassia (Beethoven, Schubert...) le 8/11 ; A. Chic (piano) le 9/11 ; G. Tacchino (Beethoven, Prokofiev...) le 13/11 ; O. Caceres (guitare, Purcell, Sanz...) le 15/11. 90 F au lieu de 120 F.
- Le mime Pradel, du 13/11 au 16/12, tls, Th. du Ranelagh ; 58 F au lieu de 90 F.
- Léonie est en avance, de Feydeau. L'Intruse, de Maeterlinck, tls, Cartoucherie de Vincennes, 52 F au lieu de 60 F.
- Giovanni, de M.-O. Cayre, à partir du 27/11 (sf le 30), tls, 75 F au lieu de 110 F. Palais des Glaces.
- L'Illusion, de P. Corneille, mise en sc. : G. Strehler, les 6/12, 12/12, 24/12, 20 h 30, Odéon, 70 F au lieu de 85 F.
- Caveau de la République, tls (sf S., fêtes), 60 F au lieu de 80 F.
- La Folie ordinaire d'une fille de Cham, mise en sc. : D. Mesguich, tls (jusqu'au 28/10), 58 F au lieu de 70 F. Théâtre de la Bastille.
- Gertrude Stein morte cet après-midi, de R. Pouderou, tls, 59 F au lieu de 65 F. Poche Montparnasse.
- Kean, d'A. Dumas, adaptation de J.-P. Sartre, par la Cie Drouot, tls, 100 F au lieu de 120 F. Th. de la Porte-Saint-Martin.
- Nicomède, de P. Corneille, Point Virgule, tls 56 F au lieu de 70 F.
- Le Mariage de Figaro, de Beaumarchais, tls Arts-Hébertot, 110 F au lieu de 145 F.
- Un otage, de B. Behan, mise en sc. : G. Wilson, tls (sf S.) 140 F au lieu de 160 F, Th. de la Madeleine.
- La Tempête, de Shakespeare, par l'Attroupement 2, du 6 au 11/11, Châtillon, CC, 50 F au lieu de 60 F.
- Offenbach, tu connais ? Mise en sc. : N. Bataille, La Huchette, tls, 48 F au lieu de 60 F.
- L'Orestie, d'Eschyle, Th. de la Tempête, Cartoucherie, tls, 50 F au lieu de 60 F. (Deux parties, 88 F au lieu de 100 F.)
- La Panne, de Dürrenmatt, tls, Carré S. Monfort, 68 F au lieu de 90 F.
- Théâtre de Paris, Anna Prucnal, jusqu'au 4/11, 85 F au lieu de 100 F ; Peppe e Barra, du 23/10 au 4/11, 85 F au lieu de 100 F.
- Athénée, l'Ouest, le vrai, de Sam Sheppard, du 24/10 au 1/12, 58 F au lieu de 70 F ; le Rêve de d'Alembert, de Diderot, mise en sc. : J. Kraemer, du 24/10 au 1/12, 35 F au lieu de 40 F.
- Orphée aux enfers, du 19/10 au 1/01, Espace Cardin, 130 F au lieu de 165 F ; 110 F au lieu de 130 F.
- Attention à la p'tite marche, de C. Lasquin, mise en sc. : D. Ivernel, 82 F au lieu de 100 F, Théâtre des Mathurins.
- Olympia. F. François, le 3/11 ; Jairo, le 13/12 ; Michel Leb, les 28 et 29/12.
- La Danse de mort, de Strindberg, mise en sc. : Cl. Chabrol, ts les soirs, sf vend. et sam., Atelier, 80 F au lieu de 140 F.
- Tous les concerts Lamoureux, Pasdeloup, nous consulter.
- Comédie-Française : le Misanthrope, le 21/11, 20 h 30 ; l'Ecole des femmes, la Critique de « l'Ecole des femmes », le Corbeau, le 27/11 à 20 h 30, 70 F au lieu de 93 F.
- Messieurs les ronds-de-cuir, de Courteline, tls (sf D soir, L) Comédie de Paris, 90 F au lieu de 110 F.
- Gertrude morte cet après-midi, de M. Lepeu, mise en scène : Rachel Salik, tls (sf D) Poche-Montparnasse, 55 F au lieu de 65 F.
- Maison des Arts de Créteil, l'Enclave des Papes, le 14/11, 55 F au lieu de 66 F.
- Noises, d'E. Conman, mise en scène : A. Françon, Théâtre Ouvert, tls (sf D,L) 48 F au lieu de 60 F.
- La Dernière Classe, de Brian Friel, tls (sf J,D soir) 92 F au lieu de 120 F, Th. des Mathurins.
- Club 78. 350 F au lieu de 400 F, 490 F au lieu de 540 F, 240 F au lieu de 275 F, 430 F au lieu de 480 F (spectacle-champagne).
- Diane Dufresne, du 8 au 28/11, Cirque d'Hiver, 90 F au lieu de 105 F.
- Fando et Lis, d'Arrabal, Th. Tristan Bernard, tls (sf D soir, L) 60 F au lieu de 100 F.
- Grand-Père, de R. Forlani, (tls sf s), 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 et 18 h, Gaîté-Montparnasse, 90 F au lieu de 130 F.
- Duo pour une soliste, de T. Kempinski, les 25, 26, 27/09, 95 F au lieu de 130 F. Théâtre Montparnasse.
- La Chauve-Souris, les 24/11, 14 h 30 ; 4/12, 20 h 30.
- La Fille de Mme Angot, les 17/11, 14 h 30 ; 6/12, 20 h 30, T.M.P., 195 F au lieu de 220 F ; 167 F au lieu de 187 F.
- Th. G.-Philipe de Saint-Denis : le Jeu de l'amour et du hasard, mise en scène : R. Gironès, du 6/11 au 1er/12 (sf dim. soir, lun.), 53 F au lieu de 65 F.
- Les Temps difficiles, d'E. Bourdet, mise en scène : P. Dux, avec G. Tréjean, J.-P. Cassel, Judith Magre, Martine Sarcey, Christiane Minazzoli, les mar., mer., jeu., ven., 20 h 30, sam. 17 h 30, Th. des Variétés, 150 F au lieu de 175 F.
- Cie Renaud-Barrault, Th. du Rond-Point, Savannah Bay, de M. Duras, les 10, 13, 20, 24/11 à 20 h 30 et le 11/11 à 15 h, 75 F au lieu de 90 F ; Angelo, Tyran de Padoue, de V. Hugo, les 1-2-3-89/11 à 20/h/30 et le 4/11 à 15/h, 75 F au lieu de 90 F ; Cinq Nô modernes, de Y. Mishima, mise en sc. : M. Béjart, les 16, 17, 18-01-85, 80 F au lieu de 90 F. Salle Obscure, de P. Philippe, 50 F au lieu de 70 F ; Oh ! les beaux jours, de S. Beckett, les 6, 7, 16 et 21/11 à 20 h 30, 56 F au lieu de 70 F ; Compagnie, de S. Beckett, avec Pierre Dux, du 18-11 au 15-12, 20 h 30, tls, 58 F au lieu de 70 F.
- La Périchole, de J. Offenbach, mise en scène : J. Savary, les 7-12, 20 h 30, Théâtre des Champs-Elysées, 173 F au lieu de 210 F, 157 F au lieu de 190 F, 133 F au lieu de 160 F.
- Othello, de Shakespeare, mise en scène : Ch. Collin, les 6, 8, 9, 10/11, TEP, 48 F au lieu de 65 F.
- Le Grand Magic Circus (L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette), les mer. à 14 h et 16 h 30, sam. et dim. 14 h, Th. Mogador (à partir du 28-11), 63 F au lieu de 75 F.
- Gala « Nuit de l'Amitié », avec G. Lenorman, le 17/12, 20 h 30, Palais des congrès, 160 F au lieu de 190 F, 140 F au lieu de 170 F.
- SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE A L'ENTRÉE. Au New Morning, réduction de 10 F (jusqu'à 6 personnes). Au Studio Bertrand, 18 F au lieu de 25 F (pour 2 personnes, sf sam.-dim.). Au Studio des Ursulines, 20 F au lieu de 28 F (pour deux personnes). Au Denfert, 18 F au lieu de 25 F (pour deux personnes) sf fêtes et veilles de fêtes. A l'Action République, 18 F au lieu de 23 F (pour 2 personnes), Cluny-Palace, 18 F (sf S., D.) au lieu de 27 F, Latina (ex-Marais), 19 F au lieu de 28 F (2 pers.).
- Chantal Goya, le 16/12, 17 h 30 (Palais des Congrès), 98 F au lieu de 110 F.
- Cirque de Moscou, le 22/12, 21 h ; le 30/12, 14 h ; le 3/01, 20 h 30, Palais des sports, 125 F au lieu de 150 F, 100 F au lieu de 120 F.
- Cyrano de Bergerac, mise en sc. : J. Savary (Th. Mogador), 140 F au lieu de 166 F. — Tous les soirs (sf Dim. soir).
- Avant-première Johnny Hallyday, le mercredi 7 novembre (Zénith). 125 F au lieu de 180 F, 105 F au lieu de 150 F, 75 F au lieu de 120 F, 65 F au lieu de 100 F.

Pathé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf. du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les cinq chèques), 220 F (les dix).

NB : Nous pouvons vous obtenir des places pour la plupart des autres spectacles.

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom .... Prénom ....
Rue .... N° .... Ville ....
Code postal .... N° Carte Club ....

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom .... Prénom ....
Rue .... N° .... Ville ....
Code postal .... N° tél. ....

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 31 OCTOBRE.

15 h : la Maison du Maltais, de H. Fescourt ; Hommage à Fritz Lang : 19 h : Hilde Warren et la mort, de J. May ; 21 h : la Peste à Florence, de O. Rippert.

JEUDI 1er NOVEMBRE

15 h : le Gamin de Paris, de L. Feuillade ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : le Rebelle, de L. Trenker et E.H. Knopf ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Araignées, de F. Lang (premier et deuxième épisode).

VENDREDI 2 NOVEMBRE

15 h : la Maîtresse du monde, de J. May ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : Californie... en avant !, de A. Lubin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Trois Lumières, de F. Lang.

SAMEDI 3 NOVEMBRE

15 h : Visages d'enfants, de J. Feyder ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : le Retour de l'homme invisible, de J. May ; Hommage à Fritz Lang : 19 h : le Docteur Mabuse : l'Image d'une époque ; 21 h 30 : le Docteur Mabuse : Inferno/les Hommes d'une époque, de F. Lang.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

15 h : Soixante-dix ans d'Universal, 1914-1984 : l'Enfer vert, de J. Whale : Hommage à Fritz Lang : 17 h : les Nibelungen : la Mort de Siegfried ; 21 h : les Nibelungen : la Vengeance de Kriemhild.

LUNDI 5 NOVEMBRE

Réservé aux abonnés.

MARDI 6 NOVEMBRE

15 h : Nous voulons les colonels, de M. Monicelli ; 19 h : Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Métropolis, de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 31 OCTOBRE

15 h : Simba, de B. Hurst ; 17 h : la Bourrasque, de A. Reisner ; 19 h : Cinéma japonais (adaptation littéraire) : Miss Oyu, de K. Mizoguchi.

JEUDI 1er NOVEMBRE

15 h : La nuit est à nous, de C. Froelich et H. Roussell ; 17 h : Cabriola, de M. Ferrer ; 19 h : Cinéma japonais (adaptation littéraire) : la Chatte japonaise, de Y. Masumura.

VENDREDI 2 NOVEMBRE

15 h : le Ballet du désir, de G. Oswald ; 17 h : l'Enfant de la jungle, de Z. Korda ; 19 h : Cinéma japonais (adaptation littéraire) : le Tatouage, de Y Masumura.

SAMEDI 3 NOVEMBRE

15 h : les Damnés de l'océan, de J. Von Sternberg ; 17 h : Sur le Bowery, de L. Rogosin ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 19 h : le Brasier, de K. Ichikawa ; 21 h : la Soif d'amour, de K. Kurahara.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

15 h : le Charbonnier, de M. Bouamari ; 17 h : le Séducteur, de F. Rossi ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 19 h : le Lézard noir, de K. Fukasaku ; 21 h : la Maison de la rose noire, de K. Fukasaku.

LUNDI 5 NOVEMBRE

15 h : la Colère du juste, de D. Mann ; 17 h : les Volets clos, de L. Comencini ; 19 h : la Cinémathèque présente : Femme, création et cinéma.

MARDI 6 NOVEMBRE

Relâche

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BAL (Fr.-It.) Cinoches, 6e (633-10-82).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EUSKADI HORS D'ETAT (Fr.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LISTE NOIRE (Fr.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

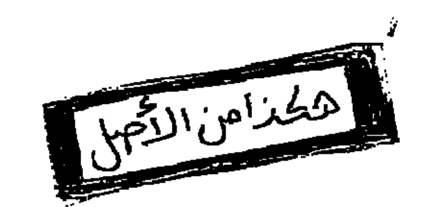
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MARIGNAN CONCORDE PATHE • GEORGE V • PARAMOUNT CITY • MONTPARNASSE PATHE • LES PARNASSIENS
FRANÇAIS PATHE • GAUMONT RICHELIEU • MAXEVILLE • ST LAZARE PASQUIER • WEPLER PATHE • HAUTEFEUILLE PATHE
PARAMOUNT ODEON • FORUM LES HALLES • CINE BEAUBOURG LES HALLES • NATION • LA BASTILLE • UGC GARE DE LYON
ATHENA • 3 SECRETAN • FAUVETTE • PARAMOUNT GALAXIE • MISTRAL • MAGIC CONVENTION
14 JUILLET BEAUGRENELLE • MAYFAIR • PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT MONTMARTRE



VERSAILLES Cyrano • PARLY 2 • THIAIS Belle Epine Pathé • CHAMPIGNY Multiciné Pathé • ENGHIEN Français • VELIZY 2
9 DEFENSE 4 Temps • ARGENTEUIL Gamma • COLOMBES Club • ST-GERMAIN C2L • SARTROUVILLE ABC
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS Les Perray • ORSAY Ulis 2 • POISSY Rex • GAUMONT OUEST • GAUMONT EVRY
ASNIERES Tricycle • 3 VINCENNES • VILLENEUVE Artel • MARNE LA VALLEE Artel • SARCELLES Flanades • PANTIN Carrefour
MAISONS ALFORT Club • CACHAN Pléiade • LA VARENNE Paramount • ST-MICHEL-S/ORGE 4 Mousquetaires
BAGNEUX Lux • VIRY-CHATILLON Calypso • VAL D'YERRES Buxy • L'ISLE ADAM Conti



CINEMA

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PARIS-TEXAS (A., v.o.) : Movies 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. Français, 9e (770-33-88). ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30 ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30). – V.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (LE RETOUR DE L'INSPECTEUR HARRY) (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-93-40).

LA TRICHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES FILMS NOUVEAUX

AMADEUS, film américain de Milos Forman. V.O./Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.F./Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMOUREUX VOLONTAIRES, film soviétique de Serguei Mikaelian. V.O./Cosmos, 6e (544-28-80).

AVE MARIA, film français de Jacques Richard. Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumières, 12e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE, film français de Philippe Labro. Forum Arc-en-ciel, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SOLLERS JOUE DIDEROT, film français de J.-P. Fargier. Studio 43, 9e (770-47-55).

LA TETE DANS LE SAC, film français de Gérard Lauzier. Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

THE HIT, film britannique de Stephen Frears. Forum, 1er (297-53-74) ; V.O./Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F./Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS THE ARMY, film de Michaël Curtiz. V.O./Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); République Cinémas, 11e (805-51-34); Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65); Action Christine Bis, 6e (329-11-30); Marbeuf, 8e (561-94-95); Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ASCENSEUR (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'AURORE : Logos-I, 5e (354-42-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30); Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); George-V, 8e (562-41-46); Action La Fayette, 9e (329-79-89); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

DE L'AUTRE CÔTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-97-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

GLORIA (A., v.o.) : Sam., dim., Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Marylin, 14e (544-43-14).

JÉSUS DE NAZARETH (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

MALEVIL (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

RUSTY JAMES (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Balzac, 8e (561-10-60).

SPARTACUS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

CARLOS SAURA (v.o.), Le Latina (ex-Marais), 2e (278-47-86), mer. : la Madrigaera ; jeu : Anna et les loups ; ven. : Cousine Angélique ; sam. : Elisa Vida mia ; dim. : les Yeux bandés ; lun. : Maman a cent ans ; mar. : Doux moments du passé. – République cinémas, 11e (805-51-33), sam. 18 h, mar. 16 h : Cria Cuervos ; ven. 22 h : Elisa Vida mia ; lun. 20 h, dim. 18 h : Vivre vite (**).

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), t.l.j. : Pendez-moi haut et court ; Les rouliers du malheur ; l'Homme aux bras d'or ; Ça commence à Vera Cruz.

ÉRIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR, Denfert, 14e, (321-41-01), mer., jeu., ven., sam., dim., 13 h 40 : Perceval le Gallois ; mer., ven., dim., mar. 20 h, jeu., sam. 18 h : l'Amour l'après-midi ; mer., ven., lun. 18 h, jeu., sam. 20 h : la Femme de l'aviateur ; lun. 20 h : le Genou de Claire ; mar. 18 h : la Marquise d'O ; lun. 16 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau ; dim. 18 h : Ma nuit chez Maud.

JAMES BOND (v.f.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 15 h 30, jeu. 14 h, ven. 16 h 15, sam., 13 h 30, dim. 13 h 50 : Vivre et laisser mourir ; mer. 17 h 45, jeu. 16 h 15, ven. 14 h, sam. 15 h 45, dim. 16 h : Les diamants sont éternels ; lun. 16 h : Jamais plus jamais.

LAUREL ET HARDY, Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : Les montagnards sont là ; ven : les As d'Oxford ; sam. : C'est donc ton frère ; dim. : les Conscrits ; lun. : la Bohémienne.

NUIT NASTASSJA KINSKI (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), ven. 0 h 45 : Coup de cœur, Tess, la Lune dans le caniveau.

PROMOTION DU CINÉMA, Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Jeune et innocent (v.o.) ; jeu. : la Smala ; ven. : la Soif du mal (v.o.) ; sam. : la Fille de Ryan (v.o.) ; dim., mar. : Souvenirs souvenirs.

ROBERTO ROSSELLINI : LE CINÉMA RÉVÉLÉ, Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, dim. 16 h , lun. 19 h : Stromboli ; mer. 20 h : La prise du pouvoir par Louis XIV ; jeu. 18 h : les Carabiniers ; jeu. 20 h : Voyage en Italie ; ven. 18 h : le Messie ; ven. 20 h : la Peur ; sam. 16 h : Voyage en Italie ; sam. 20 h, dim. 14 h : Rome ville ouverte ; dim. 20 h : Païsa ; lun. 18 h : Beaubourg centre d'art et de culture ; mar. 20 h : Vanina Vanini. T.l.j. sauf mardi, 19 h 30 : Sollers joue Diderot.

WOODY ALLEN (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 18 h 30, dim. 18 h 20, lun. 20 h : Woody et les robots ; ven. 18 h 30, lun. 18 h 15 : Intérieurs ; dim. 20 h 30 : Stardust Memories ; jeu. 20 h 30, lun. 22 h : Manhattan.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h 15.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 20 h 15 ; sam. 11 h 45.

AMERICAN GIGOLO (*), (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 15 + sam. 0 h 10.

CASANOVA (de Fellini) (It, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 45.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

CUL-DE-SAC (Pol., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 18 h 30, sam. 21 h.

FORT SAGANNE (Fr.) Calypso, 17e (380-30-11) 19 h 20.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.

LE MONDE SELON GARP (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j. 19 h 05, (sauf dim.), dim. 22 h 10.

LE MYSTERE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 50.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. et mar. 11 h 40.

PROVIDENCE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 14 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h + ven. 0 h 10.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 50.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 13 h 30.

VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : République-Cinémas, 11e (805-51-33), lun. 20 h ; dim. 18 h.

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 18 h 30, dim. 18 h 20, lun. 20 h.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VIE ET MORT D'ARLEQUIN : Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30 (5).

LE JEU DU HASARD : Grand-Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 (5).

LA FIGURANTE DE L'OPÉRA : Ile Saint-Louis (633-48-65), 20 h 30 (5).

L'ÉCOLE DES FEMMES : Champigny, CC Gérard-Philippe (880-90-90), 21 h (5).

OTHELLO : TEP (364-80-80), 20 h 30 (6).

L'ILLUSION : Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h 30 (6).

PHOENIX PARK : Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30 (6).

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD : Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30 (6).

YALTA : Antony, Firmin-Gemier (666-02-74), 21 h (6).

HORS PARIS

LYON : Le temps se couvre, de Jacques Faizant, au Théâtre de la Tête-d'Or (7) (862-96-73), du 5 au 25 novembre.

BRUXELLES : la Cerisaie, mise en scène de Michel Dezoteux au Théâtre Varia (322-217-88-04) du 2 au 12 novembre.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), vend., mar., 19 h 30, sam., 14 h 30 et 20 h 30 : Ballets (*Premier orage, Icare, le Sacre du printemps*).

SALLE FAVART (296-06-11), ven., 19 h 30 : l'Etoile ; lun., 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), mer., sam., mar., 20 h 30 : Ivanov ; jeu., 14 h 30, dim., 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes/l'Ecole des femmes ; jeu., lun., 20 h 30 : le Misanthrope ; Ven., 20 h 30, dim., 14 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, relâche. – Grand Théâtre, relâche. – Théâtre Gémier : mer., jeu. (dern.), 20 h 30 : Comme il vous plaira.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) (L) : 18 h 30 : le Mal du pays.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). – Débats : le 5, à 21 h : M. Fardoulis-Lagrange. – Concerts animations : le 3, à 18 h : Trio Lazro-Bolcato-Rollet (nouvelle musique improvisée). – Cinéma-vidéo : les 1, 2, 3, 4 et 5 : nouveaux films BPI : 13 h ; Hors texte, de M. Pierret ; Encyclopédie audiovisuelle du cinéma, 16 h : R. Clair ; 19 h : Jacques Becker, de C.J. Philippe ; les 1, 2, 3, 4, de 15 h à 17 h 30 ; Calderon, de P.P. Pasolini, versions de G. Pressburger et de M. Jancso (mise en scène L. Ronconi). – Théâtre/danse : les 31 oct., 2 et 3 nov., à 20 h 30 ; les 1er et 4 nov., à 16 h : Amado miro, de G. Fiori ; le 5, à 20 h 30 : Uccellacci, Uccellini, par la Collectivo di Parma.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : mer., jeu. : voir Festival de jazz de Paris. – Concert : lun., 20 h 30 : I Solisti Veneti/C. Scimone (Mozart, Schönberg, Vivaldi).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : mer., jeu., 18 h 30 : Voir Festival de jazz de Paris.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim., lun.), 18 h 30 : Oreste ; mer., ven., sam. et mar., 20 h 30 ; jeu, 15 h, dim., 16 h : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), (D. soir), 20 h 30, dim. 18 h : Michel-Ange (dern. le 4).

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 31, 2 à 21 h : le Mariage de Figaro ; le 31 à 15 h : Dom Juan ; le 2 à 18 h 30 : Vildmal, le 3 à 21 h, le 4 à 15 h : Moi ; le 5 à 21 h, le 6 à 15 h et 21 h : Monsieur Vernet.

ATALANTE (606-11-90) (D.), 20 h 30 : Sang d'encre.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27) salle L.-Jouvet, mer., mar., 19 h : jeu., ven., sam. : 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, mer., mar., 18 h 30 ; jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), (D., L.) 19 h 45, sam. 17 h : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.) 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Salle à manger.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.) 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : jeu., mar., 20 h ; Agamemnon, mer., ven., 20 h ; les Choéphores et les Euménides, sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. II., (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : la Surprise de l'amour. – Epée de Bois (808-39-74), mer., lun., mar. 20 h ; Paradoxe sur le comédien, jeu., ven., sam., 20 h ; sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), (J., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, (D., L., mar.) 20 h 30 : Corneille. Galerie, (D., L.) 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, (D., L.) 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir) 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 et le 1er except. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. (D. soir, L.), 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.) 19 h : le Prophète (dern. le 3) ; 21 h : la Mer blanche (dern. le 4).

DIX HEURES (606-07-48), (D.) 21 h : Embrasse-moi ou je tire : 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. (D.) 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), (D.) 20 h 30 : Don Juan aux enfers (dern. le 3).

ESPACE MARAIS (584-09-31), (L.), 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. (D., L.) 12 h 30 : Pour tranche de comes ; 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. (D., L.) 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff, (dern. le 3).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.) 21 h : la Dernière répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), (D.) 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h, sam. 17 h 30 : Riou-Pouchain (dern. le 3).

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), (D., L.) 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

HUCHETTE (326-38-99), (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), (D., L.) 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.) I. 18 h 30 : Loin du grenier ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour. – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 30 : Pour Thomas ; 22 h 30 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs (dern. le 3) ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), (J., D. soir) 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; (J., D.) 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), (D., L.) 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), (D., L.) mar., ven., 20 h 30 ; mer., sam., jeu. 22 h : Savage/Love ; mar., ven., 22 h ; mer., jeu., sam. 20 h 15 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle (dern. le 31).

MATHURINS (265-90-00), (J.) 20 h 45, sam. 18 h : la Dernière Classe (dern. le 3). Petite salle, (D. soir, J.), 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire (dern. le 4).

MOGADOR (285-28-80), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 14 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

MOUFFETARD (329-21-75), (D. soir) 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Femme de paille (dern. le 4).

NOUVEAUTÉS (770-52-76), (D. soir, J.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE (548-92-97), (le 31 et D. soir, L.) 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h, dim. 15 h : le Plaisir de l'amour (dern. le 3).

POINT VIRGULE (278-67-03), (D.) 18 h : Nicomède.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

SAINT-GEORGES (878-63-47), (D., L.) 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos. III. mer. 20 h 30, jeu., ven., sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 13 (588-16-30), (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 1er, 2, 3, à 20 h 30 ; le 4 à 15 h : Angelo, tyran de Padoue ; le 6 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), (D., L.) 21 h : Lysistrata.

VARIÉTÉS (233-09-92), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Bandoléon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) (D), 20 h : Et si le Bon Dieu en était une bonne ? (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures (sauf le 31 : Morale).

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi, je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU mer., jeu., ven., 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h : Tania, P. Favre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

En région parisienne

ASNIÈRES, CCA (790-63-12), le 6 à 20 h 45 : Sketch Frites.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Courteline S.

BEZONS, CAC (982-20-88), le 3 à 21 h, le 4 à 15 h : la Double Inconstance.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Vêtir ceux qui sont nus.

BRÉTIGNY, CCC (084-38-68), le 6 à 21 h : P. Desproges.

CERGY-PONTOISE, Ecoles des sciences économiques et commerciales, le 6 à 20 h 30 : Orchestre de chambre Monteclair, dir. Ph. Huy (Respighi, Pergolèse, Mozart...).

CHATILLON, CCC (657-22-11), le 6 à 16 h : la Tempête.

CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 3 à 20 h 30 : Uzeb.

COLOMBES, Théâtre (782-42-70), le 1er à 20 h 30 : Vendetta Mathea Dance Expression.

CRÉTEIL, Maison des Arts André-Malraux (899-94-50) (J, D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 h : Hymen (à partir du 6).

MONTREUIL, salle B.-Vian (857-96-81), les 2, 3, 5, 6 à 21 h ; le 4 à 16 h : Adam et Eve. – Salle Berthelot, (857-96-81), le 3 à 21 h : Dialogue aux enfers ; le 4 à 18 h : les 5, 6 à 21 h : Crescendo.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), les 2, 3, 6 à 20 h 30 ; le 4 à 17 h : Lucio Silla.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), le 6 à 20 h 30 : Grand ballet de Tahiti.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 6 à 21 h : Cet animal étrange.

VINCENNES, Chez IVT (365-63-63) (D soir, L, Mar), 21 h ; dim. 16 h : Ednom.

Festival théatral de la vallée de Montmorency

ENGHIEN, Th. du Casino (412-85-89), le 3 à 21 h : les Blouses.

MONTMORENCY, l'Eden (964-44-31), le 4 à 16 h : Cérémonie.

SANNOIS, Th. Cyrano (981-80-55), le 3 à 21 h : Etre ou ne pas être.

TAVERNY, salle des fêtes (995-57-83), le 31 à 15 h : : la Légende du lac maudit ; les 2, 3 à 21 h : les Chaises.

VILLIERS-LE-BEL, sous chapiteau (990-54-86), le 31 à 21 h : Fables de La Fontaine.

COMMUNICATION

A VOIR

Afrique perdante Afrique perdue

La grille du Camp Boiro, à Conakry, s'entrouvre, le temps de voir défiler les cellules de la « diète noire » – pour condamnés à mourir de faim – et d'entendre les récits, surréalistes, de survivants de la terreur voulue par Sékou Touré. A Boiro, la gégène était censée inculquer la « vérité du ministre » qui présidait les séances de torture, sans garantie de survie.

Une jeune Africaine raconte ensuite sa première rencontre, en vingt ans, avec son père, Nelson Mandela, embastillé à vie en Afrique du Sud. *« Il a pris mon bébé, il l'a gardé dans ses bras. »* Puis, trois *« bandits armés »* – l'un âgé de quatorze ans seulement – confessent leurs crimes devant une foule plutôt rigolarde, quelque part au Mozambique. Ils disparaissent ensuite dans un fourgon cellulaire, et l'histoire ne dit pas le verdict « populaire »...

Trois courtes séquences, qui parlent d'elles-mêmes, pour un dossier qu'on pourrait intituler Afrique perdante et perdue. Sekou Touré n'était pas fou, seulement sadique. Après la désobéissance passive, Mandela a fini par prôner le sabotage face à l'arrogance tranquille du Blanc.

Vingt ans de guerres ont fait du Mozambique un univers brutal, sans pitié. Résistants ou rebelles, vainqueurs de demain et vaincus d'aujourd'hui, disent, devant la caméra, la misère de ce continent noir que l'Europe a plongé dans le vingtième siècle avant de l'y larguer sans amarres.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

★ Magazine « Résistances », Antenne 2, jeudi 1er novembre, 21 h 30.

Moon en Uruguay

Sun Myung Moon est en prison, mais ses affaires marchent bien. Avant, et sans doute en prévision des ennuis qu'il a connus avec le fisc américain, et pour lesquels il purge actuellement une peine de dix-huit mois, le messie coréen avait décidé de mettre une partie de sa secte multinationale à l'abri des regards indiscrets, en jetant son dévolu sur une petite dictature d'Amérique latine, l'Uruguay.

Avec la complicité du régime militaire et des milieux financiers il a investi des capitaux très importants dans ce pays par le truchement d'une association politique anticommuniste, « Causa », qu'il avait créée aux Etats-Unis en 1980. Après avoir racheté à l'Etat le plus grand hôtel de Montevideo, la Victoria Plaza, pour 80 millions de francs, lancé un quotidien, *Ultimas Noticias*, et une station de radio, la secte a pris le contrôle de la troisième banque du pays, la Banque de crédit, acquis la plus grande maison d'édition, Editorial Polo, qui imprime 80 % des journaux uruguayens, un restaurant, une usine d'emballage de viande...

Beaucoup de gens ignorent les liens entre la secte Moon et l'internationale anticommuniste « Causa » qui a cent cinquante antennes à travers le monde, et ne savent pas que son directeur, le colonel Bo Hi Pak, ancien dirigeant de la CIA coréenne, est aussi le bras droit (voire le véritable patron) de Moon. C'est pourquoi le reportage de Jean-François Boyer et Patricio Paniagua, « Moon contre Marx », vient à son heure.

L'Uruguay vit ses derniers jours de dictature, puisque des élections auront lieu le 25 novembre, et Moon risque de perdre, les autorités militaires, ses meilleurs alliés. Mais, « Causa » ne se laissera pas décourager pour si peu et cherche déjà d'autres champs d'action. C'est ainsi qu'elle va lancer un magazine bimestriel en France, *Politique et culture*, dont le numéro zéro contient un dossier sur la révolution en Amérique latine et un article qui prend la défense de Moon.

« Causa » jouit du patronage de la droite anticommuniste en France, et de l'appui d'intellectuels comme Jacques Soustelle, Jean-François Revel, Jean Marcilly, Philippe Malaud. Aussi, la publication imminente du rapport d'Alain Vivien sur les sectes en France relancera-t-elle le débat sur l'influence occulte d'organisations qui, sous une couverture religieuse, sont des multinationales politiques.

ALAIN WOODROW.

★ Infovision, TF 1, jeudi 1er novembre, 21 h 35.

● *Radio-Solidarité contre « le Monde ».* – La radio locale privée parisienne Radio-Solidarité (*« la voix de l'opposition »*) a décidé de faire appel du jugement de la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, qui l'a récemment déboutée de son procès en diffamation contre *le Monde* (défendu par Me Yves Baudelot), pour un article d'Annick Cojean (*le Monde* du 27 octobre).

Mercredi 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 L'empreinte de la caméra.
Emission de Thierry Nolin et Philippe Laïk.
Les risques d'un témoignage.
Il y a seize ans, une femme de pasteur était interviewée. Elle parlait avec sérénité mais d'une manière peu courante alors, de sa foi, de la grâce, de ses trois fils (adolescents athées). L'émission avait fait scandale à l'époque. A qui la faute ? Aujourd'hui, T. Nolin et P. Laïk ont décidé de confronter cette femme aux deux réalisatrices d'alors. Tous ensemble s'affrontent, tentent de démêler les fils des responsabilités, des complicités, des manipulations, des séductions. Un document exceptionnel. La première réflexion menée à ce jour par la télévision sur ses pratiques et ses méthodes. On suit, gorge serrée – c'est violent, – l'histoire d'une interview, son archéologie.
22 h 25 Branchés musique, 22 V'la le rock.
Emission de Gilbert Foucaud.
Avec David Bowie, les Rolling Stones, Inxs, Dire Straits, Bob Marley...
23 h 10 Journal.
23 h 30 C'est à lire
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Montagnac, réal. A. Michel. Avec H. Serre.
Des vandales détériorent la cave d'un négociant en vins. Albert Montagnac contre-attaque avec trois de ses employés. Un homme est tué. Le procès qui suit permet de traiter la situation des viticulteurs du Languedoc-Roussillon face au Marché commun et aux problèmes de l'Occitanie.
22 h 40 Edition spéciale : No 17593.
En marge de l'affaire Abouchar (dont le numéro de carte de presse est 17593), la rédaction d'Antenne 2 propose une émission spéciale, en direct, sur le problème du droit à l'information et les difficultés rencontrées par les journalistes dans l'exercice de leur métier (de la guerre d'Algérie à celle des Malouines). En présence de J. Abouchar, l'équipe évoquera l'Afghanistan (avec documents de la télévision soviétique et d'autres). Duplex des journalistes de différents pays.
23 h 40 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : les Tilleuls de Lautenbach.
de Bernard Saint-Jacques; avec Mario Adorf, Lucas Bieger, Thomas Castan. (Redif.)
Après la défaite de Sedan, l'armée française s'effondre. L'Alsace est annexée par l'Allemagne. Les nouveaux maîtres imposent un choix aux Alsaciens : rester et devenir allemands ou l'exil pour demeurer français. Une tragi-comédie avec un oncle glouton, des fils des petits-fils fripons. Une fresque généreuse de l'Alsace écartelée, qui rappelle les bandes dessinées de Hansi. Très réussi.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Vidéo à la chaîne.
22 h 45 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Humeur-Humour ; 17 h 10, Champ de vision ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 50, Les molécules ; 18 h, Magazine du Rock : Rocking chair ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Série : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout Pic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : 50 ans de vie culturelle aux Antilles.
21 h 30 Musique : Pulsations, perspectives du XXe siècle.
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « la Perle », de Bailly, par les chœurs et l'Orchestre de Lyon, dir. C. Bardon, chef des chœurs B. Tetu.
23 h Les soirées de France-Musique : Verveine-Scotch ; œuvres de Vetter, Schoenberg, Hykes, Frisell ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 1er novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h Messe de la Toussaint, à Lannion.
12 h Feuilleton : Gorri le diable.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
17 h 5 Croque vacances. Dessins animés ; Bricolage ; Variétés.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19 h 15 Court métrage : le Bouton, de Claude Grimber.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Billet doux.
D'André Ruellan et Michel Berny. Avec P. Mondy.
Pour Philippe, le voyage au bout de l'enfer est terminé. Il aime Florence et la veut. Il débarque à Paris après son expérience de voyou à Naples. La loque devient loup.
21 h 30 Infovision.
Magazine de la rédaction proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
Uruguay: Moon contre Marx. Depuis quatre ans, la multinationale Moon met tous ses moyens à la disposition de la Causa, une internationale anticommuniste.
22 h 20 Dossier : 30e anniversaire de l'insurrection algérienne.
Emission de Paul-Marie de La Gorce, réal. F. Bouchet.
Le 1er novembre 1954, début des troubles en Algérie. Les préparatifs de l'insurrection avec neuf des dirigeants algériens qui ont pris la responsabilité de la déclencher. D'autres participants à l'émission diront ce que fut cette année, les conséquences de cet événement.
23 h Journal.
23 h 20 C'est à lire.
23 h 25 Etoiles à la une. Présenté par F. Mitterrand.
Cinéma : Ma chérie.
Film de C. Dubreuil (1979), avec M.-C. Barrault, B. Bruno, H. Gilis, N. Frémont, P. Delfau.
Une femme de trente-cinq ans, divorcée, vit seule avec sa fille adolescente. Bien que s'aimant profondément, toutes deux recherchent leur liberté, leur indépendance. Etude intimiste et psychologique volontairement filmée dans la banalité du quotidien. La réalisatrice, à partir d'une relation affective, fait très bien comprendre certains problèmes féminins.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie. Le monde idéal.
14 h 50 Cinéma : Dunderklumpen.
Film suédois de P. Ahlin (1974), avec B. Wolgers, J. Wolgers. (Rediffusion.)
Une famille de Stockholm passe l'été dans une île. Un lutin des forêts dérobe les jouets des enfants pour en faire ses compagnons. Le petit garçon part à leur recherche. Film combinant habilement le cinéma d'animation, les personnages dessinés, des paysages réels, des acteurs. Poésie de légende.
16 h 15 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 25 Chefs-d'œuvre du muet.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Dessin animé : Bugs Bunny.
19 h 40 Le Théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : la Mafia.
Réal. D. Damiani. Avec M. Placido, N. Jamet.
Quatrième épisode : le feuilleton atteint sa vitesse de croisière. La Mafia attaque le policier Corrado dans ce qu'il a de plus cher ; sa fille est enlevée. Au même instant, un détenu est trouvé mort dans sa cellule. Titti, la voluptueuse aristocrate, est toujours incarcérée et reçoit malgré tout sa dose quotidienne d'héroïne. Sur le bureau de Corrado, les preuves contre la Mafia s'accumulent...
21 h 45 Magazine : Résistances.
Le magazine des droits de l'homme, de B. Langlois.
Au sommaire : Afghanistan, les écoliers de l'Haza adjat ; Nicaragua, à trois jours des élections générales : Dossier Afrique : Guinée, Mozambique, Afrique du Sud ; Coup de colère ; l'Appel des Cent ; Un chanteur gabonais, Pierre Akendengue.
22 h 50 Histoires courtes : *la Fiancée*, d'O. Bourbeillon.
23 h 10 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20 h 40 Cinéma : le Gardien de chevaux.
Film chinois de Xie Jin (1981), avec Z. Schimao, C. Chan, L. Quiong, N. Ben (v.o. sous-titrée).
Un instituteur, condamné pour droitisme, en 1957, à cause de ses origines bourgeoises, est envoyé dans un camp de travail des steppes, puis devient gardien de chevaux. Xie Jin, l'un des grands réalisateurs du cinéma chinois, a suivi ici une tendance critique des persécutions politiques, et de la révolution culturelle, plus ou moins tolérée par les autorités. Il sacrifie, tout de même, au thème du « héros positif ».
22 h 15 Témoignages.
Avec MM. Régis Bergeron, spécialiste du cinéma chinois, René Dumont et Mme Marie Holzman, spécialiste de la vie en Chine.
22 h 45 Journal.
23 h 10 Vidéo à la chaîne.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Humeur-humour ; 17 h 10, Les DOM-TOM au quotidien ; 17 h 40, Chronique de la France en guerre ; 18 h 10, Série : Dynastie ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Série : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 20, Les guetteurs de l'ombre ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour.
8 h 15 Les enjeux internationaux.
8 h 30 Les chemins de la connaissance : le vin dans sa gloire. (Et à 11 h : le Bauhaus.)
9 h 5 Orthodoxie.
9 h 30 Protestantisme : service religieux, à l'oratoire du Louvre.
10 h Messe, à l'abbaye aux hommes de Saint-Etienne de Caen.
11 h 20 Musique : miroirs (Baumusichans).
11 h 30 Feuilleton : la San-Felice.
12 h Panorama.
13 h 40 Peintres et ateliers : chez Thérèse Boucraut.
14 h Un livre, des voix : le roman de Tchaïkovski, de Kaus Mann.
14 h 30 Radio-Canada présente : « Silicon Valley-USA », et « le Marché aux puces ».
15 h Radio suisse romande : la montée des tentations, le nazisme pendant les années 1936-1940 ; l'antiparlementarisme en France.
15 h 30 Musicomania : mélismes ; scénarios pour un trésor musical enfoui ; décodage.
17 h Le pays d'ici : en direct du Perche.
18 h Subjectif : Agora, avec F. Lacassin ; à 18 h 35, Tire la langue ; La surprise du texte ; La grammaire du palais ; Espace libre : Arletty ; à 19 h 15, Rétro : 1954 ; à 19 h 25 : Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la stomatologie.
20 h Musique, mode d'emploi : Jerry Roll Morton.
20 h 30 Moment privé, par J.-M. Grangier.
21 h 30 Vocalyse : A. Ronne, de L. Bério.
22 h 30 Nuits magnétiques : plastique.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 8 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens – l'âme à la corde : les délires du XIXe siècle ; œuvres de Paganini, Servais, Joachim, Sarasate, Brahms...
12 h 5 Concert : œuvres de Reger, Hindemith, Schoenberg, par l'ORF Sinfonietta, dir. Lothar Zagrosek, sol. C. Gotschlich, alto.
13 h 32 Opérette-Magazine.
14 h 2 Repères contemporains : œuvres de Dutilleux, Le Flem.
15 h Les après-midi de France-Musique : Verdi ou la dramaturgie du pouvoir : peut-on vivre en dehors des lois ?
18 h L'Imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton : Le blues urbain.
20 h 27e Concours international de guitare.
21 h Concert : « la Tentation de Saint-Antoine », de Chion.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; vers 23 h 5, Quatre livres pour une communauté ; à 0 h, Boréales.

SPORTS

M. JEAN-CLAUDE PERRIN ROMPT AVEC LE DIRECTEUR TECHNIQUE DE L'ATHLÉTISME

La direction des sports du ministère de la jeunesse et des sports a reçu, le 29 octobre, le projet d'encadrement technique de la Fédération française d'athlétisme présenté par M. Alain Godard pour être confirmé dans ses fonctions de directeur technique national (DTN). Dans ce document, l'entraîneur des perchistes, M. Jean-Claude Perrin (*le Monde* des 27 et 30 octobre) n'apparaît qu'à la troisième page avec pour tâche l'animation du centre de Colombes.

On précise au ministère que M. Jean-Claude Perrin garderait le titre et la rémunération d'entraîneur national, même s'il ne se retrouve plus en première ligne. Il s'agirait bien cependant d'une mise à l'écart de l'entraîneur du champion olympique Pierre Quinon, qui nous a déclaré : *« De toutes les façons, je ne travaillerai pas avec quelqu'un qui a cherché à m'évincer. Il n'est pas possible, pour moi, de faire partie de son équipe. »* – A. G.

D'un sport à l'autre

● AUTOMOBILISME : *retour de Jacques Laffite chez Ligier.* – Après deux années chez Williams, le pilote français de formule I Jacques Laffite sera, en 1985, au volant d'une monoplace de l'écurie Guy Ligier aux côtés de l'Italien Andrea De Cesaris. Agé bientôt de quarante et un ans, Laffite, qui est le doyen des pilotes de formule I, avait déjà passé trois saisons chez le constructeur vichyssois, qui a de grandes ambitions pour 1985.

● AVIRON : *nouvelles fonctions pour Bernard Bourandy.* – Agé de quarante-huit ans, Bernard Bourandy, qui était directeur technique national de la Fédération française d'aviron depuis dix-sept ans, est chargé, à compter du 1er décembre, d'une *« mission pour le sport de haut niveau et pour les relations internationales »* au ministère de la jeunesse et des sports. Son successeur à la Fédération d'aviron sera désigné le 10 février prochain.

● BASKET : *Quatorze points d'avance pour Villeurbanne.* – L'ASVEL abordera le math retour du deuxième tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe avec un avantage de 14 points sur l'ALVIK Stockholm : les Suédois se sont, en effet, inclinés, le 30 octobre à Villeurbanne, face à l'équipe d'Alain Gilles sur le score de 91 à 77.

● RUGBY : *l'équipe de France pour affronter la Roumanie.* – Pour le coup d'envoi de la saison internationale, qui aura lieu le 10 novembre à Bucarest, les sélectionneurs de la Fédération française de rugby ont composé autour du capitaine Philippe Dintrans une équipe expérimentée dans laquelle on note le retour, en troisième ligne, de Laurent Rodriguez et la titularisation, à trente ans, de Bernard Lavigne au poste d'ailier droit. L'équipe aura la composition suivante : 15 Blanco (Biarritz) ; 11 Lavigne (Agen) 12 Codorniou (Narbonne), 13 Sella (Agen), 14 Estève (Narbonne) ; 10 (o.) Lescarboura (Dax) ; 9 (m.) Gallion (Toulon) ; 6 Gratton (Agen), 8 Orso (Nice) ; 7 Rodriguez (Mont-de-Marsan), 4 Haget (Biarritz) ; 5 Condom (Le Boucau) ; 1 Dospital (Bayonne), 2 Dintrans (cap.) (Tarbes), 3 Garuet (Lourdes).

CARNET

Décès

– Les familles Boucheron et Randet ont la douleur de faire part de la mort brutale de

Christine BOUCHERON,

leur petite-fille, fille, sœur, nièce et cousine, enlevée à leur affection à l'âge de vingt et un ans, le 20 octobre 1984.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue du Printemps,
75017 Paris.
12, rue de Noisy,
78870 Bailly.
27 *bis*, rue Miollis,
75015 Paris.
34, rue de Moscou,
75008 Paris.

– Nous avons annoncé dans *le Monde* du 30 octobre le décès de

M. Maurice BOUVIER-AJAM.

[Né le 7 mai 1914 au Mans, dans la Sarthe, Maurice Bouvier-Ajam a eu une carrière d'historien et d'économiste marquée par la parution de nombreux ouvrages. Cette double vocation a été résumée, en quelque sorte, par l'« Histoire du travail en France des origines à la Révolution » (1957) et l'« Histoire du travail depuis la Révolution » (1969), deux livres couronnés par l'Académie française.

On doit aussi à Maurice Bouvier-Ajam une étude sur les rapports entre pays producteurs de matières premières et pays industriels utilisateurs (« Matières premières et coopérations internationales »). Sa curiosité allait de l'histoire médiévale à l'histoire économique pure.

Directeur honoraire de l'Institut de droit appliqué, vice-président de l'Association des sociétés savantes, M. Bouvier-Ajam était également président d'honneur de l'Association France-Pologne.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

Lucien GOURMEN,
pharmacien,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 30 octobre 1984, dans sa soixante-douzième année.

De la part de
Mme Lucien Gourmen,
son épouse,
M. et Mme Michel Gourmen
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Schrimpf
et leurs enfants,
M. et Mme Emile Deiss
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses collaborateurs.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, 277, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le vendredi 2 novembre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Milly par Chablis (Yonne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

72, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

– Maurice Loy
a la très grande douleur de faire part du décès de son épouse

Mme Maurice LOY,
née Jacqueline Boulanger,

à la suite d'une longue maladie supportée courageusement,

De la part de
Ses parents,
Ses frère et sœurs,
Ses neveux et nièce,
Philippe, Florence, Christophe, Thierry,
Sa tante.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Urbain de La Garenne-Colombes, le vendredi 2 novembre 1984, à 15 h 30.

« Le Seigneur est mon berger. »
(Psaume 23.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

21 *bis*, rue Auguste-Buisson,
92250 La Garenne-Colombes.

– Mme Georges Voorzanger
et ses enfants,
Joëlle et Fabienne Voorzanger,
M. et Mme Guy Balland
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges VOORZANGER,
président
du Syndicat professionnel
des négociants
et courtiers en perles
et pierres précieuses,
expert auprès des douanes,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Belleville le vendredi 2 novembre 1984.

On se réunira devant l'entrée principale, 40, rue du Télégraphe, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

INFORMATIONS « SERVICES »

GASTRONOMIE

« Bottin gourmand », millésime 85

Le millésime 1985 du *Bottin gourmand* qui paraît ces jours-ci semble prometteur.

Ouvrage de 1 400 pages, il sélectionne quelque 7 200 hôtels et restaurants (132 F) et semble prôner le changement dans la continuité malgré 703 nouveaux inscrits et 120 étoiles nouvelles. Aucun changement dans les « 4 étoiles », et l'on peut s'en étonner en pensant à Claude Peyrot (*Le Vivarois* de l'avenue Victor-Hugo à Paris) ; trois « 3 étoiles » nouveaux, à Paris, *Michel Rostang* (rue Rennequin), avec aussi *L'Escale* (Carry-le-Rouet) et *Le Château de Locquénolé*, à Hennebont (56). Dix-huit « 2 étoiles » dont sept sur Paris — et l'on se réjouira de la promotion de *Pierre-Traiteur* (rue de Richelieu) de *La Petite Auberge* (rue Laugier), avec aussi le nouveau *Apicius* (avenue de Villiers). (Ce dix-septième arrondissement, aussi bien, bat les records, et, dans les nouveaux venus au guide, saluons *Chez Augusta, La Braisière, Chez Laudrin, Rech, Le Verger de Mareuil, Le Troyon, Le Manoir de Paris*, le tout simplement *Sel et Sucre*... Salut à ceux du dix-septième, peuvent chanter les gourmets.) En province, notons entre autres les « 2 étoiles » de *La Croix Blanche* de Chaumont-sur-Tharonne (une Dame d'ARC), celles du *Relais Miramar* à Biarritz, du *Florence* à Reims.

Et encore quatre-vingt-dix-neuf nouveaux étoilés, dont treize sur Paris, le gentil *Lion d'Or* de Port-Marly, *Coutanceau* à La Rochelle, *Le Mas d'Huston* à Saint-Cyprien, *Chez Henri* à Romainville, etc.

Apparaissent au guide, pour Paris, des maisons dont j'ai eu plaisir à signaler dans ces pages la création : *Le Relais Castille* (premier arrondissement), *L'Isard* et *La Mitidja* (deuxième), *Béato* et *Le Jules Verne*, ainsi que *Le Restaurant* (septième), *Le Bistrot du Sommelier, Hédiard, L'Orphie* (huitième), *Le Troyon* (dix-septième), *Les Chants du Piano* (dix-huitième).

Et je me réjouis aussi de voir arriver d'anciennes maisons jusqu'ici oubliées, comme *L'Auberge de France* (rue du Mont-Thabor), *La Table du Roy* (cité d'Antin), *Tiburce* (rue du Dragon), *Le Bellecourt* (rue Surcouf), *Le Bourbonnais* (rue Delambre) et aussi, enfin, *D'Chez Eux* (2, avenue Lowendal), dont la publicité jusqu'ici était d'annoncer qu'il ne figurait sur aucun guide !

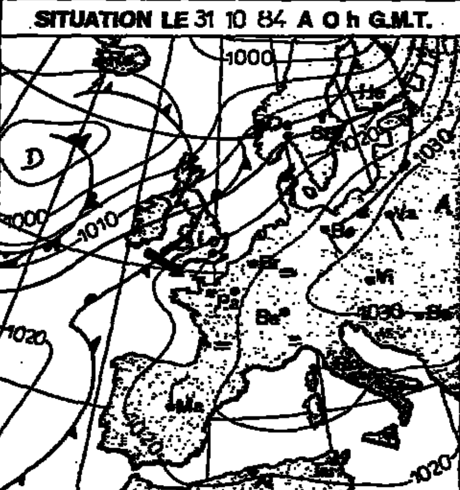
Bien peu de sanctionnés — soixante-trois rétrogradations en tout — avec, à Paris, *Le Delmonico, Le Véfour, Le Bistrot d'Hubert, Le Quai des Ormes*. Et en province, à Cannes, *J.-J. Garé* et *La Mère Besson, La Table des Cordeliers* à Condom, *Le Relais Brenner* à Paimpol, *Le Cheval Blanc* à Vire. Au touriste de dire si le *Bottin gourmand* et ses inspecteurs ont eu raison.

Mais tel quel, il s'affirme (pour sa troisième année) un bel instrument pour le gastronomade. D'abord le classement par départements se révèle plus pratique que l'ordre alphabétique, les cartes départementales d'une facile lecture y ajoutent. Pour chaque département, enfin, l'indication des musées, des fêtes populaires, des foires, expositions et manifestations culturelles ainsi que des stations-service ouvertes la nuit et les jours fériés est primordiale.

Dommage seulement, oui, dommage, que la bande annonce donne une citation fausse de Balzac : *« La gourmandise,* a écrit l'auteur du *Père Goriot, est le péché des moines vertueux »* et non *« des plus vertueux »* !

LA REYNIÈRE.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 1-11-84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 31 octobre à 0 heure et le jeudi 1er novembre à 24 heures.

Les hautes pressions qui recouvrent l'Europe vont protéger encore assez efficacement la plus grande partie de la France de l'intrusion des perturbations océaniques qui restent sur le proche océan.

Jeudi : les nuages vont passer sur les régions au nord de la Loire et sur les côtes atlantiques, donnant quelques ondées éparses. Sur toutes les autres régions de France, persistance d'un temps agréable avec de larges périodes de soleil. Les brouillards formés au lever du jour se dissiperont en général vers le milieu de la matinée. Ils seront plus épais dans les vallées de l'Est et du Centre.

Les températures matinales, toujours supérieures à 10° sur les côtes, seront souvent autour de 6° dans l'intérieur mais localement sur le quart Nord-Est encore des températures très basses par place, entre 0 et 2°.

Au cours de l'après-midi, mis à part les côtes de la Manche, où il ne fera pas plus de 15°, sur les autres régions environ 20°.

En soirée : sur les Landes et les Pyrénées occidentales une tendance orageuse commencera à se développer.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 31 octobre, à 7 heures, de 1 024 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 1er NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 octobre; le second, le minimum de la nuit du 30 octobre au 31 octobre) : Ajaccio, 22 et 9 degrés; Biarritz, 23 et 14; Bordeaux, 19 et 10; Bourges, 19 et 6; Brest, 18 et 10; Caen, 20 et 6 ; Cherbourg, 18 et 8 ; Clermont-Ferrand, 21 et 5; Dijon, 13 et 2; Grenoble-St-M.-H., 18 et 1; Grenoble-St-Geoirs, 19 et 5; Lille, 17 et 6; Lyon, 19 et 6; Marseille-Marignane, 21 et 8; Nancy, 14 et 1; Nantes, 18 et 9; Nice-Côte d'Azur, 21 et 12 ; Paris-Montsouris, 18 et 7; Paris-Orly, 18 et 6; Pau, 21 et 7; Perpignan, 19 et 11; Rennes, 19 et 6; Strasbourg, 9 et 4; Tours, 20 et 8; Toulouse, 19 et 12; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

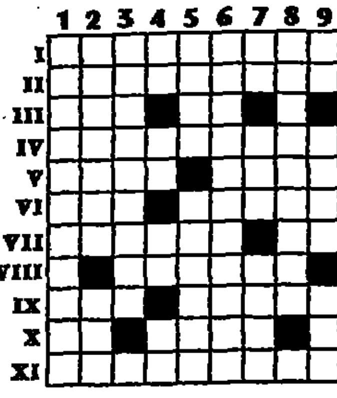
Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10; Amsterdam, 18 et 7; Athènes, 22 et 16; Berlin, 17 et 6; Bonn, 18 et 3; Bruxelles, 18 et 8; Le Caire, 29 et 16; îles Canaries, 27 et 19; Copenhague, 15 et 9; Dakar, 29 et 23; Djerba, 23 et 19; Genève, 8 et 4; Istanbul, 17 et 10; Jérusalem, 22 et 13; Lisbonne, 21 et 14; Londres, 18 et 12; Luxembourg, 13 et 2; Madrid, 19 et 9; Montréal, 12 et −2; Moscou, 4 et −5; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 16 et 12; Palma-de-Majorque, 22 et 10; Rio-de-Janeiro, 35 et 24; Rome, 22 et 10; Stockholm, 14 et 9; Tozeur, 23 et 17; Tunis, 23 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 3831



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■			■		■
IV									
V					■				
VI				■					
VII							■		
VIII		■							■
IX				■					
X			■					■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ses coups dispensent des fleurs ou répandent du parfum. — II. Culot pas encore culotté. — III. Coton ou loin d'en avoir le moelleux. En marge du devoir. — IV. Met sur un pied d'égalité le pigeon et le faisan. — V. Patrie de Simonide. Exemple d'union consanguine. — VI. Cible facile. Tendons fléchisseurs. — VII. Qui, paradoxalement, ne disposent plus que de moyens de fortune. Article. — VIII. Ne défend pas plus qu'il n'autorise. — IX. La Vérité l'est toute. A l'image d'une écharpe cosmique. — X. Préposition. Dans une manche. — XI. Persistance.

VERTICALEMENT

1. Convaincre à sa conviction. — 2. Bleu ou vert. Epuisé par le plein emploi. — 3. Fait parfois mettre plus d'une bonne à la porte. — 4. Au bas de l'enveloppe. Au pied de la lettre. Obstacle tant à la Chambre des communes qu'au Marché commun. Possessif. — 5. L'Ermitage s'y reflète. « Pas » de Géants. — 6. Etablissement où il n'est pas interdit de fumer pendant le service. — 7. Alternative. Centre des grisons. Sa mine convient à une sainte Nitouche. — 8. C.Q.F.D., à titre démonstratif. — 9. Note. Croc planté dans la chair. Héroïne d'un théâtre de verdure qui succomba au dernier acte.

Solution du problème n° 3830

Horizontalement

I. Rompu. Mat. — II. Epierrage. — III. Biscuit. — IV. Un. Abrégé. — V. Si. Ruelle. — VI. Obi. Ou. — VII. Ane. Satan. — VIII. Loir. Na. — IX. Croulants. — X. Rôties. Es. — XI. Eté. Xe. Se.

Verticalement

1. Rébus. Ancre. — 2. Opinion. Rôt. — 3. Mis. Belote. — 4. Pécari. Oui. — 5. Urubu. Silex. — 6. Rire. Arase. — 7. Matelot. — 8. Ag. Gluantes. — 9. Tétée. Nasse.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

Le championnat du monde

DIXIÈME PARTIE NULLE CONSÉCUTIVE

La dix-neuvième partie, ajournée au 44e coup, lundi 29 octobre, dans une position jugée équilibrée, a été annulée, d'un commun accord des deux joueurs, sans reprendre.

La position à l'ajournement était la suivante : Blancs (Karpov) : Rç2, Tf1, a4, g2, h2 ; Noirs (Kasparov) : Rf7, Ta8, é3, g7, h6.

Le 44e coup mis sous enveloppe par le challenger qui jouait avec les Noirs, et rendu public par l'arbitre, était : 44..., Ré6.

Rappelons que si cette partie est la 15e nulle depuis le début de ce championnat, elle est aussi la 10e partie annulée consécutivement. Les deux joueurs ont d'ores et déjà établi un record : celui des nulles dans un championnat du monde.

Karpov mène toujours par 4 victoires à 0 et jouera ce mercredi 31 octobre avec les Noirs, dans la 20e partie.

EN BREF

TIERS-MONDE

DEUX PUBLICATIONS. — *Croissance des jeunes nations*, mensuel d'information, a publié en octobre deux ouvrages :

— Un numéro spécial, *Le tiers-monde a-t-il changé ?* (20 F). Il s'agit d'un dossier sur l'évolution du tiers-monde, de la décolonisation à nos jours, comprenant notamment un bilan de sa situation actuelle, des analyses de situations concrètes (pays nouvellement industrialisés, pays pétroliers, pays intermédiaires, pays les moins avancés, etc.).

— Une pochette pédagogique, *Qu'est-ce que le tiers-monde ?* (65 F), comprenant sept fiches, quatre reproductions photographiques, deux dessins de Plantu.

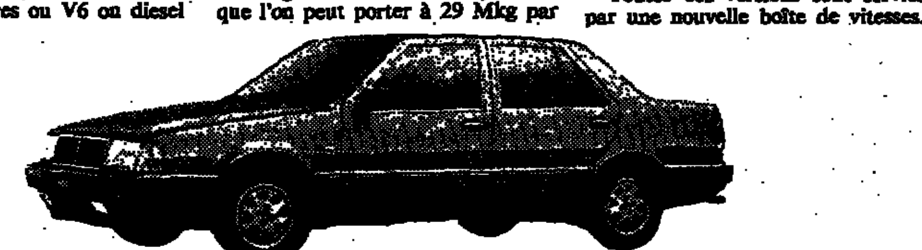
★ *Croissance des jeunes nations*, 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

AUTOMOBILE

Lancia Thema : *une nouvelle concurrente en course dans les hauts de gamme*

La fascination qu'exerce le « modèle allemand » sur les constructeurs d'automobiles préoccupés par la clientèle d'outre-Rhin, libre — pour un temps encore ? — de sa vitesse et surtout riche, vient de faire une nouvelle conquête : la Thema de Lancia, qui sera le clou du Salon de Turin dans quelques semaines. Difficile en effet de ne pas voir là encore quel souci a eu la marque sportive italienne en concevant cette grosse berline, bien finie, assez massive, bien que directement inspirée en lignes de la Prisma, l'élégant modèle du milieu de gamme.

Les Thema se présentent en quatre variantes avec quatre moteurs possibles (essence, suralimenté ou non, à 4 cylindres ou V6 ou diesel turbo-compressé), posés transversalement et agissant sur les roues avant. Quatre roues indépendantes, quatre freins à disque servo-assistés, une boîte cinq vitesses, nouvelle (ou une à trois rapports automatique) : Lancia a choisi des thèmes déjà éprouvés mais qui procèdent de solutions réservées aujourd'hui aux voitures chères. Les prix demandés (1) pour ces nouvelles arrivées sur le marché sont bien placés si l'on considère ceux qui ont été fixés par la concurrence.



Les dates de livraison ne sont pas arrêtées, encore que l'on nous annonce quelques disponibilités en décembre, mais ces tarifs ne devraient pas changer.

Des quatre versions présentées voici quelques jours sur les routes autrichiennes par Lancia, la plus sportive est dotée d'un quatre cylindres de 2 litres à double arbre à cames en tête. Alimenté par injection électronique (Bosch L.E. jectronic), suralimenté par une turbine Garrett T 3 avec échangeur, le groupe, dont on a perfectionné l'équilibrage grâce à deux arbres qui tournent en sens inverse, respire la santé, silencieusement, avec un formidable appétit de conquête et une consommation assez élevée mais couverte par un réservoir de 70 litres en plastique. Un détail de poids si l'on peut dire, puisque ce réservoir prend 20 litres de plus que sur les anciens modèles de la marque, évitant ainsi de passer trop souvent à pompe si l'on conduit de façon nerveuse.

Ses 165 chevaux et un couple de 26 Mkg situé à 2 500 tours/minute que l'on peut porter à 29 Mkg par un dispositif de surpression *(overboost)*, font merveille, avec quelques bruits aérodynamiques une fois portés aux environs des 200 kilomètre/heure. De quoi enchanter les nostalgiques de la vitesse pure, d'autant plus qu'à ces allures on peut estimer que 20 kilomètres/heure supplémentaires sont encore disponibles. Une occasion supplémentaire de se demander — en dehors des voies rapides allemande — où l'on peut faire donner à fond la machine. Mais le marché est ainsi fait qu'aussi bien les *high ways* californiennes où la vitesse est limitée à 55 miles (90 kilomètres/heure) sont encombrées de Porsche, BMW, Ferrari et autres Mercedes piaffantes, mais conduites avec sagesse. Alors pourquoi ne pas profiter du gâteau ?

Outre ce modèle à essence turbo-compressé, la gamme Thema comprend une version 2 litres, à injection toujours, mais sans turbine. Il développe 120 chevaux pour 17 Mkg de couple à 3 300 tours (195 km/h) ; un 6 cylindres PRV (Peugeot, Renault, Volvo) en version 2 849 cm3 et injection (24,5 Mkg à 2 700 tours, 208 km/h) et surtout un diesel turbo-compressé de 2,5 litres, digne de tous les éloges et dont la puissance sort à plus de 100 chevaux pour un couple de 22,1 Mkg situé à 2300 tours. Les plus de 185 kilomètres à l'heure sont possible sur cette berline, qui laisse le conducteur et ses passagers à l'abri du bruit désagréable bien connu des moteurs à gazole.

Toutes ces versions sont servies par une nouvelle boîte de vitesses. Légère (45 kilogrammes) moderne de conception avec un arbre primaire aligné sur l'arbre du moteur, son étalement ne laisse apparaître ni trou ni enclenchement brutal. Plusieurs boîtes au cours des essais intensifs faits par des conducteurs peu soucieux de douceur ont néanmoins connu des défaillances de synchro. A voir.

Intérieurement enfin, ces nouvelles voitures sont particulièrement bien finies avec un tableau de bord qui, comme les sièges pour leur raideur, fait montre d'une rigueur... assez allemande. Sans que le bon goût en souffre. Il est très complet et noir sur toutes les versions avec une instrumentation claire.

En conclusion, on peut dire que ces Thema de Lancia dont le comportement routier n'a pu inspirer au cours de nos essais que satisfaction n'ont plus qu'à confirmer la confiance que l'on peut placer en elles. Elles viennent s'insérer dans une part de marché encombrée par les marques allemandes de prestige mais aussi par la série bien complète des Renault 25. La bataille sera donc rude. La firme italienne compte fabriquer quarante-quatre mille voitures l'an prochain. Cette production relativement modeste facilitera les choses.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) 2 000 injection : 104 000 F, 2 000 turbo : 128 000 F, diesel turbo 2 500 : 117 500 F, 6 cylindres : 130 000 F.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 NOVEMBRE

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 15 heures, à l'entrée, Mlle Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Wateau », 13 h 30, à droite dans l'entrée du Grand Palais (Approche de l'art).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le château de Vincennes et sa chapelle », 14 h 45, porte face au métro, Mme Hauller.

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien, Mme Lasnier.

« La Seine et ses ponts », 14 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

« Les Catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

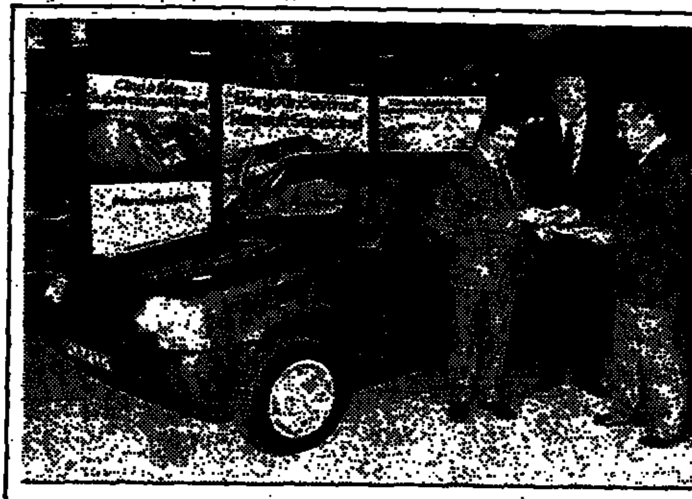
« Les musées de la ville de Paris et leurs mécènes », 15 heures, pilier nord de la tour Eiffel (Paris et son histoire).

« De l'ancienne Comédie aux Cordeliers », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« La Cour des miracles », 15 heures, métro Bonne Nouvelle, Mme Pohyer.

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Diderot et l'art », 15 heures, hôtel de la Monnaie (Tourisme culturel).





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

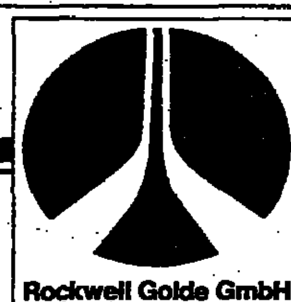
ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



Nous sommes une entreprise performante dans le secteur automobile pour les toits ouvrants et lève-vitres. Notre siège est situé à Francfort-sur-le-Main.

A partir de connaissances et procédés modernes, nous mettons au point et fabriquons des produits techniques complexes de haut niveau.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre bureau d'études un

Constructeur-Responsable de Projet

Ing. dipl., spécialité construction automobile-carrosserie ou technique de précision

Le candidat idéal doit avoir entre 28 et 38 ans et connaître les particularités de l'industrie automobile, c'est-à-dire être capable de s'adapter rapidement. Il doit posséder en plus une solide expérience technique, des capacités d'organisation et une adresse de négociations. Il doit être prêt à assumer des responsabilités.

Pour le contact direct avec le client, il devra être disponible pour entreprendre des voyages à l'étranger et être en mesure de mener des négociations sûres en langue française et allemande. L'anglais est souhaité.

Nous offrons un bon salaire et d'intéressantes prestations sociales. Poste vacant à pourvoir dès que possible.

Nous aimerions discuter les autres détails lors d'une entrevue personnelle avec vous.

Les candidatures sont à envoyer auparavant à Personalabteilung

Rockwell Golde

Rockwell Golde GmbH - Hanauer Landstraße 338 - 6000 Frankfurt/Main

2/78

l'agenda du Monde

Animaux

LE CONTRAIRE D'UN CHENIL VIE DE FAMILLE Tél. 293-22-95 - 731-36-11.

Artisans

222-22-22

cadre et restauration de tableaux et gravures. 15 ans de métier.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS

ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE, HORLOGERIE, LETTRES et

TIMBRES POSTES

TÉL. : 227-40-54 +

14, bd Courcelles. Mº Villiers.

Particulier vends 2 colliers petites perles fines de très belle qualité (expertise jointe) neufs — jamais portés — à un prix exceptionnel.
Longueur 75 cm : 5.000 F
longueur 40 cm : 2.500 F.
Tél. : le matin avant 14 h et le soir après 19 h au 622-29-75.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES

BOCAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier. Paris-11e

Cours

Votre enfant bilingue ? dès 3 ans, atelier anglais jeux, sketches et chansons mercredi 15 à 16 heures Inscriptions rue Montorgueil 272-96-78 ou 533-67-44.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Prof. agr. angl. donne cours part. ts niveaux, enfts, adultes. M. THOMSON 270-59-44.

Cours orthographe, grammaire, lecture, rédaction, rattrapage et soutien. Tél. : 387-05-05.

Camping-car

A VENDRE CAMPING-CAR BEDFORD CF 230 TRAIL BLAZER
Aménagement d'origine 4 pl., été, hiver, réfrigérateur, chauffage, cuisine, rangements 10 CV essence 1980. 33.000 km 55.000 F.
Téléphone : (3) 470-41-31 M. KOUZMINE.

Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28. Catalogue en distribution.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m²
Tous types et coloris. Prix entrepôt. Pose assurée. Téléphone : 757-19-19 BINEAU MOKET'S

MOQUETTE PURE LAINE

– 50 %

DE SA VALEUR

TÉl : 842-42-62.

Particuliers (offres)

A VENDRE
Armoire en noyer XIXe s. haut. 2,04 m, larg. 1,48 m, prof. 0,64 m. Très bon état, prix demandé : 9.500 F. Téléph. au 280-23-90 le soir après 20 h.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint à la main, gros 1/2 gros, détail. Exposition permanente 85 r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Stages

APPRENEZ A CUISINER DANS UN HOTEL***
INITIATION ET PERFECTIONNEMENT
Le week-end tout compris à partir de 900 F TTC
Tél. : (55) 66-28-09.
Ou écrire HOTEL RESTAURANT DE LA TUILERIE FOURNEAUX. 23200 AUBUSSON.

Tapis

TAPIS D'ORIENT

101, avenue La Bourdonnais Paris-7e. Tél. : 550-40-21
AFGHAN : 90 X 1,40 = 1 300 F
2 m X 3 m = 8 500 F
ISPAHAN, NAIN, CAUCASE, NÉPAL, CACHEMIRE, TURQUIE à des prix INCROYABLES.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES 10' Pte Italie, Paris. Tourisme repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. VILLEJUIF. (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

---

30 mn PARIS-NORD Chambres particulières, invalides, séniles, surveillance, nursing. Téléph. : (4) 457-00-44.

Vacances

Tourisme

Loisirs

LOUE TOUTES PÉRIODES (05) VARS, beau duplex 6 personnes. Pied des pistes, balc. plein sud, garage chauffé. Tél. : (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

MONTRIOND le LAC - HAUTE-SAVOIE station des Portes du Soleil. Séjour hiver : ski fond et piste. Pensions et hôtels de 130 à 180 F. Appartements : du studio au 4 pièces. Dépliants sur demande. Rens. synd. d'initiative : (50) 79-12-81.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

SKI DE FOND

HAUT-JURA

TGV A 3 HEURES DE PARIS Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe confortablement rénovée. 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limitée à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1 750 F à 2 000 F selon période.
LE CRÊT-L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT.
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

NESTLÉ, Suisse

cherche pour son service Développement Nouveaux Produits, situé en Suisse française, un cadre universitaire expérimenté

TECHNOLOGUE alimentaire

CHOCOLATS ET CONFISERIE

Le poste requiert une vaste expérience industrielle, une grande créativité et de réelles aptitudes pour la conduite de projets et l'animation d'un groupe de spécialistes.

Connaissance de l'anglais indispensable

Adresser vos offres à :
NESTLE, Service du Personnel, CH-1800 VEVEY
à l'attention de Mme von Anacker.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante société fret aérien recherche son

RESPONSABLE EXPORT

Secteur JAPON
Trilingue japonais français anglais, préf. à candidat japonais. Expér. non exigée, période de formation. Voiture de fonction Visa, permis de séjour fournis. Ecr. s/nº 8.529 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
recrute pour la direction départementale de l'équipement : 5 ADJOINTS TECHNIQUES du cadre départemental âgés de 45 ans minimum au 1er janvier 1984 et titulaires de l'un des diplômes suivants :
- Brevet de technicien ;
- Brevet de technicien supérieur ;
- Baccalauréat de technicien ;
- Diplôme universitaire de technologie ou tous diplômes ou titres reconnus équivalents.

Transmettre les candidatures accompagnées d'un c.v. av. le 16 nov. 1984 à Monsieur le Président du conseil général direction du personnel départemental, bureau du recrutement et de la formation hôtel du département, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

emplois régionaux

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le nº T 068.852 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET

FORMATION

programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois 1/2

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros système IBM + gamme Micros. Format. : + INTERVENANTS internationaux. Tél. 723-55-18, 35, rue de Bassano, 75008 PARIS Métro : Etoile, George-V.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

travail à domicile

Dactylographie, traitement de texte, correction, rédaction, rewriting. Tél. 258-49-47.

traduction demande

TRADUCTIONS TECHNIQUES

vers l'ALLEMAND sur traitement de texte toutes techniques modernes CONTACT DIRECT H. SCHWARZ, M.A. 272-30-64.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille, 24 ans, école sup. de commerce, option contrôle finance, stage 6 mois en cabinet d'audit, bonne pratique de l'allemand cherche emploi stable gestion et informatique. Ecr. Odile DUCREUX, 4, r. Mathis, PARIS-19e, 245-50-48.

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
- Relations internationales.
- Droit civil.
- Droit constitutionnel.
- Sociologie.
- Psychologie sociale.

Etudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne.
Ecr. s/nº 6.661 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT

J.F. 25 ans, 6 ans expérience cherche poste stable de secrétaire sténodactylo. Ecrire : Mme JULLIEN 26, chemin des Bourgognes, 95000 CERGY.

INFORMATICIEN

H. 45 ans, 18 ans chez constructeur mini-informatique. sérieuses références cherche emploi technico-commercial ou responsable produit.
M. BERTRAND Michel, 28, bd du Grand-Ru, 95590 Presles. Téléphone : 034-21-24.

RESPONSABLE INFORMATICIEN

7 ans expér. Études, conseils, organisation, concept., réalisat. Souhaite poste à responsabilités. Etudie ttes propos. Écrire M. KHOUNI Alain 12, rue Paul-Lafargue 92290 Châtenay-Malabry.

MARIN DE COMMERCE 39 ans. Notions angl. désirant se reconvertir de n'importe quel domaine, cherche emploi bien rémunéré. Tél. : 325-71-23.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE RENAULT 18 GTL Break 2-83. 23.000 km vitres électriques vitres teintées verrouillage central Prix : 45.000 F Téléphone : (3) 470-41-31 M. KOUZMINE.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS

Superbe duplex 73 m² + TERRASSES 23 m² 40, RUE DU ROI-DE-SICILE Visite le 6/11 de 11 à 12 h. Maître RIBADEAU. 524-46-40.

9e arrdt

GRANDS BOULEVARDS 145 m², 5 P. CUIS., BAINS 3e étage asc., possibilité professionnel ou commercial. GARBI — 567-22-88.

13e arrdt

LOFT

Téléphone : 329-58-65.

15e arrdt

EMILE ZOLA
2-3 pces confort sur rue et cour, chauf. central individuel. 590.000 F. Vis. jeudi 13 h à 17 h, ou tél. 660-83-67. 39, RUE VIOLET

16e arrdt

Pptaire vd DUPLEX 105 m², R.-de-ch. ensoleillé. Profess. libér. autorisée. Px except. s/pl. mercredi, jeudi 14 h/18 h. 14, RUE JOUVENET. Téléphone : 503-00-11.

Pptaire vd 3 p. cuis. équipée. TERRASSE. Bains luxe finitions soignées. Px except., mercredi, jeudi 14 h/18 h. 14, r. Jouvenet. 504-81-47.

Pptaire vd DUPLEX, 105 m² rez-de-chaussée ensoleillé profession libérale autorisée. Prix except. 503-00-11.

91 - Essonne

MONTGERON, 15 mn Paris-Lyon, dans très belle résid., centre ville, calme, vue, superbe F 5, 3e ét., séj. dble, cheminée, 3 chbres, cuis. installée, s. de bns + cabinet toilette avec dche, loggia, aménagement et décoration except. 750.000 F. Tél. 903-62-93, après 19 heures.

BRUNOY, part. vend ds bel rés., F 4, 86 m², cave, park., bon état. 495.000 F. Téléphone : 046-43-98.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE SUPERBE 2 P. AVEC TERRASSE, ét. élevé park. 430.000 F. 296-83-33

VANVES

STUDIO, TOUT CONFORT Etage élevé. Px 350.000 F.

MADIMMO. 520-42-60.

93 Seine-Saint-Denis

LIVRY-GARGAN (93)
Proximité RER et écoles. Appartement F 4, 80 m² + balcon dans petite résidence. Séjour double, 2 chambres, cuisine équipée, 2 parkings, chauffe-gaz individuel. Prix 480.000 F. T. 388-79-20 ou 675-77-73.

Province

SAINT-TROPEZ

CHAPELLE SAINTE-ANNE 2 PCES, TERRASSE, JARDIN 800.000 F. Téléphone : (94) 97-21-37.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris — Banlieue

707-22-05

CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard Paris-5e, Mº CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS

C.L.P. 807-05-46

68, rue du Chemin-Vert. 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadre supérieur et personnel IMPORT. STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. des appts ttes catégories ou villes. Loyer élevé accepté Paris banlieue. Téléphone : 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

maisons de campagne

BONNIEUX LUBERON
Propr. de caractère à restaurer 8.000 m² terrain, poss. aménager 200 m² ombragé tranquillité, vue. Px : 680.000 F. Appt 35 m² avec ter. 25 m² ensoleillée vue panoramique. Prix 250.000 F. BONNIEUX IMMOBILIER Tél. : (90) 75-88-77.

propriétés

MONTREUIL
Très belle maison 6 p. 140 m² + dépendance sur 400 m² jard.

SEGONDI 874-08-45.

A VENDRE

LOUDÉAC

cause départ retraite

TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ

(5.000 m² terrain bien clos). Prix : 950.000 F. Tél. (16-96) 28-08-95.

viagers

18e, 2 P., tt cft, 55 m², 3e ét., asc., balc. s/jard. 68.000 F + 3.800 couverts par loyer Cruz 8, r. La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ. 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil, 47 ans d'expérience Prix rentes indexées Etude gratuite discrète.

Libre, près Sacré-Cœur, 2 P., tt cft, impeccable, imm. récent. 198.000 F + 3.700 F. couple 81/83 ans. CRUZ. 266-19-00.

immobilier information

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24, des nombreuses possibilités de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES 3, rue Montevideo, PARIS-16e.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale

ou SIÈGE SOCIAL

Loc. bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION SOCIÉTÉS

et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.

ASPAC S.A. 293-60-50 +

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social Tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.

ACTE. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

355-17-50.

GARE DE LYON

dans petit imm. commercial luxueux bureaux meublés (secrétariat, télex, etc.) location courte durée. 329-58-65.

GARE DE LYON

PETIT IMM. INDÉPENDANT 10 bureaux rénovés bail 3-6-9. Tél. 329-58-65.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e domiciliation RM — RC SARL Constitution sté 763-47-14.

locaux commerciaux

Locations

Proximité avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, grande hauteur sous plafond, surface 300 m² environ, entrepôt idéal agence de publicité ou local d'exposition, avec ou sans pas-de-porte. Téléphone : 329-58-65.

GARE DE LYON

PETIT IMM. INDÉPENDANT 10 bureaux rénovés bail 3-6-9. Tél. 329-58-66.

VERRIÈRES-LE-BUISSON

Locaux industriels & bureaux A louer à partir de 300 m²

SOCOMIE. 776-17-46.

CERGY-PONTOISE

A 15 - Ville Nouvelle Locaux industriels & bureaux A louer à partir de 300 m²

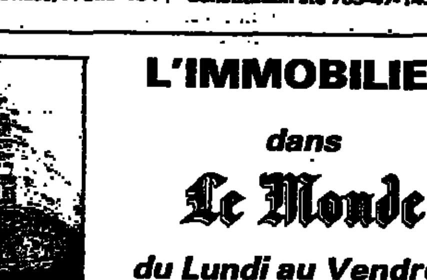
SOCOMITE. 776-17-46.

fonds de commerce

Ventes

NICE, PART. VEND LIBR. PAP. UNIVERS MÉDECINE, SCIENCES Ecrire PEYRE BP 85 06013 Nice Cedex.

Belle région touristique à vendre bar-brasserie, possibilité hôtel. Prix : 450.000 F. Tél. : (54) 77-89-41.





L'IMMOBILIER

dans

Le Monde

du Lundi au Vendredi

555-91-82

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme (C.I.W.L.T.) s'est réuni à Paris le 26 octobre 1984. Il a pris les décisions suivantes :

ACTIONNARIAT :

Le Conseil a pris acte de la décision de l'I.R.I. (Istituto per la Ricostruzione Industriale) qui détenait 12 % du capital de la CIWLT, de vendre ses parts. Cette décision s'inscrit dans une politique générale suivie par l'I.R.I. tendant à concentrer ses investissements en Italie. Les 12 % de l'I.R.I. ont été rachetés, à hauteur de 10 % par le groupe saoudien Rolaco, présidé par le Cheik Abdul Aziz al Sulaiman. Rolaco est un important groupe financier et industriel ayant des participations financières et immobilières au Moyen-Orient, en Europe et en Amérique du Nord notamment. Il possède en particulier des intérêts dans un certain nombre d'hôtels de classe internationale. Les 2 % de l'I.R.I. restant ont été repris par le groupe belge Bruxelles-Lambert.

— Le Conseil d'Administration a également pris acte de la décision de la Banque Paribas Suisse, qui détenait 2,7 % du capital, de céder ses actions. Elles seront rachetées par la Caisse des Dépôts.

— Enfin, le Conseil a été informé de l'accord intervenu entre la Caisse des Dépôts et le Club Méditerranée, aux termes duquel ce dernier va racheter à la Caisse des Dépôts et Consignations 5 % du capital de la Compagnie des Wagons-Lits. Des synergies vont ainsi pouvoir se développer entre celle-ci et le Club Méditerranée dans les secteurs du tourisme, des voyages et des loisirs, au niveau international.

— A l'issue de ces transferts d'actions, la répartition du capital de la Compagnie entre les quatre plus grands actionnaires sera la suivante :

- Caisse des Dépôts et Consignations .... 27,7 %
- Groupe Bruxelles-Lambert .... 12 %
- Rolaco .... 10 %
- Club Méditerranée .... 5 %

Comme suite à ces mouvements, entrent au Conseil d'Administration de la C.I.W.L.T. :

— dans l'immédiat :

M. Paul Jeanbart, Directeur Général du groupe Rolaco ; M. Timo Christodoulou du groupe Rolaco ; M. Nicholas Homesy du groupe Rolaco ; M. Gilbert Trigano, Président Directeur Général du Club Méditerranée.

— A partir du 1er janvier 1985 :

M. Maurice Pilloy, Directeur au groupe Bruxelles-Lambert ; M. André Regade, Directeur Général du Club Méditerranée.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

M. Gilbert Ancian, Conseiller du Directeur Général de la Caisse des Dépôts, a été nommé Président du Comité d'Administration Générale, émanation du Conseil, chargé notamment d'élaborer la politique d'investissement et de développement du groupe Wagons-Lits.

M. Gilbert Trigano, M. Paul Jeanbart et M. Maurice Pilloy entrent au Comité d'Administration Générale.

RACHAT DE FRANTEL

Enfin, dans le cadre de sa politique de développement, le Conseil d'Administration a décidé de racheter au groupe des Banques Populaires, qui a donné son accord, la totalité de la chaîne d'hôtels FRANTEL (3 et 4 étoiles).

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

Les résultats semestriels ne sont pas parfaitement comparables à ceux de l'année précédente du fait de l'application des nouvelles prescriptions comptables et de la cession, faite en cours de semestre, des centres de distribution de Lorient et de Landerneau en contrepartie de l'acquisition de 50 % de la Société des ciments de la Loire.

Sous cette double réserve, on peut indiquer que, le volume des ventes directes de ciment étant en baisse de 6 %, le chiffre d'affaires est légèrement inférieur à celui du premier semestre 1983 et le bénéfice d'exploitation ressort à 160 millions de francs contre 189 au 30 juin 1983. Compte tenu des plus-values de cession et de la constitution des provisions nécessaires, le résultat net s'établit à 64 millions de francs contre 59 l'année précédente.

La filiale américaine Coplay a dégagé un bénéfice de 1 million de dollars contre une perte de 2,5 millions au 30 juin 1983. Le second semestre étant toujours largement plus favorable du fait de la saisonnalité, on peut être assuré de la bonne réalisation des objectifs annuels escomptés.

Coplay vient d'annoncer l'acquisition d'une majorité de contrôle dans la société Louisville Cement qui commercialise un peu plus de 1 million de tonnes à partir de deux usines situées en Indiana ; le reste du capital fera l'objet d'un rachat global au début de l'année 1985. L'ensemble de Coplay et de Louisville dispose d'une capacité de production de l'ordre de 3 millions de tonnes. Il est précisé que l'opération est réalisée sur financement local et n'engage en aucune façon la trésorerie de la société mère.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

ELECTRICITÉ DE FRANCE

(Centre régional du transport et des Télécommunications de l'Ouest)
Poste 400/225/90 kV des Mauges
Commune de Chaudron-en-Mauges

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE
AVIS

Le public est informé, conformément au Code de l'expropriation et en exécution de l'arrêté en date du 9 octobre 1984 de M. le préfet, commissaire de la République du département de Maine-et-Loire, qu'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction du poste 400/225/90 kV des Mauges, sur le territoire de la commune de Chaudron-en-Mauges, poursuivis par EDF — Centre régional du transport et des télécommunications de l'Ouest — 75, boulevard Gabriel-Lauriol à Nantes (Loire-Atlantique), s'ouvrira du 6 novembre au 6 décembre 1984 inclus à la mairie de Chaudron-en-Mauges (Maine-et-Loire) où sera déposé le dossier et ouvert le registre destiné à recevoir les obervations.

M. Michel Epinay, chef de subdivision EDF en retraite, domicilié 46, rue de l'Etoile à Cholet est nommé commissaire-enquêteur.

Le dossier pourra être consulté à la mairie de Chaudron-en-Mauges pendant les heures d'ouverture des bureaux, et les observations pourront être :

— consignées directement sur le registre ouvert à cet effet;

— adressées par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Chaudron-en-Mauges, pour être annexées au registre.

En outre, pendant les trois derniers jours de l'enquête, les 4, 5 et 6 décembre 1984, de 15 heures à 17 heures, le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Chaudron-en-Mauges, les observations qui pourraient lui être faites verbalement.

∴

Conformément aux dispositions du décret n° 77 1141 du 12 octobre 1977, il a été procédé à une étude d'impact qui pourra être consultée au lieu, dates et heures ci-dessus mentionnées pour l'enquête, ainsi qu'à :

la préfecture de Maine-et-Loire (3e direction — 3e bureau) ;

— la sous-préfecture de Cholet ;

— les mairies de Saint-Quentin-en-Mauges, La Salle et Chapelle-Aubry, Montrevault, Le Pin-en-Mauges, Beaupreau ;

— la direction régionale de l'industrie et de la recherche, région des pays de Loire - 3, rue Marcel-Sembat à Nantes.

∴

PUBLICITÉ DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

A l'expiration du délai d'enquête et du délai imparti au commissaire-enquêteur pour déposer ses conclusions, le rapport du commissaire-enquêteur pourra être communiqué à toute personne qui en fera la demande à la préfecture.

Dans la huitaine suivant la publication de cet avis, les personnes intéressées, autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphythéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes, sont tenues de se faire connaître à l'autorité expropriante, à défaut de quoi elles seront déchues de tous droits à indemnité (art. R.13.15 du code de l'expropriation).

Le Monde économie

AFFAIRES

Matra et le groupe norvégien Norsk Data signent un accord de collaboration dans l'informatique

En 1983, Bull, désigné « pôle national pour l'informatique » par le gouvernement, a dû reprendre la SEMS, filiale de Thomson dans le domaine de la mini-informatique scientifique. Mais comme cette société avait besoin de renouveler sa gamme (avec une machine 32 bits) — et peu de moyens pour le faire seule, — elle s'est mise en quête d'un partenaire étranger. Le norvégien Norsk Data, qui désirait pénétrer sur les marchés publics français, a été contacté, puis finalement récusé par Bull, au profit du groupe américain Ridge.

Mais Norsk Data ne renonce pas. Il prend langue avec le groupe Matra, lequel cherche, lui aussi, à redéfinir sa stratégie informatique après une *« expérience malheureuse »*, selon le mot de son PDG, M. Lagardère, avec l'américain Datapoint. Matra, surtout, dispose d'une usine d'horlogerie à Colmar (600 personnes) en sous-charge, qui se verrait bien fabriquer des ordinateurs norvégiens. Evidemment, Bull s'y oppose.

Comme le gouvernement contrôle 51 % de Matra et a donc les moyens d'interdire l'opération, que faire ? Choisir un matériel franco-américain ou franco-scandinave ? Conforter le « privilège » de Bull sur les marchés publics ou ouvrir la concurrence ? Sauver 600 emplois à Colmar ou en menacer 1 800 chez SEMS ?

Après quatre mois de réflexion, les pouvoirs publics ont tranché : ils laisseront faire l'opération, mais sans lui apporter le soutien financier demandé, lequel était d'ailleurs faible : 50 millions de francs sur cinq ans. *« Si les matériels Norsk Data sont fabriqués en France, ils pourront normalement accéder aux marchés publics »*, ajoute-t-on aux PTT, qui ont la tutelle de l'informatique.

Matra et Norsk Data ont donc conclu leur accord le 30 octobre. Entre-temps, les deux sociétés ont précisé leur collaboration. Matra deviendra, sous le nom de Matra Data Systèmes, le distributeur exclusif des ordinateurs norvégiens en Europe du Sud (France, Belgique, Italie, Espagne, Grèce et Portugal) et va commencer à les produire dans son usine de Colmar. Le groupe de M. Lagardère développera d'ici deux ans des « stations de travail » (terminaux évolués 32 bits) qui viendront compléter les mini-ordinateurs de son partenaire. Celui-ci, de son côté, va multiplier ses achats de circuits intégrés chez Matra-Harris-Semiconducteurs, à Nantes.

Il ne faut sans doute pas traduire « pôle national » par monopole protectionniste. Par conséquent, Bull ne peut prétendre vouloir tout faire étant données ses fragilités et aussi ses insuffisances. Toutefois, les ambitions de Matra dans l'informatique restent mystérieuses et l'accord qui vient d'être signé ne permet pas d'y voir beaucoup plus clair. Norsk Data, de son côté, parvient à ses fins, mais, ayant forcé la porte, il ne peut être accueilli qu'avec réticence. On pouvait espérer mieux d'un accord entre Européens.

ÉRIC LE BOUCHER.

Une coopération très attendue à Oslo

Producteur de mini et superminiordinateurs pour la gestion commerciale, la bureautique et les applications scientifiques et techniques, Norsk Data fait figure d'« enfant chéri en Norvège. L'entreprise, appréciée pour la qualité de ses produits et pour ses compétences techniques, connaît, il est vrai, une expension fulgurante : un chiffre d'affaires de 886 millions de couronnes norvégiennes (environ autant de francs français) en 1983, en augmentation de 45 % par rapport à 1982, et un profit net de 47 millions de couronnes, presque doublé par rapport à l'année précédente. Cette croissance semble se confirmer si l'on en juge par le chiffre d'affaires de l'entreprise au premier semestre 1984, qui s'est élevé à 503 millions de couronnes (+ 63 % par rapport au premier semestre 1983). Autre indice significatif : sur les deux mille employés que compte la firme, six cents ont été engagés depuis un an.

Déjà bien implantée en Norvège et en Suède, Norsk Data cherchait un allié européen de poids pour satisfaire son ambition, qui est de devenir, comme l'explique son président, M. Rolf Skar, *« le fabricant européen d'ordinateurs, non seulement en terme de profit mais aussi de respectabilité »*.

Le choix s'est finalement porté sur Matra, *« entreprise ambitieuse et indépendante,* note M. Skar, *avec laquelle nous avons une très grande complémentarité »*. L'accord franco-norvégien, *« par l'effet d'entraînement qu'il aura sur d'autres entreprises, ouvre la voie à des collaborations européennes beaucoup plus larges »*, et le feu vert des pouvoirs publics français était attendu avec impatience en Norvège, non seulement chez le producteur d'ordinateurs mais aussi au ministère de l'industrie.

L'enjeu de ce contrat dépasse, en effet, le seul cadre de l'industrie de l'informatique. Deux groupes pétroliers français — Total et surtout ELF — occupent une forte position en Norvège en tant qu'exploitants de gisements d'hydrocarbures en mer du Nord. Or, dans l'esprit du gouvernement norvégien, l'activité off-shore et le développement industriel sont liés. Comme nous l'expliquait récemment le secrétaire général adjoint au ministère de l'industrie, M. Odd Gothe, les groupes pétroliers étrangers ont *« l'obligation à long terme »* d'établir une véritable coopération industrielle et technologique bilatérale. *« Dans mon esprit,* ajoutait-il, *l'accord entre Norsk Data et Matra entre très clairement dans le cadre de cette politique générale. »*

Ne peut-on en conclure qu'une fin de non-recevoir donnée par les Français à Norsk Data a pesé sur les discussions que mènent actuellement les compagnies pétrolières avec le gouvernement norvégien pour obtenir des concessions d'exploitation de nouveaux gisements en mer du Nord ?

ELIZABETH GORDON.

D'ICI A 1985

Bull va supprimer 930 postes de travail

La direction de Bull, numéro un européen de l'informatique (21 000 salariés en France), a annoncé le 30 octobre au comité central d'entreprise de sa filiale CII-Honeywell-Bull, un projet de réduction d'effectifs d'ici à la fin de 1985, comportant la suppression de 930 postes de travail et le non-remplacement d'un certain nombre de départs naturels (une centaine). Ce plan est accompagné de la création d'environ 200 postes répondant à des besoins nouveaux.

Pour faciliter ce plan de réduction d'effectifs qui se traduira par un certain nombre de licenciements économiques, la direction prévoit : des préretraites à cinquante-cinq ans sur convention FNE, à 65 % du salaire moyen des douze derniers mois, dans la limite du plafond Sécurité sociale, et à 50 % au-delà et dans la limite du plafond du régime des cadres ; un reclassement interne (direct ou après formation) recherché dans le même site ou dans le même bassin d'emplois ou dans les autres bassins d'emplois du groupe ; une aide aux projets individuels, avec un minimum de 50 000 F, s'ajoutant à l'indemnité de licenciement ; une formation (payée à 70 % du salaire moyen des trois derniers mois) en vue d'un reclassement à l'extérieur de CII-Honeywell-Bull ; ainsi qu'une aide aux reclassements extérieurs directs avec promesse de *« proposition d'emploi »*.

La CFDT a déjà fait savoir qu'elle refusait *« toutes formes de licenciements déguisés ou non, où que ce soit, dans le groupe Bull »*.

[Il peut paraître paradoxal de supprimer des emplois dans une industrie en croissance comme l'informatique. Pourtant, tous les constructeurs doivent faire face à une mutation accélérée pour améliorer leur productivité et chez Bull plus qu'ailleurs. En quasi-faillite lors de sa nationalisation en 1982, le groupe a établi un plan de quatre ans.

Plutôt que de licencier dès le départ deux mille ou trois mille personnes, comme le britannique ICL, Bull a préféré remettre l'outil de travail en ordre, conserver sa gamme de produits et investir. Aujourd'hui que « les usines tournent », il lui faut aborder une deuxième phase de réduction de ses coûts de fonctionnement.]

Creusot-Loire

LA CGT VEUT FAIRE RÉCUSER LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

La CGT a engagé, le 30 octobre, une action juridique à l'encontre du président du tribunal de commerce de Paris, M. Jacques Bon, en charge du dossier Creusot-Loire, en introduisant une demande de récusation.

La CGT indique pour motiver sa demande que M. Jacques Bon *« a fait toute sa carrière et la continue dans des entreprises liées au groupe Empain-Schneider »* et n'a donc *« pas pu agir en toute impartialité »*. En fait, M. Bon a été, de 1955 à 1972, chez Citra, filiale de Spie-Batignolles, une des sociétés du groupe.

Les avis divergent cependant sur les effets d'une telle récusation, une première juridique semble-t-il pour des magistrats consulaires qui sont par définition d'anciens patrons. Selon la CGT, M. Bon *« ne pourra plus prendre la moindre ordonnance jusqu'à ce que la cour d'appel réunie en chambre de conseil ait statué »*.

Dans l'administration, en revanche, on affirme que cela n'empêchera nullement les chambres compétentes du tribunal de commerce de délibérer. Or, avec les remises des propositions de repreneurs (Framatome avec 132 millions de francs pour l'énergie, la chaudronnerie et Neyrpic, Usinor pour la métallurgie et l'armement avec 58 millions, mais aussi l'américain Rockwell Graphic Systems pour l'imprimerie, l'ouest-allemand GEA pour les aéroréfrigérants, le belge Hamont Sobelco pour les échangeurs thermiques, Spie-Batignolles pour Clecim, etc.), le tribunal va devoir se prononcer rapidement sur ce qui apparaîtra comme un démantèlement de Creusot-Loire. Ce que cherche justement à éviter la CGT.

LE GROUPE AMÉRICAIN RCA POURRAIT LANCER UNE OPA SUR LA SOCIÉTÉ BRITANNIQUE THORN-EMI

Le cours de la société britannique Thorn-EMI est monté en flèche à la Bourse de Londres, mardi 30 octobre, à la suite d'une rumeur selon laquelle le groupe américain RCA préparerait une offre publique d'achat sur les titres Thorn-EMI.

Si cette rumeur est fondée, l'OPA aurait un retentissement important dans l'électronique en Europe. Thorn-EMI, avec un chiffre d'affaires de 2 820 millions de livres et quatre-vingt-dix mille personnes, est la première société britannique d'électronique « grand public » (téléviseurs, magnétoscopes) mais aussi d'appareils ménagers, de disques, de productions cinématographiques. Elle réalise aussi des appareils informatiques et militaires. — *(AFP.)*

Seiko entre chez Matra Horlogerie

Matra Horlogerie (MH) se met à l'heure japonaise. Déjà fournisseur privilégié (modules électroniques), le groupe nippon Hattori (marque Seiko), numéro un mondial de l'horlogerie (9 milliards de francs de chiffre d'affaires), va devenir son deuxième plus gros actionnaire. Il va injecter 40 millions de francs dans l'affaire et détiendra ainsi 15 % de ses actions, une participation qu'il pourra ultérieurement porter à 20 %, ou plus, à l'occasion d'opérations sur le capital auxquelles Matra ne participerait pas. Un accord a été signé entre les sociétés.

Les deux groupes sont en même temps convenus d'élargir le champ de leurs échanges commerciaux dans l'horlogerie afin de les rééquilibrer. Jusqu'ici Hattori fournissait 1,3 million de modules électroniques à MH, mais ne commercialisait aux Etats-Unis à travers son réseau que 170 000 montres Jaz (une des marques de MH avec Yema, Cupillard-Rième). A ces quantités vont s'ajouter désormais 200 000 montres destinées au marché japonais.

A terme, MH livrera à Hattori 400 000 boîtiers et cadrans haut de gamme ainsi que des bracelets. Cet accord, auquel les pouvoirs publics ont donné leur aval n'a rien pour surprendre. Pour MH, premier horloger de France par la taille (450 millions de francs de chiffre d'affaires, 2 millions de pièces produites) avec 25 % du marché de la montre et 25 % du marché du réveil, c'est un peu la solution de la dernière chance. Malgré la rationalisation et la modernisation de l'outil de production, cette branche horlogère de Matra reste déficitaire (encore 33 millions de francs de pertes en 1983).

Le marché national, il est vrai, n'est plus « porteur » depuis des années. Pour 1984, l'on s'attend encore à une baisse de 6,4 % de la consommation (7,4 millions de montres seulement). Le raz de marée électronique en provenance du Sud-Est asiatique est passé par là, ainsi que la crise.

A.D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,2950	9,3000	+ 40	+ 55	− 10	+ 15	− 280	− 180
$ can.	7,0556	7,0610	− 83	− 56	− 185	− 145	− 609	− 507
Yen (100)	3,7808	3,7843	+ 141	+ 154	+ 246	+ 265	+ 669	+ 726
DM	3,0656	3,0675	+ 126	+ 136	+ 222	+ 236	+ 610	+ 655
Florin	2,7174	2,7208	+ 105	+ 112	+ 186	+ 196	+ 494	+ 531
F.B. (100)	15,1929	15,2060	− 58	+ 3	− 212	− 123	− 648	− 389
F.S.	3,7237	3,7315	+ 187	+ 203	+ 331	+ 351	+ 896	+ 954
L (1 000)	4,4943	4,4947	− 209	− 189	− 462	− 431	− 1355	− 1268
£	11,2981	11,3136	− 17	+ 29	− 97	− 29	− 263	− 86

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10 1/8	9 5/8	10	9 13/16	10 3/16	10 1/8	10 1/2
DM	5 3/8	5 7/8	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 1/2	6	5 5/8	6	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	10 7/8	11 5/8	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 3/4	11 5/16
F.S.	2 1/4	2 5/8	4 9/16	4 15/16	5	5 3/8	4 15/16	5 5/16
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	15 1/8	16 1/8	15 1/8	16 1/8	15 3/8	16 1/4
£	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 7/16	10 13/16	10 3/8	10 3/4
F. franç.	10 3/4	11 1/4	10 1/8	10 7/8	10 3/8	11 1/8	11 3/8	11 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

LA RÉUNION DE L'OPEP

Vers un accord sur la répartition de la baisse de la production de pétrole

De notre envoyée spéciale

Les treize pays de l'OPEP, réunis en conférence consultative à Genève, pourraient s'entendre, ce mercredi 31 octobre, sur une baisse coordonnée de leurs productions. La diminution de 1,5 million de barils par jour du plafond de production, fixé en mars 1983 à Londres, devrait être répartie entre les pays membres, sauf le Nigeria et l'Irak. L'OPEP devrait également décider de constituer un comité ministériel, présidé par Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, chargé d'étudier une réorganisation de la grille des prix relatifs de l'OPEP (différentiel), qui devrait rendre ses conclusions dans les prochaines semaines.

Genève. – Confusion, perplexité, fébrilité. Le grand show pétrolier de l'automne tire à sa fin. Après deux jours de palabres, les treize ministres de l'OPEP sont enfin entrés dans le vif du sujet. A l'issue d'une réunion à huis clos de trois heures, le 30 octobre, les ministres ont annoncé, par la voix de leur porte-parole coutumier, le docteur Subroto, ministre indonésien, qu'un accord de principe avait été trouvé sur la répartition, pays par pays, de la baisse du plafond de production décidée la veille (1,5 million de barils par jour sur un plafond total de 17,5 millions de barils par jour).

Les ministres devant consulter leurs gouvernements respectifs sur les chiffres précis, ils devaient se retrouver mercredi pour fixer en détail l'effort demandé à chacun, discuter de la grille des prix, et formaliser un accord global.

Un à un, les ministres ont regagné leur suite, lâchant sur leur passage des bribes d'information à une foule agitée qui s'éparpille bientôt entre le lobby, le bar et les chambres de l'hôtel Intercontinental. Plusieurs centaines d'observateurs cherchent fébrilement à arracher des informations sur le contenu exact des débats de l'après-midi à une poignée de ministres et de délégués, dont quelques-uns seulement sont réellement au fait de la situation. Les sources fiables sont rares et fort courtisées. La pagaille et l'incertitude sont à la hauteur de l'intoxication féroce qui sévit.

Le contraste est total entre la fragilité des informations qui filtrent et l'importance des enjeux qu'elles représentent. Car bon nombre de «spectateurs» ont ici un intérêt direct, plus ou moins évident, à connaître le plus exactement possible l'évolution des débats. Les négociants – la plupart des principales sociétés mondiales sont représentées – cherchent à savoir quelle attitude adopter sur le marché et, accessoirement, à conclure quelques affaires dans les appartements ministériels. Les représentants des grandes compagnies, également fort nombreux, tentent d'apprécier quelle politique de stockage et d'achat ils devront recommander à leur maison mère, et prennent des contacts... « *On attend. Le marché est si fou, il est important de savoir ce qui se passe et surtout comment cela se passe,* explique l'un d'eux. *C'est aussi une opportunité de rencontrer des gens difficiles à approcher d'ordinaire, comme les Iraniens ou les Libyens.* »

Les enjeux financiers

Autour d'eux s'agitent une foule de journalistes de toutes nationalités et bon nombre d'observateurs divers : banquiers, consultants, avocats.

« *Ce qui se passe ici s'évalue en dizaines de milliards de dollars* », assure M. Christian Weyer, directeur général de Paribas en Suisse. Brusque rappel à la réalité. Ce qui se joue, c'est en effet la réussite ou l'échec d'une stratégie destinée à éviter une baisse des prix mondiaux du pétrole. Rapportée à une production de quelque 44 millions de barils par jour, une baisse de 1 à 2 dollars par baril induit un mouvement de capitaux de 16 à 32 milliards de dollars par an, 150 à 300 milliards de francs ! « *Et elle touche tous les échelons de l'industrie* », ajoute M. Weyer, exploration, production, transformation, vente de pétrole, etc. Une baisse de quelques dollars du prix du pétrole, c'est aussi et surtout un allégement de la charge des pays consommateurs et une diminution des revenus des pays producteurs, dont certains parmi les plus pauvres, comme le Nigéria, l'Indonésie, le Venezuela ont accumulé des dettes gigantesques et d'autres parmi les plus riches (Arabie saoudite, Koweït) sont au contraire des investisseurs importants sur le marché international des capitaux. C'est enfin un enjeu monétaire important, une répercussion sur le cours de la livre ou du dollar vis-à-vis des monnaies européennes étant désormais connue.

Face à ces enjeux, la confusion régnant dans les couloirs de l'Intercontinental apparaît quelque peu surréaliste. Rarement en effet l'incertitude pesant sur le résultat de la conférence aura été aussi grande. On connaissait certes, depuis le début de la conférence lundi 19 octobre, la stratégie envisagée par l'OPEP pour défendre son prix de référence après les baisses de tarif annoncées quinze jours auparavant par la Grande-Bretagne, la Norvège et le Nigéria. Mais cette stratégie consistant pour l'essentiel à agir sur la psychologie du marché en annonçant une baisse aussi spectaculaire que possible de la production de pétrole, afin de faire remonter les cours, l'effet d'annonce était aussi important que la décision elle-même, et la réussite de l'opération fort tributaire des appréciations portées par les observateurs.

Or, à Genève, l'anxiété des premières heures avait fait place mardi soir à une incrédulité quasi totale. Incrédulité sur les décisions mêmes : les bases de référence – et notamment les niveaux actuels de la production de chaque pays – restant dans le flou, l'ampleur réelle de la ponction opérée sur le marché demeurait incertaine. Et ce d'autant que la grille des prix relatifs de l'OPEP, largement inadaptée à la réalité du marché et responsable des désordres actuels, avait de bonnes chances de n'être pas modifiée, ce qui ne devait pas manquer d'encourager à nouveau les entorses à la règle. « *On parle d'hypothèses. Ces gens ne savent même pas le niveau de leur production et ils trichent. Aussi longtemps qu'ils n'auront pas un système permettant de contrôler la production pays par pays, aussi longtemps qu'ils ne fixeront pas des prix réalistes, on ne les croira pas* », assurait le représentant d'une grande compagnie pétrolière.

Incrédulité aussi sur l'impact de ces décisions : la plupart des compagnies et des négociants estimaient en effet que la baisse prévue de la production (1,5 million de barils par jour par rapport au plafond actuel) n'était pas assez importante pour créer un déficit quantitatif de l'offre, mais permettrait tout au plus d'éponger un surplus, sauf si l'hiver était très rigoureux et provoquait un sursaut de la demande. Surtout, la plupart des observateurs s'attendaient que le raffermissement éventuel des cours, après la décision de l'OPEP, soit, en tout état de cause, éphémère, dans la mesure où les problèmes de fond n'étaient pas réglés.

Résultat concret de cette incertitude : les prix du pétrole sur les marchés libres avaient continué mardi à s'effriter : – 30 cents par baril sur le marché de New-York, – 35 cents sur le marché au jour le jour de Londres. Fâcheux pour une conférence destinée à rassurer le marché.

VERONIQUE MAURUS.

SOCIAL

Le patronat demande l'annulation des modifications des dates de versement des cotisations sociales

« *Une brutale transfusion de près de 10 milliards de francs de la trésorerie des entreprises à celle de la Sécurité sociale* », selon M. Yvon Gattaz, président du Conseil national du patronat français (CNPF). « *Un véritable racket* », selon M. Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Les deux organisations patronales, pour la première fois depuis 1981, avaient mobilisé ensemble leurs dirigeants (et pour le CNPF, les représentants de la plupart des fédérations professionnelles et unions patronales) pour réclamer, au cours d'une conférence de presse le 30 octobre, l'annulation des mesures décidées par le gouvernement pour accélérer le versement des cotisations sociales par les entreprises et gagner ainsi plusieurs milliards de francs. Les représentants patronaux se sont élevés contre « *un changement des règles du jeu opéré de manière unilatérale et régalienne.* »

Les modifications prévues touchent à la fois les dates de versement des cotisations de la Sécurité sociale et le mode de comptage des effectifs des entreprises. Les entreprises payant leurs salariés entre le 1er et le 10 du mois suivant le travail devront verser leurs cotisations le 15, alors qu'elles le font aujourd'hui quatre à six semaines plus tard, selon qu'elles ont plus ou moins de quatre cents salariés. Cette mesure, selon M. Gattaz, représenterait une avance de trésorerie de 6 milliards de francs de la part des entreprises. se combinera avec un mode de calcul différent des effectifs, les entreprises de moins de dix salariés pouvant payer les cotisations par trimestre et celles entre dix et quatre cents bénéficiant d'un décalage de deux semaines par rapport aux autres, alors qu'aujourd'hui les chiffres portent sur les établissements. Cela représenterait une avance de trésorerie de 3,5 milliards de francs (1,5 + 2) selon le patronat.

Seraient particulièrement touchés le bâtiment, les travaux publics, les services qui pratiquent fréquemment le «décalage» de la paie et ont des établissements dispersés, de la métallurgie (70 % des entreprises touchées, selon M. Pierre Guillen, délégué général de l'UIMN). Les entreprises en difficulté, selon le patronat, seraient poussées au dépôt de bilan.

M. Michel Delebarre, ministre du travail, répondant mardi soir à la place de Mme Dufoix, ministre des affaires sociales, absente a protesté contre le mot de racket, « *manifestement un abus de langage* ». Selon un communiqué du ministre, « *il s'agit de mettre toutes les entreprises de plus de dix salariés dans la même situation de paiement des cotisations dans le mois qui suit le travail effectué* ». Les sommes en jeu « *ne devraient pas porter sur plus de 3,5 milliards* », et « *des dispositions ont été prises* » pour que le supplément de cotisations au départ « *puisse être acquitté par sixièmes jusqu'en mai 1985* ». En outre, des directives ont été données pour que la mesure soit appliquée avec discernement afin de n'entraîner « *aucun dépôt de bilan* ».

FORTE PROGRESSION DE LA CGT A USINOR-DUNKERQUE

Les élections au comité d'établissement d'Usinor-Dunkerque le 29 octobre ont été marquées par une forte progression de la CGT, la CFDT et FO enregistrant de sensibles reculs. Dans le premier collège (ouvriers), où il y avait 6 361 inscrits, 3 997 votants et 3 784 exprimés, la CGT a obtenu 2 234 voix, soit 59 % des suffrages exprimés (+ 10,3 points par rapport à 1982) et 7 sièges, FO, 716 voix, soit 19 % (– 8,8) et 2 sièges, la CFDT 612 voix, soit 16 % (– 7,5) et 1 siège, et la CFTC, 221 voix, soit 5,8 % (pas de liste en 1982) et pas de siège. Dans le deuxième collège (employés, techniciens et agents de maîtrise), où il y a eu 1 744 suffrages exprimés, la CGC obtient 36 % des suffrages exprimés et 1 siège, FO, 20 % et 1 siège (en 1982 une liste d'union CGC-FO avait obtenu 60 % des suffrages et 2 sièges), la CGT, 20,5 % (+ 5) et 1 siège, la CFDT, 8,5 % (– 6) et 1 siège, la CFTC, 5 %.

En mars dernier, les élections des délégués du personnel n'avaient pas permis d'obtenir le quorum au premier tour. Au second tour en juin, le Syndicat de lutte des travailleurs (SLT) (non représentatif et formé par des dissidents de la CFDT) avait pu présenter des candidats et avait obtenu 23,2 % contre 42 % pour la CGT, 15 % pour FO et 12 % pour la CFDT. Il semble qu'aux élections d'octobre la CGT ait bénéficié d'une partie des suffrages qui s'étaient portés en juin sur la SLT.

● **Des grévistes bloquent l'accès d'une zone industrielle dans l'Oise.** – quarante-six des cinquante-huit employés des établissements hydrauliques Paul (spécialisés dans la fabrication de matériel hydraulique pour centrales et composantes) se sont mis en grève et ont bloqué, le 30 octobre au matin, l'accès principal de la zone industrielle de Auneuil (Oise) où est située l'usine.

Le conflit remonte au 9 octobre, date de mise en liquidation judiciaire de l'usine. – *(Corresp.)*

AGRICULTURE

VINGT ANS APRÈS LA RÉFORME PISANI, LA RÉFORME ROCARD

L'administration concentre ses structures départementales et crée des échelons régionaux

Vingt ans après M. Edgard Pisani, M. Michel Rocard a entrepris de réformer l'appareil administratif de l'agriculture. Mais à la différence de la réforme de son prédécesseur, qui regroupait deux corps, celui des ingénieurs du génie rural et celui des ingénieurs des eaux et des forêts, la réforme de M. Rocard porte uniquement sur les structures des services extérieurs. Les décrets d'application seront signés en novembre, pour une mise en œuvre dès le 1er janvier 1985.

Comme l'a indiqué le ministre, « *il s'agit essentiellement de remettre de l'ordre dans la pagaille agricole, parce que dans chaque département le préfet devait consulter sept chefs de service extérieur, sans autorité territoriale commune, ce qui lui permettait d'ailleurs de jouer les uns contre les autres* ». Désormais, le directeur départemental de l'agriculture (DDA) sera le patron de l'ensemble des services extérieurs dans les départements. Il couvrira l'ensemble des missions suivantes : exploitation et économie agricole, formation-développement, aménagement rural, forêt et bois, eau et environnement, statistiques agricoles, santé animale et hygiène alimentaire, travail et protection sociale.

Alors qu'auparavant chacun des services départementaux était en liaison directe avec une direction correspondante au sein du ministère, désormais les passages se feront par le DDA. M. Rocard a précisé qu'il n'était pas question d'enlever à certains services, comme l'inspection vétérinaire ou celle des lois sociales, les missions et responsabilités qu'ils sont les seuls à pouvoir assumer du fait de la qualification de leurs agents. Ceux-ci ont des droits à jugement propre, relevant de leur déontologie professionnelle, qui impliquent qu'ils n'en réfèrent pas obligatoirement à leur tutelle administrative. C'est cette précision qui selon M. Rocard a permis l'adoption, sans trop de réticences, de la réforme par les différents corps de fonctionnaires.

Le second point important de cette modification administrative, c'est la création d'un échelon régional, avec la nomination prochaine de vingt-deux directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt (DRAF), qui auront peu ou prou les mêmes attributions que les DDA, mais au plan régional, avec un accent particulier sur l'enseignement agricole, les industries alimentaires, la filière bois, les contrats de plan, et naturellement la coordination interdépartementale. Ainsi le ministère de l'agriculture adapte-t-il ses services extérieurs à la décentralisation, en se déconcentrant.

L'une des raisons essentielles de cette réforme tient en une phrase de M. Rocard : « *A l'issue de la période transitoire, dans un peu plus d'un an, le gouvernement définira une nouvelle organisation de l'administration territoriale qui consacrera les services forts, performants, adaptés à la nouvelle organisation des rapports avec les collectivités locales et capables de répondre à de nouveaux besoins, au détriment des services plus faibles, mal adaptés à des tâches nouvelles ou trop isolés.* » Les services extérieurs du ministère étaient trop dispersés et risquaient de ne pas « faire le poids », alors que l'administration de l'agriculture est concernée par l'ensemble de la population agricole, et même rurale au sens large, face aux autres grands ministères (équipement et finances, par exemple), face aux bureaux des préfectures, face enfin aux nouvelles compétences des conseils régionaux et de leurs services.

Une approche économique

Il ne s'agit pas seulement, avec cette réforme, de maintenir un rapport de forces, mais de regrouper les forces de l'agriculture, pour une meilleure synthèse dans l'application de la politique agricole, et surtout pour avoir de cette politique une approche plus économique. Cela passe par trois moyens : la formation économique des cadres, l'intervention des DRAF auprès des entreprises agroalimentaires, la coordination locale, par les DRAF et les DDA, de l'action des offices par produits.

Enfin M. Rocard veut par cette réforme « *rompre le quasi-monopole de certains corps sur certaines fonctions* ». « *Ce ministère ressemble un peu trop à l'addition de féodalités taillées au fil des ans* », a-t-il déclaré. Cela veut dire que les fonctionnaires seront nommés à des postes de responsabilité en fonction de leur compétence, qu'ils soient ingénieurs du génie rural des eaux et des forêts (GREF) ou d'agronomie, administrateurs civils, vétérinaires ou inspecteurs du travail.

J. G.

LES QUOTAS ATTRIBUÉS AUX LAITERIES SERONT CONNUS DANS LES PROCHAINS JOURS

Les laiteries et, par conséquent, les éleveurs vont connaître dans les prochains jours les quantités de lait (ou quotas) qu'ils ont le droit de produire au cours de l'exercice allant du 2 avril 1984 au 31 mars 1985. Cette mesure destinée à freiner la production avait été décidée par les ministres de la CEE en mars dernier. Le fait qu'elle a commencé à s'appliquer dès le mois suivant pour le début de la campagne n'a pas facilité le travail des administrations des dix pays de la Communauté, et les retards inévitables ont concourru à l'inquiétude des éleveurs.

M. Francis Ranc, directeur de l'ONILAIT (Office national interprofessionnel du lait), a indiqué mardi 30 octobre que l'arrêté définissant les conditions de répartition de la production serait publié incessamment, après qu'il eut été approuvé par le conseil de la direction de l'Office. Les professionnels ont finalement accepté le principe d'une réserve nationale destinée à des transferts de quotas entre régions. Celle des laiteries dont les besoins sont supérieurs aux quantités libérées ne contribueront pas à la réserve nationale.

ÉTRANGER

En Belgique

Le gouvernement baisse les prix de l'énergie pour éviter une hausse des salaires de la fonction publique

De notre correspondant

Bruxelles. – Paradoxe ? Les syndicats, unanimes pour la première fois, protestent contre une baisse de prix très appréciée par le public. Le ministre des affaires économiques, M. Marc Eyskens, a, en effet, réduit les tarifs de l'essence, du gasoile, du mazout, du gaz et de l'électricité. Or cette initiative est dénoncée avec une véhémence inhabituelle par l'ensemble des syndicats, qu'ils soient socialistes, chrétiens ou libéraux.

Cette situation n'est cependant pas tout à fait inexplicable. Le ministre a donné son coup de frein aux prix lorsqu'il s'agissait d'établir l'indice officiel dont l'évolution commande les hausses de salaires et de traitements dans les services publics. Aussi cet indice s'est-il, en octobre, situé tout juste au-dessous du niveau (+ 0,46 % au lieu de + 0,50 %) à partir duquel l'ensemble des travailleurs de l'Etat auraient eu droit à une augmentation.

Partie simplement remise ? La prochaine indexation des rémunérations devrait avoir lieu normalement au début de 1985. Mais, conformément au programme d'austérité du gouvernement, les travailleurs se voient privés chaque année du bénéfice d'une indexation. Autrement dit, ils devront attendre jusqu'en mai ou juin pour constater une augmentation sur leur feuille de paie.

Entre-temps l'État compte ainsi économiser quelque 15 milliards de francs belges (2,3 milliards de francs), une moitié venant de la rémunération des services publics, l'autre des allocations sociales et de chômage qui sont également indexées sur la hausse des prix. Et M. Eyskens affirme que le « *thermomètre des prix* » n'a pas été modifié ; – il aurait tout au plus anticipé certaines baisses pétrolières. Pour leur part, les syndicats lui reprochent d'avoir mis « *des glaçons dans l'eau avant d'y plonger son instrument de mesure* ».

L'attitude du gouvernement n'est d'ailleurs pas incompréhensible. Il est parvenu, grâce au plan d'austérité, à ramener actuellement le taux d'inflation à 5,8 % sur une base annuelle. Répliquant à l'argumentation des chefs syndicaux, le ministre des affaires économiques a, en tout cas, affirmé d'une manière catégorique : « *Entre l'emploi et le freinage des salaires nominaux, mon choix est l'emploi.* »

JEAN WETZ.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **La CGT : pas d'honoraires libres pour les médecins.** – La CGT, au cours d'une conférence de presse, le mardi 30 octobre, a demandé que la convention à négocier entre les caisses d'assurances maladie et les syndicats médicaux, convention qu'elle souhaite négocier aussi, ne comporte ni possibilité d'honoraires libres ni dépassement permanent pour les médecins. Toutefois, la CGT souhaite un système de promotion pour les médecins, notamment pour les généralistes.

Pour ces derniers, en particulier, elle estime souhaitable « *un maintien de leur pouvoir d'achat* », qui, selon elle, aurait pu être assuré plus facilement si la cotisation exceptionnelle de 1 % sur les revenus n'avait pas été abandonnée : la CGT souhaite que le taux de prélèvement sur les revenus du capital soit accru en 1985 pour apporter la même somme qu'en 1984.

● *Renault : accord pour les préretraites.* – Le comité central d'entreprise de Renault réuni le mardi 30 octobre a donné un avis favorable au plan de convention avec le FNE pour des départs en préretraite en 1985 présenté par la direction et qui pourrait concerner 8 472 salariés de plus de cinquante-cinq ans, malgré certaines réserves sur les effets de la mesure ou (pour la CGT) sur la nécessité de remplacer les partants. De même, les syndicats ont pour la plupart donné un avis favorable au projet de convention avec l'Office national d'immigration pour le retour volontaire de travailleurs dans le pays d'origine .

MONNAIES

EMISSION DE 10 MILLIARDS DE FRANCS D'OBLIGATIONS RENOUVELABLES DU TRÉSOR

L'Etat a lancé le 31 octobre, une nouvelle émission d'obligations renouvelables du Trésor (la quatrième du genre depuis le début de l'année), destinée, comme les emprunts d'Etat classiques, à financer le déficit budgétaire. D'un montant de 10 milliards de francs et d'une durée initiale de six ans, elle est assortie d'un taux fixe de 10 %, qui reflète la tendance générale à la baisse des taux enregistrée cet automne.

En effet, ce taux est en retrait de près de deux points (1,85 %) par rapport à la précédente émission du même type de produit qui avait eu lieu en septembre dernier pour un montant de 5,5 milliards de francs.

Ces titres pourront être éventuellement renouvelés ou échangés au bout de trois ans, selon une formule qui est destinée à protéger l'épargnant contre une reprise éventuelle de l'inflation. Cette émission portera à 84,5 milliards de francs le recours de l'Etat au marché obligataire (épargne longue) depuis le début de l'année, dont 54,5 milliards de francs sous forme classique et 30 milliards sous forme d'ORT.

SOCIAL

Un entretien avec M. Krasucki, secrétaire général de la CGT

● *Le monde du travail commence vraiment à dire non*
● *Nous restons favorables à l'alliance des partis de gauche*

Quelques jours après la grève nationale dans la fonction publique et au moment où se poursuivent des négociations chez Renault sur l'emploi, M. Henri Krasucki fait dans *le Monde* un tour d'horizon de l'actualité économique et sociale.

Cet entretien avec le secrétaire général de la CGT fait suite à ceux que nous avons déjà publiés avec M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT (le 21 août), M. Paul Marchelli, président de la CGC (le 21 septembre), M. André Bergeron, secrétaire général de FO (le 26 septembre), et M. Jean Bornard, président de la CFTC (le 16 octobre).

« Depuis plusieurs semaines, la CGT semble aller crescendo dans ses appels à l'action. A travers ce qui s'est passé notamment dans la fonction publique et chez Creusot-Loire, avez-vous l'impression d'être entendu ou que les salariés restent encore l'arme au pied ?

— Ce crescendo, on le trouve en profondeur dans l'évolution de l'état d'esprit des salariés. Sans abuser de métaphores musicales, leur action devient à la fois plus ample et plus montante. Au fil de mes déclarations, j'ai le sentiment d'être réellement et sans vanité le porte-parole du plus grand nombre de salariés. En même temps, la CGT est dans son rôle d'organisation syndicale. En jouant un rôle dynamique, nous ne nous situons pas derrière les travailleurs, mais devant eux, juste ce qu'il faut. Ce que nous exprimons est de plus en plus largement partagé. On en voit l'illustration à travers plusieurs actions syndicales récentes. Ce fut la grève chez Renault, au Mans d'abord puis dans toutes les usines. C'est aussi la réaction extraordinaire du Creusot. Alors que tout le monde ou presque exerçait une pression terrible sur ces travailleurs pour les faire renoncer, seule la CGT leur a donné l'occasion de s'exprimer en toute liberté. Le caractère du vote, plus massif qu'aucune autre élection professionnelle, ne permet pas d'en contester la légitimité et reflète d'abord ce besoin des travailleurs de donner leur avis.

» Au Creusot, tous apprécient que la CGT ait tenu parole. Nous irons aussi loin que les travailleurs le voudront. Nous leur demanderons leur avis en leur donnant le nôtre. Déjà nous l'avons fait et ils ont répondu. Il se trouve qu'au Creusot ils ont donné une majorité absolue à notre proposition, mais il reste beaucoup à faire pour poursuivre le débat et élargir cette majorité. La vraie question est posée aux pouvoirs publics : va-t-on oui non se donner les moyens de résoudre ce problème qui n'est pas Creusot-Loire mais Empain-Schneider ? Quant aux fonctionnaires, leur grève du 25 octobre est plus forte qu'en mars dernier. On peut toujours trouver des inégalités, des insuffisances ou des lacunes, mais le fait est que le monde du travail commence vraiment à dire non. Ce mouvement n'en est qu'à ses débuts, et c'est une grave erreur de sous-estimer, comme le font certains observateurs, ce qu'il porte en lui. Je ne suis pas amateur de prophéties ni de météorologie sociale, mais quelque chose est en train de se produire qui peut prendre des développements de grande envergure et une intensité qu'actuellement personne n'est en mesure de définir avec exactitude.

Ce qui est visé, c'est d'abord le CNPF

— Quand vous dites qu'actuellement le monde du travail dit non, ce non s'adresse-t-il au gouvernement ? Est-ce ce gouvernement, privé désormais de la participation de ministres communistes que vous aviez saluée comme un fait historique, qui est visé par ce harcèlement ?

— Ce qui est visé, c'est d'abord le CNPF. L'adversaire des travailleurs, y compris ceux du secteur public, c'est le CNPF. Mais ce mouvement s'adresse aussi au gouvernement. Ce n'est pas parce qu'il a changé de composition. Depuis 1981, la CGT, tout en prenant acte des réformes intervenues dans la première période, a mis en garde contre les aspects timorés de la politique gouvernementale et ses insuffisances. Constamment, nous avons appelé les travailleurs à se manifester et à ne pas compter seulement sur l'action du gouvernement. Le mouvement syndical existe comme une force indépendante de tout gouvernement et de toute formation politique. Au fur et à mesure que les événements se sont précisés, nous avons exprimé nos désaccords et organisé des actions. Cependant, au fil du temps, le désenchantement puis le mécontentement se sont affirmés. Dans une première période, beaucoup de travailleurs qui avaient énormément espéré ont ouvert un crédit. Ils considéraient comme un risque le fait de mener des actions trop fortes qui auraient pu gêner ou déstabiliser un pouvoir qu'ils avaient voulu. Puis ils se sont progressivement rendu compte qu'il ne se produisait pas ce qu'ils attendaient légitimement. On l'a vu tant sur le pouvoir d'achat que sur l'absence de solutions aux problèmes de l'industrie et l'aggravation du chômage. Le mécontentement a vécu ses moments les plus forts par l'action des sidérurgistes et celle des fonctionnaires dans le premier trimestre de cette année. Il a connu son sommet au plan politique aux élections européennes, avec un phénomène d'abstention massive qui a affecté les formations de gauche.

» Ce mécontentement en soi n'est pas suffisant. Il risque de se traduire en un certain découragement. Les espoirs des travailleurs n'étaient ni utopiques ni abusifs. Ils espéraient un niveau de vie convenable, un recul du chômage, un développement de l'économie, un avenir pour les jeunes, des libertés démocratiques. Nous refusons de renoncer à tout cela. Ce refus doit se traduire par un authentique sursaut. Laisser passer toute une législature sans manifester dans toute son ampleur la force réelle qu'ont le monde du travail et le mouvement syndical, ce serait dramatique. Faut-il être mécontent et résigné ou mécontent et résolu à ne pas se laisser enfoncer dans la crise, à ne pas se laisser frustrer d'espoirs justifiés ? La CGT a choisi résolument le deuxième terme de l'interrogation.

» La composition du gouvernement est de la responsabilité des partis. Naturellement, la CGT reste favorable à une alliance des partis de gauche. Ce n'est pas à elle d'en décider. Elle respecte le droit de chacune des formations politiques à se déterminer. Nous ne voulons pas d'ingérence dans les affaires du syndicat, et nous ne pratiquons d'ingérence dans les affaires d'aucun parti. Ce gouvernement tel qu'il est, c'est avec lui que nous traitons. Nous avions des désaccords précis sur des problèmes économiques et sociaux. Ils sont toujours là et ils se sont même accentués, mais nous ne cherchons pas une caractérisation politique globale de sa politique. La divergence, elle, n'est pas seulement entre la CGT et le gouvernement, elle est entre les travailleurs et le gouvernement.

— Vous parlez de plus en plus de grèves, d'occupations, voire de défilés comme les partisans de l'école privée. Mais quelle est la dimension politique de votre action ? Jusqu'où pouvez-vous aller sans favoriser un retour de l'opposition au pouvoir ?

— Nous existons pour défendre les intérêts des travailleurs quel que soit le gouvernement et face au patronat. C'est notre raison d'exister et ce qui doit obligatoirement nous déterminer. Nous sommes un syndicat, donc un groupement d'intérêts. Sans complexes, parce que ces intérêts sont ceux des gens modestes qui créent les richesses du pays. Nous devons accomplir notre rôle sans surenchère, sans outrance mais sans complaisance.

» Par ailleurs, le pire qui puisse arriver, ce qui pourrait le mieux favoriser le retour du conservatisme et de la réaction, ce serait la désespérance des travailleurs, leur renoncement, chacun étant ulcéré mais passif dans son coin. S'ils renoncent à se défendre, les travailleurs traduisent ensuite leur mécontentement en abstentions. Or ils ont aujourd'hui la capacité de créer une situation où l'inacceptable devienne impossible. Actuellement, nous sommes en présence d'un choix qui conduit à la situation désastreuse présente, mais ce choix n'est pas irrévocable. Rien n'est irrévocable, sauf la mort.

» S'ils utilisent cette volonté avec toute la force réellement nécessaire, il faudra bien en tenir compte. Ce sera positif car des issues existent. Aucun homme d'Etat n'a jamais été déshonoré parce qu'il modifiait un choix qui ne correspondait pas à la volonté populaire. Le souverain, c'est le peuple. Il se manifeste dans le vote et aussi dans l'action par l'exercice des libertés démocratiques. Il faut donc développer ce qui correspond à l'action syndicale de masse : des manifestations, des grèves, des occupations d'entreprise. Ce mouvement n'est pas suffisant, mais il est sur une courbe ascendante. Il n'y a rien à craindre à se décider mais tout à perdre à se résigner. Ce n'est pas une action destructrice mais une action pour faire mieux.

» J'ai l'impression d'être en présence d'interlocuteurs avec lesquels je sens que nous pourrions discuter utilement et conclure de manière positive. Malheureusement, ils ont fait un choix inverse et ils sont en train de se consoler en pensant que les travailleurs, bien que mécontents, avaleront quand même la potion amère. Voyez comment on rapetisse l'action des fonctionnaires, comme toutes les autres, d'ailleurs. C'est la raison pour laquelle nous disons aux travailleurs : ils n'y croiront pas tant que vous ne serez pas au maximum de puissance dans l'action syndicale. Puisqu'ils y tiennent, allez-y ! Ce sont ceux qui nous y poussent qui en porteront la responsabilité.

Le gouvernement subit la pression du capital

— Vous estimez que la politique du gouvernement a échoué sur plusieurs points importants comme l'emploi et le renouveau industriel. Quelles sont les causes de cet « échec » : une « insuffisante fermeté vis-à-vis du patronat » ou un penchant prononcé pour le libéralisme, fût-il « de gauche » ?

— Je ne sais pas s'il y a ou non un penchant pour le libéralisme, fût-il de gauche. Si je disais en l'état actuel qu'un choix doctrinal a été fait en faveur du libéralisme, on le prendrait pour un procès d'intention. Mais il ne faut pas s'étonner que, parmi les travailleurs, dans la CGT et ailleurs, des syndicalistes se posent cette question. Depuis le début, il y a un manque de fermeté devant les exigences du CNPF et des maîtres du capital, ces grandes familles qui, comme Peugeot ou les Schneider, de Wendel ou Empain, ont depuis longtemps cessé de gérer les affaires comme des industriels mais comme des spéculateurs. L'argent doit aller à l'argent sans transiter par la production et donc l'emploi. Depuis trois ans, nous disons que le gouvernement recule devant ces gens-là. Il faut croire que leur pression est plus forte que celle des travailleurs. La lutte de classe, elle existe. Le gouvernement devrait faire preuve de plus de détermination. Pour l'instant, il subit la pression du capital français et international et pas assez de ceux dont il tient son pouvoir. C'est sans doute parce qu'elle n'est pas suffisante.

— Comment vous situez-vous dans la controverse sur le rôle de l'Etat ?

— Il y a certaines hypocrisies dans ce débat. Dans les milieux patronaux — comme chez certains partis politiques, — on dit qu'il y a trop d'Etat, mais en même temps on réclame à l'Etat bien des incitations, bien des facilités fiscales. Nous, nous sommes vraiment contre l'étatisme exagéré. Il faut un Etat qui coordonne les affaires de la France, mais nous sommes contre l'abus de l'intervention et pour une vraie démocratisation et une véritable décentralisation. Dans la gestion des entreprises nationalisées, il y a des choses qui relèvent de l'Etat, mais nous, nous sommes pour l'autonomie de gestion. Or les entreprises nationales aujourd'hui n'en disposent pas. Il ne faut pas tricher. EDF, par exemple, n'a pas le droit de se gérer normalement. Savez-vous que EDF avait l'intention d'embaucher environ deux mille personnes ? Le gouvernement a limité ces créations d'emploi à six cents. Il a interdit à EDF de créer des emplois dont elle a besoin et qu'elle peut financer. L'inspection des finances s'est livrée à un examen poussé qui a donné lieu à un rapport. La direction s'est vue interdire par voie d'autorité gouvernementale de communiquer ce rapport au conseil d'administration. Qui donc alors est contre l'étatisme tatillon ? Pour le moment, les entreprises nationalisées n'ont pas l'autonomie de gestion, et ce n'est pas notre fait.

Moderniser comme des sauvages ou comme des civilisés ?

— Peut-on accepter la modernisation comme objectif et en refuser les conséquences, par exemple en terme de sureffectifs ?

— La modernisation est aussi ancienne que l'espèce humaine. Ce qui est nouveau, ce sont ses progrès fantastiques, leur accélération et leurs conséquences. La modernisation devrait être un facteur de progrès. Au dix-neuvième siècle, il y a eu progrès technique et recul social. Aujourd'hui, cela ne peut plus être accepté. L'évolution des techniques ne s'accommode plus de gens ignorants, passifs, dépourvus de responsabilité. Elle doit permettre d'avoir des gens plus qualifiés, plus responsables et ayant un niveau de vie convenable. Sinon, c'est un véritable blocage de la société.

» Nous acceptons la modernisation mais nous demandons à voir de quoi il s'agit. Pour le moment, sous couvert de modernisation, on est en train de nous fermer ce qu'il y a de plus moderne ! On modernise la sidérurgie en fermant les installations qui sont du meilleur niveau mondial et on réduit nos capacités de production ! La question qui se pose est la suivante : faut-il moderniser comme des sauvages ou comme des civilisés ? Comme des sauvages, c'est à la manière Peugeot-Calvet, la manière Reagan, « à la tronçonneuse ». Il faut moderniser d'une manière civilisée, réfléchie, démocratique, progressiste, utiliser les dernières découvertes de l'esprit humain, mais avec l'homme et pour l'homme. Si au total partout cette modernisation conduit à une réduction des capacités de production et d'emploi, que vont devenir les jeunes qui sortent de l'école chaque année, même bien diplômés, et les chômeurs ? Il y a place pour des activités nouvelles et utiles, pour des biens nouveaux. Il faut les créer et les stimuler, avoir la capacité d'innover.

» Dans le coût réel de la modernisation, il faut inclure, comme nous l'exigeons dans la négociation engagée chez Renault, le coût des conséquences sociales, y compris le coût des activités nouvelles à créer. Les salariés qui sont en formation s'interrogent légitimement sur leurs débouchés : à quoi la formation va-t-elle servir si après je me retrouve à l'ANPE ? L'évolution des professions, c'est la loi de la vie, mais la modernisation doit normalement déboucher sur plus de qualification, de responsabilités et un meilleur niveau de vie. Quant à la mobilité géographique, elle nécessite bien de la circonspection. Pourquoi destru turer notre appareil économiq dans des centres bien implant alors qu'il y a tant d'activités no velles et utiles qui manquent France ?

— Se donner les moyens d'u politique de l'emploi, est-ce q cela passe par une nouvelle poli que économique ou par la remi en cause d'avantages acquis en p riode d'expansion ?

— La politique économique qu faut mettre en œuvre, c'est moins celle qui avait été annonc et qu'on ne fait pas, à laquel même on tourne le dos. Si l'altern tive à cette politique c'est la remi en cause des acquis, elle est impr ticable, et cela conduit au désastr Nous sommes le pays le plus inég litaire de toute l'Europe occide tale. Il y a donc une marge. No sommes aussi le pays qui importe plus, de l'aveu du CNPF. C'est problème français, mais il a aus une dimension internationale. L prototype, c'est la politique de Re gan et de Thatcher. C'est c qu'exige le CNPF : une réductic importante du pouvoir d'acha l'abrogation d'un certain nombre c garanties sociales et collectives a quises durant des décennies d'a tion syndicale. Tout cela conduit un recul de civilisation ! Cette s tuation existe déjà dans plusieu pays, mais aussi en France, bie qu'elle soit atténuée par notre situa tion particulière et par la résistanc des salariés.

» Il y a une offensive délibéré de désindustrialisation des grand centres et des pays industrialisé d'Europe occidentale. Pour l France, il n'y a pas d'alternative c'est soit le déclin du pays tout en tier et dans tous les domaines, soi s'engager enfin dans une voie nou velle, celle qu'ont voulue dans leu masse les salariés et la seule qu permette de faire reculer la crise On a vu des nations, des continents des civilisations dépérir et péricli ter. Il faut se ressaisir.

Un regard sans complaisance sur les défauts

— La CGT aura cent cinq ans en l'an 2 000 : comment allez-vous jouer la carte de l'adaptation dans un monde du travail modifié par les changements technologiques ?

— La société d'aujourd'hui n'est pas viable. Il faut qu'elle change, sinon il s'ensuivra tôt ou tard des situations de blocage. C'est dans cette perspective que j'envisage l'évolution du syndicalisme. La seule chose qui est sûre, c'est que, demain comme aujourd'hui, il faudra un syndicat aussi combatif que la CGT. Le syndicat existe pour défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés. Or quels que soient les évolutions professionnelles et le style de chaque génération, il y aura toujours des intérêts à défendre. On parle beaucoup de désyndicalisation, mais a-t-on pensé aux facteurs de déstabilisation du monde salarial quand, dans une année, quatre millions de personnes transitent par l'ANPE à la recherche d'un emploi ? La retraite à soixante ans, qui est pourtant une authentique conquête sociale, n'est pas non plus sans effets. Mais je ne veux pas m'abriter derrière ces réalités. Il y a de vrais problèmes à poser aussi bien à nous-mêmes qu'aux travailleurs.

» Que pèse un salarié, quel qu'il soit, face à un monde patronal puissamment organisé et dont personne ne dit qu'il est archaïque ? Toutes les entreprises, y compris nationalisées, sont membres du CNPF et y paient de lourdes cotisations. Personne ne le leur reproche, alors que les salariés, eux, devraient renoncer à ce qui constitue leur seule force, le regroupement volontaire dans le syndicat.

» Quand on regarde les choses, on s'aperçoit qu'on a besoin de défendre son travail, de défendre son emploi, de défendre ses droits. A nous d'être ce syndicat qu'on fait vivre ensemble avec tous les salariés concernés. Quant à l'adaptation de la CGT, elle se fait au fil du temps, même si ce n'est pas toujours spontané. Toute adaptation suppose un regard sans complaisance sur les défauts et les choses périmées et une volonté de construire ensemble, l'esprit ouvert et avec une plus grande démocratie au sein même de l'organisation.

» Prenez le Creusot. Voilà un syndicat CGT qui ne craint pas de dire aux travailleurs de toutes catégories, du manœuvre à l'ingénieur : c'est à vous de décider, votez, nous ferons comme vous l'aurez voulu. Quelle plus belle marque de confiance et de droiture envers les personnels ? Un tel syndicat mérite la confiance en retour. Nous allons continuer dans cette voie, et pas seulement envers les salariés dans leur ensemble, mais en permettant d'abord aux syndiqués de se prononcer sur les propositions que doit faire le syndicat. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 octobre

Nouvel effritement

Pour la seconde journée consécutive, les cours se sont effrités mardi à la Bourse de Paris. Mais les écarts dans les deux sens ont été le plus souvent de faible ampleur. Restreint, le nombre de baisses a néanmoins été légèrement suspendu à celui des hausses et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un modeste repli de 0,35 %.

Rien à dire de cette séance, pas plus que de la précédente. La décision prise par la Rue de Rivoli de supprimer l'encadrement du crédit à compter du 1er janvier prochain n'a toujours pas produit d'effet sous les lambris. « Des tracasseries en moins », disait-on autour de la corbeille, mais « sur le fond, il n'y a rien de changé ».

D'un autre côté, cette trop courte semaine n'est pas de nature à susciter les initiatives.

Pour l'instant, le marché obligataire continue d'attirer l'attention.

A nouveau, celui des actions bute sur ses plus hauts niveaux, mais avec peu d'affaires. Exception faite de la CFP, qui a bien défendu ses positions, les valeurs pétrolières se sont un peu alourdies, en liaison avec la menace du Nigeria de faire cavalier seul au sein de l'OPEP.

A signaler la hausse de Mumm (+ 8,5 %). L'annonce par Rhône-Poulenc d'une augmentation de 18,6 % de son chiffre d'affaires au 30 septembre (à structures comparables) n'a guerre eu d'effet sur le titre de participation (+ 0,32 %).

Le seul événement de la journée a été la baisse de la devise-titre (– 1,8 %), sans raison apparente.

Celle-ci s'est échangée entre 10,30 F et 10,37 F contre 10,46 F/10,56 F.

Le prix de l'or à Londres a été fixé à 335,65 dollars l'once contre 336,25 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 550 F à 101 600 F, et le napoléon 1 F à 607 F.

NEW-YORK

Vive reprise

Sans réaction ces derniers jours à la baisse des taux d'intérêt, car probablement sceptique, le marché new-yorkais s'est très vivement redressé mardi. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est, ensuite, assez largement développé et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 15,90 points à 1 217,31.

La nouvelle détente observée sur le front monétaire, tant à court qu'à long terme, a, cette fois, semble-t-il, encouragé Wall Street à sortir de l'indécision, d'autant que la forte résistance opposée au niveau 1 200 du « Dow Jones » constituait un élément favorable à la reprise des achats.

VALEURS	Cours du 29 oct.	Cours du 30 oct.
Alcoa	34 7/8	35 3/4
A.T.T.	18 1/2	18 5/8
Boeing	56	57
Chase Manhattan Bank	41	41 1/2
Du Pont de Nemours	46 5/8	47 3/8
Eastman Kodak	71 1/8	71 3/4
Exxon	43 1/8	44
Ford	46 1/4	47 1/8
General Electric	56 7/8	58 3/8
General Foods	56 7/8	58 3/4
General Motors	78 5/8	80 1/2
Goodyear	26 5/8	27
I.B.M.	124 7/8	126 3/4
I.T.T.	28 1/8	28 3/8
Mobil Oil	30 1/2	29 3/4
Pfizer	36 7/8	37 5/8
Schlumberger	40 3/4	41 7/8
Texaco	34 5/8	34 3/8
U.A.L. Inc.	42 3/4	43 1/8
Union Carbide	49 1/8	49 3/4
U.S. Steel	23 1/8	23 3/4
Westinghouse	27 1/4	27 1/2
Xerox Corp.	36 1/2	35 5/8

DÉMATÉRIALISATION DES TITRES *(suite)*

A l'occasion des opérations de dématérialisation des valeurs mobilières qui doivent entrer en vigueur à partir du 3 novembre, le ministère de l'économie et des finances précise que les certificats de souscription relatifs à l'emprunt obligatoire 11 % 1983 ne sont pas concernés par cette mesure. Les porteurs de ces certificats ne sont donc soumis à aucune obligation de dépôt, la présentation matérielle de ce titre étant nécessaire au moment du remboursement.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CYCLES PEUGEOT. – Dans un marché déprimé, le groupe a réussi, pour le premier semestre, à faire un retour remarqué dans l'ère des profits. Au 30 juin dernier, ses comptes se soldent par un bénéfice de 3,2 millions de francs, contre un déficit de 23,4 millions de francs un an auparavant. Le résultat d'exploitation a pratiquement doublé. Cependant, à cause de la baisse attendue de l'activité, le second semestre sera moins bon que le premier.

Pour la période sous revue, Cycles Peugeot a enregistré une augmentation de 4,6 % de son chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 1,24 milliard de francs.

DUMENIL-LEBLÉ. – Cette société financière, puisque telle est la dénomination prévue par la « loi bancaire » pour les anciennes maisons de titres, fera son entrée, le 6 décembre prochain, au second marché de la Bourse de Paris, à l'initiative de la Caisse centrale des banques populaires et de la charge d'agents de change Nivard-Flornoy. Cette opération se déroulera selon la procédure normale, le prix d'offre (qui ne sera arrêté que quelques jours avant l'introduction) devant être voisin de 300 F.

SODEXHO. – Le groupe mise sur une croissance de 15 % pour 1984-1985 de son chiffre d'affaires et sur une progression moyenne de ses résultats de 10 % (hors inflation) dans les cinq prochaines années, a expliqué son président. Enfin, la Sodexho, pour laquelle *« l'année en cours sera une année de transition »*, a prévu d'investir 30 millions de francs pour préparer son implantation au Japon et accélérer son expansion aux Etats-Unis. Sodexho, a rappelé M. Pierre Bellon, le président, a vu son chiffre d'affaires (3,65 milliards de francs en 1983-1984) doubler et ses résultats multipliés par cinq en trois ans, après sa diversification dans le marché des « bases-vies », principalement au Proche-Orient, c'est-à-dire les zones de logement et de loisirs érigées à proximité des chantiers de grands travaux. Dans le même temps, son bénéfice net a progressé de 36,5 % en 1983-1984 par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 117 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	29 oct.	30 oct.
Valeurs françaises	119,5	119,1
Valeurs étrangères	92,8	91,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 oct.	30 oct.
Indice général	181,9	181,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 octobre .... 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 oct.	31 oct.
1 dollar (en yens)	245,85	245,30

BOURSE DE PARIS Comptant 30 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 247
5 %	45 80	3 730
3 % amort. 45-54	71	0 748
Emp. 7 % 1973	9005	..
Emp. 8,80 % 77	120 10	3 882
9,80 % 78/93	97 20	2 980
8,80 % 78/86	97 40	7 790
10,80 % 79/94	100 45	1 687
13,25 % 80/90	106 60	5 445
13,80 % 80/87	109 30	0 567
13,80 % 81/99	111 20	10 934
16,75 % 81/87	116	2 340
16,20 % 82/90	120 20	12 925
16 % juin 82	120 95	6 312
E.D.F. 7,8 % 61	142	11 858
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 50	5 542
Ch. France 3 %	137 50	..
CNB Bques janv. 82	106 70	4 318
CNB Paribas	105 80	4 318
CNB Suez	105 75	4 318
CNI janv. 82	105 60	4 318

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45	45
A.G.F. (St Cent.)	472	491 d
A.G.P. Vie	5250	....
Agr. Inc. Madag.	87	....
Amrep	60	57 60
André Roudière	185	198 20
Applic. Hydraul.	330	330
Arbel	35 40	35 40
Artois	731	760
At. Ch. Loire	7 30	6 80 o
Aussedat-Rey	78	76
Avenir Publicité	898	890
Bain C. Monaco	91	90 10
Bazanis	440	435
B.G.I.	249 80	259 50
Banque Hypoth. Eur.	277	279
Blanzy-Ouest	335	340
B.N.P. Intercontin.	130 50	130 10
Bénédictine	1960	1905
Bon-Marché	228 50	212 90 o
Brass. Glac. Int.	838	872
Call	468	464
Cambodge	311	320
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	157	159
Caout. Padang	390	390
Carbone-Lorraine	102 60	98 50
Carnaud S.A.	253	255
Caves Roquefort	902	919
C.E.G.Frig.	292	290
C.E.M.	34 70	34 60
Cerces. Blanzy	860	852
Centrest (Ny)	102	103
Cerabati	42	40
C.F.F. Ferrailles	266	258 80
C.F.S.	700	699
C.G.V.	130	130
Chambon (M.)	450	452
Chambourcy (M.)	1040	1080
Champex (Ny)	108 50	108
Chim. Gde Paroisse	82 10	80
C.I. Maritime	418	415
Citram (B)	170	171 d
Clause	620	638
Cofradel (Ly)	450	445 o
Cogifi	284	286
Comiphos	183 90	183
Comp. Lyon-Alem.	250	254
Concorde (La)	332 80	338
C.M.P.	11	10 60
Conte S.A. (Li)	45 50	45 50
Crédit (C.F.B.)	221	....
Créd. Gén. Ind.	480	495
Cr. Universel (Cie)	528	528
Créditel	139	136 50
Darblay S.A.	393	395
Derry Act. d. p.	970	970
De Dietrich	440	422
Degremont	126 70	118
Delalande S.A.	786	776
Delmas-Vieljeux	740	736
Dév. Rég. P.d.C (Li)	130	131
Didot-Bottin	605	600
Dist. Indochine	475	472
Drag. Trav. Pub.	160 20	161
Duc-Lamothe	145	....
Eaux Bass. Vichy	1580	1580
Eaux Vittel	1185	1170
Ecco	3000	2890
Economats Centre	510	510
Electro-Banque	275	275
Electro-Financ.	526	529
Elf-Antargaz	180	180
E.L.M. Leblanc	930	930
Enafi-Bretagne	133 90	134
Entrepôts Paris	279 50	272
Epargne (B)	1005	1020
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	494	500
Eurocom	655	651
Europ. Accumul.	28	27 70
Eternit	400	398
Félix Potin	1444	1440
Ferm. Vichy (Ly)	106	108
Finalens	111 50	111 60
FIPP	110	108
Frac	331 20	335
Focep (Chât. eau)	1050	....
Foncière (Cie)	261 30	281 50
Fonc. Agache-W.	304	304
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	205 10	205 30
Forges Strasbourg	169	162 30
Forinter	1240	1235
Fougerolle	63 70	64
France I.A.R.D.	121 40	122 40
France (La)	825	820
Frankel	165 20	153 80
Fromageries Bel	1025	....
From. Paul Renard	382	387
GAN	1000	990
Gaumont	495	....
Gaz et Eaux	1401	1415
Genty S.A.	349	349
Gér. Arm. Hold.	28 50	28 50
Gerland (Ly)	435	449
Gévelot	220	228 80 d
Gr. Fin. Constr.	223 50	221
Gds Moul. Corbeil	107	90 90 o
Gds Moul. Paris	393 80	400
Groupe Victoire	1000	999
G. Transp. Ind.	179	180
Hutchinson	264	280
Hydro-Energie	298 20	298
Hydroc. St-Denis	38	38
Immindo S.A.	235	240
Immoinvest	175	172 10
Immobail	382	380
Immobanque	568	565
Immob. Marseille	2300	2300
Immofice	431	432
Industrielle Cie	1005	1045
Invest. (Sté Cent.)	730	730
Jaeger	15	....
Lafitte-Bail	407	405
Lambert Frères	56 80	52 80 o
Lampes	110 70	115 20
La Brosse-Dupont	120	119
Lille-Bonnières	300	297
Locabail Immob.	567	567
Loca-Expansion	233	233 20
Locafinancière	308	310
Locatel	335	330
Lordex (Ny)	108	108 10
Louis Vuitton	634	639
Louvre	525	548
Luchaire S.A.	344 50	342 50
Machines Bull	32 25	32 25
Magasins Uniprix	67 60	70 30
Magnant S.A.	75	....
Maritimes Part.	145	146 10
Marocaine Cie	39 70	38 50
Métal Déployé	310	310
M. H.	85	85
Mors	236	230
Nadella S.A.	160	160
Naval Worms	149	148
Navig. (Nat. de)	62	62 50
Nicolas	311	323 50
Nobel Bozel	6 30	6 55
Nodet-Gougis	70 10	72
OPB Paribas	164 80	165
Optorg	112 50	114 90
Origny-Desvroise	156	156
Palais Nouveauté	298	298
Paris France	109 50	109 50
Paris-Orléans	149	150 90
Part. Fin. Gest. Im.	320	325
Pathé-Cinéma	212	210
Pathé-Marconi	133 10	133 10
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	330	326
P.L.M.	133	130
Porcher	155	154
Prouvost ex-Lain.R.	94 50	94
Providence S.A.	545	545
Publicis	1385	1400
Raff. Souf. R.	160	163 50
Ressorts Indust.	71 80	74
Révillon	350	340 10
Ricqlès-Zan	132	130
Rochefortaise S.A.	90 30	90 20
Rochette-Cenpa	25 50	27 30 d
Rosario (Fin.)	135 90	130 50
Rougier et Fils	48	....
Rousselot S.A.	975	990
Sacer	40 50	42
Saclor	3 90	3 90
SAFAA	189 30	....
Safic-Alcan	250	250
SAFT	228	236
Saunier-Duval	18 25	17 50
Saint-Raphaël	85 20	85 30
Salins du Midi	270	271
Santa-Fé	161	159
Satam	45	44
Savoisienne (M)	77 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	115	112 10
Senelle Maubeuge	190	....
S.E.P. (M)	177 50	....
Serv. Equip. Véh.	33	32 80
Sicli	36 50	38
Sicotel	298	298
Sintra-Alcatel	545	550
Simvin	132 20	132 20
Siph (Plant. Hévéas)	222 50	....
SMAC Aciéroïd	120 10	130
Sofal financière	468	489
Sofio	206	204 50
Soficomi	556	560
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90
Sofragi	812	815
Soudure Autog.	84 20	87 50
Sovabail	627	602
Speichim	132	137 30
S.P.I.	317 20	....
Spie Batignolles	161	160 20
Stami	287	289
Taittinger	950	940
Testut-Aequitas	452	434
Thann et Mulh.	94 50	....
Tour Eiffel	338	338
Ufiner S.M.D.	84 60	83 10
Ugimo	241	241
Ugine Gueugnon	18 30	18
Unibail	636	636
Unidel	92 60	96
U.A.P.	910	915
Union Brasseries	66	....
Union Habit.	320	325
Un. Imm. France	320	318
Un. Ind. Crédit	379	375
Usinor	2 40	2 45
U.T.A.	255	253
Vicat	247	248
Virax	56 10	57 10
Waterman S.A.	258	258
Brass. du Maroc	183	170 50 o
Brass. Ouest-Afr.	28	26 70

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	340	370
Akzo	307	305
Alcan Alum.	290	286
Algemeine Bank	1022	1002
Am. Petrofina	600	....
Arbed	250	....
Asturienne Mines	138	140
Banco Central	117 90	114
Banco Santander	81	81
Bco Pop Espanol	115	117
Banque Ottomane	761	761
B. Régl. Internat.	27060	27100
Barlow Rand	60	54
Blyvoor	108 20	104 90
Bowater	11 50	11 50
Br. Lambert	380	374 50
Caland Holdings	91 70	90 10
Canadian-Pacific	363 20	365 40
Cominco	124	118
Commerzbank	570	570
Dart. and Kraft	825	802
De Beers (port.)	56	47 50
Dow Chemical	300	294 c
Dresdner Bank	596	591
Femmes d'Auj.	54 80	....
Finoutremer	265	....
Gén. Belgique	311 10	312
Gevaert	625	625
Glaxo	129	129
Goodyear	286	....
Grace and Co	449	425
Gulf Oil Canada	134	135
Hartebeest	61 10	59
Honeywell Inc.	625	625
Hoogoven	190 10	192
I.C. Industries	556	545
Int. Min. Chem	418	415
Johannesburg	980	....
Kubota	14	13 50
Latonia	255	251
Mannesmann	546	....
Marks-Spencer	16 85	16 60
Midland Bank Plc	44	44
Mineral-Ressourc.	66 10	65 10
Nat. Nederlanden	760	750
Noranda	153 10	150 40
Olivetti	27 80	28 40
Pakhoed Holding	177	180
Pfizer Inc.	381	380
Phoenix Assurance	80 05	....
Pirelli	11 50	10 85
Procter Gamble	573	571
Ricoh Cy Ltd	44 50	44 90
Rolinco	197 20	195
Robeco	207 70	200
Rodamco	417	415
Shell fr. (port.)	83	81
S.K.F. Aktiebolag	182	....
Sperry Rand	403	398
Steel Cy of Can.	165 20	....
Stilfontein	119	115
Sud. Allumettes	280	....
Tenneco	380	....
Thorn EMI	59	58
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	17 35	17 10
Vieille Montagne	680	660
Wagons-Lits	425	442
West Rand	57	56

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SECOND MARCHÉ			**Hors-cote**		
A.G.P.-R.D.	1740	1730	Alser	210	....
Calberson	353	355	Borie	295	296
C.D.M.E.	545	550	Cellulose du Pin	52 60	54 30
C. Equip. Elect.	245	248	C.G.M.	11 90	....
Dafsa	337	345	Cochery	19	....
Dauphin O.T.A.	1715	1715	C. Sabl. Seine	118 10	118
Guy Degrenne	810	800	Coparex	520	514
Marlin Immobilier	1550	1550	Dunlop	....	....
Métallurg. Minière	180	179 90	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
M.M.B.	300	295	La Mure	80	....
Om. Gest. Fin.	286 20	287	Mic	228	....
Petit Bateau	418	418	Profils Tubes Est	1 52	....
Petrofigaz	546	550	Pronuptia	110	113
Poron	384	375	Ripolin	38	....
Salomon	1865	1860	Rorento N.V.	130	127
S.C.G.P.M.	278	266 80	Sabl. Morillon Corv.	128	76 o
Far East Hotels	0 95	0 98	S.K.F. (Applic. méc.)	65	60 o
Sofibus	214	215	S.P.R.	145	145
Soviac	633	632	Total C.F.N.	44 20	....
Zodiac	1445	1448	Ulinex	319	....

SICAV 30/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	247 38	236 14	Invest. St-Honoré	683 58	652 58
Actions-investiss.	277 60	265 01	Japacic	116 40	111 12
Actions sélectives	366 15	349 55	Laffitte-crt-terme	120483 91	120483 91
Aedificandi	391 04	373 31	Laffitte-Expansion	677 95	647 22
A.G.F. 5000	259 27	247 51	Laffitte-France	217 91	208 01
Agfimo	409 68	391 10	Laffitte-Japon	234 06	223 45
A.G.F. Interfonds	373 67	356 73	Laffitte-Oblig.	148 56	141 82
Altofi	226 40	216 13	Laffitte-Placements	108202 69	108094 59
A.L.T.O.	196 25	187 35	Laffitte-Rend.	200 31	191 23
Amérique Gestion	456 49	435 79	Laffitte-Tokyo	1022 42	976 06
A.M.I.	236 31	225 59	Lion-Associations	12908 16	12908 16
Assoc. St-Honoré	12596 95	12534 28	Lion-Institutionnels	21564 64	21510 86
Associc	25863 35	25863 35	Lionplus	57652 20	57081 39
Bourse-Investiss.	315 14	300 85	Livret portefeuille	497 57	473 37
Bred Associations	2352 68	2345 62	Mondiale Investissem.	339 85	339 85 ◆
Capital Plus	1396 22	1396 22	Monecic	55666 80	55666 80
Columbia (ex W.I.)	692 37	660 97	Multi-Obligations	456 65	435 94
Convertimmo	292	278 76	Mutuelle Unie Sél.	116 88	111 58 ◆
Cortexa	937 01	894 52 ◆	Natio.-Assoc.	6007 62	5995 63
Credinter	389 59	371 92	Natio.-Epargne	13048 86	12919 68
Crois. Immobil.	400 83	382 65 ◆	Natio.-Inter.	950 91	907 79 ◆
Démeter	12832 18	12806 57	Natio.-Obligations	468 61	447 36
Drouot-France	345 09	329 44 ◆	Natio.-Placements	62484 79	62484 79
Drouot-Investiss.	752 87	718 73 ◆	Natio.-Valeurs	525 13	501 32
Drouot-Sécurité	202 70	193 51 ◆	Oblicoop Sicav	1117 83	1095 91
Drouot-Sélection	121 91	116 38 ◆	Oblifion	1126 08	1075 03
Energia	239 88	228 81	Oblisem	166 72	159 16
Eparcic	54825 68	54816 06	Orient-Gestion	......	......
Eparcourt Sicav	6748 55	6731 72	Pacifique St-Honoré	409 99	391 40
Epargne Associations	24631 15	24657 48 ◆	Paribas Epargne	12935 47	12883 93 ◆
Epargne-Capital	6173 07	6111 95	Paribas Gestion	556 37	531 14 ◆
Epargne-Croiss.	1320 55	1260 67	Patrimoine-Retraite	1308 79	1283 13
Epargne-Industr.	445 82	425 60	Phénix Placements	251 59	250 34
Epargne-Inter	655 90	626 16	Pierre Investiss.	455 62	434 96
Epargne-Long-Terme	1166 56	1113 66	Placement crt-terme	60499 42	60499 42
Epargne-Oblig.	187 82	179 30	Province Investiss.	280 76	280 76 ◆
Epargne-Unie	895 82	865 20	Rendem. St-Honoré	12133 11	12072 75
Epargne-Valeur	352 17	336 20	Sécur. Mobilière	419 56	400 53
Eparoblig	1281 80	1279 24	Sél. court terme	12070 95	11981 09
Eurocic	8962 83	8656 40	Sélec. Mobil. Div.	328 29	320 28
Euro-Croissance	426 90	407 54	Sélection-Rendem.	180 66	176 25
Europe Investiss.	1114 16	1063 64	Sélect. Val. Franç.	212 96	203 30
Foncier Investiss.	688 62	657 30 ◆	Sicav-Associations	1152 36	1150 06
Foncival	162 36	155	S.F.I. fr. et étr.	470 29	448 96
France-Garantie	295 36	289 57 ◆	Sicavimmo	504 16	481 30
France-Investiss.	431 95	412 36	Sicav 5000	234 18	223 56
France-Net	111 18	108 68 ◆	Sinafrance	359 04	342 76
Fr.-Obl. (nouv.)	406 15	398 19	Sivam	331 11	316 10
Francic	253 71	242 21	Sivarente	203 82	194 58
Fructidor	240 88	229 96	Sivinter	343 77	328 18
Fructifrance	467 74	446 53	S.I.-Est	1011 69	965 80
Fructivar	65536	65372 57	S.I.G.	793 78	757 44
Fructi-Associations	1097 15	1094 96	S.N.I.	1025 89	979 37
Fructi-Première	11069 09	10895 66	Solinvest	459 30	438 47 ◆
Gestilion	58898 05	58751 17	Sogepargne	333 65	318 52
Gestion Associations	119 71	116 79 ◆	Sogevar	859 47	820 50
Gestion Mobilière	586 52	559 92	Sogeinter	1116 33	1065 71
Gest. Rendement	489 69	467 68	Soleil Investiss.	426 82	407 47
Gest. Sél. France	413 98	395 21	Technocic	1111 83	1061 41
Haussmann-Epargne	1091 59	1091 59	U.A.P. Investiss.	357 41	341 20
Haussmann Oblig.	1333 04	1272 59	Uni-Associations	115 05	115 05
Horizon	774 81	752 24	Unifrance	282 54	269 73
I.M.S.I.	406 57	388 13	Unifoncier	751 49	717 40
Indo-Suez Valeurs	622 70	594 48	Uni-Garantie	1186 93	1182 52
Ind. française	13586 07	13319 68	Unigestion	674 17	643 60
Interoblig.	10264 77	9799 30	Uni-Japon	1170 34	1117 27
Intersélect France	313 93	299 69	Uni-Régions	1672 76	1598 91
Intervaleurs Indust.	428 76	409 32	Unirente	1913 42	1850 50
Invest. net	12280 23	12255 72	Univer	147 65	147 65
Invest. Obligataire	14353 76	14325 11	Univers-Obligations	1169 60	1131 14
Invest. Placements	801 38	785 04	Valorem	381 30	364 01
			Valorg	1226 20	1224 98
			Valrel	130337 62	130207 41

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1721	1718	1718	– 0 17
3810	C.N.E. 3 %	3871	3945	3960	+ 2 29
1480	Electricité T.P.	1518	1521	1521	+ 0 19
1082	Renault T.P.	1045	1052	1050	+ 0 47
1501	Rhone-Poul. T.P.	1540	1545	1545	+ 0 32
1290	St-Gobain T.P.	1320	1310	1310	– 0 75
1300	Thomson T.P.	1310	1310	1310	....
235	Accor	241	239 80	239 80	– 0 49
715	Agence Havas	730	735	735	+ 0 68
560	Air Liquide	575	571	571	– 0 69
670	Als. Superm.	675	680	680	+ 0 74
102	A.L.S.P.I.	102 50	102 50	102 50	....
183	Alsthom-Atl.	183	183	183	....
260	Applic. gaz	265	268	268	+ 1 13
530	Arjom. Prioux	525	532	530	+ 0 95
820	Aux. Entrepr.	831	835	835	+ 0 48
750	Av. Dass.-Br.	739	746	746	+ 0 94
260	Bail-Equipem.	271	275	274	+ 1 10
630	Bail-Investiss.	640	641	642	+ 0 31
580	Cie Bancaire	569	570	570	+ 0 17
187	Bazar H.-V.	195	185	185	– 5 12
310	Béghin-Say	304 10	304 90	307	+ 0 95
490	Bic	513	513	513	....
275	B.I.S.	236	239	240	– 1 69
1190	Biscuit (Génl.)	1195	1190	1180	– 1 25
1790	Bongrain S.A.	1880	1845	1845	– 1 86
620	Bouygues	628	628	629	+ 0 15
2550	B.S.N.	2490	2451	2450	– 1 60
1700	Carrefour	1715	1715	1729	+ 0 81
915	Casino	921	900	905	– 1 73
585	Cedis	603	601	601	– 0 33
485	Cetelem	488	475	475	– 2 66
660	C.F.A.O.	690	678	678	– 1 73
79	C.F.D.E.	82	82	83	+ 1 21
430	C.G.I.P.	431 50	429 40	428 50	– 0 69
320	Chargeurs S.A.	343	340 50	340	– 0 87
30	Chiers-Châtill.	32 30	32 05	32 20	– 0 30
295	Ciments franç.	313	311	310 30	– 0 86
1180	C.I.T. Alcatel	1250	1250	1249	– 0 08
1050	Club Méditerr.	1065	1061	1058	– 0 65
125	Codetel	131 90	132	132	+ 0 07
220	Cofimeg	229 50	229 10	229 10	– 0 17
200	Colas	202	202	202	....
151	Compt. Entrepr.	155	155	155	....
400	Compt. Mod.	400	395	396	– 1
570	Créd. Foncier	672	671	671	– 0 14
230	Crédit F. Imm.	238	240	240	+ 0 84
625	Crédit Nat.	621	627	627	+ 0 96
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
190	Crouzet	212	212	212 50	+ 0 23
2250	Damart-Servip	2260	2275	2275	+ 0 66
1100	Darty	1129	1120	1125	– 0 35
670	Docks France	705	710	709	+ 0 56
115	D.M.C.	112 50	114 60	114	+ 1 33
655	Dumez	700	685	685	– 2 14
535	Eaux (Gén.)	529	522	524	– 0 94
230	Elf-Aquitaine	236 40	234	234	– 1 01
225	– (certific.)	229	229 50	229 50	+ 0 21
1050	Epeda-B-Faure	998	1000	1000	+ 0 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2850	Essilor	2900	2910	2898	– 0 06
545	Esso S.A.F.	527	520	519	– 1 51
945	Eurafrance	970	965	955	– 1 54
670	Euromarché	680	685	685	+ 0 75
790	Europe nº 1	825	825	825	....
960	Facom	960	970	970	+ 1 04
710	Fichet-bauche	717	730	730	+ 1 81
195	Finextel	209 50	211	212	+ 1 19
270	Fives-Lille	285	285	286	....
48	Fonderie (Gén.)	48 70	48	47 10	– 5 23
75	Fraissinet	74	74 50	74 50	+ 0 67
310	Francarep	312	310	310	– 0 64
295	Gal. Lafayette	293	293	293	....
830	Gén. Géophys.	838	845	845	+ 0 83
230	GTM-Entrepose	228	228	228	....
280	Guyenne-Gasc.	296	299	299	+ 1 01
1720	Hachette	1778	1735	1735	– 2 41
345	Hénin (La)	349 10	345	345 10	– 1 14
87	Imétal	84	84	84	....
360	Imm. Plaine-M.	386	388 90	388 90	+ 0 75
1310	Inst. Mérieux	1410	1360	1360	– 3 54
450	Interbail	461	450	450	– 2 38
1930	Intertechnique	2100	1980	1980	– 5 71
142	J. Lefebvre	144 50	143	143	– 1 03
835	Lab. Bellon	858	841	842	– 1 86
375	Lafarge-Coppée	374 50	373 50	373 50	– 0 26
765	Lebon	785	760	760	– 3 18
2000	Legrand	1946	1938	1937	– 0 46
1000	Lesieur	1030	1022	1024	– 0 58
310	Locafrance	314	314	312	– 0 63
685	Locindus	739	749	750	+ 1 48
715	Lyonn. Eaux	680	680	681	+ 0 14
156	Mais. Phénix	166	167	167	+ 0 60
1290	Majorette (Ly)	1300	1301	1310	+ 0 76
110	Manurhin	112 40	110	110	– 2 13
103	Mar. Wendel	106	107 30	108	+ 1 88
1950	Martell	1971	1961	1962	– 0 45
1360	Merlin-Gerin	1390	1390	1390	....
1800	Matra	1829	1848	1848	+ 1 03
865	Michelin	870	850	855	– 1 72
1850	Midi (Cie)	1850	1850	1850	....
205	Midland Bk S.A.	219	221	221 50	+ 1 14
64	M.M. Penarroya	63	62	64	– 1 58
1800	Moët-Hennessy	1820	1830	1815	– 0 27
345	Mot. Leroy-S.	368	376	379 50	+ 3 68
95	Moulinex	97	98 50	96	– 1 03
605	Mumm	560	620	608	+ 8 57
300	Navig. Mixtes	319 90	321	318	– 0 59
64	Nord-Est	67 50	68 30	67 80	+ 0 44
335	Nordon (Ny)	336	334 90	334 90	– 0 02
117	Nouvelles Gal.	120	119 50	119 10	– 0 75
670	Occident. (Gén.)	678	675	678	– 0 44
345	Olida-Caby	339	325	324	– 4 42
820	Omn. F. Paris	830	835	835	+ 0 60
173	Opfi-Paribas	178 50	180	179 80	+ 0 72
2490	Oréal (L')	2575	2579	2550	– 0 97
110	Papet. Gascogne	115	115 50	115 50	+ 0 43
800	Paris-Réescompte	880	874	874	– 0 68
285	Pechelbronn	289	290	290 10	+ 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Penhoët	612	609	609	– 0 49
760	Pernod-Ricard	760	752	752	– 1 05
230	Pétroles (Fse)	231 50	231 80	233 60	+ 0 86
54	– (certific.)	54 90	55	55	+ 0 18
130	Pétroles B.P.	126 80	124	124	– 2 20
198	Peugeot S.A.	212 10	211 80	208 50	– 1 69
50	Poclain	49 90	49 80	49 80	– 0 20
370	Poliet	380	375	375	– 1 31
136	Pompey	139	132	132	– 5 03
375	P.M. Labinal	378	380	381 80	+ 1
1780	Presses Cité	1791	1776	1775	– 0 89
1000	Prétabail Sic.	1078	1078	1078	....
235	Primagaz	249 10	252	253	+ 1 56
163	Printemps	167 90	164	165 10	– 1 66
1570	Promodès	1585	1580	1580	– 0 31
220	Radiotechn.	239	239 80	239	....
80	Raffin. (Fse)	80 10	79 60	79 60	– 0 62
1200	Redoute (La)	1215	1195	1195	– 1 64
1610	Roussel-Uclaf	1692	1645	1650	– 2 48
1270	Roussel-C.N.I.	1349	1340	1339	– 0 74
1630	Rue Impériale	1512	1519	1519	+ 0 46
190	Sade	188	190	190	+ 1 06
1330	Sagem	1327	1326	1327	....
305	St-Louis B.	321 20	321	321	– 0 06
520	Sanofi	544	542	540	– 0 73
310	S.A.T.	322	315	315	– 2 17
570	Saupiquet Cie	599	585	585	– 2 33
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
56	S.C.O.A.	56	55 05	55 50	– 0 89
121	S.C.R.E.G.	130 80	131	130 50	– 0 22
325	Seb	321	323	323	+ 0 62
260	Sefimeg	269	265	266	– 1 11
860	S.F.I.M.	839	820	816	– 2 86
58	S.G.E.-S.B.	59 70	58 90	58 90	– 1 34
710	Sign. Ent. El.	713	716	715	+ 0 28
470	Silic	485	487	487	+ 0 41
325	Simco	325	326	325 10	+ 0 03
156	Sinnor	161	175	175	+ 8 69
1700	Skis Rossignol	1710	1705	1705	– 0 29
545	Siminco	560	559	559	– 0 17
3210	Sodexho	3200	3150	3150	– 1 56
470	Sogerap	484	485	485	+ 0 20
475	Sommer-Allib.	465	466	466	+ 0 21
500	Source Perrier	519	511	512	– 1 34
225	Synthelabo	235 50	236	235	– 0 21
440	Talcs Luzenac	439	444	444	+ 1 13
1870	Tél. Elect.	1970	1975	1980	+ 0 50
375	Thomson-C.S.F.	382	378	378	– 1 04
1920	T.R.T.	2095	2049	2050	– 2 14
345	U.F.B.	350 20	349	349	– 0 34
630	U.I.S.	646	653	653	+ 1 08
295	U.C.B.	300 10	299	299	– 0 36
220	Valéo	233	231 50	231 50	– 0 64
79	Vallourec	94	93 50	94 50	+ 0 53
2390	V. Clicquot-P.	2460	2470	2470	+ 0 40
950	Viniprix	940	940	940	....
1000	Elf-Gabon	1040	991	992	– 4 61
190	Amax Inc.	193	190 10	190 10	– 1 50
400	Amer. Express	379 50	370	370	– 2 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
196	Amer. Teleph.	196	195	195 10	– 0 45
137	Anglo Amer. C.	135 50	134	134 20	– 0 95
985	Amgold	950	963	960	+ 1 05
575	BASF (Akt)	561	560	569	+ 1 42
615	Bayer	613	618	619	+ 0 97
465	Buffelsfont.	443	436	436	– 1 58
29	Charter	28 80	29 40	29 30	+ 1 73
450	Chase Manh.	444	432	432	– 2 70
320	Cie Pétr. Imp.	334	331 50	331 50	– 0 74
52	De Beers	49 50	47 50	47 50	– 4 04
1290	Deutsche Bank	1260	1269	1269	+ 0 71
98	Dome Mines	99 10	97 20	97	– 2 11
300	Driefontein Cid	304 50	296 60	296 60	– 2 62
495	Du Pont-Nem.	491	489	500	+ 1 83
765	Eastman Kodak	742	733	731	– 1 48
110	East Rand	107	105 10	107	....
295	Electrolux	292	289 90	289 80	– 0 76
410	Ericsson	415	412	410	– 1 20
430	Exxon Corp.	454	445 50	445 50	– 1 87
520	Ford Motors	501	489 70	490 50	– 2 09
320	Free State	320	302 20	306	– 4 37
145	Gencor	143 10	138	137 90	– 3 63
315	Gén. Belgique	311 10	312	312	+ 0 28
615	Gén. Electr.	606	601	601	– 0 82
825	Gen. Motors	825	806	812	– 1 57
64	Goldfields	64 50	62 80	62 50	– 3 10
38	GdMetropolitain	39 90	39 15	39 15	– 1 87
173	Harmony	170	166 10	165 10	– 2 88
38	Hitachi	38 60	37 90	38	– 1 55
620	Hoechst Akt.	607	604	604	– 0 49
83	Imp. Chemical	87 20	87 85	87 85	+ 0 74
112	Inco. Limited	108	105 80	105 80	– 2 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1310	IBM	1315	1299	1300	– 1 14
101	Ito-Yokado	103	101 90	101 50	– 1 45
310	ITT	301	295 20	295 20	– 1 92
73	Matsushita	72 10	71	70 95	– 1 59
895	Merck	893	890	889	– 0 44
855	Minnesota M.	858	845	845	– 1 51
300	Mobil Corp.	315	318 20	316	+ 0 31
22400	Nestlé	22570	22280	22280	– 1 28
142	Norsk Hydro	148 50	147 50	147 50	– 0 67
1230	Petrofina	1238	1211	1215	– 1 69
840	Philip Morris	828	815	817	– 1 32
169	Philips	172 20	170	170 10	– 1 21
360	Pres. Brand	342	339 90	340	– 0 58
420	Président Steyn	432	410	410	– 5 09
265	Quilmès	271 50	263	264	– 2 76
1220	Randfontein	1170	1155	1154	– 1 36
505	Royal Dutch	513	505	506	– 1 55
74	Rio Tinto Zinc	77 20	76	75 90	– 1 68
220	St Helena Co	213	210 50	210	– 1 40
425	Schlumberger	431 90	424 30	427	– 1 11
82	Shell transp.	82 90	81 95	81 70	– 1 44
1560	Siemens A.G.	1515	1514	1511	– 0 26
169	Sony	165 10	164 50	164 50	– 0 36
225	T.D.K.	222 30	218 50	217 50	– 2 15
19 50	Toshiba Corp.	19 25	18 95	18 95	– 1 56
960	Unilever	925	908	908	– 1 83
420	Unit. Techn.	425	419	419	– 1 41
1020	Vaal Reefs	980	972	978	– 0 20
436	West Deep	436	422 20	422 20	– 3 16
365	West Hold.	360	347	347	– 3 61
385	Xerox Corp.	380	372	371	– 2 36
1 95	Zambia Corp.	1 97	1 88	1 88	– 4 56

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 386	9 375	9 100	9 600
ECU	6 837	6 839	....	....
Allemagne (100 DM)	306 550	306 550	292	312
Belgique (100 F)	15 195	15 182	14 600	15 600
Pays Bas (100 fl.)	271 990	271 940	260	280
Danemark (100 krd)	84 950	84 930	68	83
Norvège (100 k)	106 130	105 880	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 355	11 342	10 900	11 800
Grèce (100 drachmes)	7 500	7 480	6 500	8
Italie (1 000 lires)	4 939	4 947	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 350	372 780	358	379
Suède (100 krs)	108 100	107 750	105	112
Autriche (100 sch)	43 600	43 610	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 472	5 463	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 720	5 710	4 500	5 330
Canada ($ can 1)	7 116	7 110	6 870	7 220
Japon (100 yens)	3 809	3 816	3 670	3 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/10
Or fin (kilo en barre)	101500	101500
Or fin (en lingot)	101050	101600
Pièce française (20 fr)	606	607
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	585
Pièce latine (20 fr)	581	588
Souverain	730	731
Pièce de 20 dollars	4090	4105
Pièce de 10 dollars	2100	2080
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3825
Pièce de 10 florins	610	608

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

REPLI DU DOLLAR : 9,27 F

Le dollar s'est nettement replié mercredi 31 octobre sur tous les marchés des changes, revenant, à Francfort, de 3,0550 DM à 3,0250 DM, et, à Paris, de 9,36 F à 9,27 F environ. Ce repli est dû à une baisse très nette des taux d'intérêt aux États-Unis et aux déclarations du président Reagan, suivant lesquelles le loyer de l'argent allait continuer à fléchir outre-Atlantique.

Le numéro du « Monde » daté 31 octobre 1984 a été tiré à 449 060 exemplaires

Fissure au PCF

MM. Juquin et Rigout refusent d'approuver le texte de la direction

Six membres du comité central du Parti communiste se sont abstenus, le mardi 30 octobre, lors du vote sur le projet de résolution soumis à la discussion du parti en vue de son vingt-cinquième congrès. Il s'agit de Mme Ellen Constans et de MM. Félix Damette, Pierre Juquin, Marcel Rigout, Ivan Tricart et Marc Zamichei.

Six abstentionnistes, sur les cent quarante-six membres que compte le comité central, c'est peu. On compte cependant, parmi ces six, un membre du bureau politique (M. Juquin) et un ancien ministre (M. Rigout) : c'est beaucoup. Il faut remonter à la préparation du dix-neuvième congrès (réuni en février 1970) pour trouver, dans l'histoire du PCF, un membre du bureau politique qui ait refusé de voter ce que l'on appelait alors le « projet de thèses » du congrès. M. Roger Garaudy n'avait pas participé, le 13 novembre 1969, à la réunion du comité central qui avait adopté ce texte sur le rapport de M. Georges Marchais, et il avait fait connaître son désaccord avec ce document.

Ce précédent pourrait être de mauvais augure pour M. Juquin, puisque M. Garaudy n'avait pu faire face à l'entreprise d'isolement menée contre lui par la direction du parti (Waldeck-Rochet, malade, avait déjà, virtuellement, cédé la place à M. Marchais), entreprise qui s'était soldée par l'exclusion du « philosophe » du bureau politique. Ce rappel historique permet, surtout, une comparaison intéressante. Le débat qu'avait tenté de provoquer M. Garaudy portait déjà sur des questions qui n'allaient cesser de ressurgir à propos et au sein du Parti communiste : ses rapports avec l'Union soviétique (après l'intervention des troupes du pacte de Varsovie contre le « printemps de Prague ») ; son projet de socialisme pour la France et la stratégie qu'il adopte pour le réaliser ; son fonctionnement interne dans le cadre du « centralisme démocratique ».

Les questions posées par ceux qui, au mois de juin dernier — et, pour certains d'entre eux, de nouveau lundi et mardi, — avaient critiqué l'immobilisme de la direction portent sur les mêmes sujets. Mais ces questions se posent aujourd'hui, dans un parti désorienté, qui connaît une véritable crise de direction, alors qu'il n'avait réuni, au dernier scrutin national, qu'un peu plus de 11 % des électeurs. En outre, les six abstentionnistes de mardi ne peuvent être traités, par une direction affaiblie, comme avait pu l'être M. Garaudy, intellectuel dont l'audience personnelle au sein du parti n'était pas grande.

M. Juquin est, lui aussi, un intellectuel de formation, et son style ne plaît pas toujours aux cadres du parti, mais ce normalien, agrégé d'allemand, a prouvé de longue date, en consacrant sa vie au Parti communiste, sa volonté d'être fidèle à ses origines ouvrières. Surtout, M. Juquin n'est pas seul. M. Rigout est un ouvrier, dont la jeunesse s'est formée dans un communisme limousin marqué par une résistance quasi insurrectionnelle contre l'occupant allemand ; Mme Constans est, comme M. Damette, universitaire, mais elle est passée, en Haute-Vienne, par la même école que M. Rigout ; M. Tricart, premier secrétaire de la fédération de l'Essonne, fils de l'ancien maire de Poissy, M. Joseph Tricart, est issu d'une famille communiste et résistante ; quant à M. Zamichei, c'est un collaborateur de M. Juquin, mais c'est d'abord un militant lorrain, représentant d'un canton minier au conseil général de la Meurthe-et-Moselle.

Pas d'activité fractionnelle

On n'assiste donc pas à une de ces aventures individuelles, dont l'histoire du mouvement communiste a donné plusieurs exemples. C'est d'autant moins le cas, aujourd'hui au PCF, que les six abstentionnistes de mardi ont exprimé, par leur attitude, des sentiments plus largement partagés au comité central. Le petit nombre de ceux qui ont décidé de franchir un pas dans le refus de s'aligner témoigne, en effet, d'abord de l'absence de coordination et d'activité « fractionnelle » entre tous ceux qui souhaitent que le PCF apporte de vraies réponses à la crise qui l'affecte.

Parmi ceux-ci, ensuite, il en est qui estiment prioritaire de sauvegarder leur position dans leurs fédérations respectives et d'éviter de donner prise, par un vote, à des offensives locales, qu'encouragerait contre eux la direction. A l'absence de coordination et à la différence des situations, s'ajoute, enfin, la différence des choix tactiques face à une direction divisée.

Après avoir mis une sourdine à l'expression de leur point de vue lors de la réunion de septembre du comité central, ceux qui s'inquiètent du cours pris par la direction du parti ont estimé être en droit de faire connaître leur opinion. Ils avaient montré, en effet, par leur vote positif (à l'exception de M. Damette, qui s'était abstenu) sur le rapport présenté par M. Georges Marchais, qu'ils n'entendaient pas infliger un camouflet au secrétaire général. Ils pouvaient donc, cette fois, parler, et ils devaient le faire compte tenu des réactions suscitées, dans certaines fédérations, par le texte qu'avait présenté le secrétaire général.

M. Juquin, qui est intervenu le premier, longuement, lundi matin, a pu, ainsi, s'appuyer sur son vote de septembre pour justifier son point de vue (M. Claude Poperen, qui, comme M. Juquin, s'était d'abord abstenu, au bureau politique, en septembre, sur le rapport de M. Marchais, et ne s'y était allié qu'au dernier moment, n'a, lui, pas donné d'éclaircissements sur sa démarche). M. Lucien Sève, directeur adjoint de l'Institut de recherches marxistes, a, ensuite, mis en évidence les contradictions contenues dans le projet de résolution présenté par M. Paul Laurent, membre du secrétariat.

La première réaction de la direction a été exprimée par MM. Michel Warcholak, membre du secrétariat confédéral de la CGT, Pierre Blotin, premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise, et Claude Compeyron, qui dirige le groupe éditorial du PCF. Tous trois ont dénoncé les « pressions » exercées de l'extérieur sur le débat interne au parti et implicitement accusé ceux qui n'étaient pas d'accord de céder à ces pressions.

Une mauvaise surprise pour la direction a été l'intervention de M. Daniel Lacroix, premier secrétaire de la section de Renault-Billancourt, dont elle attendait une défense et illustration de la « nouvelle ligne » à travers l'exemple du récent conflit à la Régie nationale. Or M. Lacroix, après avoir brièvement rendu compte de ce conflit, a consacré son temps de parole à critiquer le projet de résolution.

La préparation du congrès

La commission chargée de rédiger ce projet s'est réunie dans la nuit de lundi à mardi et, encore, mardi matin, pour soumettre au comité central, mardi après-midi, un texte qui tenait compte quelque peu des remarques de M. Sève. Ces maigres concessions représentaient la deuxième réponse de la direction aux critiques exprimées lundi. Elles n'ont pas été jugés suffisantes par les uns, elles ont paru excessives aux autres. Le texte admet, par exemple, qu'un membre du comité central en désaccord puisse non seulement *« conservé son opinion »* (comme l'admettait déjà, le rapport présenté par M. Marchais en septembre), mais, même, la *« défendre »* dans la préparation du congrès. Ce point a donné lieu à une vive discussion au cours de laquelle M. Louis Leroux, premier secrétaire de la fédération du Finistère-Nord, a accusé les responsables lorrains du PCF, MM. Roland Favaro et Alain Amicabile, d'avoir eu une activité *« liquidatrice »* dans leur fédération.

Ceux qui se sont abstenus sur le projet de résolution ont, à leur manière, tranché le débat en optant pour la liberté de parole des membres du comité central dans la préparation du congrès. Ils ont aussi rompu avec l'attentisme encouragé, auparavant, par certains membres de la direction, dont M. Charles Fiterman. Ils ont ouvert une phase inédite dans la vie interne du Parti communiste

M. Marchais, dont l'alliance avec M. Roland Leroy n'a pas renforcé l'autorité personnelle, avait annoncé des décisions de la direction situation à la suite de l'affaire Abouchar et de la maladresse dont avait fait preuve, alors, le PCF (*le Monde* du 30 octobre). Le secrétaire général s'est, en fait, borné à indiquer que le PCF pourrait à l'avenir, dans de telles affaires, ne plus se contenter d'interventions discrètes auprès des autorités des pays socialistes concernés. Il apparaît donc que sur des questions aussi graves, M. Marchais n'est pas en mesure de provoquer un changement notale dans la politique du parti.

PATRICK JARREAU.

Sur le vif

Superman

Il est quand même gonflé, Kadhafi ! Noyauter les syndicats, soutenir ouvertement les mineurs britanniques et leur dépêcher un agent secret, en demandant à la CGT arbriter la rencontre, il faut oser. Lui, rien ne l'arrête. Avec ce côté raide, dingue, sanglé dans un uniforme d'opérette, il a ce mélange détonant de folie et de génie qui en a propulsé d'autres au bord de l'apocalypse.

C'est le superman de la déstabilisation du monde occidental. Il est partout, il est nulle part. Il tire dans l'ombre les ficelles du terrorisme international avec une science, un art consommé de la guerre des temps modernes. Il allume à distance d'interminables mèches, d'énormes pétards au cœur de nos pauvres démocraties si gourdes, si fragiles, toutes ligotées, toutes empêtrées de bons principes. Et ça se lézarde ! Et ça va s'effondrer, s'écrouler, vous allez voir, s'affaisser dans un nuage de fumée et de poudre aux yeux.

Regardez autour de vous, c'est fou ce qui se passe ! L'ETA, il est derrière ; l'IRA, il est dedans ; l'OLP, il est à côté. En Libye, ses camps d'entraînement affichent complet. Au Portugal, le mouvement F2-25, c'est lui. Le Polisario, c'est encore lui. Carlos, c'est son copain, son invité. Amin Dada, c'était son protégé, il l'a défendu les armes à la main jusqu'au bout.

Je passe sur l'invasion du Tchad et sur le coup d'Etat en Haute-Volta. Je glisse sur les mariages ratés ou réussis avec l'Egypte, la Tunisie, le Soudan, la Syrie, l'Algérie, et maintenant le Maroc au nom de l'islam triomphant. Et j'en arrive à ce truc fabuleux : le respect, la flagornerie dont sont entourées chacune de ses apparitions à la télé, la nôtre et celle de nos voisins, médusés, eux aussi, par le culot méprisant, impudent du guide de la révolution.

Moi, quand j'ai lu hier le démenti emberlificoté, embarrassé de la CGT sur l'affaire Scargill-Ibrahim, je me suis frotté les yeux. Je n'arrivais pas à croire l'incroyable : la centrale de Krasucki, membre éminent du PCF, a bel et bien ouvert ses portes au trésorier du gouvernement de Tripoli dont chacun connaît les liens avec Moscou. La boucle était bouclée. Vous me direz que j'ai la manie des complots. Depuis qu'on sait qui a fomenté l'attentat contre le pape, il y a un peu de quoi, avouez.

CLAUDE SARRAUTE.

En Islande

Les fonctionnaires ont repris le travail après un mois de grève

De notre correspondant

Reykjavik. — Les fonctionnaires et employés municipaux islandais ont repris le travail après plus de quatre semaines de grève. Le ministre des finances, M. Albert Gudmundsson, leur a accordé entre 18 et 20 % d'augmentation sur les quatorze prochains mois. C'est loin des 30 % qu'ils revendiquaient, mais c'est beaucoup plus que les 6 % que le gouvernement était prêt à consentir au début du conflit. Les fonctionnaires n'ont pas obtenu le maintien du pouvoir d'achat pour lequel ils se sont battus. L'abandon de l'indexation des salaires est la pierre angulaire de la politique de la coalition de centre-droite depuis dix-huit mois.

Les élèves des campagnes, qui commencent l'année scolaire plus tard que ceux des villes, vont enfin pouvoir faire leur rentrée ; les Islandais en manque de radio et de télévision vont pouvoir retrouver leur drogue favorite ; les importations en attente depuis un mois vont être dédouanées ; les magasins d'alcools s'attendent à être dévalisés après un mois de régime sec ; et les poumons, délivrés des caprices du marché noir, vont pouvoir inhaler leur poison habituel.

Un conflit suranné

Une grève des années 60 avec des enjeux des années 80, telle était l'impression qui dominait après un mois de conflit. L'arrêt brutal des moyens d'information et le développement de réseaux souterrains et parallèles — qui n'est pas sans rappeler mai 1968 en France — ne se reproduira sans doute jamais plus. Le monopole d'État sur la radio et la télévision, battu en brèche par les radios libres, toujours interdites, et le développement de la vidéo, vit sans doute ses dernières années.

La revendication d'une revalorisation massive des salaires paraît également anachronique dans un pays touché lui aussi par la crise mondiale, après avoir refusé d'y croire pendant dix ans. Le revenu national baisse d'une année sur l'autre et l'enjeu de la politique gouvernementale, ici comme ailleurs, est la diminution du déficit extérieur (la dette représente 64 % du PNB), le rééquilibrage de la balance commerciale, un ralentissement de la consommation.

Il n'en reste pas moins que les fonctionnaires (un cinquième de la population active) ont subi une baisse de 35 % de leur niveau de vie en dix-huit mois et que les plus mal lotis d'entre eux ne peuvent vivre de leur salaire. Urbanisés, soumis à des horaires fixes, ils ne peuvent, comme ceux qui vivent et travaillent dans les zones rurales, faire le hareng en automne, les œufs de lump au printemps, l'abattage des moutons, ou passer une semaine sur un chalutier avant Noël pour acheter un magnétoscope de contrebande. Ce sont eux les nouveaux pauvres.

Après s'être radicalisée, la grève était entrée dans une période morne et tendue. Le marché noir de l'alcool et du tabac avait sérieusement entamé l'élan généreux et unitaire des débuts du mouvement. Mais, devant la paralysie quasi générale de l'activité économique, le gouvernement n'a pu attendre davantage le pourrissement du conflit et s'est finalement résigné à accepter un compromis.

GÉRARD LEMARQUIS.

BUDGET D'AUSTÉRITÉ A L'AGENCE DE COOPÉRATION

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACTT), qui rassemble trente-neuf pays utilisant le français à travers le monde, fêtera son quinzième anniversaire en 1985 sous le signe de l'austérité. Certains dépassements dans les programmes précédents de l'Agence ainsi que les retards de paiement de leur quote-part d'une quinzaine de membres — des États pauvres comme Haïti mais aussi des États industrialisés comme la Belgique — sont à l'origine des difficultés financières de l'organisation francophone.

M. François Owono-Nguéma, universitaire gabonais qui est secrétaire général de l'ACTT depuis 1982, a ainsi annoncé à Paris, siège de l'Agence, le lundi 29 octobre, que le budget prévisionnel 1985 de l'organisation avait été révisé en baisse : les frais de fonctionnement seront de 43770000 F au lieu de 44770000 F, et ceux des programmes ont été fixés à 39300000 F au lieu des 52000000 F prévus. La France fournit statutairement 46% du budget de l'Agence.

Le conseil d'administration annuel de l'ACTT, qui s'est tenu à Paris du 23 au 26 octobre, a confirmé la décision de l'Agence de relever de 8% les contributions des pays membres.

J.-P. P.-H.

★ ACTT, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris. Tél. : (1) 575-62-41.

EDF NE COMMANDERAIT QU'UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE EN 1985

Le conseil des ministres du 31 octobre devait avoir à son ordre du jour une communication sur l'électricité. Il s'agit en fait d'arrêter le programme nucléaire de la France en 1985 et 1986. *A priori*, la décision devrait être sans surprise (*le Monde* du 10 octobre). EDF n'engagerait qu'une seule tranche nucléaire de 1 300 mégawatts en 1985 et *« au moins »* une tranche en 1986. C'est là la prise en compte des réalités énergétiques : EDF dispose de huit réacteurs de trop par rapport à la consommation prévisible de la fin de la décennie.

Mais, face aux réalités énergétiques, plusieurs ministres font jouer depuis quelques semaines les contraintes industrielles et politiques pour prôner la commande d'un second réacteur. Les difficultés de Creusot-Loire et du repreneur du département énergie Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires, la nécessité de maintenir sur le site du Creusot — politiquement chaud — une activité importante, justifieraient selon eux un tel effort. Et ils ne désespèrent pas d'obtenir un arbitrage en conseil des ministres. D'où une petite incertitude. De 10 milliards de francs.

MORT DE LA COMÉDIENNE BRITANNIQUE JUNE DEPREZ

La comédienne britannique June Deprez est morte le 30 octobre à son domicile londonien.

[Née à Londres en 1918, fille d'un artiste de music-hall américain, June Deprez trouve son premier engagement en 1936 dans *The Crimson Circle* grâce à son exceptionnelle beauté. Elle attire l'attention du producteur Sir Alexandre Korda, tourne *les Quatre Plumes blanches* et, en 1940, *le Voleur de Bagdad*. Le film, commencé en Angleterre, s'achève, à cause de la guerre, à Hollywood, où s'installe June Deprez.

En 1944, le film de Richard Llewyn *Rien qu'un cœur solitaire*, d'après la pièce de Clifford Oddets, lui offre l'occasion de prouver que son physique n'est pas son seul atout.

Elle tourne encore — notamment *les Dix Petits Nègres*, de René Clair, — et en 1947 part pour New-York, où elle retrouve la scène dans des productions modestes. Pendant les années 50, elle abandonne ses ambitions artistiques et retourne en Europe, d'abord à Rome, puis à Londres.]

● *La représentation de « Savannah Bay »* au Théâtre du Rond-Point est annulée ce mercredi 31 octobre, Bulle Ogier, qui doit conduire le deuil pour les obsèques de sa fille Pascale, morte le 26 octobre, ne pouvant ce soir là tenir son rôle aux côtés de Madeleine Renaud.

L'ABBÉ PAUL-MARIE GUILLAUME EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ

Jean-Paul II a nommé au siège épiscopal de Saint-Dié, vacant depuis le transfert à Lille de Mgr Jean Vilnet, l'abbé Paul-Marie Guillaume, prêtre du diocèse d'Amiens.

[Né le 31 août 1929 à Dunkerque (Nord), l'abbé Guillaume a été ordonné prêtre en 1955, après des études à Amiens et à Paris, puis à Rome et à Jérusalem.

Après ses études bibliques, il fut nommé en 1961, professeur au petit séminaire d'Amiens, puis de 1962 à 1969, directeur au grand séminaire de Soissons et de 1969 à 1971, vicaire à la cathédrale d'Amiens et aumônier des catholiques de la fonction publique.]

